

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

2014

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2015

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Basse-Normandie>

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 23 84 65

Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions, au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches menées dans la région.

Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations.

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :
Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)

Suivi scientifique et administratif :
Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :
Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Cartographie :
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Réalisation et impression :
La forme et le fond
1, Route de Bayeux
14480 TIERCEVILLE
Tél. 06 87 57 60 82
www.laformeetlefond.fr

Illustrations de couverture :
*Vue aérienne du site de FLEURY-SUR-ORNE (Calvados), « les Hauts de l'Orne » (cliché François LEVALET).
Au dos : plan d'ensemble de la nécropole néolithique (Emmanuel GHESQUIÈRE, Inrap).*

ISSN 1240-8603 © 2015

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 1 4

Avant-propos	9
Bilan et orientations de la recherche archéologique	11
Carte des opérations	14
Tableau de présentation générale des opérations	15
Travaux et recherches archéologiques de terrain	17
CALVADOS	17
Tableau des opérations	17
ANISY – Rue de l'Église, chemin de Colomby	21
<i>Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne</i>	22
BANVILLE – Rue du Bout du Haut, le Clos du Ruguet	24
BARON-SUR-ODON, FONTAINE-ETOUPEFOUR, ESQUAY-NOTRE-DAME – Aménagement RD 8, dernière tranche	24
BAYEUX – 8-10 rue Tardif	26
BAYEUX – 33 rue Louvière	27
BAYEUX – Chemin Saint-Julien, lotissement les Promenades du Parc	27
BAYEUX – Hôtel du Croissant, 51 rue Saint-Jean	27
BIÉVILLE-BEUVILLE – Delle du chemin d'entre deux voies	29
BIÉVILLE-BEUVILLE – La Mare au Coq	29
BLAINVILLE-SUR-ORNE – Basse vallée du Dan	30
BLONVILLE-SUR-MER – Chemin de la Croix Férey	31
BLONVILLE-SUR-MER – Chemin Pré le Houx	32
BLONVILLE-SUR-MER – RD 20, route de Tourgéville	32
BRETTEVILLE-SUR-ODON – ZAC de la Maslière	32
CAEN – Château	35
CAEN – FRAC, 9 rue Neuve Bourg l'Abbé	38
CAEN – Ligne 2 du tramway, étude documentaire	40
CASTILLON – 4 rue de la Gare	41
CAUMONT L'ÉVENTÉ – RD 99	43

COLOMBELLES – Rue Francis de Pressencé	43
COLOMBY-SUR-THAON – Les Pérelles	43
COMMES – Les Dessous des Cotis	45
COURCY – Le Bourg	46
COURSEULLES-SUR-MER – Saint-Ursin-de-Courtisigny	47
COURSEULLES-SUR-MER – ZAC secteur sud, tranche 1	49
CUVERVILLE – Le Clos du Houx	51
ETERVILLE – 7 route de Maltot	53
EVRECY – Lotissement Saint-Aubin-des-Champs II	54
FALAISE – Château, tour Ravenel	55
FALAISE – Mémorial des victimes civiles de guerre	58
FLEURY-SUR-ORNE – Carrière Saingt	58
FLEURY-SUR-ORNE – Les Hauts de l'Orne	60
FONTAINE-ETOUPEFOUR – Lotissement les Vergées	64
GOUSTRANVILLE – Le Plain Lugan	65
GRAYE-SUR-MER – Le Bougon, les Coteaux du Marais	68
GRENTHEVILLE – Trainecourt	69
GRENTHEVILLE – Voie d'accès ZAC Éole	70
HONFLEUR – Avenue Jacques Cartier	71
HUBERT-FOLIE – Les Fossettes	71
JORT – Le Moulin Fouleux	73
JORT – Le Moulin Fouleux, parcelle B 687	74
LA HOGUETTE – Abbaye de Saint-André-en-Gouffern	75
LA POMMERAYE – Le Bois des Parcs	76
MOUEN – Parcelles ZC 40 et 41, mesures techniques	78
MOULT – La Hoguette	78
PONT L'EVÊQUE – Lotissement du Mont Fiquet	80
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN – La plaine fermée de Port-en-Bessin	80
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN et COMMES – Le Mont Castel	82
POTIGNY – Rue des Anciennes Cantines	84
RANVILLE – Rue Motten et rue Pertworth	84
SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE – Rue de l'Église	85
SAINT-LAURENT-DU-MONT – RD 101 – RD 50, les Trois Rois	85
SAINT-OUEN-LE-PIN – Abbaye du Val Richer	86
SAINT-SYLVAIN – Rue aux Morices	88
SAINT-SYLVAIN – Rue aux Morices, mesures techniques	88
Sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados	89
THAON – Église Saint-Pierre	89
TILLY-LA-CAMPAGNE – RD 230, rue de la Castine	90
TILLY-SUR-SEULLES – Le Grand Champ, le Jardin au Quesne	90
VARAVILLE – Chemin dit d'En Bas	91
VARAVILLE – Chemin dit d'En Bas, mesures techniques	91
VIEUX – Le forum	91

MANCHE

97

Tableau des opérations	97
AVRANCHES – Rue Saint-Gaudens, rue de Brèmesnil et rue du Pot d'Étain	99
DIGOSVILLE – Le Bourg, chemin du Stade	100
DIGULLEVILLE – Jardeheu	101
EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE – ZAC Tôt Sud Margannes	102
FLAMANVILLE – Parc du Château	103
GRANVILLE – Iles Chausey	104
LA HAYE-DU-PUITS – Rue de Bretteville et le Clos Versailles	104
LE ROZEL – Le Pou	105
LESSAY – La Gaslonde, les Campagnes, phase 1	107
LONGUEVILLE – La Bretonnière	109
MARCEY-LES-GRÈVES, SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE, PONTS – Contournement de Marcey-les-Grèves	110
SAINT-PAIR-SUR-MER – ZAC des Ardilliers, tranche 1	113
SIDEVILLE – La Commune	114
TOURLAVILLE – Quartier Chardine	115
VALOGNES – Le Bas Castelet, le Castelet	117

Tableau des opérations	121
ALENÇON – <i>La Providence</i>	123
ALENÇON et DAMIGNY – <i>Rue du Chemin de Maure</i>	124
FLERS – <i>Place Saint-Germain</i>	125
GOULET – <i>Le Mont</i>	128
LES VENTES-DE-BOURSE – <i>Forêt domaniale de Bourse</i>	130
<i>RD 924 – Déviation de FLERS, prolongement nord-ouest</i>	131
SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS – <i>Abbaye</i>	132
SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE – <i>Le Carré Saint-Julien</i>	134
SARCEAUX – <i>Rue Réage des Clercs</i>	134
SÉES – <i>Rue des Ardrillers</i>	135

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

138

Tableau des opérations	138
<i>L'Antiquité en Basse-Normandie</i>	139
Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)	140
<i>Les haches polies néolithiques en roches tenaces et les parures en séricite de Basse-Normandie</i>	140
<i>Les premiers Hommes en Normandie</i>	143
<i>Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X^e – XVI^e siècle</i>	146

Bibliographie régionale

148

Liste des programmes de recherches nationaux

154

Liste des abréviations

155

Personnel du Service régional de l'archéologie

157

BASSE-NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

Le bilan régional de la recherche archéologique est constitué, pour la Basse-Normandie, d'une suite ininterrompue d'ouvrages publiés chaque année depuis 1991, année correspondant peu ou prou à la période de montée en puissance de l'archéologie préventive. Un bref regard en arrière sur ces 24 ouvrages permet de juger du chemin parcouru, tout autant par le nombre croissant d'opérations et leur diversité que par leur qualité et l'évolution des méthodes. La dimension collective et pluri-disciplinaire de l'archéologie n'a cessé d'être encouragée au travers des Programmes Collectifs de Recherche qui, même s'ils sont hétérogènes dans la forme, connaissent une réussite indiscutable. Au travers de ces dispositifs d'échanges scientifiques, archéologies programmée et préventive dialoguent et puisent chacune des éléments de méthode qui étaient propres à l'une et étrangères à l'autre. Si les moyens ne sont pas les mêmes, les approches tendent à s'homogénéiser.

Dans le contexte économique actuel de forte concurrence entre opérateurs d'archéologie préventive et la stabilisation des moyens de l'archéologie préventive, la tentation d'une mécanisation reste notamment présente et doit être maîtrisée, contrôlée. Il est de plus indispensable de maintenir aux côtés d'une archéologie préventive obligatoirement contrainte une archéologie qui se réserve le temps de la maturation, de la réflexion et de la formation.

Le bilan scientifique témoigne à nouveau de ce dialogue des archéologies plurielles et souhaitons qu'au même titre que la journée archéologique régionale, il puisse exprimer encore longtemps les questionnements et les évolutions de la discipline.

Jean-Paul OLLIVIER
Directeur régional des affaires culturelles

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

Bilan et orientations de la recherche archéologique

En 2014, le département de l'Orne a été à l'honneur avec l'inauguration du Centre de conservation et d'étude de l'Orne à Alençon. Cet équipement culturel mutualisé accueille maintenant toutes les collections archéologiques issues de fouilles conduites dans le département et conditionnées sur un rayonnage de près de 1,3 km de longueur. De plus, la journée archéologique régionale s'est déroulée cette fois-ci au Conseil départemental de l'Orne à Alençon.

En 2014, s'est tenu un nouveau séminaire archéologique de l'Ouest à l'université de Caen, sur les méthodes d'étude de la céramique modelée. L'exposition « Le cheval dans le monde romain », présentée au musée de Vieux-la-Romaine, a connu un vif succès. En outre, l'année 2014 a vu la remise de nombreux manuscrits attendus sur les fouilles des sites protohistoriques du contournement de Coutances (Orval et Briqueville-la-Blouette – 50), sur celles de la nécropole néolithique de Condé-sur-Ifs (14), sur le Mésolithique en Basse-Normandie ou encore sur les pêcheries du littoral de la Manche.

Cette année fut aussi celle d'une nouvelle dynamique de valorisation de la documentation scientifique du service régional de l'archéologie par la numérisation d'environ la moitié des rapports de fouille. Cette opération devrait se poursuivre en 2015.

LA RECHERCHE PROGRAMMÉE

Le développement de la recherche archéologique programmée pour laquelle le service régional de l'archéologie joue un rôle volontairement très incitateur se décline selon plusieurs axes. La stratégie repose sur une relation forte de complémentarité et de concertation avec la recherche préventive. Elle se construit enfin sur la base d'une programmation scientifique en relation étroite avec les collectivités territoriales, et au premier rang de celles-ci, les conseils départementaux.

Les 31 opérations de terrain programmées se répartissent entre les trois départements et concernent toutes les périodes de la Préhistoire ancienne à la période contemporaine. Les sites interrogés sont souvent des éléments majeurs du patrimoine normand, du reste peu ou prou abordés dans le cadre préventif. Leur étude devait ainsi compléter ce dernier que ce soit au plan

méthodologique ou celui des connaissances. Parmi les principaux dossiers, on évoquera la poursuite des recherches sur les sites du Rozel (Paléolithique : - 100 000 ans), qui a livré les seules empreintes de pieds et de mains conservées en milieu ouvert et connues à ce jour en Europe, appartenant à des Néandertaliens, la fouille de l'enceinte néolithique de Goulet (61) et de ses bâtiments, la reconnaissance de l'environnement protohistorique du site de Basly/Colomby-sur-Thaon (14). La période antique est bien représentée par l'étude sur les villes de Vieux (14) et de Valognes (50), où les quartiers urbains sont peu à peu reconnus. Pour le Moyen Âge, outre les études menées sur le château de Caen, on mentionnera la poursuite des recherches sur la salle capitulaire de Saint-Évroult (61).

Les six programmes collectifs de recherche illustrent le dynamisme d'une recherche régionale, qui se caractérise avant tout par une mise en commun des compétences.

Quatre opérations de prospections ont eu lieu en 2014, se répartissant entre les départements de l'Orne et du Calvados : prospection sur Falaise nord et zone de Putanges, forêts du Perche – Trappe, prospection dans la plaine fermée de Port-en-Bessin et enfin prospection thématique sur l'archipel de Chausey. Les résultats viennent principalement nourrir la carte archéologique, le traitement des plans locaux d'urbanisme et la mise en place de zonages archéologiques.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'archéologie préventive reste active malgré un contexte économique difficile. Les opérations de diagnostic (50) et les opérations de fouille (14) réalisées en 2014 ont connu une baisse sensible par rapport à 2013. La tendance à une densification des centres urbains et des centres bourgs ne se dément pas.

Comme nous le verrons, plusieurs opérations préventives majeures par leur ampleur et la qualité des vestiges ont eu lieu en 2014 : nous citerons entre autres les fouilles de la nécropole monumentale de Fleury-sur-Orne (14), celles des environs du sanctuaire protohistorique de Baron-sur-Odon (14) ou celle du cimetière de transition Antiquité-Moyen Âge d'Évrecy (14).

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DE LA RECHERCHE RÉGIONALE

PRÉHISTOIRE

Le site du Pou au Rozel (50) s'affirme comme l'un des sites majeurs du Paléolithique moyen, notamment en termes de conservation. La faune y est remarquablement conservée, y compris des insectes. Ces vestiges témoignent de l'existence de lieux de vie conservés dans des sols incorporés à la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...).

Les travaux sur l'intérieur de l'enceinte du Néolithique moyen de Goulet (61) permettent aujourd'hui d'obtenir une image de ses occupations avec un total de 3 bâtiments monumentaux et 2 alignements de fosses à poteaux plantés pouvant correspondre à des emplacements de stèles en bois.

La fouille de Fleury-sur-Orne (14) constitue un temps fort de la recherche avec la reconnaissance de la nécropole monumentale sur une surface inégalée de près de 21 hectares décapés d'un seul tenant. L'ensemble étudié est constitué de 2 « dolmens », 3 alignements et 26 monuments allongés, dont l'un, mesurant près de 300 m de longueur, atteint des dimensions exceptionnelles en Europe. La même année, un autre monument type Passy long de près de 180 mètres a été étudié à Cuverville (14).

La forte densité d'occupations au Néolithique ancien ne se dément pas avec la découverte de petites occupations à Biéville-Beuville (14) et Saint-Sylvain (14).

PROTOHISTOIRE

La Protohistoire constitue toujours la période la mieux représentée dans la recherche bas-normande.

À Saint-Pair-sur-Mer, un monument funéraire de l'âge du Bronze particulièrement bien conservé a livré les restes d'une dizaine d'individus sous la forme de crémations.

À Tournelville (50), quartier Chardine, une vaste occupation associant plusieurs bâtiments, des fossés, des enclos circulaires et des tombes en coffre pourrait se rattacher principalement à l'âge du Bronze. Un système d'enclos protohistoriques a pu être reconnu à Lessay (50), « La Gaslonde », dans un secteur particulièrement mal documenté.

Les premiers travaux de sondage ont été effectués à Castillon (14), oppidum anciennement assimilé au chef-lieu de la tribu des Viducasses, et ont permis d'identifier une dense occupation laténienne. À Moulton (14), une partie de l'éperon barré de La Hoguette a été fouillée, livrant des occupations néolithiques et de l'âge du Fer.

À Baron-sur-Odon (14), la périphérie du sanctuaire anciennement reconnu a pu être étudiée dans le cadre d'une déviation routière, livrant des occupations laténienne et antique. À Colomby-sur-Thaon (14), des sondages extensifs ont permis d'intégrer la vaste nécropole d'enclos circulaires aux occupations liées à l'éperon de Basly (14), « La Campagne ». À Graye-sur-Mer (14), un système d'enclos correspond à une occupation en position littorale, à l'embouchure de la Seulles. Le site de Hubert-

Folie (14), « Les Fossettes », constitue le prolongement des occupations de la zone d'Object'ifs sud, avec de multiples occupations protohistoriques et antiques.

ANTIQUITÉ

Structurées au travers d'un programme collectif dynamique, les recherches sur l'Antiquité sont particulièrement développées autour des agglomérations (notamment Valognes et Vieux). La reconnaissance de l'organisation de l'agglomération antique d'*Alauna* s'est poursuivie dans sa partie nord.

À Vieux (14), la fouille de cette année s'est concentrée sur les vestiges antérieurs à la construction du forum, datés du I^{er} siècle, tout en privilégiant un parti de conservation à des fins de présentation au public.

À Port-en-Bessin (14) et Commes (14), depuis longtemps présumés comme un probable établissement portuaire durant la période antique, la fouille programmée met en évidence une importante occupation à caractère militaire du site de hauteur du Mont Castel. Cette découverte inattendue, le projet s'attachant principalement aux occupations protohistoriques, en fait de ce point de vue un site d'importance majeure.

Dans un contexte portuaire voisin, la fouille du site de Blainville-sur-Orne (14) a été étendue à celle d'un bâtiment interprété comme entrepôt.

L'archéologie préventive apporte également des informations concernant des occupations antiques situées en cœur de bourg, comme à Anisy (14) ou à Jort (14). À Goustranville (14), sur un site dominant le marais de la Dives, une importante installation rurale a été fouillée intégralement.

PÉRIODE MÉDIÉVALE

La fouille du site d'Évrecy (14) a livré un cimetière complet daté de la période entre la fin de l'Antiquité tardive et le tout début du haut Moyen Âge, les V^e et VI^e siècles, période particulièrement peu documentée dans l'archéologie régionale. Ce travail éclaire la période de christianisation des campagnes et viendra compléter l'étude de la nécropole du lycée Michelet à Lisieux, bientôt publiée.

Les travaux sur les villes médiévales prennent une certaine ampleur, avec notamment des études d'archéologie du bâti à Bayeux sur une portion de l'enceinte urbaine (rue Tardif) et sur un des bâtiments les plus anciens de la ville (Hôtel du Croissant). À Caen, tandis que la fouille du château s'achevait, le projet de tramway a donné lieu à une synthèse documentaire sur le centre-ville.

La première opération d'envergure a permis de documenter l'enceinte urbaine d'Alençon et connaîtra des développements prochains. À Flers, une portion du cimetière de l'église Saint-Germain a été reconnue en fournissant d'exceptionnels cercueils en plomb.

Dans le cadre d'un projet ambitieux de restauration, la tour-porche de Château-Ganne à La Pommeraye (14) a fait l'objet d'une première étude de ses élévations.

L'opération archéologique menée en 2014 à l'abbaye Notre-Dame-du-Bois à Saint-Évroult (61) a permis

d'achever l'étude du plan architectural de cet espace et de mettre en relation le chapitre avec les pièces voisines.

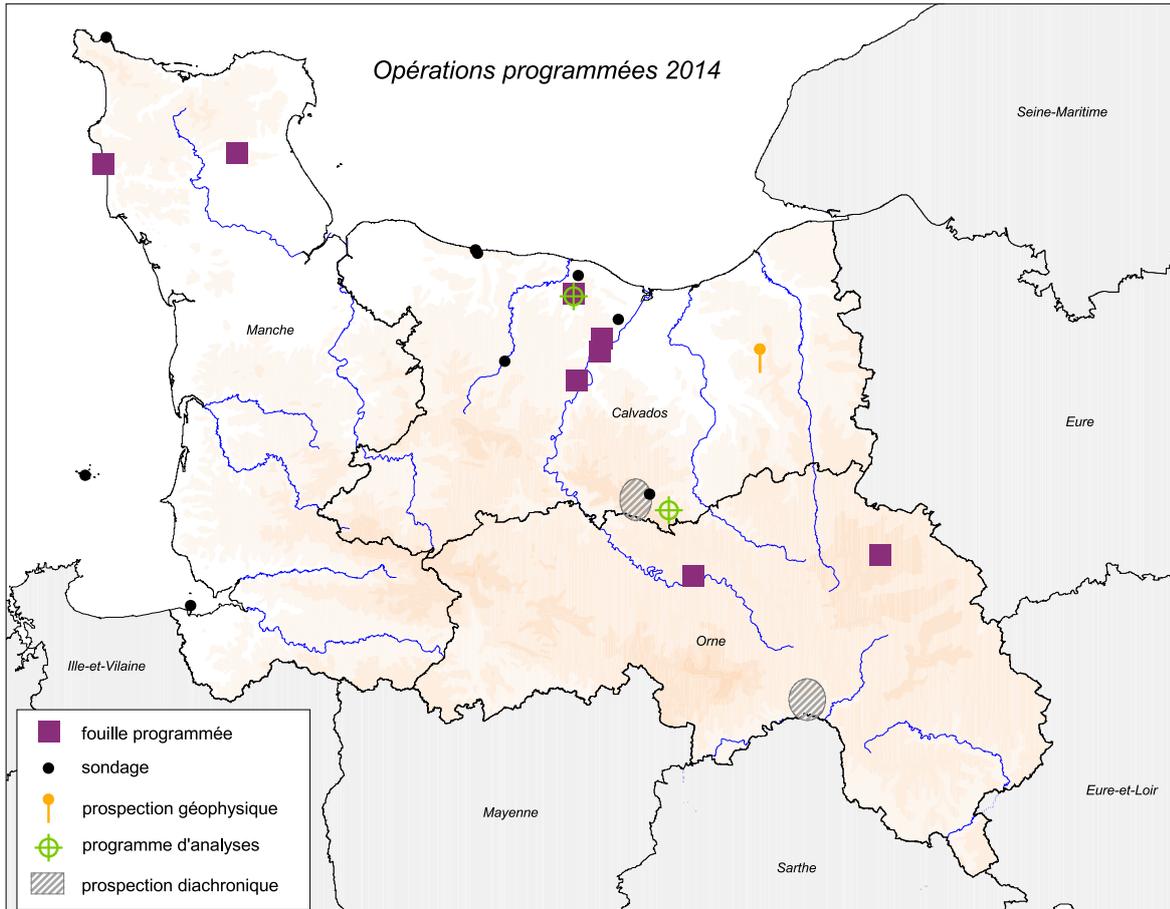
PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

L'étude de la carrière Saingt à Fleury-sur-Orne (14), qui a servi de refuge pour les victimes des bombardements lors de la Bataille de Normandie, constitue une opération expérimentale à maints égards, faisant entrer les vestiges du dernier conflit dans le champ du patrimoine archéologique. À signaler également la découverte d'une importante nécropole protestante à Saint-Sylvain (14).

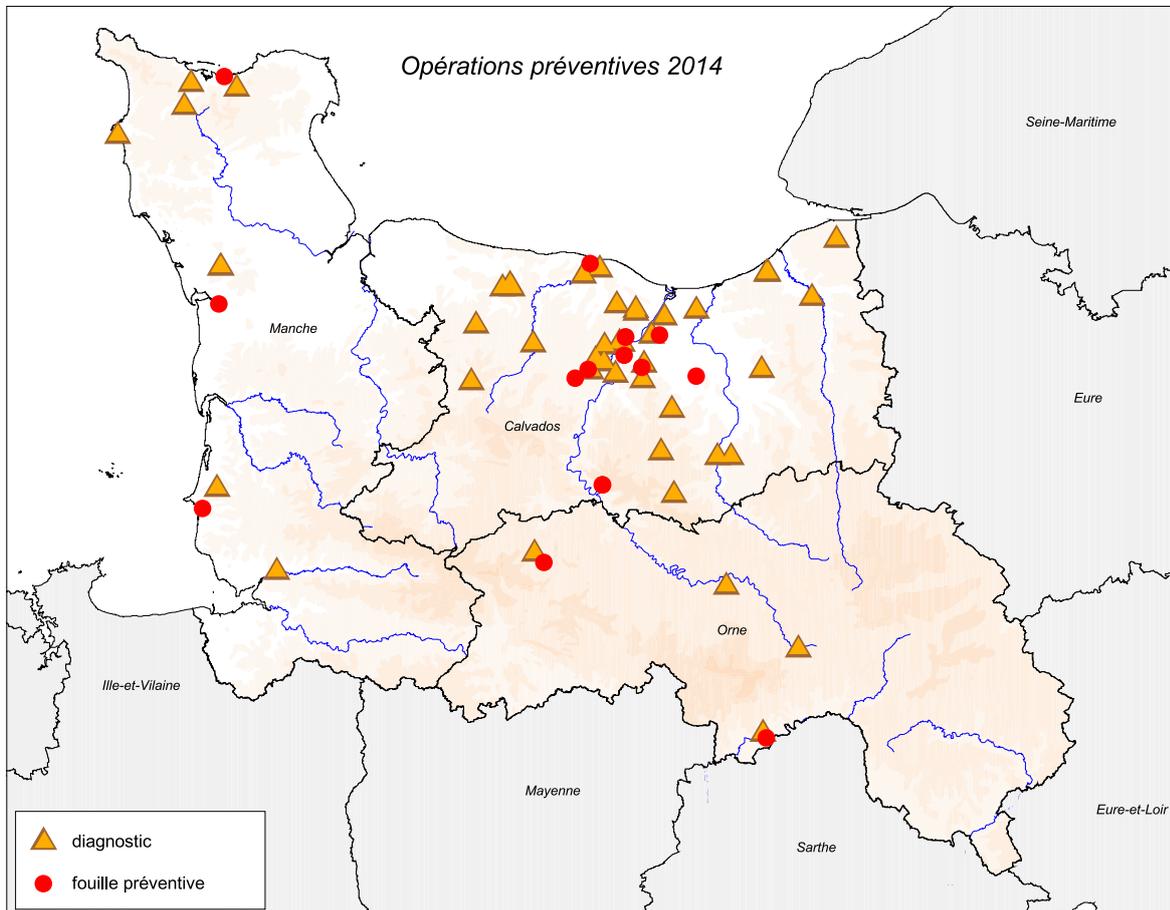
APPROCHES DIACHRONIQUES

Deux opérations de diagnostic réalisées aux environs de Marcey-les-Grèves (50) et à Courseulles-sur-Mer (14) autorisent une approche diachronique des paysages au travers de l'étude des réseaux parcellaires et des témoins d'habitat rencontrés. On perçoit ici tout le parti que l'on peut tirer de l'étude de cette démarche sur ces projets de grande emprise.

Cyrille BILLARD
Conservateur régional de l'archéologie par intérim



* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections thématiques ne sont pas reportés sur cette carte



BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale
des opérations

2 0 1 4

OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	36	8	6	-	50
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	-	-	-	-	-
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	9	3	2	-	14
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	4	2	2	-	8
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	3	-	-	-	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	3	-	-	3	6
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	-	1	1	2
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	1	1	-	-	2
PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRM)	-	-	-	-	-
PROSPECTION AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PMS)	1	-	-	-	1
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	2	-	-	1	3
SONDAGE (SD)	6	3	-	-	9
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	2	1	-	3
TOTAL	65	19	12	5	101

BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 4

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	ANCTOVILLE – Entre le Candon et la Seullas <i>Cf. texte « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen »</i>	BEAUCHAMP Axel (SUP)	SD	3583	2595
2	ANISY – Rue de l'Église, chemin de Colomby	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3528	2552
3	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne	GERMAIN-VALLÉE Cécile (COL)	PCR	3514	2595
4	BANVILLE – Rue du Bout du Haut, le Clos du Ruguet	THIRON Denis (INR)	DIAG	3571	-
5	BARON-SUR-ODON, FONTAINE-ETOUPEFOUR, ESQUAY-NOTRE-DAME – Aménagement RD 8, dernière tranche	PILLAULT Sophie (COL)	DIAG	3496	2541
6	BARON-SUR-ODON – Déviation RD 8 <i>Cf. texte relatif au diagnostic</i>	PILLAULT Sophie (COL)	FPREV	3534	-
7	BAYEUX – 8-10 rue Tardif <i>Opération 2013</i>	SCHÜTZ Grégory (COL)	SD	3491	-
8	BAYEUX – 33 rue Louvière	GIAZZON David (INR)	DIAG	3527	2537
9	BAYEUX – Chemin Saint-Julien, lotissement les Promenades du Parc	GIAZZON David (INR)	DIAG	3498	2530
10	BAYEUX – Hôtel du Croissant, 51 rue Saint-Jean	CARRÉ Gaël (COL)	DIAG	3562	2556
11	BIÉVILLE-BEUVILLE – Delle du chemin d'entre deux voies	GIAZZON David (INR)	DIAG	3503	2535
12	BIÉVILLE-BEUVILLE – La Mare au Coq	GIAZZON David (INR)	DIAG	3596	-
13	BLAINVILLE-SUR-ORNE – Basse vallée du Dan	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	SD	3522	-
14	BLONVILLE-SUR-MER – Chemin de la Croix Férey	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3494	2522
15	BLONVILLE-SUR-MER – Chemin Pré le Houx	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3493	2517
16	BLONVILLE-SUR-MER – RD 20, route de Tourgéville	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3495	2521
17	BRETTEVILLE-SUR-ODON – ZAC de la Masière	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3144	2548
18	CAEN – Château	GUILLOT Bénédicte (INR-CRAHAM)	FPA	3538	2624
19	CAEN – Château, remparts Est	BONHOMME Florian (INR)	FPREV	3535	2616
20	CAEN – FRAC, 9 rue Neuve Bourg l'Abbé	THIRON Denis (INR)	DIAG	3554	2616
21	CAEN – Ligne 2 du tramway, étude documentaire	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3559	-
22	CASTILLON – 4 rue de la Gare, lot 2	GIRAUD Pierre (COL)	DIAG	3556	2571

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	CASTILLON – 4 rue de la Gare, lot 3	GIRAUD Pierre (COL)	DIAG	3557	2571
24	CASTILLON – 4 rue de la Gare, lot 4	GIRAUD Pierre (COL)	DIAG	3558	2571
25	CAUMONT L'ÉVENTÉ – RD 99	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3547	2569
26	COLOMBELLES – Rue Francis de Pressencé	HÉNAFF Xavier (INR)	DIAG	3553	2560
27	COLOMBY-SUR-THAON - Les Pérelles	FROMONT Nicolas (INR)	FPA	3563	2626
28	COMMES – Les Dessous des Cotis	LEFORT Anthony (BÉN)	SD	3575	-
29	COURCY – Le Bourg	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3561	2573
30	COURSEULLES-SUR-MER - Saint-Ursin-de-Courthisigny	HANUSSE Claire (CRAHAM)	SD	3512	2609
31	COURSEULLES-SUR-MER – ZAC secteur sud, tranche 1	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3574	2634
32	CUVERVILLE – Le Clos du Houx	FROMONT Nicolas (INR)	FPREV	3548	-
33	ETERVILLE – 7 route de Maltot	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3567	2572
34	EVRECY – Lotissement Saint-Aubin-des-Champs II	THOMANN Aminte (INR)	FPREV	3529	-
35	FALAISE – Château, tour Ravenel	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	3589	-
36	FALAISE – Mémorial des victimes civiles de guerre	BONHOMME Florian (INR)	DIAG	3591	2621
37	FLEURY-SUR-ORNE – Carrière Saingt	MARCIGNY Cyril (INR)	FPA	3551	-
38	FLEURY-SUR-ORNE – Les Hauts de l'Orne	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	3466	-
39	FONTAINE-ETOUPEFOUR – Lotissement les Vergées	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3593	2607
40	GOUSTRANVILLE – Le Plain Lugan <i>Opération 2013</i>	LÉON Gaël (INR)	FPREV	3263	-
41	GRAYE-SUR-MER – Le Bougon, les Coteaux du Marais	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	3504	2630
42	GRENTHEVILLE – Trainecourt	HANUSSE Claire (CRAHAM)	PCR	3511	-
43	GRENTHEVILLE – Voie d'accès ZAC Éole	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3499	2534
44	HONFLEUR – Avenue Jacques Cartier	THIRON Denis (INR)	DIAG	3487	2520
45	HUBERT-FOLIE – Les Fossettes	JAHIER Ivan (INR)	FPREV	3321	-
46	JORT – Le Moulin Fouleux	LÉON Gaël (INR)	DIAG	3533	2559
47	JORT – Le Moulin Fouleux, parcelle B 687 <i>Opération 2013</i>	LÉON Gaël (INR)	FPREV	3451	-
48	LA HOGUETTE – Abbaye de Saint-André-en-Gouffern	VINCENT Jean-Baptiste (CRAHAM)	PAN	3544	-
49	LA POMMERAYE – Le Bois des Parcs	CARRÉ Gaël (COL)	FPREV	3546	-
50	MOUEN – Parcelles ZC 40 et 41	-	MODIF	3497	-
51	MOULT – La Hoguette	GIRAUD Pierre (COL)	FPREV	3560	-
52	PONT L'ÉVÊQUE – Lotissement du Mont Fiquet	VALAIS Alain (INR)	DIAG	3492	2538
53	PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN – La plaine fermée de Port-en-Bessin	GUILLAUMET Jean-Paul (CNRS)	PCR	3525	2622
54	PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN et COMMES – Le Mont Castel	MARCIGNY Cyril (INR)	SD	3576	2647

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
55	POTIGNY – Rue des Anciennes Cantines	THIRON Denis (INR)	DIAG	3573	2585
56	RANVILLE – Rue Motten et rue Pertworth	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3569	2586
57	SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE – Rue de l'Église	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3601	2620
58	SAINT-LAURENT-DU-MONT – RD 101 – RD 50, les Trois Rois	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3500	2529
59	SAINT-OUEN-LE-PIN – Abbaye du Val Richer	HULIN Guillaume (BÉN)	PMS	3509	-
60	SAINT-SYLVAIN – Rue aux Morices	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3502	2544
61	SAINT-SYLVAIN – Rue aux Morices	-	MODIF	3555	-
62	Sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados	DUVAL Hervé (COL)	PRT	3655	2627
63	THAON – Église Saint-Pierre	DE SERÉVILLE-NIEL Cécile (CRAHAM)	PAN	3564	-
64	TILLY-LA-CAMPAGNE – RD 230, rue de la Castine	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3568	2568
65	TILLY-SUR-SEULLES – Le Grand Champ, le Jardin au Quesne	GIAZZON David (INR)	DIAG	3488	2508
66	VARAVILLE – Chemin dit d'En Bas	THIRON Denis (INR)	DIAG	3566	2567
67	VARAVILLE – Chemin dit d'En Bas	-	MODIF	3526	-
68	VIEUX – Le forum	JARDEL Karine (COL)	FPP	3399	2632

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2015.

BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

ANISY

Rue de l'église – Chemin de Colomby

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE - MODERNE

L'opération de diagnostic archéologique est située à Anisy, à huit kilomètres de Caen, entre celle-ci et la mer. Le projet d'aménagement de 8 maisons individuelles a nécessité la réalisation en amont des travaux d'un diagnostic archéologique sur une surface de 7287 m². La parcelle concernée est située en centre bourg. La commune est située dans la partie nord de la Plaine de Caen, sur un plateau bordé au nord par la vallée du Dan, affluent de l'Orne. Le substrat est constitué du Calcaire de Ranville surmonté du sud au nord d'une couverture loessique et de limon présent entre 0,30 et 0,80 m d'épaisseur.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation en fonctionnement pendant le Haut-Empire, occupation qui se caractérise par un bâtiment situé au nord, bâtiment d'une superficie au sol d'environ 75 m², à trois espaces (un espace central flanqué de deux «galeries» de façade), orienté nord-est / sud-ouest, façades aux nord-ouest et sud-est. Il est visible grâce à ses tranchées de fondation larges de 0,70 m à 0,80 m, comblées de blocs calcaires mêlés à du limon. La probabilité d'une élévation mixte, à l'aide d'un solin en pierres calcaires et de murs construits en matériaux périssables, est à envisager. Notons la bonne conservation de la fondation du mur 6 préservée sur près de 0,60 m de profondeur. Au sud du bâtiment, un réseau parcellaire quadrillé matérialisé par des fossés présente la même orientation générale. Les fossés qui composent le réseau semblent pour certains d'entre eux résulter de différentes modifications et restaurations de la trame. Les deux sondages effectués dans deux des fossés montrent une hétérogénéité dans leur puissance et leur morphologie : le fossé le plus large (1,70 m de large pour 2 m de profondeur) repéré lors du diagnostic correspond à celui qui préside à l'axe nord-ouest/sud-est (fossé directeur et principal ?) ; un des fossés qui lui est perpendiculaire est plus modeste (0,75 m de large pour 1,2 m de profondeur). Le comblement des sections de fossés sondées ne présente pas de caractère détritique ni de dépotoir et il est quasiment vierge de mobilier. Une vingtaine de fosses dont une moitié probablement d'époque gallo-romaine a été repérée lors du diagnostic.

Deux d'entre elles possèdent un comblement détritique, constitué de déchets alimentaires (coquillage et faune), de tessons de céramique et de clous. Ces deux fosses sont positionnées à proximité du bâtiment. Des indices d'aménagement indéterminés (palissade ? indices de bâtiments ?) sont repérables à l'ouest de l'emprise. Il est difficile à ce stade de caractériser plus précisément le statut du site : quelle est la fonction du parcellaire quadrillé et fossoyé ? l'espace bâtiment/parcellaire qui semblent associés est-il plus globalement circonscrit par des fossés ? Chronologiquement, les différentes phases associent-elles dès l'origine le ou les bâtiments à la trame quadrillée ?

Pour les périodes médiévale et moderne, l'emprise du diagnostic correspond en partie à celle de l'enclos du manoir dont le logis encore en élévation situé au sud, présente des éléments architecturaux attribuables aux XVII^e-XVIII^e siècles. Quelques fosses ou sections de fossés ont été repérées à proximité du mur de clôture de l'enclos et qui correspond à la limite ouest de son ancienne emprise (cf. le cadastre napoléonien de 1811). Le comblement de ces fosses présente des tessons de céramique datables du XIV^e au XVIII^e siècle, et de la faune. Enfin, une dizaine de fosses non datées pourrait correspondre à des traces de fosses de plantation d'arbres fruitiers : la photographie IGN aérienne de 1947 montre ainsi que l'enclos était un verger au XX^e siècle.

Notons enfin que l'orientation de la trame parcellaire et celle du bâtiment correspond à celle des tracés encore visibles sur le cadastre napoléonien de 1811. Les axes nord-ouest / sud-est sont parallèles à la ligne de côte située à quelques kilomètres et sont ainsi identifiables, à Anisy, dès la période gallo-romaine. Lucien Musset avait déjà mis en perspective cette trame pour le nord de Caen, en émettant l'hypothèse d'une origine ancienne (Musset, 1947). La voie reliant Bayeux à Rouen serait également orientée parallèlement à la côte et attestée à Mathieu et Anguerny. La prospection aérienne et la multiplication des opérations d'archéologie préventive mettent effectivement

en évidence la récurrence de cette orientation parcellaire et viaire dès l'Antiquité et même probablement antérieurement. Cette trame, observée également à Anisy, concorde avec l'implantation et l'orientation de plusieurs enclos parcellaires protohistoriques reconnus dans la zone (Desloges, 2005). À l'évidence, ce système perdure et se

développe encore au Moyen Âge par le biais de la fixation paroissiale sur une partie des chemins anciens parallèles à la côte (voir par exemple, Périers, Mathieu et Cresserons).

Hélène DUPONT

MULTIPLE

**Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique
à l'époque mérovingienne
Programme collectif de recherche**

Les travaux conduits en 2014 dans le cadre de la dernière année de ce Programme Collectif de Recherche « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne » sont placés dans la droite ligne de celles menées en 2013. Ce programme qui a pour objectif de décrire l'évolution des paysages de la Plaine de Caen sous l'action des sociétés anciennes, se base sur une méthodologie en trois temps : l'inventaire des données paléoenvironnementales existantes, leur confrontation et l'acquisition de nouvelles données paléoenvironnementales dans la Plaine de Caen.

S'agissant de la phase d'inventaire, elle a d'abord porté sur la vérification des différentes rubriques du site web consacré au PCR qui a été totalement refondé en 2013 (<http://archeologie-paysage-plaine-caen.fr/>) et sur la correction des erreurs recensées dans la base de données paléoenvironnementales en ligne du site web ancienne version. Ensuite, une mise à jour de la base de données a été réalisée avec l'intégration des données paléoenvironnementales intra-sites et hors-sites nouvellement produites dans la Plaine de Caen. Trois nouvelles EA ont ainsi été ajoutées à la BDD. Deux de ces EA concernent le site d'Authie « résidence Saint-Louet II », où des faits archéologiques datés de l'âge du Bronze et de l'Antiquité ont fait l'objet d'une étude archéozoologique et d'une analyse géomorphologique et micromorphologique. La troisième EA enregistrée concerne une analyse archéozoologique à partir des vestiges fauniques du site portuaire antique du fond de la basse vallée du Dan à Blainville-sur-Orne. Enfin, une nouvelle entité paléoenvironnementale (EP) a été créée correspondant au carottage réalisé à Caen « la Presqu'île » en 2011, qui a fait l'objet d'une analyse palynologique détaillée.

Concernant la phase de réflexion, elle a été plus particulièrement consacrée à la préparation de la valorisation finale de ce programme. Pour cela, nous envisageons la publication d'un ouvrage collectif grand public dont le contenu sera produit pour la fin 2015. Au cours de cette année, son architecture a été précisée et la production de documents en vue de sa publication a été entamée. La parution de cet ouvrage est prévue au printemps 2016, en même temps que s'ouvrira l'exposition temporaire du musée de Vieux-la-Romaine consacrée à ce même thème, que nous réaliserons.

Quant à l'acquisition de nouvelles données paléoenvironnementales, elle s'est poursuivie sur les

berges de l'Orne et dans la vallée de la Guigne, tandis qu'une nouvelle campagne de recherche a été entamée dans la vallée de la Seulles.

Ainsi, à Clinchamps-sur-Orne, dans la vallée de l'Orne à la confluence avec la Guigne, la chronostratigraphie des carottages réalisés en 2013 a été précisée grâce à des datations radiocarbones. Cette recherche a en outre été complétée par une prospection géophysique réalisée en avril 2014 par la société URL Valor-UMR 7266 LIENSs de l'Université de la Rochelle. L'ensemble des résultats obtenus montre la présence d'un paléo-bras de l'Orne en rive. Celui-ci semble actif de la fin du Néolithique au Moyen Âge. Ensuite le développement d'une sédimentation organique au cours du XVI^e siècle signe la fin de son fonctionnement. Il sera finalement complètement scellé par des limons de débordement au cours du XVIII^e siècle. À partir de cette période, l'Orne se retrouve dans sa configuration actuelle avec un chenal unique. Cette métamorphose du fond de la vallée de l'Orne au cours du XVI^e siècle a probablement un lien avec la construction du Moulin de Bully datée de cette période.

Dans la vallée de la Guigne à Vieux, de nouvelles datations ont été obtenues à partir des carottages mécaniques également effectués en 2013. Elles confirment la présence d'un plan d'eau daté du début de l'époque antique dans le fond de cette vallée, en contrebas de la ville d'*Aregenua*.

Enfin, s'agissant des nouvelles recherches entamées dans la vallée de la Seulles, elles ont été effectuées sur la commune d'Anctoville, à la limite ouest de la Plaine de Caen. Elles ont été réalisées en octobre sous la forme de courtes tranchées implantées en travers de la plaine alluviale de cette vallée. L'objectif a été, comme pour la vallée de l'Orne, d'identifier les conséquences des aménagements hydrauliques anciens sur le fonctionnement hydrosédimentaire de ce cours d'eau. Ces recherches montrent que la base du remplissage de la vallée de la Seulles est constituée de chenaux grossiers mis en place très probablement à la fin du Weichsélien. Ensuite, durant les deux premiers tiers de l'Holocène, on constate l'absence d'aggradation du système fluvial et seulement le remaniement des formations grossières héritées de la fin du Pléistocène. Pour les périodes suivantes et ce, jusqu'à la fin du Moyen-âge, on observe la mise en place d'une sédimentation très organique associée au développement d'une zone humide. Ce n'est qu'à une période tardive, à la fin du Moyen Âge, que ce fond de la vallée se transforme

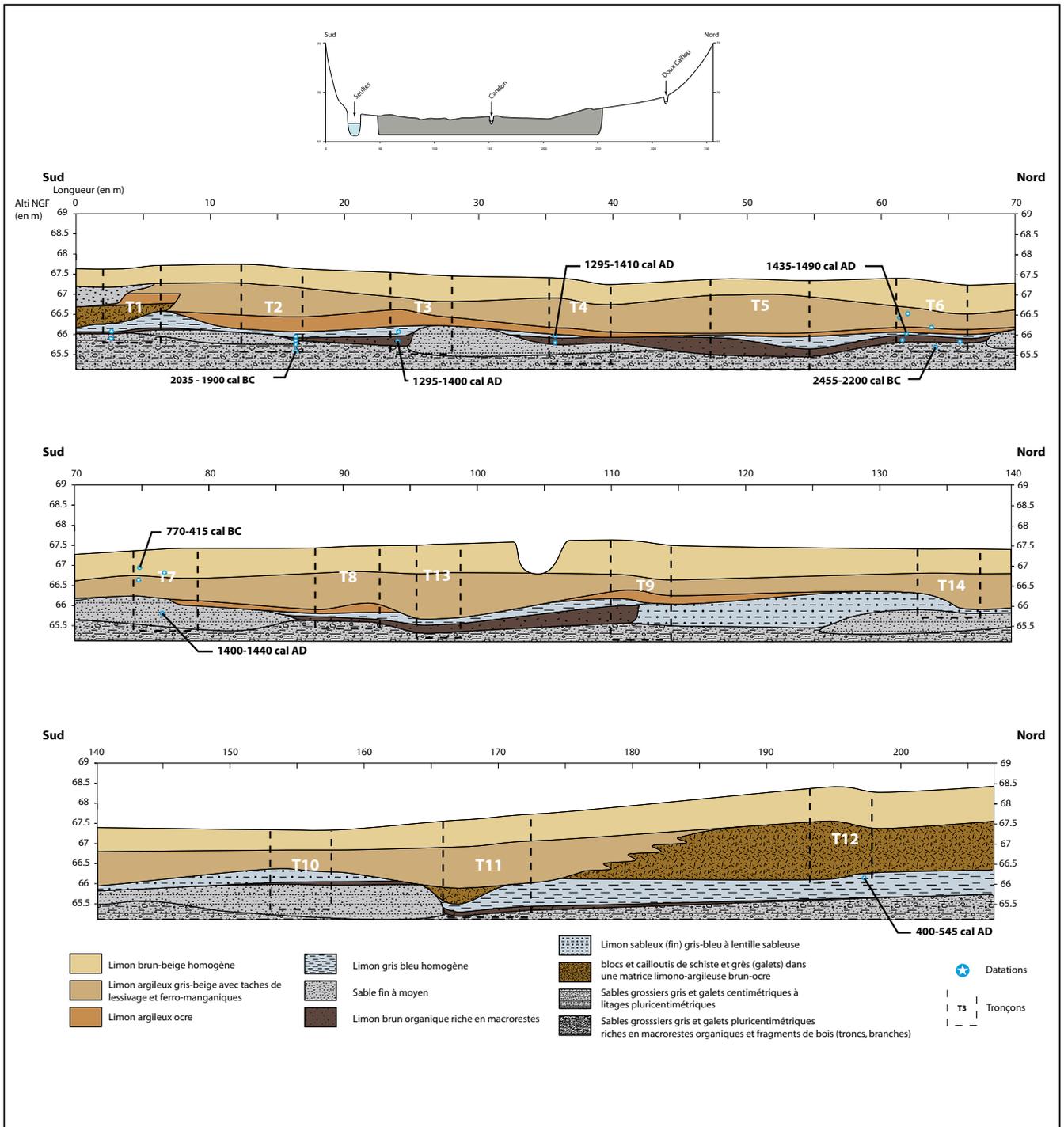


Fig. 1 - Reconstitution chronostratigraphique du transect sédimentaire de la vallée de la Seulles à Anctoville (DAO A. Beauchamp, Université de Caen).

profondément. Cette métamorphose est liée aux limons de débordement qui se mettent en place dans le fond de cette vallée, probablement en lien avec l'extension des activités agro-pastorales sur le plateau et les versants en amont. Ainsi, cette vallée ne s'est colmatée qu'au cours des six derniers siècles donc plus tardivement que ce qui est généralement observé dans la Plaine de Caen. Cela pose encore plus clairement la question du rôle des

ouvrages hydrauliques dans cette sédimentation. Des analyses complémentaires seront effectuées en 2015 (granulométrie, micromorphologie) afin de répondre à cette question.

Cécile GERMAIN-VALLÉE, Laurent LESPEZ
et Axel BEAUCHAMP

Le projet d'aménagement d'un lotissement par la société LCV Développement sur la commune de Banville, rue du Bout du Haut (parcelle ZD 15p), a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur une surface d'environ 6000 m².

Malgré la faible étendue de la surface prescrite, le présent diagnostic a permis la mise au jour d'une première phase structurée d'occupation à l'époque antique qui se matérialise sous la forme d'une trame de fossés parcellaires. Une autre trame de fossés parcellaires datant

de la fin du Moyen Âge ou de l'Époque Moderne a été également mise en évidence. Une sépulture isolée avec un coffrage en pierre calcaire a aussi été découverte mais non datée. Par ailleurs, la découverte régulière d'éclat et d'outils de silex, mais en dehors de toute structure, vient aussi témoigner de l'occupation intense de ce secteur dès le Néolithique et l'âge du Bronze ancien.

Denis THIRON

BARON-SUR-ODON, FONTAINE-ÉTOUPEFOUR et ESQUAY-NOTRE-DAME

Aménagement de la RD 8, dernière tranche

Le projet d'aménagement de la RD 8 reliant Évrecy à Éterville sur les communes de Baron-sur-Odon, Esquay-Notre-Dame et Fontaine-Étoupefour, a déclenché une procédure de diagnostic. Celui-ci fut mené par une équipe de deux archéologues du Service archéologie du Conseil départemental du Calvados du 3 au 12 février 2014, dans un secteur sensible d'un point de vue historique et archéologique. En effet, le futur tracé traverse le Chemin Haussé, ancienne voie romaine reliant localement Vieux, capitale des Viducasses, à Bayeux, capitale des Baïocasses. Le projet longe également, à une cinquantaine de mètres seulement, le singulier sanctuaire de Baron-sur-Odon fouillé dans les années cinquante (L. Gosselin) puis soixante-dix (D. Bertin). Ce dernier présente un plan atypique, constitué de trois enceintes décagonales concentriques enserrant une aire centrale à ciel ouvert. Aux abords de ce temple, dont l'occupation s'étend du premier siècle avant notre ère jusqu'au début du IV^e après J.-C., d'autres bâtiments ont été identifiés.

Lors du diagnostic, onze tranchées totalisant une surface de 4031 m² (soit 11 % de la surface totale du projet) ont été réalisées, permettant, entre autres, de mettre en évidence sur la commune de Baron-sur-Odon et à proximité immédiate du sanctuaire romain, deux concentrations de structures, distantes l'une de l'autre d'une centaine de mètres.

Ces découvertes ont enclenché la prescription d'une fouille archéologique réalisée par 8 archéologues du Conseil départemental du 31 mars au 13 juin 2014. Ces investigations, menées sur 5400m², ont permis d'identifier plus de 900 structures et de livrer un mobilier céramique relativement abondant dont l'étude a permis de mettre en évidence plusieurs phases chronologiques qui se

répartissent sur les deux zones de concentration de vestiges :

- une occupation du Bronze ancien est matérialisée par un cercle arasé associé à quatre inhumations disposées parallèlement, dont le squelette de l'une d'entre elles a fait l'objet d'une datation par carbone 14 ;
- une occupation du Bronze final / Premier âge du Fer a été identifiée au sein du secteur occidental, en contrebas du sanctuaire. Elle concerne également deux sépultures d'immatrices (datation radiocarbone au premier âge du Fer) localisées à l'aplomb du temple et à proximité immédiate d'un autre cercle de 8 m de diamètre ;
- l'occupation protohistorique la mieux caractérisée par ses vestiges et son mobilier, s'échelonne de la fin de La Tène ancienne au début de La Tène finale. Elle est représentée par des structures typiques de cette période : fossés, trous de poteaux, caves et carrières principalement ;
- enfin, une occupation antique (période pré-augustéenne - II^e siècle après J.-C.) se singularise par une structuration dense du secteur contigu au temple : mise en place d'un parcellaire, construction d'un bâtiment à hypocauste (dont seuls 3 m² ont été étudiés dans l'emprise de la fouille), et mise en place d'une canalisation d'eau sous pression (frettes prélevées en place tous les 2,10 m). Nous noterons également la découverte au cours de cette campagne de fouille d'une soixantaine d'anneaux votifs similaires aux 400 découverts lors de la fouille du sanctuaire.

L'ensemble des données archéologiques collectées (post-fouille en cours) vient compléter nos connaissances sur l'occupation aux abords de ce sanctuaire atypique, et ce malgré l'étroitesse de la bande d'intervention (24 m maximum).

Sophie PILLAULT, Clarisse PARRA-PRIETO

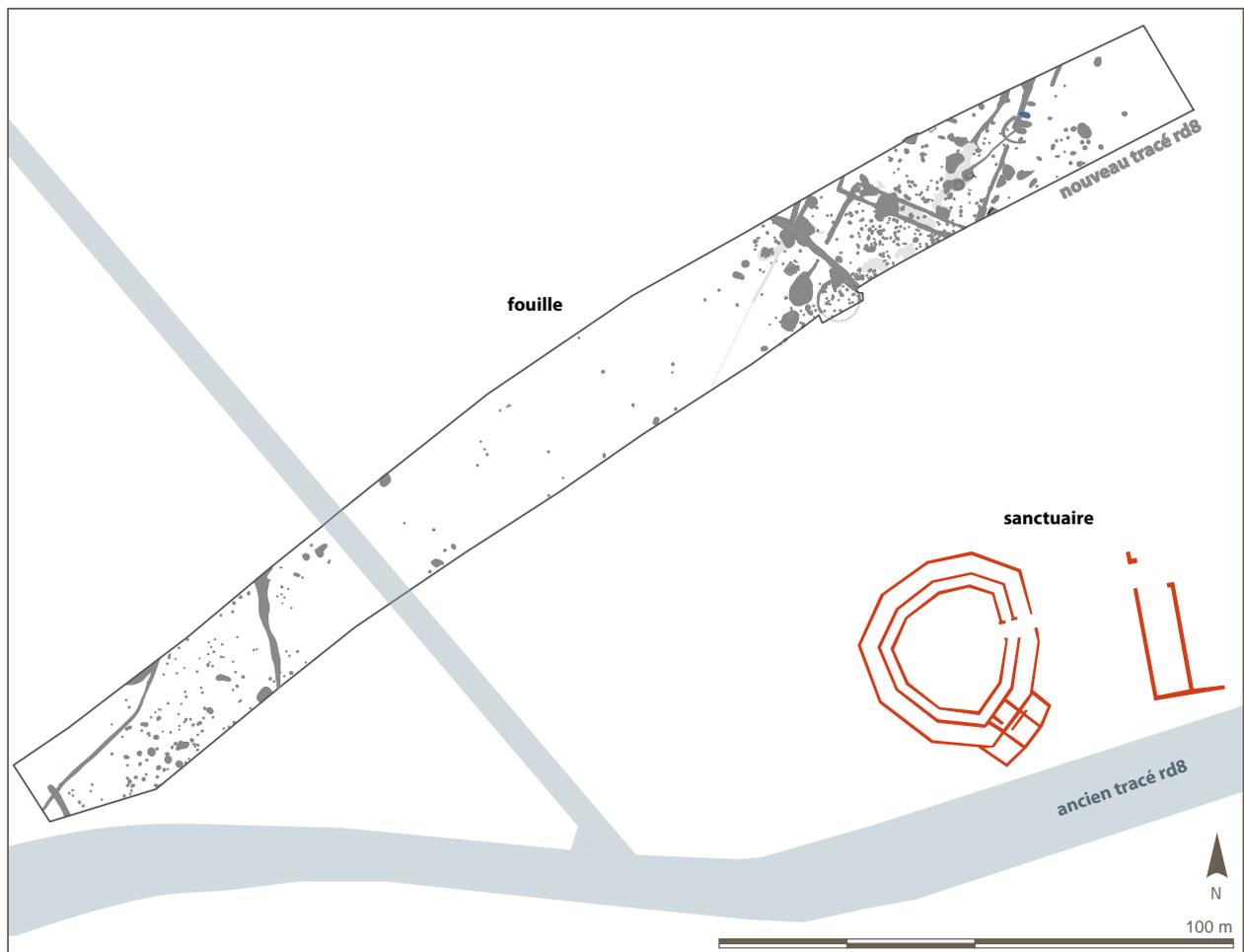


Fig. 2 - BARON-SUR-ODON, RD 8. Plan général du diagnostic au niveau du sanctuaire.



Fig. 3 - BARON-SUR-ODON, RD 8. Angle du bâtiment avec la base d'un système de chauffage par hypocauste.

Le Service archéologie du département du Calvados a réalisé une surveillance archéologique entre décembre 2013 et février 2014 dans les parcelles AI 268 (ex parcelle AI 75) et AI 272, au niveau des n° 8 et 10 de la rue Tardif à Bayeux. L'intervention a eu lieu préalablement à l'aménagement d'une zone de stationnement par la municipalité au pied d'un des rares tronçons encore en élévation du rempart antique et médiéval. Elle fait suite à un premier sondage réalisé en 2011 qui avait permis d'observer, extra-muros, les fondations gallo-romaines de la fortification édifiée à partir de la fin du III^e – début du IV^e siècle et reprise ensuite tout au long de l'époque médiévale.

L'abaissement provisoire de 80 cm du niveau de circulation sur les parcelles concernées a permis d'observer entre fin 2013 et début 2014 la base du parement externe du rempart et ainsi de mettre en évidence la présence

d'appareillages antiques encore en place. La démolition du mur parcellaire moderne, perpendiculaire à l'enceinte et séparant initialement les parcelles AI 268 et 272, a quant à elle entraîné la découverte d'un nouveau contrefort. Les surveillances de l'implantation des tranchées de réseaux ont quant à elles livré de rares tessons de céramique moderne et quelques fragments d'ardoises issus des remblais terminaux du fossé qui était associé au rempart.

En accord avec la municipalité, la dernière phase de l'intervention archéologique reste à mener courant 2016 par l'étude du bâti de l'élévation de ce tronçon de 30 m du rempart sud, après la réalisation d'un dépiquetage minutieux et d'un nettoyage complet du parement.

Grégory SCHÜTZ



Fig. 4 - BAYEUX, rue Tardif. Vue du parement externe du rempart sud de la ville. On distingue la base de la fortification récemment dégagée ainsi que la présence de deux contreforts dont l'un est coiffé d'une échauguette (cliché Conseil départemental du Calvados).

BAYEUX
33 rue Louvière

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE - CONTEMPORAIN

L'opération de diagnostic conduite sur la commune de Bayeux s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du lotissement Jeanne d'Arc par la ville. Elle concerne une surface de 3968 m².

L'emprise se divise en petites parcelles qui pour nombre d'entre elles sont à l'heure actuelle des jardins privés, le reste étant en partie alloué à une structure de jeux de type « Skate Park ». Le terrain sondé à 11%, sous la forme de 12 tranchées de 5 à 23 m de long, a livré 28 structures.

La période gallo-romaine est la mieux illustrée. Cette occupation se manifeste par la découverte de fossés peu imposants. Quelques vestiges attribuables à la

période médiévale ont également pu être identifiés. Deux structures livrent chacune un tessou de cette séquence chronologique ; il s'agit de deux fosses de plantation plaçant probablement ce secteur du bourg au rang de terrains cultivés et/ou arborés (vergers). La dernière occupation mise en évidence lors des sondages est représentée par un « trou d'homme », nom donné aux fosses creusées par les soldats après le débarquement allié. Cette dernière livre des restes d'objets de la vie quotidienne des militaires (boîtes de conserve principalement).

David GIAZZON

BAYEUX
Chemin Saint-Julien,
lotissement les Promenades du Parc

MODERNE

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune de Bayeux a permis la découverte de vestiges attribués à la période moderne. Ces derniers ont été mis au jour pour certains au niveau sommital du terrain, pour d'autres au niveau de lecture des structures (0,60 à 0,70 m de profondeur). L'ensemble semble appartenir au même horizon chronologique. Les structures, majoritairement mises au jour dans la tranchée 1 (secteur ouest de l'emprise), n'ont pas révélé un véritable potentiel archéologique. Les sondages complémentaires conduits sur ces dernières ont

principalement permis de confirmer qu'il s'agit de chablis ou d'anomalies géologiques. Le mobilier qui renvoie à un contexte moderne (XV^e/XVI^e siècles) semble couvrir l'ensemble de la parcelle, il est notamment présent dans la couche de terre végétale. Sa présence pourrait s'expliquer par des épisodes d'épandage de fumiers pollués par des restes domestiques.

David GIAZZON

BAYEUX
Hôtel du Croissant, 51 rue Saint-Jean

MOYEN ÂGE
MODERNE

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée entre le 16 juin et le 2 juillet 2014 dans le cadre du projet de réhabilitation de l'hôtel du Croissant (inscrit sur l'Inventaire des Monuments historiques) en vue de la création de 6 logements sur les parcelles AL 92 et 237.

L'intervention a permis d'éclairer la chronologie des deux bâtiments en L constituant actuellement l'hôtel particulier. Un bloc primitif barlong formant initialement un volume de plain-pied montant sous charpente est, en effet, identifiable dans les élévations. L'absence d'éléments de confort, l'extrême rareté des ouvertures préservées comme le traitement relativement fruste de la construction, édifiée aux environs du XIV^e siècle, rendent possible l'hypothèse d'un bâtiment à vocation utilitaire. Néanmoins, l'état de conservation des maçonneries fausse peut-être le jugement, si bien que l'on ne peut exclure non

plus l'éventualité d'une destination résidentielle, à l'image des petites salles seigneuriales rurales qui occupaient bon nombre de manoirs du Grand Ouest aux XIII^e-XIV^e siècles. Il est, par ailleurs, difficile de savoir si ce premier volume de plain-pied était accompagné dès l'origine d'un second bloc, plus ramassé et jointif à son extrémité orientale. Cette seconde entité est conservée de façon trop résiduelle pour permettre d'en saisir aisément la chronologie et la fonction. Sa présence serait, en revanche, plutôt l'indice de la constitution d'un logis primitif (ou « bâtiment principal ») avec l'association éventuelle d'une salle de plain-pied et d'un bloc privatif étagé (mais cette hypothèse n'a pu être démontrée sur le terrain).

Au cours des XIV^e-XV^e siècles, un « bâtiment annexe » à vocation utilitaire et/ou agricole est implanté sur le côté occidental de la cour. Simultanément ou postérieurement,



Fig. 5 - BAYEUX, hôtel du Croissant. Vue de la tour escalier en façade de l'hôtel (cliché Conseil départemental du Calvados).

les blocs 1 et 2 furent largement remaniés. Le volume de plain-pied montant sous charpente (bloc 1) fut surélevé afin de recevoir deux étages dont la fonction résidentielle nous paraît acquise.

L'état architectural le plus marquant et le plus compréhensible est incontestablement celui de la constitution, dans le second tiers du XVI^e siècle, d'un véritable hôtel urbain. Cet hôtel, représentatif d'une certaine élite urbaine (bourgeoise ou noble), est marqué par une lourde reconstruction du bloc 2 et par l'ajout d'une tour d'escalier, des plus monumentales, sur la façade principale sud donnant sur la cour. Le choix d'un escalier rampe-sur-rampe signale une volonté de modernisme incontestable et influencée par l'architecture de la Renaissance. En ce sens, l'hôtel du Croissant se distingue

assez clairement de bon nombre d'hôtels urbains de Bayeux qui possèdent une tour avec un simple escalier en vis. Contre les façades orientale de la tour et méridionale du logis (bloc 2), l'hypothèse d'une galerie en bois, ouverte et étagée, semble crédible. À usage d'agrément, cette structure, uniquement accessible depuis le premier étage du logis, aurait alors eu l'avantage de protéger l'entrée principale de l'hôtel, située au rez-de-chaussée de la tour d'escalier.

Les états architecturaux plus tardifs (époques moderne et contemporaine) sont caractérisés par des reprises moins importantes.

Gaël CARRÉ avec la collaboration de Grégory SCHÜTZ

BIÉVILLE-BEUVILLE
Delle du Chemin d'entre Deux Voies

NÉOLITHIQUE

BRONZE

L'opération de diagnostic archéologique menée sur la commune de Biéville-Beuville, au lieu-dit « La Delle du Chemin d'entre Deux Voies », fait suite à un projet de lotissement conduit par la société EDIFIDES. Le projet concerne une surface de 56 096 m². Les 14 tranchées qui ont été réalisées sur l'emprise des travaux ont permis la découverte de structures appartenant à divers horizons chronologiques. La phase la plus ancienne est illustrée par la découverte de vestiges mobiliers caractéristiques du Néolithique ancien. Deux structures appartenant à cette occupation ont nettement été identifiées, il s'agit de deux fosses dont une (st. 24) livre dès son niveau d'apparition de nombreux vestiges (céramiques, lithiques,...). Lors des ouvertures conduites à proximité de ces entités, ont été découverts plusieurs artefacts (silex), qui pour bon nombre présentent des caractéristiques proches de ceux émanant de la fosse 24. La seconde occupation est représentée par la découverte de vestiges attribuables au Bronze ancien. Ceux-ci ont pu être identifiés au travers d'une fosse (st. 92). Cette dernière livre plusieurs éléments céramiques et lithiques. Cette structure ne rencontre pas d'écho direct

avec les entités archéologiques découvertes alentours, elle n'est pour autant sans doute pas complètement déconnectée de son environnement. L'ensemble du diagnostic livre des axes fossoyés dont les datations n'ont pu être assurées par le mobilier (absence presque totale). Toutefois les rares restes découverts lors du décapage et des sondages sont des silex et des éléments céramiques dont la facture est proche des éléments mis au jour dans la structure 92. Tout à fait au sud de l'emprise des travaux, un monument fossoyé circulaire de 6,5 m de diamètre a été découvert. Cette structure renvoie à l'opération de fouille menée au sud de la R.D. 141 (C. Germain-Vallée, CD 14), où deux cercles aux dimensions modestes avaient déjà été découverts. Ces éléments s'inscrivent dans un environnement qui a déjà livré des vestiges datés du Néolithique et de l'âge du Bronze ; ils permettent d'envisager une occupation étendue et peut-être continue du territoire durant ces phases anciennes.

David GIAZZON

BIÉVILLE-BEUVILLE
La Mare au Coq

INDÉTERMINÉ

L'emprise du diagnostic couvre une surface de 21 716 m², elle se situe sur la commune de Biéville-Beuville, au nord de l'agglomération caennaise et à environ 5 kilomètres du littoral de la Manche. Ce secteur de la Plaine de Caen est l'objet de nombreuses recherches par le biais de l'archéologie préventive qui explose avec les projets de lotissements qui se succèdent. Ces interventions ont apporté beaucoup d'indices d'occupations des périodes anciennes (Néolithique ancien, Bronze ancien et moyen, âge des métaux) qui offrent un panorama chrono-culturel du secteur. Le diagnostic conduit ici se situe en périphérie proche d'un ensemble enclos daté du Bronze ancien/moyen (fouille 2010 : C. Germain-Vallée). Un des objectifs majeurs de cette opération consiste en la reconnaissance de vestiges pouvant être liés à cette occupation. Le diagnostic a permis la découverte de 63 structures. Il s'agit dans la plupart des cas de fossés. Certains distribués en réseau sont apparentés à des axes viaires, les autres sont assimilés à des trames parcellaires

qui restent non attribuées. L'ensemble des sondages n'a livré que très peu de vestiges mobiliers. Ils sont illustrés par des restes lithiques essentiellement, fragments de meules ou molettes et éclats de silex. L'absence quasi-totale de mobilier ne permet pas de caler chronologiquement les creusements et leur colmatage. Les parcellaires datés du Bronze ancien (Cairon « Les Hauts du Manoir, Les Écureuils », Bernières-sur-Mer et Luc-sur-Mer) ont livré peu de mobilier. Ces ensembles ne livrent des restes que dans les secteurs domestiques. Le diagnostic révèle un sol occupé, un territoire qui a vu ses limites et contours évoluer. L'exploitation des sols s'accompagne de linéaments parcellaires ainsi que d'axes viaires comme là encore en témoignent les vestiges présents lors de cette opération.

David GIAZZON

À Blainville-sur-Orne, les fouilles ont repris en 2014, après 2 ans d'interruption. L'enquête a porté sur un bâtiment rectangulaire de 150 m², dont le mur se prolongeait vers le nord sur plus de 25 m, détecté en prospection géophysique sur le versant nord de la vallée, à quelque 170 m des installations portuaires antiques (fouilles 2008, 2009, 2011), et à 70 m à l'est de la zone d'occupation (place ?) mise en évidence en 2005 et 2011.

L'objectif principal était de définir si l'édifice était d'époque romaine. La campagne courte de cette année (17 jours) a d'abord permis de confirmer sa datation antique. La reconnaissance n'a pas porté sur l'ensemble du bâtiment. Trois sondages ont été ouverts à l'extérieur et à l'intérieur, permettant de constater qu'il était construit en moyen et petit appareil très soigné, ce qui contraste avec les modes de construction jusqu'alors observés. Presque partout arasé jusqu'aux fondations, le bâtiment a fait l'objet d'un pillage intensif de ses élévations et même d'une partie de ses fondations. Pour ce qui en a été vu, l'intérieur apparaît vide de cloisonnement et n'a livré aucun mobilier, même

si le mode de construction et le matériel archéologique mis au jour en surface et dans les couches archéologiques extérieures ne laissent pas de doute sur son antiquité.

Un espace empierré avec soin s'étendait contre sa façade ouest. Dégagé sur quelques mètres carrés seulement, il n'est pas possible de dire s'il s'agissait du revêtement d'un chemin ou d'un sol de cour. Plusieurs niveaux successifs de sols en terre battue, bien stratifiés et riches en mobilier, ont par ailleurs été fouillés dans l'angle de murs formé par le parement nord du grand bâtiment et le long mur prolongeant sa façade est. Ils correspondent selon toute vraisemblance aux sols d'une pièce d'une unité d'habitation dont les contours ne sont pas encore cernés. Les abords sud et est de l'édifice apparaissent quant à eux vierges de toute trace de fréquentation, évoquant des espaces de friches ou de jardin.

La faible quantité de matériel récolté sur l'ensemble des trois sondages ne permet pas, à l'heure actuelle, d'établir une chronologie fine de l'occupation. Les sols de l'unité

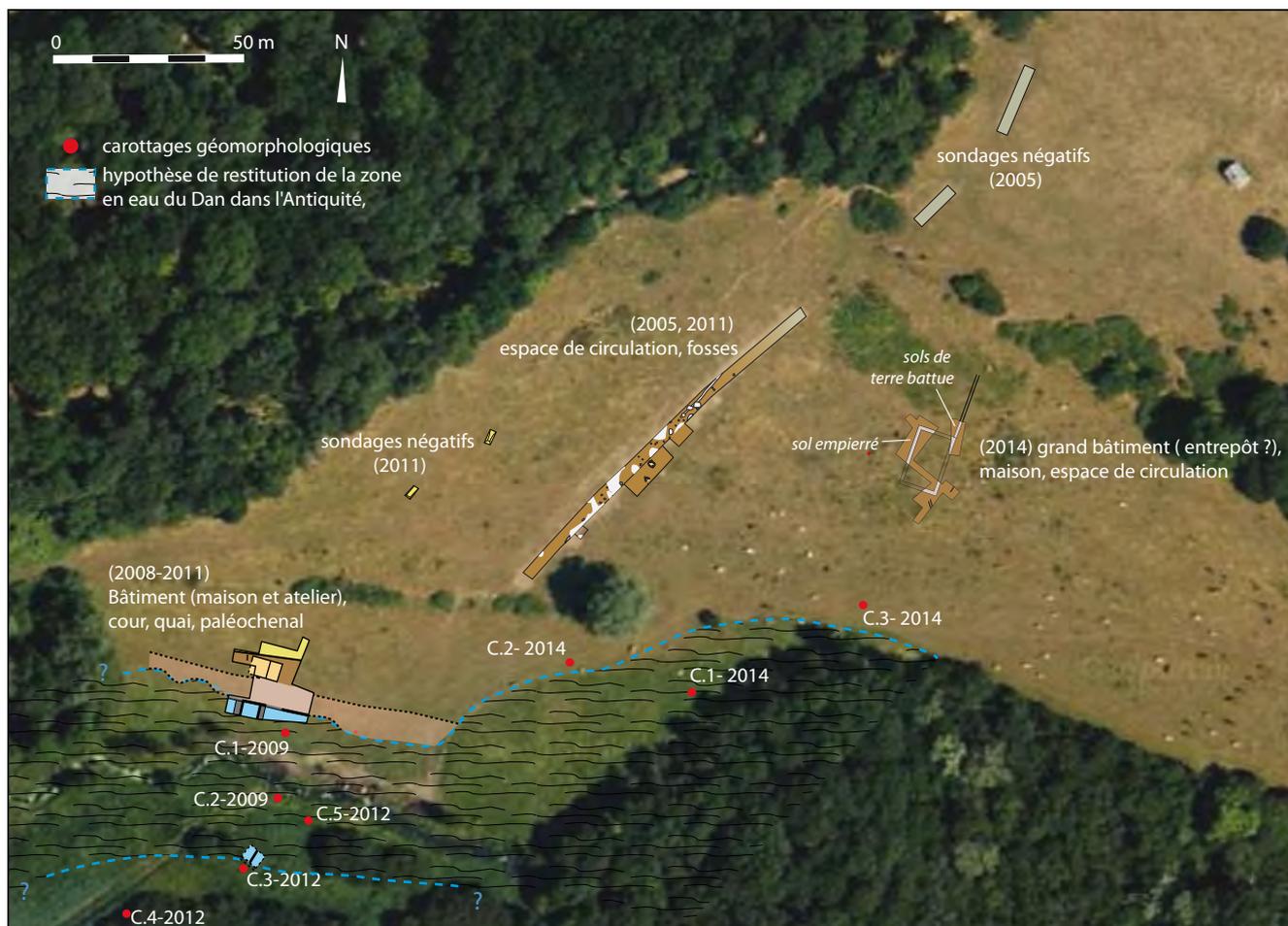


Fig. 6 - BLAINVILLE-SUR-ORNE, basse vallée du Dan. Carte de synthèse des découvertes (fond de carte : Géoportail).



Fig. 7 - BLAINVILLE-SUR-ORNE, basse vallée du Dan. Vue de l'entrepôt.

d'habitation accolée au nord datent du II^e siècle, indiquant que la construction du grand édifice est antérieure ou contemporaine à cette période. Le bâti recouvrait en outre un premier état d'occupation, matérialisé par les fondations sur solin d'un bâtiment de deux pièces, non daté, orienté de la même manière que son successeur. Enfin, il a été compris que le grand édifice, peut-être dès le III^e siècle, avait fait l'objet d'un démantèlement en règle, comme en témoigne l'épaisse stratigraphie associée à cet épisode, semble-t-il assez long.

Les découvertes de cette année amènent des informations précieuses pour mieux cerner la chronologie et les modes d'occupation du versant nord de la vallée du Dan. Se

fondant sur les découvertes de 2005, 2011 et 2014, il est possible de dire que cet espace a été fréquenté dès le début du II^e siècle. L'occupation n'y semble pas dense, mais des bâtiments et cours (ou places ?) y ont été édifiés, parmi lesquels une ou plusieurs maisons. Si la vocation du grand édifice ne peut encore être établie, ses caractéristiques architecturales et l'absence de mobilier sont autant d'éléments permettant de proposer l'hypothèse d'un entrepôt, qui pourrait former, à l'échelle de la vallée, le noyau d'un quartier haut complémentaire du quartier portuaire.

Cécile ALLINNE

BLONVILLE-SUR-MER
Chemin de la Croix Férey

OPÉRATION NÉGATIVE

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Blonville-sur-Mer, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la

société FONCIM. Il s'est révélé négatif.

Emmanuel GHESQUIÈRE

BLONVILLE-SUR-MER
Chemin Pré le Houx

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Blonville-sur-Mer, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la société SNC Georges V Normandie. Il s'est révélé négatif à

l'exception d'une unique petite fosse attribuée à l'époque gallo-romaine.

Emmanuel GHESQUIÈRE

BLONVILLE-SUR-MER
RD 20, route de Tourgéville

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Blonville-sur-Mer, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la société FONCIM. Il s'est révélé négatif à l'exception des fondations de deux petits bâtiments du XIX^e-XX^e siècle,

le premier à vocation domestique, le second à vocation agricole, et de deux impacts de bombes de la Seconde Guerre mondiale.

Emmanuel GHESQUIÈRE

BRETTEVILLE-SUR-ODON
ZAC de la Maslière

Le diagnostic a été réalisé avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la communauté d'agglomération Caen La Mer. Il porte sur une surface de 15 ha, répartie sur une unique parcelle.

Le diagnostic a livré de nombreuses structures appartenant à plusieurs locus distincts.

Le premier locus consiste en un enclos orienté nord/sud attribué au Second âge du Fer délimité par un fossé de 100 m de longueur sur 50 m de largeur. Sa profondeur est de 1,3 m à 1,4 m sous le sol actuel. Quelques tessons témoigneraient d'une fin de comblement des fossés au début de la période gallo-romaine. L'intérieur de l'enclos est couvert de structures de tailles diverses (de 0,7 m à 6 m de longueur). Le mobilier est assez abondant au décapage, consistant en grands tessons de céramiques, terre cuite, charbons, ossements de faune et pierres calcaires brûlées. Plusieurs soles de four de type domestique ont été identifiées, soit à l'intérieur des fosses, soit en bordure de celles-ci.

Le second locus consiste en un angle d'enclos orienté nord/sud qui se prolonge au nord-ouest de l'emprise. Il est délimité par un fossé assez puissant de 3 m d'ouverture pour 1,8 m de profondeur sous le sol actuel. L'intérieur de l'enclos recèle une grande fosse avec une sole de four domestique et des témoins mobiliers divers (céramique, faune, calcaires chauffés, charbons) se rapportant au Second âge du Fer. Une grande cave est présente dans l'angle de l'enclos. Elle mesure au moins 6 m de longueur pour une largeur de 3,5 m et une profondeur d'au moins 1,3 m (le sondage mécanique de la cave s'est interrompu

devant la découverte de témoins de rubéfaction importants).

Le troisième locus est un angle d'enclos orienté nord/sud qui se prolonge également au nord-ouest de l'emprise, à 150 m de l'enclos du locus 2. Il consiste en une série de trois fossés qui témoignent probablement d'une évolution de l'enclos et de plusieurs phases de creusement au cours du Second âge du Fer. Les trois fossés sont anthropisés en surface de décapage (céramique, faune, calcaires bleuis, charbons) mais moins puissants que ceux des locus 1 et 2. Ils ne mesurent que 1,2 m d'ouverture au niveau du décapage et 1,3 m de profondeur sous le sol actuel. De grandes structures sont associées aux fossés, comprenant four domestique et témoins mobiliers divers.

Le quatrième locus se développe sous la forme d'un enclos orienté nord-est/sud-ouest de 150 m de longueur et 85 m de largeur. Il est délimité par un double fossé. Malgré une reconnaissance du fossé dans de nombreuses tranchées et son suivi sur plus de 50 m de longueur (tranchées 1 bis et 1 ter en particulier), le mobilier reste lacunaire, consistant en quelques tessons de « facture gallo-romaine ». L'intérieur de l'enclos semble pratiquement vide de structures.

Le locus 5 se développe sur une bande d'une vingtaine de mètres le long du chemin de limite d'emprise nord. Il associe des petits fossés (galeries de blaireaux ?) ainsi que des creusements divers (trous de poteaux, petites fosses) que le mobilier découvert au décapage permet d'attribuer à la période gallo-romaine.

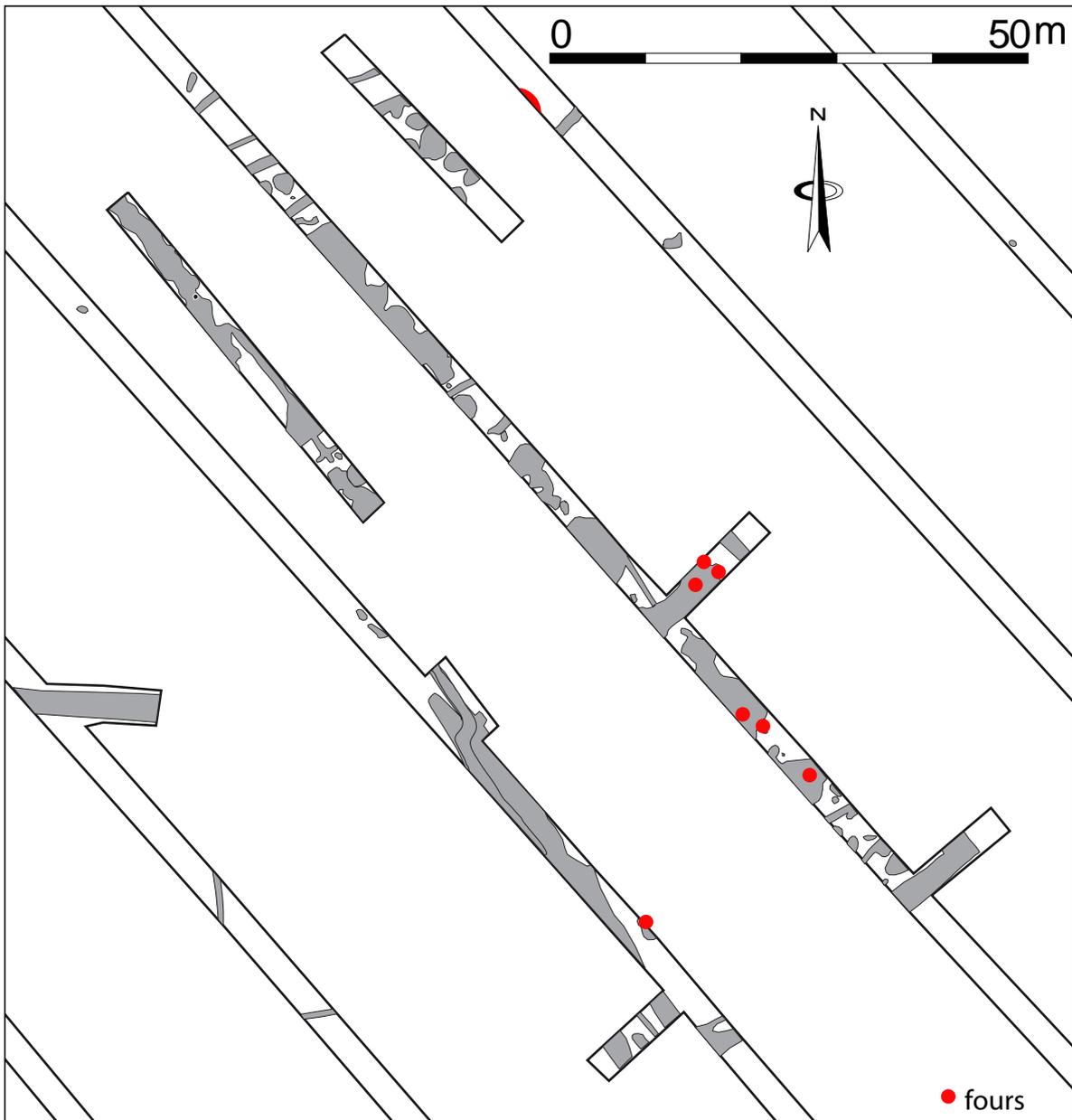
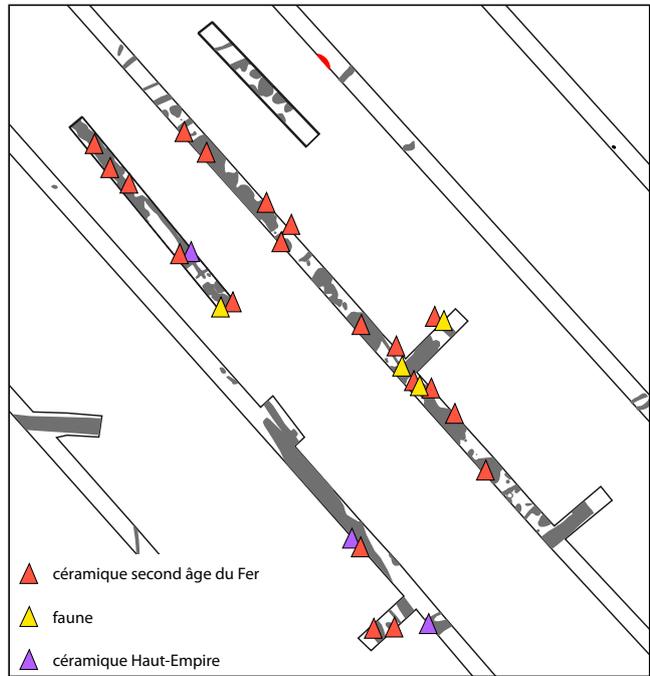
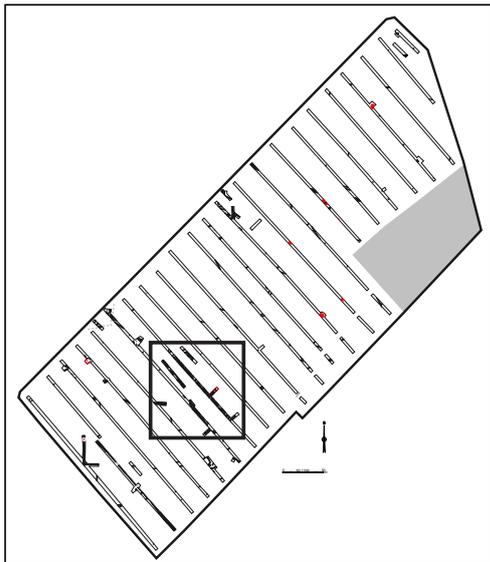


Fig. 8 - BRETTEVILLE-SUR-ODON, ZAC de la Maslière. Plan masse du secteur des fours domestiques protohistoriques.

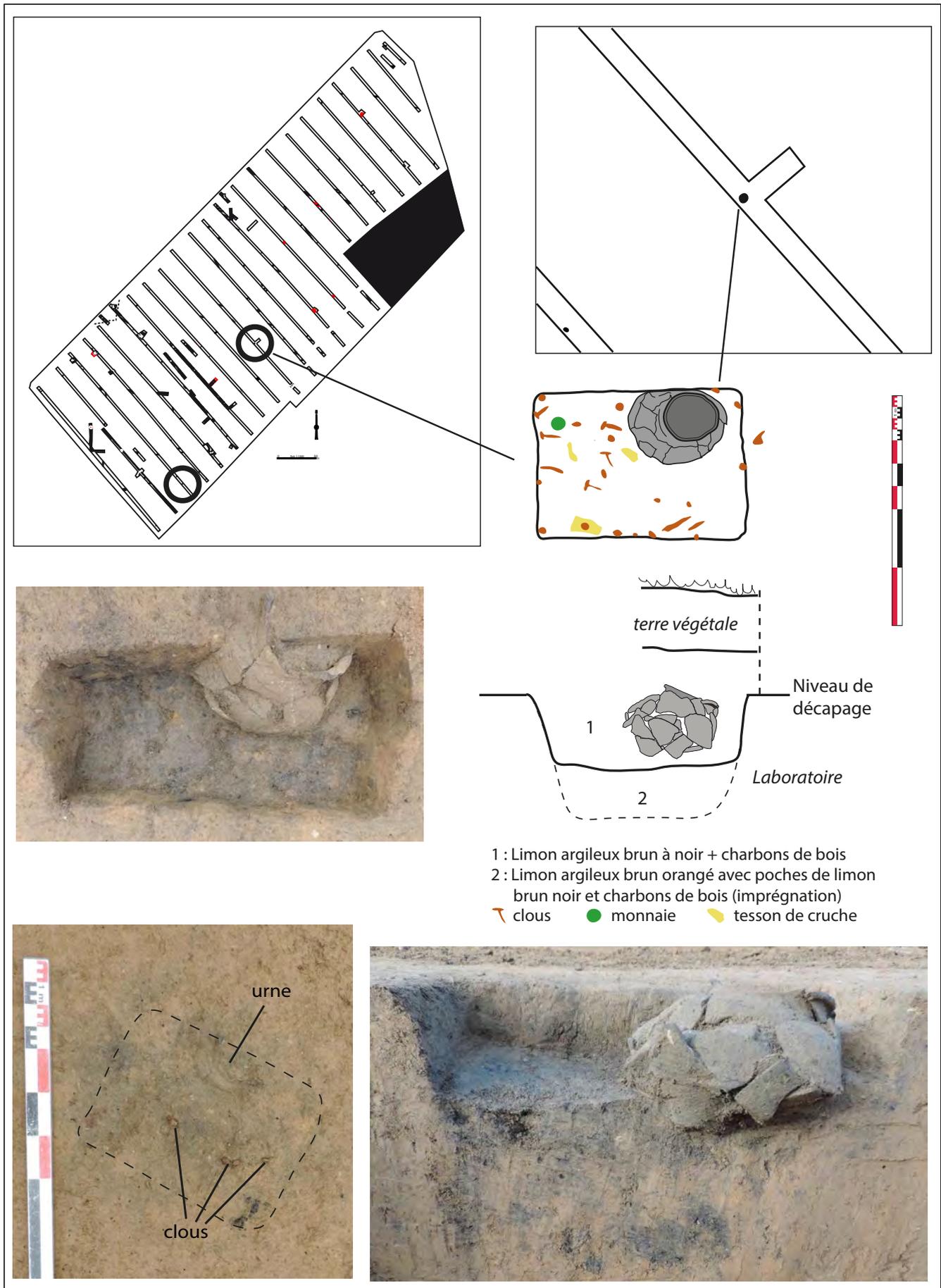


Fig. 9 - BRETTEVILLE-SUR-ODON, ZAC de la Maslière. Sépulture à crémation isolée dans l'emprise (clichés et DAO E. Ghesquière et D. Corde, Inrap).



Fig. 10 - BRETTEVILLE-SUR-ODON, ZAC de la Maslière.
Bouteille de Perrier de 1944.

Le locus 6 consiste en 9 vastes cratères de bombe/obus, surtout regroupés dans la partie nord-est de l'emprise. Leur rebouchage après la guerre a été réalisé en partie avec les débris de maisons bourgeoises (caennaises ?) comprenant des pièces d'architecture (moellons, balcons, briques) et quelques témoins mobiliers (porcelaine, robinetterie,...), ainsi que la plaque militaire d'identification d'Auguste Jeans, de la classe de 1924.

Deux incinérations ont été mises en évidence. Elles ont toutes les deux été fouillées dans le cadre du diagnostic. La première est en pleine terre et non datée. La seconde est conservée dans une céramique grise commune, elle-même contenue dans un possible coffre dont il reste les clous ; une monnaie (gallo-romaine illisible) et des tessons de cruche accompagnent la crémation attribuée à la période gallo-romaine.

Enfin, trois chemins traversent l'emprise du sud-est vers le nord-ouest. L'un d'entre eux était encore en activité dans les années 40. Un autre, curviligne, a été recoupé trois fois lors du diagnostic. Le troisième, médian dans la parcelle, n'est visible que sur quelques photographies aériennes (sources Géoportail) mais n'a pas été identifié dans les tranchées.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une forte densité d'occupations à l'âge du Fer, dans un secteur jusqu'à présent moins bien documenté que d'autres secteurs de la périphérie de l'agglomération caennaise.

Emmanuel GHESQUIÈRE

CAEN Le Château

MOYEN ÂGE

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur du château de Caen. Une opération d'archéologie préventive a eu lieu en 2005 à l'emplacement des actuelles «salles du rempart». Une fouille programmée a été lancée en 2011 afin d'étudier un grand bâtiment mis en évidence en 2005 et se développant au sud des limites de fouille. Elle s'est poursuivie en 2012 et 2013 et s'est terminée en 2014.

À l'issue de la dernière campagne de fouille, l'édifice tel que l'on peut le restituer est orienté est-ouest, perpendiculairement à l'enceinte qu'il longe étroitement. Il mesure 24 m de long par 13 m de large environ (soit plus de 300 m²), ce qui en fait un des bâtiments les plus imposants du château. Par comparaison, cet édifice est aussi large que l'Échiquier (aula du XII^e siècle), distant d'une quarantaine de mètres vers le nord-est, mais moins long (24 m contre 32 m pour l'Échiquier).

Cette année, la totalité du grand édifice a été ouverte et fouillée. Le mobilier retrouvé dans les niveaux de construction confirme une datation de la fin du XII^e siècle,

probablement sous Henri II Plantagenêt. L'hypothèse d'un bâtiment sur deux niveaux est validée, avec un plancher à l'étage et un étage bas de 90 m² situé à l'ouest, à l'endroit où le terrain naturel possède une pente beaucoup plus forte. Quatre grands plots maçonnés, régulièrement espacés, permettaient de supporter la toiture réalisée majoritairement en ardoises, d'après les vestiges recueillis dans les premiers niveaux de démolition.

Dans l'étage bas, d'épais remblais de sable, de limons argileux et de terre nivellent le terrain avant la pose d'un premier sol en terre battue, qui recouvre légèrement le ressaut de fondations du pignon ouest.

Durant l'occupation de l'édifice, un premier aménagement est construit au nord-ouest. Il se compose d'une maçonnerie est-ouest faisant retour vers le nord. Les mesures de sécurité liées à la présence du Mur de Cavalier n'ont pas permis d'avoir le plan exact de ce nouvel espace d'environ 8 m², qui enserme une des portes permettant l'accès à l'étage bas.

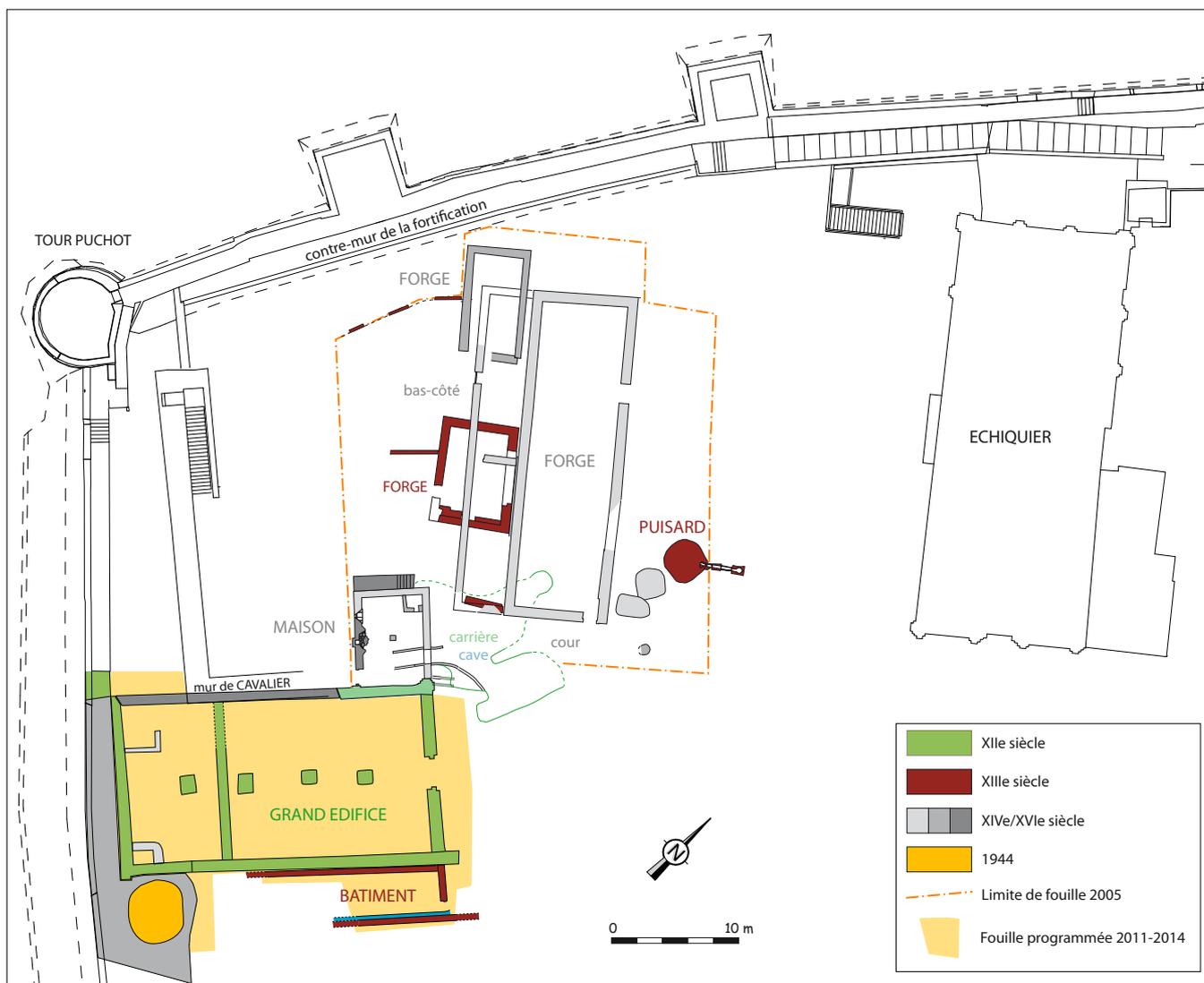


Fig. 11 - CAEN, le Château. Plan général des vestiges du secteur nord-ouest du château.

Dans l'angle sud-ouest, au-dessous du petit réduit étudié l'année dernière, se trouvait une maçonnerie grossière, réutilisant des pierres taillées (dont deux boulets et une base de pilier). Ce petit espace de moins de 2 m² était destiné à recueillir un dépotoir comprenant entre autres des chevilles osseuses de bœuf, plusieurs squelettes en connexion de rongeurs et des coquilles d'œufs.

Au sud de l'édifice, une partie du bâtiment contigu, qui avait commencé à être fouillé en 2012, a été étudiée. Il est étroitement lié à l'édifice, comme le montre son plan, très étroit (3,50 m seulement) pour une longueur supérieure à 13 m. Cette disposition n'a pas permis de la dégager entièrement car, d'une part, il passait sous la rampe d'accès de l'édifice et, d'autre part, nous nous sommes concentrés sur l'étude du grand édifice, objet de la fouille programmée. Ce bâtiment possède une porte à l'est, avec un pavage extérieur en calcaire permettant de guider les eaux de pluie vers l'intérieur du bâtiment où un caniveau en pierre les emmène vers l'ouest et les fortifications. Cet aménagement ne devait pas servir seulement à évacuer les eaux de pluie mais également à les recueillir, peut-être dans une citerne, qui se situerait alors plus à l'ouest, hors des limites de fouilles de cette année.

Une des problématiques de cet été concernait l'occupation antérieure à l'édifice. Plusieurs trous de poteaux et fosses, dont une de grande taille, ont été fouillés. L'étude céramique permettra de cerner leur comblement, antérieur ou contemporain de la construction de l'édifice ?

Par ailleurs, au-dessous des remblais de construction, sur l'emprise du futur étage bas, diverses zones rubéfiées, des niveaux de cendre et de charbons de bois étaient préservés sur le terrain naturel aplani. La fouille de cet espace a permis de dégager les niveaux antérieurs à la mise en place du grand édifice. Ces derniers se composent tout d'abord d'un niveau de circulation en graviers et dalles calcaires qui longeait la courtine sur plus de 7 m de large. Au niveau du sol, une pierre, en position horizontale, peu usée, présentait un graffiti du jeu de la triple enceinte, ce qui donne un rare exemple de jeu en place antérieur à la fin du XII^e siècle.

Sur ce niveau de circulation est installée une forge, avec un grand foyer en pavés calcaires et peut-être un second plus petit. Un protocole de prélèvement a été mis en place et l'étude paléo-métallurgique permettra de préciser le type de forge et les matériaux utilisés.



Fig. 12 - CAEN, le Château. Vue générale du bâtiment contigu.

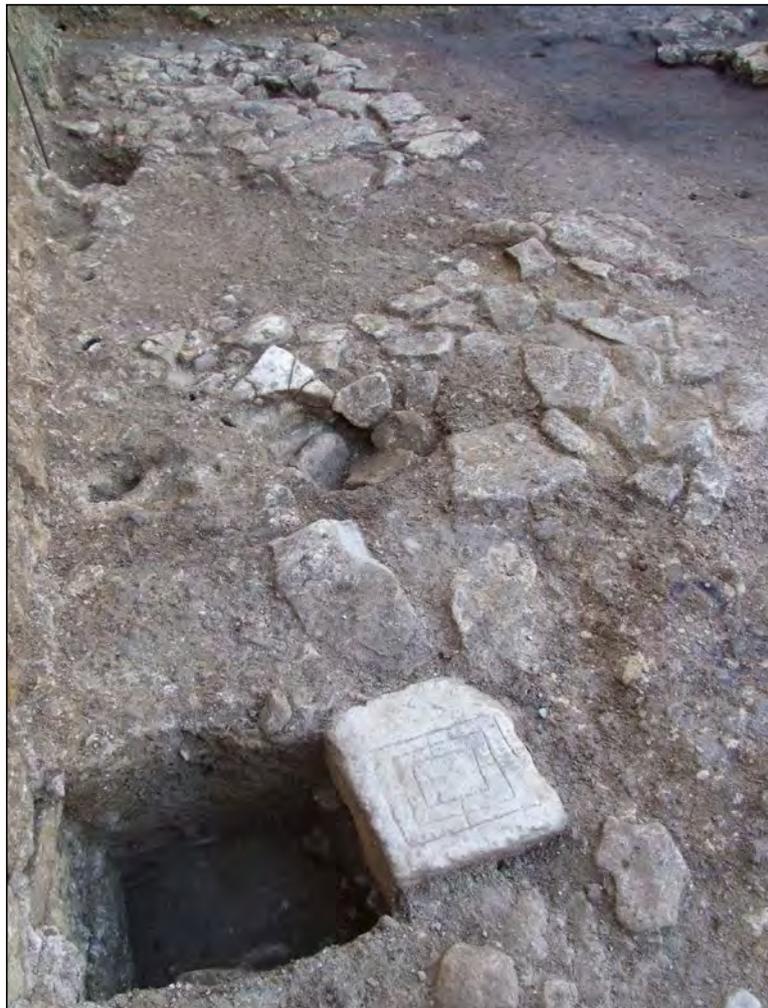


Fig. 13 - CAEN, le Château. Au premier plan, graffiti du jeu de la triple enceinte ; en arrière-plan, niveau de circulation le long de la courtine.

Suite au permis de construire déposé par le Conseil Régional de Basse-Normandie, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la ville de Caen, afin d'aménager le Fonds Régional d'Art Contemporain dans l'ancien couvent de la Visitation (aussi dénommé quartier Lorge), un arrêté de prescription de diagnostic a été émis afin d'évaluer le potentiel archéologique du site. La prescription porte sur une partie de la parcelle NZ 274 et une surface estimée d'environ 3150 m². La surface prescrite se divise en deux zones distinctes. La première correspond au jardin du cloître et une cour au nord des bâtiments conventuels. La seconde zone se situe à l'ouest de la précédente et correspond à une terrasse plane et arborée surplombant le cloître d'environ 3.6 m.

La rue Neuve qui longe le site est une extension du faubourg dit « Bourg l'Abbé » à la fin du Moyen Âge. L'installation des Sœurs de la Visitation à cet endroit date de 1632. Elles acquièrent un terrain auprès de Léonard Le Fauconnier, qui leur vendit «ung ou plusieurs corps et entretenans de maisons, coullombier vollant, courtz et jardins assis en la parroesse de Saint Nicolas de Caen» (document Archives du Calvados, réf. 8 E 2497). Les Le Fauconnier avaient acheté une partie de leurs terres aux ventes des biens ecclésiastiques organisées en 1563. La construction de l'ensemble conventuel se déroule entre 1632 et 1661. La chapelle est désaxée par rapport à l'orientation traditionnelle des édifices catholiques. Du couvent originel, ne demeurent que les bâtiments conventuels et le pensionnat attenant édifié au XVIII^e

siècle : la chapelle a été détruite lors des bombardements de 1944. Après la Révolution, le couvent est abandonné et utilisé comme dépôt militaire. Durant la première décennie du XIX^e siècle, le site devient une caserne de remonte. Le lieu prend alors la dénomination de quartier Lorge. À partir de 1835 commence la construction des écuries et le quartier Lorge prend l'aspect général qu'il garde encore aujourd'hui.

Le diagnostic a permis une première approche archéologique du site et de son évolution entre la fin du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. À la fin du Moyen Âge, ou au début de l'Époque Moderne, le site correspond à un espace de faubourg, en périphérie de la ville. Le site fait alors l'objet d'une première phase de remblaiement et d'aménagement. Ont ainsi été mis au jour les vestiges d'un bâtiment en bordure de rue et d'un autre, en retrait. Circulaire avec un diamètre de 8.2 m et identifié comme un pigeonnier, il s'agit d'un bâtiment à l'architecture soignée, en pierre de taille. Le mobilier céramique associé à la construction de cet édifice permet de le dater du courant du XVI^e siècle. Un pavage en calcaire, de belle facture également, a aussi été trouvé à proximité du colombier. Sans doute lors de l'installation des Sœurs de la Visitation en 1632, ces édifices sont détruits et le site remblayé. Concernant cette seconde phase, des vestiges architecturaux associés à la chapelle (murs et piliers) et au moins six sépultures ont été découverts. Un décalage existe néanmoins entre les plans du XIX^e siècle et la situation de ces maçonneries. Une canalisation



Fig. 14 - CAEN, FRAC. Cloître du couvent.



Fig. 15 - CAEN, FRAC. Canalisation.



Fig. 16 - CAEN, FRAC. Base circulaire du pigeonnier.

maçonnée a aussi été mise au jour. En l'état, sa fonction est indéterminée (égout ou adduction d'eau ?), il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'une infrastructure du couvent ou si elle lui est antérieure. La troisième phase correspond au réaménagement du site au XIX^e siècle, avec la mise en place de la caserne de remonte et la création de la

terrasse avec un remblaiement atteignant plus de 3 m de hauteur.

Denis THIRON

Une étude documentaire a été prescrite dans le cadre du projet de construction de la ligne 2 du tramway à Caen. Cette étude est un préalable aux sondages de diagnostic qui seront à effectuer d'abord lors d'une première tranche concernant le domaine public. L'étude d'impact archéologique porte cependant sur tout le tracé de la ligne 2, toutes tranches comprises. L'emprise linéaire du diagnostic documentaire s'étend ainsi sur 119 959 m² sur un total de 216 000 m². Les tranches optionnelles ont également été prises en compte. La tranche 1, domaine public (de la rue Caponière au théâtre, hors Bon Sauveur), s'étend quant à elle sur 34 275 m², et devrait être l'objet des premières investigations archéologiques. L'emprise de la ligne 2 prend pour point de départ une zone dédiée à la mise en place du centre de maintenance de la ligne à Bretteville-sur-Odon et fera l'objet en lui-même d'un diagnostic en contexte rural. La ligne traverse la partie ouest de la ville le long du boulevard Pompidou (quartier Beaulieu) et se sépare en deux branches : la première se poursuit vers le nord rue du Chemin Vert et l'autre rejoint le centre ville par la rue de Bayeux, longe l'abbaye Saint-Etienne par la rue du Carel et se poursuit par la place Guillouard, le boulevard Bertrand, la place Gambetta et aboutit à l'île Saint-Jean par le boulevard du Maréchal Leclerc. Elle traverse le quartier Saint-Jean par l'avenue du 6 Juin, empruntant la ligne déjà existante (et donc hors diagnostic archéologique) pour rejoindre le quartier de Vaucelles près de la gare. Deux tracés optionnels empruntent l'un la rue de Bernières, l'autre la rue Sadi Carnot puis l'avenue de Verdun et la rue du Havre.

L'étude documentaire a consisté à rassembler les données archéologiques et historiques reconnues sur le tracé, ceci afin de guider le choix de l'emplacement des sondages de diagnostic. Sur la base des entités archéologiques et des données recueillies par la Carte Archéologique (S.R.A. de Basse-Normandie), les différents rapports de sondages et de fouilles disponibles ont été consultés. Les articles de périodiques anciens et récents ont également été étudiés, ainsi que les données de fouilles publiées. Concernant les données d'archives, seuls les plans anciens de Caen ont été examinés. Les données concernant les carrières ont également été consultées au service des carrières de la mairie de Caen. Une analyse de rapports de sondages géotechniques éventuellement disponibles aux services techniques de la ville de Caen et destinés à reconnaître ponctuellement l'épaisseur de remblais issus des destructions de la Seconde Guerre mondiale, avait été également demandée. En effet, dans la mesure où la profondeur des futurs sondages n'excédera pas 2 m, ce qui correspond à peu près à la profondeur de la mise en place de la ligne (1,3 m en moyenne), la présence de remblai post-Seconde Guerre mondiale devait être évaluée. Précisons d'emblée qu'il n'a pas été possible de consulter d'étude géotechnique aux services de la mairie de Caen (autorisation du droit des sols) : le mode d'archivage et la quantité de travaux dont une bonne partie ne fait pas l'objet d'étude de sol, ne permettent

pas d'en faire une étude dans un délai raisonnable. Une solution a néanmoins été trouvée et ceci grâce à la conservation du cadastre datée de 1946 mais levé en 1944 avant les bombardements de juin-juillet. En effet, il est *a priori* possible d'évaluer l'épaisseur de remblai ou le décaissement de certaines zones de la ville entre 1944 et aujourd'hui grâce à la différence entre les altitudes en mètres NGF mentionnées sur les deux cadastres. Une cartographie de ces différences altimétriques a donc été effectuée et permet de répondre à la question géotechnique pour l'emprise de la ligne 2 mais également potentiellement pour tout le territoire de Caen.

La présente étude documentaire a bénéficié de la mise en place d'un SIG afin de faciliter la représentation des données. Sous forme de fiches, les données archéologiques, historiques, documentaires et techniques ont été regroupées et spatialisées. Chaque donnée comporte un numéro d'entité et est spatialisée.

La ligne 2 du tram emprunte les zones où les occupations les plus anciennes du territoire de la ville ont été reconnues. La période Néolithique offre une occupation très ténue mais présente - dans la zone de la DRAC / rue Caponière sur la rive droite de l'Odon et de l'Orne. À Beaulieu a été fouillée en 1997 une occupation sous la forme d'une ferme enclose datée de la transition Second âge du Fer - début de l'Antiquité. Toujours sur la rive droite de l'Orne et de l'Odon, une zone d'époque antique peu dense mais également bien reconnue est qualifiée d'habitat et de zone artisanale (voire de *vicus*, mais les données manquent pour véritablement qualifier l'occupation de Caen par ce terme) dans l'abbaye Saint-Etienne et autour (place Guillouard et la voie supposée rue de Bayeux). La période médiévale est évidemment caractérisée par une occupation très dense bien que la ligne du tramway «évite» la zone de Bourg-le-Roi et emprunte en grande partie les fossés et longe les remparts (1346 et post-1417) de l'abbaye Saint-Etienne et de l'île Saint-Jean. Signalons que place Guillouard, la ligne traverse une zone d'habitat particulièrement dense et intéressante datable entre le XII^e et le XV^e siècle (et particulièrement bien documentée dans les sources d'archives) : le quartier de la Crapaudière, zone de faubourg proche de la Prairie, quartier résidentiel et artisanal, organisé autour d'une voie qui fait communiquer l'entrée de la ville et la prairie (île Régnauld). *A priori*, ces vestiges apparaissent entre 1 et 2 m de profondeur, sous le bastion des Jésuites (XVI^e-XVII^e siècles). En ce qui concerne l'époque Moderne, le tracé traverse de part en part les « Nouvelles fortifications » : le fort des Jésuites déjà reconnu place Guillouard (implanté sur le quartier de la Crapaudière), le fort des Jacobins, ainsi que les fossés ouest de l'enceinte moderne de l'îlot Saint-Jean et donc le Canal Robert et l'Odon. La ligne suit la partie nord de l'enceinte de l'île Saint-Jean et donc la rigole alimentaire mise en place au XIX^e siècle et couverte en partie en 1932, boulevard du Maréchal Leclerc et des Alliés. La rigole alimentaire semble être à plus d'un mètre de profondeur par rapport au niveau de la route. Précisons

enfin que l'emprise de diagnostic emprunte également des zones situées de part et d'autre de l'emprise initiale de la ligne et ainsi permet d'implanter des sondages pour «sortir» des fossés d'enceinte et «toucher» les rives et les fortifications. Les deux tracés optionnels empruntent l'intérieur du territoire de l'Île Saint-Jean très mal connu archéologiquement. Deux zones sont totalement vides de connaissances archéologiques : il s'agit du territoire nord situé Chemin Vert et la partie sud de Beaulieu (boulevards Georges Pompidou et André Détolle, non urbanisés en 1944). Le tracé du diagnostic est une occasion pour y reconnaître d'éventuelles occupations humaines mal connues jusqu'ici.

Finalement, à Caen, toutes les connaissances historiques et archéologiques se concentrent globalement autour du château et de l'abbaye Saint-Etienne. Les remblais de la guerre ne sont pas un obstacle, et se révéleraient plutôt moins profonds que prévus à *priori*. Les seuls obstacles notables à des investigations archéologiques concernent la rigole alimentaire et le tracé mal connu des fossés de fortifications et des cours de l'Odon.

Hélène DUPONT et Gaël LÉON

CASTILLON

4 rue de la Gare

FER

GAULE ROMAINE

Cette opération de diagnostic archéologique, préalable à la construction de trois maisons individuelles, concerne trois parcelles d'une surface totale de 5123 m². Une équipe du service archéologie du Conseil départemental du Calvados est intervenue du 4 au 13 août 2014.

Six tranchées principales de 20 à 34 m de longueur et de 3 m de largeur ont été réalisées. Il s'agit de la première intervention archéologique dans l'espace interne de l'oppidum de Castillon, considéré par certains chercheurs comme une capitale de cité gauloise. Les ouvertures réalisées, d'une surface totale d'environ 600 m², ont permis d'identifier 82 faits archéologiques. L'essentiel de ces derniers correspond à l'occupation de l'oppidum gaulois, de même que plus de 80% du mobilier céramique est attribuable à la période de La Tène. La nature des structures de l'âge du Fer laisse présumer de l'implantation d'un quartier résidentiel dans ce secteur de l'agglomération gauloise. Certaines structures pourraient correspondre à des bâtiments, dont le plan n'est pas restituable. Il pourrait s'agir de constructions en partie sur sablières basses et en partie sur poteaux porteurs. Certaines fosses au remplissage charbonneux témoignent

de l'implantation de structures de combustion de type «four à pain». L'étude du mobilier céramique semble témoigner d'une implantation gauloise dès le III^e siècle avant J.-C., peut-être antérieure à la fondation de l'oppidum. Elle souligne l'homogénéité de l'essentiel de l'ensemble céramique avec une attribution chronologique comprise entre le milieu du II^e siècle avant J.-C. et le premier quart du I^{er} siècle avant J.-C. Elle semble exclure la présence d'éléments contemporains et postérieurs à la conquête de Jules César, pourtant fréquents sur les autres sites fortifiés gaulois du département. Les vestiges postérieurs à la période gauloise sont peu nombreux et peu caractérisés. La question de la présence d'un espace funéraire se pose en raison d'une concentration de fosses dont la morphologie est conforme à celle de tombes à inhumations. Cependant en l'absence d'os conservés, la vocation funéraire de ces structures ne peut être démontrée mais ne peut pas non plus être totalement écartée. Il semble que ces structures soient attribuables à l'époque antique ou au début du Moyen Âge.

Pierre GIRAUD



Fig. 17 - CASTILLON, 4 rue de la Gare. Plan de localisation du diagnostic (orthophotoplan Conseil départemental du Calvados).

CAUMONT L'ÉVENTÉ

RD 99

MODERNE
CONTEMPORAIN

L'opération de diagnostic conduite au nord du bourg de Caumont-l'Éventé a précédé la viabilisation de trois pièces agricoles, en vue de la construction d'un E.P.H.A.D. et de logements individuels. Aucune structure antérieure à la période moderne ne semble ressortir des tranchées ouvertes dans la pente : si quelques comblements ont livré des tessons modernes ou contemporains, beaucoup se sont montrés vides de mobilier ; l'ensemble ne paraît toutefois pas ancien. Le meilleur argument de cette interprétation chronologique tient à la concordance entre les limites agraires actuelles, qui figurent presque totalement sur le plan cadastral de 1831, avec l'essentiel des structures reconnues que sont les fossés.

Ceux-ci constituent ainsi un réseau de limites qui concorde avec le bornage existant, contemporain mais aussi moderne, lorsqu'il ne se confond pas très exactement avec lui. Toutefois, certains éléments de ce réseau, qui

ne figurent pas sur les plans consultés, et qui ne sont pas datés, pourraient témoigner d'états antérieurs : une évolution du réseau fossoyé est effectivement attestée par la stratigraphie, mais elle reste ponctuelle ; elle devra être affinée.

À signaler enfin la reconnaissance, sur une longueur de 21 m, d'une conduite enterrée faite de tuyaux en terre cuite. Non jointifs, et simplement aboutés dans une tranchée comblée d'un cailloutis de grès, ces tuyaux paraissent se rapporter à un drainage. Mais leur implantation dans une pente forte, voisine de 10 %, fait douter d'une telle interprétation : nous pouvons penser, plutôt, à un épandage d'eaux usées, peut-être issues du lavoir tout proche.

Ludovic LE GAILLARD

COLOMBELLES

Rue Francis de Pressencé

OPÉRATION NÉGATIVE

Un diagnostic archéologique a été réalisé en juin 2014 sur l'emprise d'un projet d'entreprise situé rue Francis de Pressencé sur la commune de Colombelles. Le projet est situé au sud-est du centre du bourg. La parcelle traitée est localisée dans une zone comprise entre la route départementale n°226 au sud et le lieu-dit «la Delle des Terres Noires» au nord. Référencée en section BE

n°12, elle couvre une surface de 1 600 m². L'intervention s'inscrit en périphérie du site d'habitat du « Lazzaro », daté du Néolithique ancien. Le diagnostic n'a révélé aucune structure ni aucun mobilier archéologique.

Xavier HÉNAFF

COLOMBY-SUR-THAON

Les Pérelles

PROTOHISTOIRE

L'objectif de la campagne de 2014 était d'évaluer une nécropole de cercles ainsi qu'un chemin visibles sur plusieurs photographies aériennes dans la parcelle des «Pérelles» à Colomby-sur-Thaon. L'ensemble est situé à moins de 200 m de l'enceinte à fossé interrompu attribuée au Bronze final/Premier âge du Fer fouillée précédemment. En s'appuyant sur l'interprétation de cette photographie, des tranchées et des fenêtres ont été ouvertes pour circonscrire la nécropole et le tracé du chemin.

Les limites nord et est de la nécropole de cercles ont pu être appréhendées ; dans les autres directions, il est possible que le site se poursuive hors emprise. Douze cercles sont reconnus sur une surface ouverte de 8 000 m². Ils mesurent de 4 à 11,20 m de diamètre externe et sont délimités par des fossés de 0,30 à 1,50 m de large pour moins de 0,40 m

de profondeur. Dans certains, le comblement indique la présence d'une masse de sédiments et de pierres dans l'espace interne. Aucune structure funéraire associée aux cercles n'a été reconnue. Onze cercles se répartissent sur un axe orienté nord-ouest/sud-est, d'une longueur de 110 m, selon deux rangées mal définies. Le douzième est isolé des autres d'une trentaine de mètres en direction du sud. Le mobilier associé est très peu abondant, très fragmenté et relève certainement, dans la plupart des cas, du remaniement de vestiges plus anciens.

Le chemin, pour sa part, a été suivi sur une distance de 150 m. D'orientation globalement nord-sud, il s'infléchit néanmoins vers l'est pour passer à proximité immédiate du cercle le plus oriental de la nécropole. Il disparaît au sud, sans doute par érosion, et se prolonge dans la

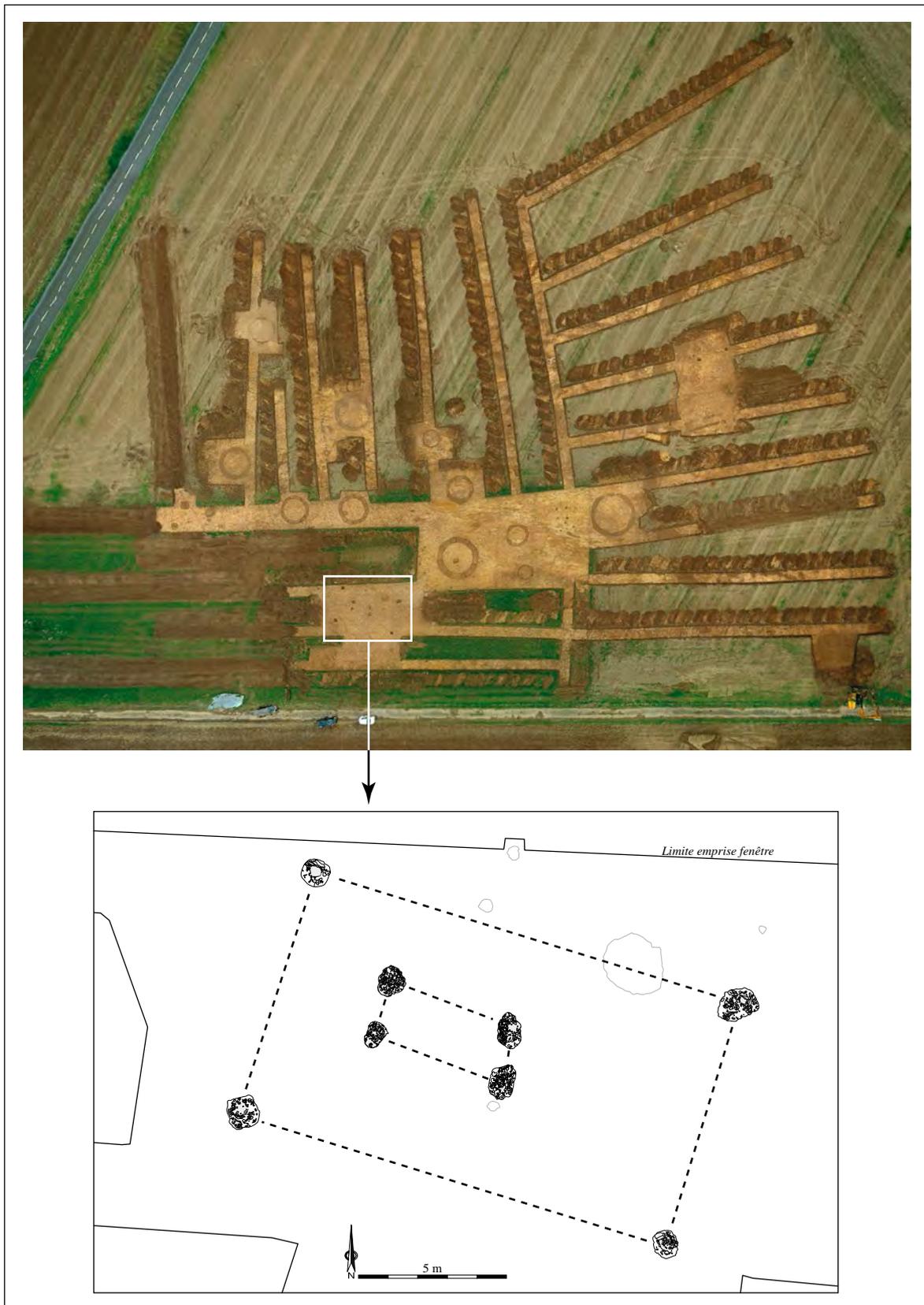


Fig. 18 - COLOMBY-SUR-THAON, les Pérelles. Orthophotographie de la nécropole de cercles protohistoriques et plan d'une structure sur poteaux.

direction opposée. Il est constitué d'une bande roulante large de 3 m en moyenne, encavée au maximum de 0,60 m dans le substrat calcaire. Dans la partie nord de l'emprise, le chemin semble se dédoubler à moins qu'il soit recoupé ou qu'il recoupe un fossé, la situation n'ayant pu être clairement démantelée. Sur le fond de la bande roulante, se trouvent deux ornières séparées d'environ 1,70 m. De part et d'autre de cette bande roulante, à quelques mètres, deux fossés ont été reconnus sur une large partie

de l'emprise. N'ayant pas de fonction drainante (leur fond est à une altitude supérieure à celle du chemin), ils correspondent plutôt à des fossés-limites définissant l'emprise du chemin. Aucun mobilier ne permet de dater le chemin.

Plusieurs architectures sur poteaux plantés ont été repérées dans la partie sud-est de l'emprise. Un petit bâtiment sur 5 poteaux évoque une construction protohistorique.

Deux autres, sur quatre poteaux, pourraient être de même nature, si ce n'est que leurs fosses sont particulièrement imposantes et qu'elles se trouvent entre 3 cercles. L'architecture la plus intéressante se situe entre l'ensemble de cercles septentrional et celui isolé au sud. Elle est constituée d'un premier rectangle de 8,60 par 15 m, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, déterminé par 4 puissantes fosses accueillant un poteau de gros calibre. À l'intérieur, axé mais décalé vers le nord-ouest, un second rectangle, moins régulier, de 2 par 4,70 m de côté, est matérialisé par 4 fosses dans lesquelles pouvaient être plantés 1 ou 2 poteaux (en même temps ou successivement). Certaines des fosses ont livré des tessons d'allure protohistorique, mais cette attribution reste à confirmer. La longueur entre les poteaux du rectangle extérieur condamne la possibilité

qu'ils servent de soutien à une couverture, à moins d'envisager d'autres supports qui n'auraient pas laissé de trace dans le substrat. L'association spatiale avec les cercles ouvre l'hypothèse que cette architecture ait eu un rôle dans le fonctionnement de la nécropole. Il pourrait s'agir d'un espace non couvert, partiellement ouvert.

Dans la partie nord et surtout nord-est de l'emprise, plusieurs structures de combustion ont été fouillées ainsi que des fosses et une tranchée à la fonction indéterminée. Certains de ces aménagements, notamment une fosse profonde, pourraient dater du Néolithique.

Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT, Guy SAN JUAN

COMMES

Les Dessous des Cotis

GAULE ROMAINE

L'opération menée au lieu-dit « Les Dessous des Cotis » fait suite à la découverte fortuite d'un établissement rural gallo-romain à l'occasion de travaux de terrassement réalisés en vue de l'extension d'un lotissement sur une surface d'environ 1,5 ha.

Menée sur cinq jours, cette dernière a consisté dans un premier temps en une étude des zones déjà décapées pour l'implantation des réseaux et de la voirie puis dans un second temps en une campagne de sondages complémentaires visant à préciser l'emprise et l'importance du site sur l'ensemble du projet.

Les terrassements réalisés avant notre arrivée sur place avaient été effectués de manière particulièrement soignée et tout à fait analogue à un décapage archéologique si bien que la lecture des vestiges était excellente. Ces derniers avaient été réalisés sur deux niveaux. Le premier à environ 25 cm de profondeur sur le bord des tranchées, le second à environ 50 cm dans les parties centrales. Aux six branches constituant le terrassement initial, huit nouvelles tranchées ont été pratiquées en particulier dans les parties orientale et méridionale.



Fig. 19 - COMMES, les Dessous des Cotis. Vue du site prise en direction du nord-ouest (cliché F. Levalet). En arrière-plan, Port-en-Bessin et l'oppidum du Mont Castel.



Fig. 20 - COMMES, les Dessous des Cotis.
Sélection de coquilles dont l'extrémité est cassée pour recueillir le pourpre.

En l'état des données, le site des Dessous des Cotis peut être interprété comme un établissement rural gallo-romain du Haut-Empire. Son implantation littorale et son importance probable laissent même envisager une villa périurbaine (le vicus de Port-en-Bessin est à 1 km ; la capitale de cité *Augustodurum*/Bayeux à 10 km) dont l'économie mixte pourrait s'être tournée à la fois vers l'agriculture traditionnelle mais aussi vers l'exploitation de ressources marines. Cette hypothèse fondée sur la proximité immédiate du littoral, repose également sur la présence de nombreuses coquilles de pourpre dont l'extrémité a systématiquement fait l'objet d'une ouverture en vue d'en extraire le mollusque dont l'utilisation pour la fabrication de teinture a notamment été documentée

sur plusieurs sites du Grand-Ouest (Dupont 2013). On peut également s'interroger, dans cette optique, sur la découverte de deux poids en pierre mis au jour et avancé, en plus de la traditionnelle interprétation comme pesons, celle de lest de filets.

Plusieurs petits fossés parcellaires antérieurs à l'époque gallo-romaine ont également été relevés dans la partie basse de la parcelle, mais la surface décapée est trop faible pour préciser leur organisation ou leur chronologie.

Anthony LEFORT

MOYEN ÂGE

MODERNE - CONTEMPORAIN

COURCY
Le Bourg

Le diagnostic est situé à Courcy, dans le département du Calvados. Le village est positionné entre Falaise et Saint-Pierre-sur-Dives, à 17 km de la première et 20 km de la seconde. Le projet d'aménagement concerne la construction d'une maison individuelle d'une surface de 1738 m². La parcelle concernée est située dans le bourg actuel, à une cinquantaine de mètres à l'ouest du château médiéval et immédiatement à l'est de l'église paroissiale. La commune est située dans la vallée de la Dives, sur la limite orientale du plateau caennais et des plaines de

Falaise et d'Alençon. Courcy se développe sur une légère dépression avec une altitude moyenne de 54 m NgF, sur un affluent de la Dives, le *Douet du Houle*, rejoint par la rivière du *Coignon*. Géologiquement, la région de Courcy se situe à l'ouest du Bassin parisien sur un substrat de calcaires du Jurassique Moyen. Dans la partie sud de l'emprise du diagnostic, le calcaire est atteint à 0,30 m de profondeur, sous la terre végétale et un petit «remblai» anthropique d'une dizaine de centimètres d'épaisseur composé de limon brun, de blocs calcaires et de fragments de tuile.

Le substrat calcaire se rencontre à 0,5 m d'épaisseur dans la partie nord du terrain, sous la terre végétale et un «remblai» de sable jaunâtre mis en place lors de la création de l'habitat moderne et contemporain.

La «Grande Rue» qui traverse le bourg d'ouest en est était réputée comme étant la voie ancienne antérieure à la construction du château au XI^e ou XIII^e siècle. La découverte de l'extrémité nord-est du cimetière paroissial dans l'emprise du diagnostic remet en cause cette hypothèse puisqu'à l'évidence, la Grande Rue entame une partie du cimetière et provoque l'abandon de cette partie. Les six sépultures trouvées apparaissent immédiatement sous la terre végétale dans le substrat calcaire et procèdent d'un mode d'inhumation (au moins pour celle fouillée) régulièrement rencontré au Moyen Âge : inhumation dans une fosse anthropomorphe avec présence d'une loge céphalique probablement recouverte de planches de couverture, orientation ouest-est et absence de dépôt funéraire. Le terrain diagnostiqué se trouve à l'intérieur des limites médiévale et moderne du bourg probablement entouré de fossés. Il était donc intéressant d'éclairer la chronologie de l'occupation bâtie présente sur le cadastre napoléonien (1810) sous la forme de 3 ou 4 lots bâtis et de 6 bâtiments et cours. Le bâtiment et les structures de la partie sud de l'emprise révèlent l'occupation bâtie la plus ancienne du site avec la présence de niveaux de sol intérieurs et extérieurs, de trois foyers dont un soigneusement aménagé, d'un mur et probablement d'une cave, dont le nettoyage a permis de prélever des tessons de céramique datables des XIV^e et

XV^e siècles. Le brassage de mobiliers d'époque Moderne montre une occupation qui perdure ensuite. La mise en place d'un remblai de nivellement semble être un préalable à la construction de bâtiments d'époque Moderne. Outre une ou deux caves, une excavation (extraction de plaquettes calcaires ?) présente dans la partie ouest du site a pu ainsi être créée à l'époque Moderne. Un bâtiment est édifié dans le remblai qui le condamne. Les plates-formes de deux bâtiments ont été mises au jour le long de la limite ouest de l'emprise, mais n'ont pu être vraiment datées. Il s'agit sans nul doute des négatifs des édifices mentionnés sur le cadastre napoléonien et potentiellement d'époque Moderne. L'apogée du nombre d'habitants à Courcy se situe entre la fin du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle juste avant l'exode rural général en France au milieu du XIX^e siècle. Ici, la division parcellaire est maximale avec 6 bâtiments et annexes accolées, et autant de cours présentes sur 1700 m². Le bâtiment A est vraisemblablement le dernier édifice construit sur la parcelle. Notons qu'il est encore présent et progressivement démantelé dans les années 1970 et que les habitants de Courcy le dénommaient «l'école». La tradition locale date cet édifice du XVI^e siècle. Pour sa part, le diagnostic tend à indiquer que ce bâtiment, dont la surface au sol est assez conséquente (65 m²), a connu une construction et une occupation plutôt situées entre le XVIII^e et la seconde moitié du XX^e siècle.

Hélène DUPONT

COURSEULLES-SUR-MER

Saint-Ursin-de-Courthisigny

MOYEN ÂGE

Le site des « Fosses Saint-Ursin » à Courseulles-sur-Mer, localisé à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Caen, a fait l'objet depuis le début des années soixante-dix de plusieurs campagnes de fouilles programmées (1971-1974 et 1999-2008) dont les résultats, après la publication de quelques articles ponctuels, sont à paraître sous forme d'une monographie. Rappelons que ce site est celui d'un « village déserté » attesté depuis le milieu du XII^e siècle dans la documentation écrite comme celui de Courthisigny, dont les vestiges les mieux conservés sont datés des XIII^e-XV^e siècles. Les travaux antérieurs ont montré que l'occupation *in situ* remonte au haut Moyen Âge (cf. *Archéologie Médiévale*, Chroniques 2007, p. 182-184 ; BSR, 2008, p. 35-38). Le site du village médiéval est aujourd'hui coupé en deux par une route qui, à ce niveau, a été aménagée à l'Époque moderne. Jusqu'alors les travaux archéologiques se sont cantonnés à l'est de cette route et ont démontré une structuration de l'habitat du bas Moyen Âge autour d'un axe de circulation est-ouest (chemin 1) le long duquel se répartissent des unités composées de bâtiments d'habitation et de bâtiments d'exploitation, construits en moellons de calcaire extraits à l'emplacement même de ces constructions, autour de cours, et présentant des tailles et une organisation topographique d'une relative diversité. Un seul puits

hypothétiquement situé dans un espace commun a été localisé. À une cinquantaine de mètres au sud de ce chemin et de ces unités d'habitation, a été identifiée, par sondages, une structure associée à des inhumations d'immatures, interprétée comme un édifice de culte. Des datations radiocarbone de deux sépultures indiquent une date de fonctionnement située dans une fourchette large, puisque l'une est datée du VIII^e-IX^e siècle et l'autre du XIV^e siècle. Cette découverte est venue confirmer l'analyse de la documentation textuelle qui désigne, à la fin du XIII^e siècle, Courthisigny comme une paroisse.

D'un point de vue topographique, le site présente deux espaces aux caractéristiques bien distinctes : d'une part, un secteur que nous qualifions de tabulaire correspondant au plateau de la Plaine de Caen descendant, en pente douce du sud vers le nord, en direction des côtes de la Manche, et localement marquée par la présence d'une petite vallée sèche en bordure orientale de laquelle l'occupation qui nous retient ici s'est développée ; d'autre part, la partie du site qui a fait l'objet d'extractions massives destinées à la construction des bâtiments. Le toponyme du site, fondé sur la caractéristique topographique que cette pratique a engendrée, signale clairement le contraste entre ces deux secteurs du site.

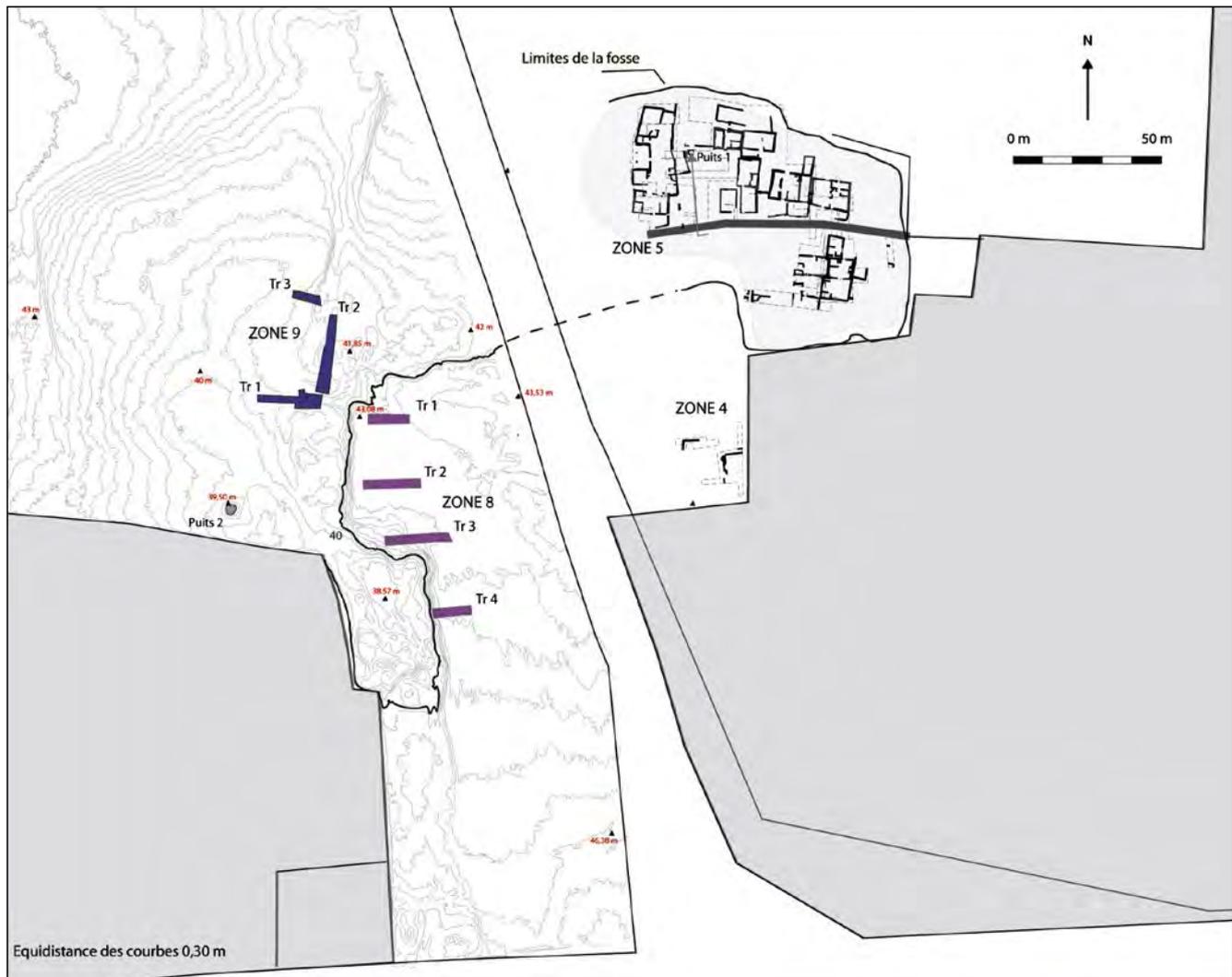


Fig. 21 - COURSEULLES-SUR-MER, Saint-Ursin-de-Courtisigny. Plan de localisation des sondages.

Le retour sur le terrain en 2014 avait pour objectif, d'abord de sonder le versant, dans le prolongement occidental de la zone dans laquelle se situe l'église. L'enjeu principal était de nous assurer de la présence d'éventuelles structures ou de niveaux d'occupation antérieurs à la phase 2B attribuée au XIII^e siècle qui marque le début des constructions en pierres, entraînant potentiellement la destruction des structures antérieures. Ensuite, dans la partie excavée, prolongeant à l'ouest, au-delà des structures identifiées jusqu'alors (zone 5), la « fosse » (phases 2C à 2E). Il s'agissait de caractériser les structures qui apparaissaient sous forme de micro-reliefs indiquant la présence de bâtiments probablement contemporains des vestiges identifiés à l'est de la route. Enfin, il semblait également possible de vérifier la présence d'un chemin nord-sud mentionné dans la documentation médiévale (XII^e siècle) comme le chemin allant de Béný, situé au sud, à Courtisigny, et dont le prolongement vers le nord est également mentionné dans les sources écrites comme le chemin allant de Courtisigny à Bernières.

Ces travaux, menés sous forme de sondages (7 tranchées) ouverts à la pelle mécanique, ont permis de mettre en évidence la présence dans un des sondages de la partie tabulaire (zone 8, tranchée 3) d'une petite fosse oblongue (fosse 8), associée à un linéaire de 0,20 m de large,

comblé de limon et de matériels attribués au VII^e siècle (céramique et un peigne en os). Bien que très modestes, ces structures, qui n'auraient guère retenu l'attention dans un contexte de grand décapage, sont cependant les premières clairement attribuables au très haut Moyen Âge (phase 2A du site). Cela confirme le potentiel de structures anciennes conservées dans la partie tabulaire du site, et élargit de fait l'emprise de l'occupation dès cette époque vers l'ouest, en direction de la route Béný-Courtisigny-Bernières. Les sondages menés dans la fosse à proprement parler (zone 9) ont permis de repérer la présence de bâtiments semblables à ceux que nous avons mis au jour au cours des campagnes antérieures, appartenant à au moins deux entités spatiales structurées (ESS 15 et 16), néanmoins très partiellement identifiées dans les limites des sondages. L'une est orientée nord-sud (ESS 15), parallèlement au chemin de Béný, l'autre est-ouest (ESS 16), parallèlement au chemin 1 qui se prolongeait jusque là. Le mobilier associé aux ensembles sondés attribue le fonctionnement de ces structures au XIV^e siècle (phase 2D), sans plus de précision. Une petite fosse rectangulaire (fosse 9) dont la fonction reste inconnue (fosse d'extraction ?), isolée à quelques mètres à l'ouest de l'ESS 15, était comblée de mobiliers attribués au XIV^e siècle, confortant ainsi cette chronologie globale.

Entre la fosse 9 et l'ESS 15, les vestiges d'ornières indiquent la présence d'un espace de circulation nord-sud, situé au niveau du talweg de la vallée sèche, et probablement contemporain des structures. C'est à cet emplacement que les analyses topographiques invitaient à localiser le chemin de Bény à Courthisigny. C'est également l'emplacement du chemin pratiqué encore aujourd'hui pour la circulation dans les parcelles. Mais l'analyse des indices micro-topographiques, couplée à l'interprétation du modèle numérique de terrain réalisé par la société Normandic, suggèrent clairement que plus au sud le chemin devait initialement passer légèrement à

l'ouest, car le chemin actuel a recoupé les vestiges d'une autre unité (ESS 17), après le remembrement des parcelles consécutif à l'abandon de l'habitat. Cette campagne, qui pourrait être complétée d'ultimes sondages réalisés entre l'église et la route moderne, a permis de compléter notre connaissance du site dans un secteur jusqu'alors inexploré et de préciser la topographie du site, notamment les limites de la fosse résultant des extractions et, enfin l'emplacement des principaux axes de circulation.

Claire HANUSSE

COURSEULLES-SUR-MER ZAC secteur sud, tranche 1

MULTIPLE

Le gisement archéologique découvert sur la ZAC sud tranche 1, consiste principalement en structures fossoyées, au nombre de 303, qui participent essentiellement à la définition de 23 axes fossoyés de type parcellaire et plus rarement à la définition de concentrations de structures ponctuelles. Le reste des vestiges immobiliers consiste en quatre levées de terres, peu prononcées. Ce sont comme des talus, se développant sur plusieurs dizaines de mètres de longueur et sur une largeur de 30 à 40 m. Ils sont de faible amplitude puisqu'ils dominent les terrains qui les environnent tout au plus de 40 cm. Deux sont rectilignes et discontinus et deux sont continus et en baïonnette. Le reste des vestiges consiste en concentrations mobilières, au nombre de 12. Elles sont constituées de pièces de silex taillés, majoritaires dans leur corpus, associées à quelques tessons de céramique. Ces concentrations se rencontrent soit sous les talus (4 concentrations), plutôt à leur base et sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur de limon brun-gris, soit hors talus, dans la plaine au sein d'un limon intermédiaire (8 concentrations plus ou moins denses), soit encore en association spatiale avec des structures ponctuelles, dans ce même limon (1 concentration). Le mobilier, quand il ne participe pas d'une concentration, provient très majoritairement des fossés et des quelques fosses identifiées. Finalement, à proportion du lot complet, peu d'artefacts ont été découverts isolés dans les limons intermédiaires.

L'approche chrono-stratigraphique du gisement nous permet donc d'aboutir à un récit minimal des aménagements et occupations de l'espace diagnostiqué. En dehors de quelques vestiges lithiques paléolithiques et mésolithiques erratiques, la plus ancienne occupation à se manifester franchement date du Néolithique ancien et Néolithique moyen I et prend la forme de concentrations de silex, discontinues et probablement encore en place dans un limon intermédiaire qui fut, un temps, horizon A. Le Néolithique ancien – moyen I se signale par deux types de silex particuliers que sont le silex crétacé terrestre et le silex du Cinglais. Le silex du Cinglais, nom générique donné au silex bathonien fin de couleur chocolat dans le Cinglais, gris à Soumont-Saint-Quentin et sombre à Rânes, est surtout réservé à la réalisation de lames

régulières, retrouvées en contexte Néolithique ancien et Néolithique moyen I. Le silex du Cinglais est présent dans la région uniquement en contexte de plateaux « continentaux » recouverts d'argile de décalcification ; il n'est donc pas présent sous la forme de galets marins sur l'estran. Le littoral a beau être proche du site actuellement, les périodes anciennes (Mésolithique, Néolithique ancien) ont privilégié le silex terrestre (du Bessin généralement) pour la réalisation de leurs industries. La présence de quelques éléments liés à la production laminaire en silex du Cinglais dans la série de Courseulles-sur-Mer laisse à penser qu'une occupation de cette période est présente sur le site.

La seconde occupation date de l'âge du Bronze. Elle prend la même forme en concentrations et occupe le même horizon limoneux intermédiaire, autour de 50 à 80 cm de profondeur, que la précédente. La période de l'âge du Bronze, majoritaire dans le corpus lithique, se définit à partir de quelques critères. La matière première utilisée (lorsqu'elle est identifiable ; en règle générale lorsqu'elle présente une zone corticale) est majoritairement le fait de galets marins, récupérés sur le littoral au nord du site. Ces galets montrent plusieurs origines de silex, silex bathoniens gris, silex du Bessin ou silex crétacé de la vallée de la Seine, indifféremment récupérés sur les mêmes plages. À l'âge du Bronze ancien, l'étude de gisements comme Luc-sur-Mer (Marcigny 2012) ou Saint-Aubin-d'Arquenay (Ghesquière 2013) montrent des assemblages lithiques presque exclusivement composés de débitage sur galets marins. Sans en faire un caractère chrono-typologique absolu, il semble que le choix des silex utilisés dans ces contextes maritimes ou épi-maritimes ait une certaine valeur selon la période considérée.

La production est orientée vers l'obtention d'éclats larges ou courts, avec semble-t-il, une prédilection pour les éclats d'entame et de sous-entame régulièrement utilisés comme supports d'outils. Les nucléus sont destinés à la production d'éclats. Ils sont soit à multiples plans de frappe et plus ou moins globulaires, soit « sur crête ». Cette appellation concerne des nucléus à éclats réalisés à partir de galets marins débités comme des *chopping-tools*. Ce type de nucléus semble particulièrement bien représenté au niveau régional à l'âge du Bronze ancien et moyen I

en contexte côtier (Tatihou, Marcigny et Ghesquière 2003, Luc-sur-Mer, Marcigny 2012). Enfin, l'outillage est dominé par les grattoirs, ce qui est largement multiculturel dans la région (au IV^e et III^e millénaire).

Ces vestiges de l'âge du Bronze font écho aux enclos funéraires de la même période mais aussi au mobilier lithique découvert en nombre dans les limons intermédiaires, lors de la fouille du site de la Fosse Touzé à un peu plus d'un kilomètre de là (Jahier, 2011). Ils font également écho au parcellaire et nécropoles de l'âge du Bronze ancien à Bernières-sur-Mer (Marcigny, Ghesquière, 2003a), commune limitrophe, à l'est de Courseulles-sur-Mer. Sous l'aspect plus spécifiquement lithique, ces vestiges renvoient également à Graye-sur-Mer commune limitrophe à l'ouest de Courseulles-sur-Mer (Besnard-Vauterin, étude en cours) et à Hérouvillette (Besnard-Vauterin, 2013), sur la rive droite de l'Orne, à 10 km de la côte actuelle. Cette industrie lithique sur silex marin, privilégiant l'obtention d'éclats et qui apparaît en dehors de tout contexte structurel, est donc assez fréquente sur la frange côtière. C'est un phénomène qui doit être approché en tant que tel et caractérisé plus avant, d'un point de vue technique mais aussi taphonomique, car manifestement, ce gisement participe d'un corpus déjà fourni et archéologiquement significatif sur un vaste secteur.

Dans l'hypothèse où ces occupations sont en place, elles le sont donc depuis au moins le Néolithique ancien, voire le Mésolithique lequel est attesté par quelques pièces. Et elles sont encore en place aujourd'hui, de manière peut-être discontinue, mais étendue, sur la frange côtière. Il n'y a donc pas de déficit de sol durant cette période. Ces concentrations mobilières sont chronologiquement hétérogènes. Elles associent fréquemment du mobilier lithique à du mobilier céramique protohistorique ou historique. Elles livrent souvent et discrètement du mobilier médiéval mais elles ne livrent jamais de mobilier plus récent que la seconde moitié du Moyen Âge.

À partir de ce constat nous établissons le fait que les talus ne peuvent pas s'être formés avant cette période puisqu'ils scellent des concentrations contenant du mobilier de cette époque. Cette période, comprise entre le XI^e siècle et le XV^e siècle d'après le mobilier ubiquiste qui la signale, entre en résonance avec le site du village déserté des Fosses Saint-Ursin, au plus tôt au milieu du XIV^e siècle (Hanusse, 2006). Nous constatons que les talus se trouvent tous plus ou moins à l'aplomb d'un axe fossoyé fossile. D'une manière ou d'une autre ils fonctionnent ensemble, participent d'une même phase parcellaire. Ainsi, une partie au moins de la trame parcellaire fossile s'inscrit dans une continuité (à définir), avec les talus.

La superposition du plan des talus au plan cadastral napoléonien nous amène, quant à elle, à constater que les talus correspondent chacun à un trait cadastral. Le cadastre napoléonien montre une organisation parcellaire en quartiers de terres laniérés et les talus suivent tous sans exception les bordures de quelques quartiers. Nous voyons donc dans ces talus la résultante de l'exploitation des lanières qui les bordent. Le reste des fossés fossiles n'a pas donné lieu à l'accrétion de talus mais la majorité d'entre eux ne montre pas de discordance majeure avec

le cadastre napoléonien. Certains même, correspondent à un trait de lanière sur le cadastre. Dans ces fossés on recueille des vestiges mobiliers qui trahissent spécifiquement le Halstatt-La Tène ancienne et font une nouvelle fois écho au site de la Fosse Touzé à travers son enclos domestique de La Tène ancienne. La période gallo-romaine, également présente à La Fosse Touzé et dans le contexte archéologique local, se signale ici par quelques lots céramiques découverts dans quelques axes fossoyés. Enfin la période médiévale se manifeste toujours fréquemment mais discrètement, par du mobilier lui aussi présent dans nombre de fossés. Ces fossés contiennent également du mobilier lithique du Néolithique ancien – NM1 et de l'âge du Bronze. Il n'est que le groupe de quelques axes déjà mentionnés pour leur intensité et leur homogénéité mobilières autour de l'âge du Bronze ancien qui ne s'intègre pas au plan napoléonien. Ils pourraient participer d'une structure enclose et être accompagnés de quelques autres axes dont un, qui a livré du mobilier gallo-romain en deux lots un peu conséquents. Ces fossés quelque peu réfractaires au classement pourraient signaler l'existence d'une autre phase parcellaire, plus ancienne que celle matérialisée par les talus, certains fossés de la trame fossile et le plan napoléonien.

Cette phase parcellaire, dont l'origine reste à définir, prend fin après la Seconde Guerre mondiale à travers un remembrement massif en vue d'une adaptation à l'agriculture intensive. Entre les dates de fabrication des deux cadastres, la RD 79 a été rectifiée et une occupation se présentant sous la forme de fondations et de deux fossés a eu le temps d'apparaître et fossiliser.

Ce type de gisement archéologique semble donner la possibilité de produire un récit de l'occupation de ce secteur depuis le Néolithique ancien. À ce titre, chaque époque illustrée par les archives du sol vaut pour sa contribution intrinsèque aux corpus de vestiges associés à cette période ; ainsi des concentrations mobilières néolithiques ou de l'âge du Bronze, de la concentration de structures ponctuelles potentiellement de l'âge du Bronze, ainsi des fossés réfractaires à l'organisation napoléonienne. Pour ce versant de l'archéologie, qui vise à définir des unités (un enclos, une occupation, un lot lithique, un habitat), le gisement de Courseulles-sur-Mer offre des possibilités intéressantes qui font écho au contexte archéologique local et régional.

Le second versant de l'exploitation archéologique de tels gisements concerne l'étude des continuités et des hiatus, de la synchronie et de la diachronie des structures fossiles durant les périodes illustrées par le mobilier. C'est une approche plutôt taphonomique que typologique du paysage. C'est au contact de deux phases structurelles ou de deux sources de natures différentes (un trait de carte et un fossé, un talus et un trait de carte ou encore une concentration lithique et des fossés) que se trouvent les enjeux d'une fouille. Ainsi, savoir si l'ensemble de la trame fossoyée fossile s'inscrit dans la continuité d'une même phase parcellaire qui mène jusqu'au plan cadastral napoléonien, ou savoir si on y observe des ruptures structurelles et des hiatus chronologiques qui définissent plusieurs phases distinctes structurellement, nous paraît un objectif premier. Pour ce faire, il faut multiplier les décapages, préférentiellement à l'aplomb des

intersections de fossés, là où se trouve potentiellement une information chrono-stratigraphique. Ceci pour affiner le phasage global des structures. Au contact de sources différentes se pose par ailleurs la question du lien qui pourrait unir les occupations lithiques de l'âge du Bronze à certains, au moins, des fossés de la trame parcellaire fossile. La présence, même massive, de silex et de céramique de l'âge du Bronze, dans le comblement d'un fossé, ne prouve pas qu'il ait fonctionné à cette époque. L'enjeu d'une exploitation en fouille porte donc sur la mesure du temps qui sépare (ou non) le fonctionnement de l'occupation de l'âge du Bronze et le fonctionnement des fossés. Cette question ne peut être résolue que par l'association indiscutable, sur des critères de disposition des structures ou de mise en relation stratigraphique. Les structures ponctuelles sont, comme les intersections de fossés, des vestiges autour desquels il faut donc préférentiellement décapier. Enfin, au contact des vestiges matériels (comme les talus ou les fossés) et des traits de carte, se pose la question de la correspondance des uns et des autres, de la traduction des uns dans les autres. Plus précisément, l'identité d'un trait de carte et d'un fossé, ou d'un trait de carte et d'un talus, ne dit rien de l'ordre chronologique qui unit ces trois artefacts de natures différentes. Ces points de convergence géographique, ces lieux d'interaction entre trois artefacts, trois sources, sont potentiellement des gisements chrono-stratigraphiques à exploiter notamment, pour l'archéologue, en étudiant la relation chronologique qui unit les talus aux fossés qui parcourent leurs axes et pour l'historien en dépouillant les archives écrites relatives à cette question.

Il nous semble que l'archéologie visant à l'étude des continuités et des hiatus dans l'aménagement du territoire sur de grands espaces nous ramène d'une certaine manière à une archéologie de corpus. En effet, nous considérons l'emprise du diagnostic comme un échantillon, dans ce sens qu'il doit être représentatif d'un tout, d'un espace plus grand que l'emprise et considéré comme un territoire par les hommes qui s'y sont succédés. À ce titre, il est intéressant de noter que quand une période spécifique (Néolithique ancien, âge du Bronze ancien, La Tène

ancienne, Moyen Âge) apparaît (souvent plusieurs fois), à travers des éléments mobiliers, elle fait inmanquablement écho à des découvertes archéologiques antérieures faites dans l'environnement proche de l'emprise du diagnostic (La Fosse Touzé, Saint-Ursin). Que les mêmes périodes se manifestent toujours sur un espace donné (laissant les autres dans le silence), est en soi significatif et contribue à la définition de traits archéologiques qui participent d'un diagramme chrono-stratigraphique typique de cet espace. Ce phénomène de signature est d'autant plus significatif et intéressant que, dans le même temps où il fonde une identité, il permet de distinguer des espaces géographiques livrant d'autres diagrammes chrono-stratigraphiques. Ainsi, pour nous placer dans le sillage de travaux précédents, à Marcey-les-Grèves dans la Manche (Flotté, 2014), La Tène moyenne et finale et le X^e siècle ap. J.-C. se manifestent plusieurs fois et excluent la distinction de toute autre période, sur une emprise routière de 4 kilomètres de longueur. L'emprise de la ZAC sud de Courseulles-sur-Mer a donc une typicité archéologique, à l'échelle de l'espace côtier où elle se trouve. L'exploitation des vestiges sous la forme d'une fouille devrait permettre d'en affiner l'histoire à travers une mise en phase plus détaillée des structures fossiles qu'on y rencontre. Elle doit tendre vers l'élaboration d'un diagramme chrono-stratigraphique général plus étoffé qu'au diagnostic et contribuer à la définition d'un espace au-delà duquel ce diagramme ne correspond plus aux faits archéologiques, c'est-à-dire au-delà duquel il n'est plus valide. C'est sur la base de la multiplication de tels taxons chrono-stratigraphiques que peut donc se constituer un corpus à partir duquel il devient possible d'interroger de manière transversale le potentiel paléo-géographique de ce type de gisements. Dans le même temps, la multiplication des taxons chrono-stratigraphiques doit contribuer non seulement à l'élaboration d'une carte d'emprise géographique des taxons mais aussi à révéler les géographies culturelles vécues (les territoires) qui sous-tendent ces territoires méthodologiques.

David FLOTTÉ

CUVERVILLE Le Clos du Houx

NÉOLITHIQUE
PROTOHISTOIRE

La construction d'un lotissement sur la commune de Cuverville a entraîné la réalisation d'une fouille préventive, menée par l'Inrap, au printemps 2014. Au préalable, le diagnostic de l'Inrap (B. Hérard, 2013), mené sur 6,5 ha, avait mis en évidence plusieurs occupations dont la plus prégnante correspondait à un monument funéraire du Néolithique moyen. Cuverville se trouve au nord-est de la Plaine de Caen, en périphérie orientale de cette agglomération. Le site est implanté en position d'interfluve entre l'Orne, qui se trouve à 3,6 km, et les marais de la Dives, à moins de 7 km. Le substrat est constitué de calcaires du Secondaire surmontés d'au minimum 1 m de limons.

Une fenêtre de 8 800 m², centrée sur le monument, a été décapée. Les études portant sur les structures et les vestiges mis au jour sont encore en cours. Outre le monument, il s'agit d'une carrière et d'un chemin récents (contemporains ?), d'un parcellaire et d'une série de fosses quasiment dénués de mobilier et donc difficilement datables, d'une sépulture isolée datée par radiocarbone de la protohistoire et d'un four attribué par le mobilier au début du Néolithique moyen. Le four est constitué d'une vaste fosse d'accès, 6 m par 2,90 m, orientée sud-nord, qui s'approfondit en direction du nord et débouche sur une chambre de combustion bien conservée creusée en sape dans le limon sur une cinquantaine de centimètres



Fig. 22 - CUVERVILLE, le Clos du Houx. Plan général des structures découvertes et projet de restitution.

de profondeur. Ce type de structure, similaire à d'autres déjà connues régionalement, par exemple à Condé-sur-Iffs, semble caractéristique du Cerny ancien (vers 4 800 – 4 700 av. J.-C.).

Le monument funéraire est matérialisé par deux fossés parallèles reconnus sur une longueur de 140 m avec une orientation nord-est/sud-ouest. Il se poursuit hors emprise, en direction du nord-est, sur au moins une cinquantaine de mètres de long d'après la présence d'un microrelief signalant l'emplacement d'un tertre partiellement reconnu lors de la fouille sur une surface d'environ 190 m². Il se compose d'une masse de terre de teinte sombre, partiellement recouverte d'une autre chape de limons plus clairs, sans structuration apparente. L'ensemble est tronqué par le labour mais sans doute aussi par un épisode d'aplanissement mécanique récent. Il repose sans doute sur un paléosol antérieur au monument. Il est possible que le monument était délimité par des plaquettes calcaires étant donné leur présence dans le remplissage des fossés au niveau de leur extrémité nord-est. Le tertre et le possible niveau de sol ancien sont conservés sur une épaisseur maximum de 60 cm. Sur toute la longueur du

monument, la présence du tertre est également attestée par une évolution pédologique des limons différente entre l'intérieur et l'extérieur du monument. Aucune tombe n'a été mise au jour, elle pourrait se situer hors emprise, c'est donc par analogie avec d'autres réalisations de ce type que l'hypothèse d'un monument funéraire est avancée.

La distance entre les fossés augmente du sud-ouest au nord-est, de 12 m à 16 m. Ils sont creusés dans les limons, où leurs limites sont difficiles à lire, et, sur une partie de leurs tracés, dans le calcaire. Ils mesurent de quelques décimètres à 2,60 m de profondeur pour une largeur allant de 2 à 5 m au minimum. L'amplitude des creusements augmente du sud-ouest au nord-est, comme fréquemment sur ce type de monument. Au moins deux phases de creusement, et sans doute aussi d'aménagements du tertre, sont perceptibles. Une première correspond au creusement d'un fossé étroit et profond, atteignant le substrat calcaire, sur une longueur difficile à appréhender, peut-être 160 m. La seconde phase, intervenant après une ruine partielle du tertre, correspond au recreusement de tout ou partie d'un fossé initial avec son possible prolongement vers le sud-ouest, le monument atteint alors



Fig. 23 - CUVERVILLE, le Clos du Houx. Vue du monument néolithique depuis le nord-est.

environ 190 m de longueur totale. Ce creusement est peu profond, il n'atteint pas le calcaire, mais sans doute beaucoup plus large, notamment à l'extrémité nord-est. Le mobilier contenu dans le remplissage des fossés est peu abondant et sans doute pour partie remanié des occupations antérieures (notamment celle correspondant au four en sape qui se trouve entre les fossés). La datation exacte du monument ne pourra être approchée que par des datations radiocarbone. Néanmoins, le plan du monument renvoie à des architectures régionales déjà connues anciennement et maintenant bien renseignées par l'opération de fouille préventive des «Hauts de l'Orne» à Fleury-sur-Orne menée parallèlement à celle de Cuverville par l'Inrap (E. Ghesquière). D'ailleurs l'un des monuments de cette nécropole se rapproche par sa structuration, ses dimensions et la présence d'un tertre, de celui de Cuverville. Ces monuments, qui s'apparentent aux «sépultures de type Passy» du Bassin parisien, abritent généralement une ou deux sépultures, au mobilier souvent riche. Ils correspondent aux premières manifestations

du monumentalisme funéraire qui accompagne le développement des cultures du Néolithique moyen et plus particulièrement pour ce qui nous concerne, du Cerny durant la première moitié du V^e millénaire av. J.-C.

Même si la sépulture probablement associée au monument de Cuverville n'a pas été retrouvée, cette opération apporte des éléments nouveaux pour caractériser cette période charnière qui voit l'achèvement de la néolithisation et, sans doute, les premiers indices d'une hiérarchisation des sociétés néolithiques du Nord de la France. En outre, l'opération, comme celle de Fleury-sur-Orne, montre une conservation remarquable et étonnante d'élévations néolithiques constituées de matériaux fragiles (sur une cinquantaine de centimètres de profondeur) dans de tels contextes d'«openfield».

Nicolas FROMONT

ÉTERVILLE

7 route de Maltot

GAULE ROMAINE

L'opération de diagnostic conduite au 7 rue de Maltot concerne le projet de construction d'une aire lotie d'un peu plus de 2 500 m² attenante à la limite occidentale de la nécropole des premier/second âges du Fer du «Clos des Lilas» étudiée entre 1995 et 2004.

En dépit de cette proximité et d'un contexte archéologique particulièrement fourni sur la commune, l'unique installation

découverte à l'occasion des travaux de prospection consiste en une tranchée d'adduction antique plusieurs fois mise au jour en différents points du plateau au cours d'interventions antérieures menées sur ce secteur entre 1996 et 2007.

La section ici découverte s'avère conforme à celles précédemment identifiées de part et d'autre de l'emprise.

Le conduit (ou *specus*), façonné à la base d'une tranchée de section rectangulaire (60 cm de large pour env. 1,30 m de profondeur) à partir d'un béton de chaux enduit d'un mortier de tuileau, présente ici un profil légèrement trapézoïdal, de 25 cm de large à la base pour 20 cm au sommet et 30 cm de hauteur. Si la facture générale de l'ouvrage et ses dimensions l'apparentent aux «aqueducs»

reconnus sur les chefs-lieux de cités tels que Vieux, Lisieux ou Bayeux, sa pente de l'ordre de 0,8 % vers le nord-est assure qu'il n'alimentait au mieux qu'un hameau, voire un domaine de type villa dont la position reste à établir.

Ivan JAHIER

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

EVRECY

Lotissement Saint-Aubin des Champs 2

La fouille de la nécropole Saint-Aubin des Champs 2 d'Évrecy s'est déroulée de mars 2014 à juillet 2014. Elle fait suite à un diagnostic archéologique mené par l'Inrap en octobre 2013 sur une future zone résidentielle aménagée par la société Edifidès. Le diagnostic avait mis en évidence la présence inédite d'un cimetière complet daté de la période entre la fin de l'Antiquité tardive et le tout début du haut Moyen-Âge, les V^e et VI^e siècles, période particulièrement peu documentée en archéologie.

La fouille a confirmé la présence d'un cimetière d'au moins 397 sépultures datées entre la deuxième partie du IV^e siècle et le VII^e siècle. Ce cimetière s'insère dans un enclos creusé à l'Antiquité.

Les fosses sépulcrales, plus ou moins profondes (affleurantes et jusqu'à 1,5 m de profondeur), contiennent en général un défunt déposé dans un cercueil ou un coffrage en bois. Si la plupart ne sont inhumés avec ni objet, ni élément de vêtement en matériau pérenne, un tiers des sépultures contiennent du matériel associé au mort. Certaines tombes de l'Antiquité tardive (milieu IV^e-milieu V^e siècle) sont très riches tant en quantité qu'en qualité des objets (accessoires vestimentaires et parure, armes, monnayage, vaisselle), indiquant qu'une partie de la population possédait un certain rang social, voire un statut élevé. Un certain type de mobilier, comme par exemple des fibules à trompettes, indique des influences exogènes, notamment germaniques dans ce cas. Cela pose la question de l'incorporation dans la population d'une élite étrangère dans le cadre des grands flux migratoires marquant la fin de l'Empire romain.

Après un hiatus entre la deuxième moitié du V^e siècle et le milieu du VI^e siècle, le mobilier funéraire réapparaît principalement sous la forme de plaques-boucles en fer et bronze d'époque mérovingienne. Le contraste entre la richesse de certaines tombes tardo-antiques et la raréfaction des dépôts des tombes plus récentes laisse entrevoir la disparition de cette élite tardo-antique et fait apparaître la population mérovingienne comme une petite communauté villageoise ordinaire.



Fig. 24 - EVRECY, lotissement Saint-Aubin-des-Champs 2. Sépulture 626 de l'Antiquité tardive (cliché R. Lefebvre, Inrap).



Fig. 25 - EVRECY, lotissement Saint-Aubin-des-Champs 2.
Sépulture féminine de l'Antiquité tardive avec fibules trompettes (cliché A. Thomann, Inrap).

La découverte de ce cimetière est inédite à plus d'un titre. Non répertorié sur des documents archéologiques plus anciens, ce site n'a jamais été fouillé ou pillé (sauf peut-être à l'époque mérovingienne), le mobilier funéraire étant ainsi conservé de manière exceptionnelle. En outre, le cimetière étant entier, nous disposons de la quasi-totalité des sépultures (seuls un trou de bombe datant de 1944 et l'arasement du site ont engendré quelques destructions). Ce site trouve peu de comparaisons

régionales, il est ainsi amené à devenir un site majeur dans l'étude des populations, des pratiques funéraires, mais aussi des phénomènes d'acculturation de cette période de transition entre la fin de l'Empire romain et le début de la christianisation en Basse-Normandie.

Aminte THOMANN

FALAISE

Château, tour Ravenel

MOYEN ÂGE

Le château de Falaise a fait l'objet, de 2007 à 2014, d'un programme de réflexion et de mise en valeur d'une partie importante de son enceinte. Les travaux se sont déroulés en trois phases : le front nord-est (du bastion à la porte Saint-Nicolas ainsi que le fossé), le front sud et pour terminer, le front ouest. Un suivi archéologique des élévations et des parties enfouies affectées par les travaux a donc été mené simultanément à la demande de la DRAC/Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

La ville de Falaise, située à une trentaine de kilomètres au sud de Caen, est surtout connue pour être le lieu de naissance du plus célèbre des ducs de Normandie, Guillaume le Conquérant. Le château fut édifié à l'ouest de

la ville, à la jonction de deux régions naturelles : à l'ouest, le massif armoricain et à l'est, la plaine sédimentaire calcaire qui s'étend jusqu'à la mer. La partie ouest du site castral fut ainsi posée sur le socle rocheux de grès et de schiste du massif armoricain. Ce dernier présente un escarpement rocheux à l'extrémité ouest, en contrebas duquel coule l'Ante. Sur le versant opposé du val, on peut voir s'élever le mont Myrrha faisant ainsi face au promontoire sur lequel furent installés les donjons.

L'année 2014 a vu la fin des travaux de mise en valeur des remparts avec la restauration du front ouest. Nous avons ainsi terminé nos investigations archéologiques sur ce secteur et plus particulièrement, sur la tour Ravenel,



Fig. 27 - FALAISE, château. Tour Ravenel après le dégagement de la base.

tour de flanquement qui se situe au centre du front ouest. Elle a été érigée à environ 30 m au nord de la tour de la Reine, cette dernière faisant l'angle entre le front sud et le front ouest.

Notre mission a consisté à dégager la base de la courtine et de la tour Ravenel afin de prévoir ultérieurement leur mise en valeur et leur éventuelle cristallisation.

Le dégagement de la tour Ravenel a laissé apparaître une tour circulaire légèrement en « fer à cheval ». Elle a été construite, comme pour la tour de la Reine, en pierres de calcaire équarries et régulièrement assisées. Elle comporte sur sa face extérieure un bandeau composé d'un simple chanfrein droit. Sous ce bandeau, les parements amorcent un léger glacis. D'un diamètre hors-œuvre de 9 m environ, la tour possède des murs d'une épaisseur de 2 m. Seule la base est encore visible sur environ 2,50 m. Son empreinte est encore discernable grâce aux arrachements sur le nu de la courtine sur une hauteur de 12 m environ. Les départs d'une voûte indiquent que le premier niveau était voûté. Côté nord, en partie obturée, on distingue une fente de tir à ébrasement simple surmontée d'un arc légèrement brisé. Contre le mur de gorge s'appuie un massif d'escalier droit qui menait très certainement à la salle supérieure. À ce second niveau, une porte est aménagée dans le mur de gorge (on verra ci-dessous que le mur de gorge est en réalité une ancienne courtine). La porte est composée d'un escalier droit rentrant dont quelques marches sont encore en place.

La tour est plaquée contre une courtine qui a été édifée antérieurement. Cette dernière est construite en pierres de grès et de calcaire grossièrement équarries et mal assisées. Ces deux éléments chronologiques confirment qu'un haut rempart maçonné protégeait le promontoire ouest (cour de la Reine) antérieur à la construction de la tour Ravenel et de la tour de la Reine.

La courtine au nord est postérieure à la tour Ravenel. Elle se prolonge jusqu'au petit donjon. Construite en pierres de calcaire équarries et bien assisées, elle vient se plaquer contre la tour obturant ainsi la fenêtre de tir citée ci-dessus du premier niveau. En son centre, actuellement obturées, une série de trois canonnières très proches et dotées, côté extérieur, d'orifice rectangulaire.

Sur le front ouest, la courtine munie des canonnières ferme ainsi le fossé qui sépare la haute-cour de la basse-cour. Avant cet aménagement, le fossé devait probablement être ouvert sur l'extérieur protégé par la tour Talbot et la tour Ravenel. On retrouve cette même configuration sur le front nord au niveau du châtelet d'entrée des donjons.

Ces dernières investigations archéologiques apportent des informations importantes sur l'évolution architecturale du front ouest qui enrichissent les précédentes études de bâti réalisées sur les autres portions de l'enceinte du château de Falaise.

Joseph MASTROLORENZO

FALAISE**Mémorial des victimes civiles de guerre –
10 place Guillaume le Conquérant**

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle AE 135, dans le centre-ville de Falaise, a été réalisé dans le cadre du réaménagement du tribunal d'Instance désaffecté. Les dix sondages réalisés sur une surface de 2969 m² ont permis sans surprise de mettre en évidence une occupation dont les premières traces remontent ici au XII^e siècle. Cinq phases principales ont été identifiées jusqu'à la construction du tribunal dans les années 1950.

La première phase d'occupation n'a livré que de rares traces, ne permettant pas de caractériser le type d'aménagement. Les découvertes ont essentiellement consisté en du mobilier céramique et métallique.

La seconde phase, déjà explorée au niveau de l'entrée du château en 2010, a montré les travaux importants entre le milieu du XIII^e et le début du XIV^e siècle, qui ont eu lieu notamment sur la terrasse (parcelle voisine) et celle qui nous occupe avec la présence de l'enceinte urbaine et d'importants remblais. Durant cette phase de la fin du Moyen Âge, des habitations se mettent en place en avant des parcelles anciennes reconnues. Dans le même temps, la prison civile médiévale, connue par des textes et par des plans modernes, a laissé quelques traces fugaces dans deux des sondages.

La phase suivante regroupe toute la période Moderne. Elle voit la consolidation et la densification de l'urbanisation du secteur, avec la création de nouvelles maisons et la matérialisation définitive des limites des parcelles. C'est probablement à cette période qu'est construite la maison du sondage 07 et sa voisine, qui nous sont parvenues

dans un état particulier. Leurs caves respectives ont été conservées, malgré les destructions de la Seconde Guerre mondiale.

La quatrième phase regroupe la période post-Révolutionnaire et le XIX^e siècle. Si l'habitat semble encore se densifier, c'est surtout la reconstruction de la prison et l'installation du tout nouveau corps des Gendarmes qui vont bouleverser l'aspect du quartier. La prison est construite avant 1827, vraisemblablement sur les vestiges de l'ancienne. La Gendarmerie sera construite un peu plus tard, dans les années 1830.

Le quartier semble ensuite figé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. En août 1944, les bombardements vont détruire 80% de la ville et endommager de manière plus ou moins sérieuse les bâtiments répartis sur la parcelle actuelle. La découverte essentielle pour cette période est l'état dans lequel a été laissée l'une des maisons bombardées à l'aide de munitions au phosphore. La cave du bâtiment a résisté à l'explosion et à l'incendie qui s'en est suivi. Le sol a été largement soufflé, les murs et dallage brûlés et l'on peut encore voir le cône de l'explosion sur le sol du rez-de-chaussée. Enfin, la construction du tribunal dans les années 1950 a en quelque sorte fossilisé la zone de la parcelle en réutilisant les sols des maisons arasées et en détruisant gendarmerie et prison jusqu'au sol. Cela a permis de découvrir les fondations de la gendarmerie et l'une des cellules presque intacte de la prison.

Florian BONHOMME

FLEURY-SUR-ORNE
Carrière Saingt

Au sud de Caen, près de la route d'Harcourt, à Fleury-sur-Orne, une carrière souterraine de pierre à bâtir creusée au milieu du XIX^e siècle a été réutilisée entre les deux guerres mondiales par une brasserie : la brasserie Saingt. Après le Débarquement allié en 1944, entre le 6 juin et le 30 juillet, lors de la Bataille de Normandie, plusieurs centaines d'habitants de Caen et de Fleury-sur-Orne ont trouvé refuge dans cette carrière d'environ deux hectares, dont l'accès était facilité par les brasseurs.

À l'issue des combats, les parties souterraines sont abandonnées même si la brasserie continue son activité en surface. Durant cette époque, la carrière est close conservant sur son sol les aménagements et les vestiges liés à l'occupation des lieux durant les deux longs mois de l'été 44. Au début des années 70, une entreprise de logistique rachète l'usine et miraculeusement n'utilise pas la carrière qui garde alors son potentiel archéologique jusqu'en 2005

où les lieux seront réhabilités pour voir l'aménagement de l'un des nombreux quartiers péri-urbains de la périphérie caennaise. Lors de ces travaux, hélas conduits sans aucun suivi archéologique, l'accès principal de la carrière est comblé de matériaux de construction et des parties de la carrière-refuge sont détruites lors du passage d'un engin chenillé (bulldozer probablement) qui a servi à explorer certains secteurs du site.

Aujourd'hui, les traces les plus visibles occupent une aire de plusieurs centaines de mètres carrés ; des parties importantes de la carrière ne semblent pas avoir servi, probablement en raison de leur trop grande humidité. D'autres zones ne recèlent que peu de traces mais des investigations fines restent nécessaires. En définitive, au cours des trente dernières années, en dehors des parties bouleversées ou détruites par le chantier du lotissement, il n'y a pas eu d'atteinte notable aux traces archéologiques.



Fig. 28 - FLEURY-SUR-ORNE, carrière Saingt. Groupe de réfugiés dans la carrière Saingt lors de leur libération en juillet 1944 (cliché Archives nationales du Canada).



Fig. 29 - FLEURY-SUR-ORNE, carrière Saingt. Scène de vie dans la carrière des Coteaux (cliché collection du Mémorial de Caen).

Les lieux ont été fréquentés par un public extrêmement restreint après la Libération, en particulier par la volonté des brasseurs, et les nombreuses observations sur presque trois décennies font penser que ce qui est encore visible actuellement l'aurait été, à peu de différence, en 1944.

Véritable conservatoire archéologique, le site de la carrière Saingt offre de nombreux champs d'investigations, que ce soit sur les modalités d'occupation des lieux au cours des événements de 1944, les comportements sociaux en milieu confiné ou l'archéologie industrielle. Dans le

but de préserver l'intégrité de ce site exceptionnel, les méthodes d'acquisition de données utilisées à Fleury-sur-Orne sont non destructives et favorisent le recours à des techniques d'enregistrement et de prise de mesures sans contact (balayage laser et photogrammétrie). Ces relevés permettent non seulement de produire des données 2D (coupes ou élévations), mais aussi et surtout des modèles 3D calculés à partir des nuages de points, des vues en perspective photoréalistes et la possibilité de naviguer dans les modèles 3D avec des outils dédiés à la visualisation de l'environnement.



Fig. 30 - FLEURY-SUR-ORNE, carrière Saingt. Reste d'un lit en bois au pied d'un pilier.

Ce sont ces méthodes, impliquant différentes techniques basées sur une variété de scanners à balayage et d'appareils photos terrestres (de type réflectif numérique) ainsi que d'autres systèmes d'imagerie spatiale, que nous avons testées en 2014. Dans les prochaines années, le modèle 3D géométrique et photoréaliste de l'ensemble des éléments structurels de la carrière sera ainsi relevé. Les objets archéologiques seront également géoréférencés et numérisés pour être associés au MNT global. Les modèles sont ainsi conçus comme des outils de recherche communs, utilisables par tous les partenaires de l'équipe scientifique, et pouvant servir d'outil de documentation et de visualisation.

Ce vaste programme de recherche a donc principalement une double ambition : celle de proposer une archéologie de l'enfermement confrontée aux sources écrites et orales, livrant ainsi un référentiel pour examiner *a posteriori* des sites plus anciens (grottes-refuges de la protohistoire ancienne, par exemple), offrant ainsi de nouvelles clefs d'interprétation ; et celle de développer des outils de relevés et d'analyses performants pour l'examen de sols d'occupation (taphonomie, techniques 3D, ...).

Albane BURENS, Laurent CAROZZA,
Laurent DUJARDIN, Cyril MARCIGNY

NÉOLITHIQUE

SECONDE GUERRE MONDIALE

FLEURY-SUR-ORNE

Les Hauts de l'Orne

Le site a été découvert aux débuts des années 90 par J. Desloges par photographie aérienne. Il a alors effectué plusieurs sondages ponctuels, fouillé trois tombes puis, dans les années 2000, un cairn en pierre sèche entouré d'un puissant fossé. Les années 2000 seront également l'occasion pour David Flotté de fouiller deux monuments type Passy en limite orientale de l'emprise et de découvrir cinq probables cairns en pierre sèche à 200 m à l'est de la nécropole. L'emprise de la fouille dont il est question ici a fait l'objet d'un diagnostic en 2012 par David Flotté, sur une surface de 50 hectares, futur projet de l'agglomération de Caen La Mer de construire un vaste quartier d'habitation.

La prescription de fouille des services de l'État a été réalisée sur une surface de 21 hectares. Elle repose essentiellement sur les vestiges funéraires néolithiques et dans une moindre mesure sur les témoins de la Seconde Guerre mondiale.

La nécropole néolithique

La nécropole est installée dans un large vallon, très peu pentu (moins de 1 %), avec un faible recouvrement terreux (0,25 m) qui surmonte la plaquette calcaire désagrégée par

l'alternance gel/dégel de la dernière glaciation. La mise en évidence du paléosol sous le cairn et sous le tertre conservé du monument 29 nous indique une épaisseur de terre au Néolithique de l'ordre de 5 à 10 cm, avec une végétation probablement limitée à une herbe rase et peu ou pas de petits arbustes. On note la proximité de la vallée de l'Orne (500 m) et du littoral (15 km).

La fouille actuelle couvre une surface triangulaire de 21 hectares d'un seul tenant. Elle a permis de mettre en évidence 26 monuments de type Passy, 2 « dolmens » et trois alignements. Les monuments de type Passy mesurent entre 12 et 372 m de longueur. Les fossés sont formés par la juxtaposition de segments de 2 à 4 m de longueur, respectant une direction générale est-ouest suivant un tracé assez sinueux révélant la multiplicité probable des creuseurs. Leur profil est parfois étroit sous forme de tranchée (palissadée ?) ou ouvert et large. Les seuls vestiges retrouvés dans les fossés sont quelques outils en os (omoplates de bovidés en particulier) et des pics massifs en grès rouge de provenance locale, utilisés probablement pour le creusement des fossés.

Trois formes de monuments coexistent :

- les petits sous forme de cercles isolés ou emboîtés sont au nombre de 4 et représentent les monuments les plus courts (entre 3 et 12 m de longueur/diamètre) ;
- les monuments trapézoïdaux présentent un évasement très léger de leur surface interne et un élargissement important de leur fossé à leur extrémité orientale, qui leur donne un aspect nettement évasé. Ils sont au nombre de 5. Généralement de petite taille (moins de 20 m), l'un d'entre eux est monumental avec ses 150 m de longueur pour 60 m de largeur à l'est. Ils ne présentent pas de fermeture des fossés aux extrémités ;
- les monuments constitués de deux fossés parallèles sont les plus nombreux avec 14 individus. Leurs dimensions sont très variables puisque le plus court mesure 13 m, la plupart entre 50 et 100 m, 2 entre 150 et 200 m et les deux plus grands plus de 300 m. Ils peuvent ou non être fermés à leurs extrémités occidentale, ou orientale, ou les deux à la fois. Deux d'entre eux présentent même un double fossé de fermeture à une de leurs extrémités. Deux également montrent un alignement de six fosses de calage depuis leur extrémité vers l'est. La faible profondeur de ces fosses suggère l'érection de pierres plutôt que de pièces de bois. Enfin, un monument est double et comprend un monument complet avec tombe et fossés de fermeture et un fossé plus large et profond qui l'encadre, avec également une tombe associée ;
- enfin trois monuments entrent difficilement dans ce schéma avec des formes intermédiaires (monument 28) ou « déviantes » tel le monument 38 en « pinces de crabe », également double. Le dernier (monument 32) est incomplet, soit invisible, soit se prolongeant sous la route des Anglais.

Une fois les fossés des monuments vidés, tous ont fait l'objet d'un relevé en trois dimensions, au scanner 3D pour une partie d'entre eux, par photogrammétrie au drone pour les autres.

Les tombes sont au nombre de 18, dont deux doubles. Deux d'entre elles sont par ailleurs postérieures, bien qu'installées au sein des monuments. Leurs profondeurs de creusement sont très variables, entre 0,05 et 0,8 m.

Cette différence explique probablement qu'une partie des monuments n'a pas livré de sépulture, probablement installée hors sol et recouverte par un tertre. Cependant, l'absence de sépulture sous le tertre pourtant bien conservé du monument 29 nous incite à la prudence et à considérer la possibilité de mausolées sans tombes.

Les ossements des sépultures sont en règle générale mal conservés, se limitant aux os longs dans plusieurs cas. Deux d'entre elles présentent un état de conservation satisfaisant (les tombes avec ovi-capridés) et une tombe présente un bon état de conservation, mais il s'agit d'une tombe néolithique plus tardive. La position dominante est le dépôt de l'individu sur le côté, jambes fléchies et tête à l'ouest. Trois tombes seulement (dont une douteuse) montrent des individus allongés sur le dos jambes non fléchies.

La tombe la plus riche (monument 26) contenait un individu déposé avec 20 moutons/chèvres et 25 armatures tranchantes rassemblées en carquois au niveau de la hanche (4 pièces) et probablement dans un contenant (dispersé par les rongeurs) au niveau de la tête, accompagné des deux éléments d'un briquet. La seconde plus riche (monument 19) contenait un individu accompagné de 6 ou 7 ovicapridés. Ces derniers ainsi que tous ceux déposés dans les tombes sont des animaux sacrifiés à l'occasion de l'inhumation, non consommés et déposés entiers entre la paroi de la fosse et l'individu dans son coffrage souple ou rigide.

Enfermé par les fossés du plus large des monuments (ens. 29) et préservé de la destruction par l'installation d'un chemin antique, un tertre subsiste. Long de 70 m, il adopte un mode de construction original. Le tour du tertre et les renforts internes sont construits très probablement sous la forme de murs en « mottes de gazon », consistant en l'enlèvement de plaques de tapis herbeux empilées pour constituer des cloisons stables. La façade orientale du tertre, originellement en mottes de gazon, a été reprise sous la forme d'un double parement de dalles calcaires. Entre les cloisons, les différents compartiments du tertre sont remplis soit de mottes de gazon (partie occidentale), soit de plaquettes calcaires issues du creusement du puissant fossé enserrant le cairn (partie orientale). Préservé sur 80 cm de haut, le tumulus devait s'élever à plus de 3 m à l'origine.

Devant le parement de façade du monument, au sommet du paléosol, reposaient trois céramiques cassées en place, éventuellement déposées à l'origine sur la marche entre le premier et le second parement. Trois hémi-mandibules de bovidé ont également été retrouvées au pied du parement de façade et évoquent une composition visible à l'origine en sommet ou sur le parement.

La coloration que prend le substrat sous le tertre (grise sous la partie en mottes de gazon, claire sous les plaquettes) rejoint les observations similaires réalisées sur les autres monuments (gris sous cinq monuments, clair sous l'ensemble des autres). Elle permet de soupçonner la présence d'un tertre sur l'ensemble de la surface interne des monuments du site et une absence de pédogénèse à l'intérieur des monuments du fait du tertre. Les analyses d'altération des calcaires permettront de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Les premières datations sur le tertre couvrent un intervalle entre 4700 et 4500 cal BC.

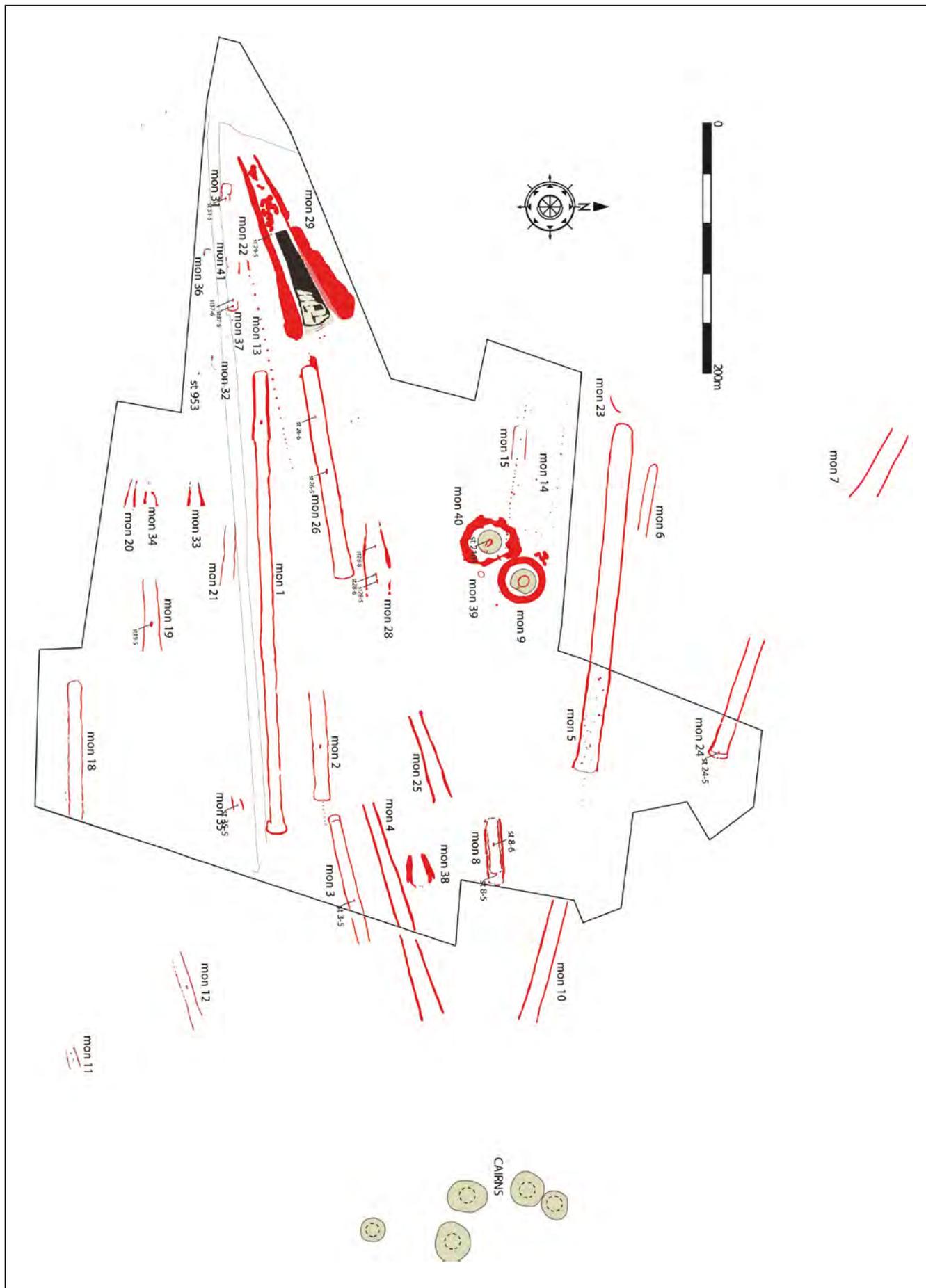


Fig. 31 - FLEURY-SUR-ORNE, les Hauts de l'Orne.
Plan synthétique de la nécropole néolithique.



Fig. 32 - FLEURY-SUR-ORNE, les Hauts de l'Orne. Fouille d'un dépotoir de 1944.

Deux alignements ont également été mis en évidence. Le premier au sud est composé de 25 fosses circulaires ou ovalaires alignées sur 160 m de longueur. Seize de ces fosses sont des « trous de poteau » très puissants (de 1 à 2 m de diamètre), les sept fosses orientales sont nettement moins profondes. L'extrémité occidentale de l'alignement se compose d'une fosse oblongue modeste dans laquelle étaient déposés un individu immature associé à des parures en coquillage (fouille J. Desloges). La puissance des creusements évoque dans les deux tiers ouest la fondation de puissants poteaux de bois, éventuellement mis en forme. Les fosses du tiers oriental, moins profondes voire très peu marquées pour les dernières, étaient peut-être réservées à l'érection de stèles de pierre. Le second alignement est représenté par deux lignes parallèles au nord-ouest de l'emprise de fouille. Les fosses sont alignées sur 160 m de longueur également. Elles comprennent un nombre de fosses plus important (au moins 32 pour l'antenne sud), avec des manques évidents. Des refends composés de fosses de même gabarit sont pressentis. L'alignement traverse le monument de type Passy n° 15 en s'interrompant presque totalement, marquant l'antériorité du monument type Passy et le creusement des fosses aux dépens d'un probable tertre. La faiblesse des creusements (souvent même absents dans l'antenne nord) suggère que les fosses ont pu servir à l'érection de stèles de pierre. Les éléments mobiliers sont pratiquement absents dans les alignements dont la datation repose essentiellement sur les datations ¹⁴C ; une première réalisée sur charbon (fantôme de poteau ?) du premier alignement (mon 13)

livre une date ancienne, entre 4940 et 4790 cal BC. Une seconde datation sur un os découvert dans le remplissage livre un intervalle entre 4345 et 4245 cal BC.

À quelques exceptions près, aucune structure protohistorique ou antique ne vient perturber la nécropole. Par contre, les importants passages durant la Seconde Guerre mondiale ont imprimé de nombreux impacts (trous d'homme, fosses dépotoirs) sans toutefois se superposer aux tombes.

Deux structures funéraires plus tardives ont été mises en évidence sur le site. Il s'agit de structures collectives presque accolées comprenant :

- un cairn de 18 m de diamètre à chambre semi-mégalithique (fouille J. Desloges), daté du Néolithique moyen II, entouré d'un puissant fossé continu probablement postérieur ;
- un cairn à chambre très probablement dolménique dont nous avons retrouvé le puissant fossé de calage des orthostates associé à du mobilier osseux humain, lithique et céramique. Des fantômes du parement/couloir d'origine et éventuellement d'une seconde chambre dolménique très réduite ont également pu être observés. Il était entouré d'une architecture probablement montée en plaquettes calcaires mais qui a été entièrement récupérée. Seule subsiste l'imprégnation pédologique entourant le monument, estimé à une quinzaine de mètres de diamètre.

La fonction funéraire s'est maintenue longtemps après la fondation des sépultures de type Passy sur le site de Fleury. En dehors des deux cairns qui s'inscrivent à la fin

du V^e millénaire, un ensemble de 5 cairns en pierre sèche a été identifié par D. Flotté à 120 m des monuments les plus à l'est. À l'intérieur même des probables tertres des monuments type Passy, la présence de deux tombes postérieures est à noter. La première a livré une pointe de flèche armoricaine et un petit rivet de cuivre (monument 26) et la seconde, coffrée, un pic en bois de cerf à perforation verticale, un poinçon massif en os long de cerf et une hache polie en silex « sacrifiée » (monument 29).

Quelques structures très particulières attribuées au haut Moyen Âge sont également présentes. Ces dernières présentent une forme circulaire avec un tenon latéral. Leur réalisation est très soignée mais leur fonction inconnue (calage d'un mécanisme ?). Cinq structures de ce type ont été identifiées sur l'emprise, dont trois sont situées dans les monuments, centrées entre les deux fossés. Leur datation remonte à la période mérovingienne, comme l'atteste une datation ¹⁴C (st. 1900) et la découverte d'un fond de oule (st. 28-8).

Le post-fouille réalisé au premier semestre 2015 s'accompagnera d'études annexes, en particulier des sépultures : datation ¹⁴C, isotopes, ADN, parasitologie, phytologie, micro-morphologie,... qui permettront de parfaire notre connaissance de ces populations.

La Seconde Guerre mondiale

Plus de 500 structures de la Seconde Guerre mondiale ont été identifiées sur le site, faisant l'objet d'une prescription de fouille partielle.

En 1944, les Allemands installent des asperges de Rommel (très faiblement creusées) et des canons de DCA sur le site. Les traces de ces installations ont pu être retrouvées à plusieurs exemplaires. Des traces d'au moins un *crash* d'avion alliés, éventuellement en relation avec ces ouvrages défensifs, ont été identifiées.

Un semis de fosses dispersées sur l'ensemble du site concerne des trous d'homme et des structures diverses. Elles sont rattachées au retour pendant quelques jours fin juillet des régiments des Black Watch, Calgary et

Maisonneuve, après leur attaque des positions allemandes situées quelques kilomètres au sud. Le mobilier dans ces structures est très limité.

Deux positions d'artillerie représentées par des grandes fosses rectangulaires avec autour les trous d'homme des servants ont été observées à l'ouest. Ces positions du 5th Field Regiment interviennent en appui de l'infanterie autour du 25 juillet 1944. Ces positions tenues pendant plusieurs jours (plus d'une semaine ?) ont livré un mobilier un peu plus abondant (rations alimentaires, canif canadien, bouton canadien et gourmette non réglementaire avec matricule inscrit).

Au sud du site, sur une surface d'un hectare dont seul un quart est impacté par la fouille, un camp de repos/d'arrière ligne semble réalisé par les Black Watch entre le 25 juillet et le 7 août 1944 pour reconstituer l'unité décimée par les combats. Ce casernement comprend des grandes fosses profondément creusées dans lequel le mobilier témoigne de rapports étroits avec la population locale (monnaies, bouteilles de vin...). Elles sont liées aux semis de fosses dispersées sur l'ensemble de l'emprise mais comprennent des structures plus profondes et/ou plus grandes, éventuellement liées à l'organisation collective et/ou organisationnelle.

Au nord de l'emprise de la fouille, un casernement situé en bordure d'un vaste camp de prisonniers allemands (1944-1947) n'a pas encore été attribué à une unité précise. La construction sur baraquements en bois a laissé des traces ténues dans le sol (piquets de clôture du camp, voirie, réseau de drainage et grandes fosses à usage de poubelles). Le mobilier (bouteilles de bière et de sauce, rations alimentaires, flacons divers, encriers,...) témoigne d'une occupation pacifique du lieu.

Traversant le site, une voie de circulation rectiligne (appelée route anglaise) a été installée en août 44. Elle est bordée par un réseau de gaz plus récent qui l'a préservée lors de la fouille.

Emmanuel GHESQUIÈRE

INDÉTERMINÉ

FONTAINE-ETOUPEFOUR Lotissement Les Vergées

À Fontaine-Etoupefour, le projet d'extension du lotissement des Vergées a donné lieu à un diagnostic de 7,8 ha sur les terres agricoles attenantes situées immédiatement à l'est, au sommet du versant de la vallée de l'Odon.

En dépit d'un contexte archéologique reconnu dense sur la commune et ses environs, aucun vestige archéologique significatif n'a été reconnu à cet endroit.

Les cavités mises au jour dans la tranchée 19, dont la répartition a un temps évoqué les fondations très arasées d'un monument pré ou protohistorique, semblent davantage devoir correspondre à une série d'irrégularités géologiques ou – très éventuellement – à deux empreintes de clôtures arquées et tangentes l'une à l'autre.

Si, de son côté, l'inhumation d'immatrice (*a priori* récente mais non datée) isolée au centre de l'emprise renvoie à des pratiques connues dans la région pour la période moderne (Bénouville par exemple), les fossés parcellaires, eux, le chemin encavé dit «de Fontaine à Éterville» ou la carrière aménagée contre lui, se rattachent plus sûrement à la période contemporaine.

Un seul fossé, un ouvrage de section trapézoïdale (90 cm de large pour 80 cm de profondeur) reconnu sur une centaine de mètres, parcellaire lui aussi et isocline par rapport au réseau contemporain, semble résulter d'un état antérieur, non daté.

Ivan JAHIER

GOUSTRANVILLE Le Plain-Lugan

GAULE ROMAINE

La fouille d'un site du Haut-Empire réalisée durant l'été 2013 a été motivée par l'aménagement d'un lotissement au hameau du Plain-Lugan sur la commune de Goustranville et à la suite d'un diagnostic réalisé en 2011.

La parcelle concernée par l'aménagement accuse un profil en pente puisque la partie nord culmine à un peu plus de 15 m NGF, alors que le sud de la parcelle au contact du marais de la basse vallée de la Dives n'est élevé que de 5 m NGF. Cette pente de 6% en moyenne a eu un impact non négligeable sur la conservation des vestiges. Dans l'emprise de la fouille, les vestiges sont assez fortement érodés sur le tiers sud. Les parties les mieux préservées, c'est-à-dire les deux tiers nord compris dans l'emprise, concernent une zone de plateau.

Les formations superficielles sont marquées par un épais niveau d'argiles jaunes plastiques surmonté dans la partie haute de la parcelle d'une terrasse graveleuse de quelques centimètres d'épaisseur. La terre végétale qui recouvre l'ensemble n'est épaisse que d'une vingtaine de centimètres.

Le site gallo-romain s'organise de part et d'autre d'un espace de circulation d'une dizaine de mètres de largeur et qui est constitué d'une reprise de la terrasse graveleuse, formant une assise pour la bande centrale. Ce chemin repéré sur une longueur de 85 m s'inscrit dans une orientation parcellaire et viaire locale dite de formation. Vers le nord-ouest, son prolongement s'appuie sur la butte de Robehomme, petite éminence dans le marais de la Dives dont le sommet est occupé par l'église paroissiale, puis se dirige clairement vers l'agglomération antique secondaire de Bréville-les-Monts, distante de 8 km à vol d'oiseau. Plusieurs tronçons de limites parcellaires ou de chemins laissent entrevoir l'existence d'un tracé ancien ayant fonctionné au moins depuis l'Antiquité et qui relie la basse vallée de la Dives à l'embouchure de l'Orne. Vers le sud-est, le prolongement de l'axe conduit à la vallée de la Touques à hauteur de Lisieux.

À l'échelle du site du Plain-Lugan, le chemin distribue les accès à plusieurs parcelles munies de systèmes d'entrées identifiés pour quatre d'entre elles. Au moins 7 parcelles sont ainsi reconnues et séparées par des fossés de refends de gabarit moyen. Ces fossés s'appuient sur deux fossés de façade discontinus qui constituent les fossés bordiers du chemin.

Des réfections et quelques recoupements attestent de phases distinctes dans la structuration des espaces sans que l'architecture générale n'en soit profondément modifiée. Ceci est illustré par l'extrémité ouest d'une petite parcelle ou enclos de 17 m de long sur sa façade occidentale et qui présente au moins trois phases distinctes de creusements et d'agrandissements successifs. À l'exception d'une petite variation interne, l'ensemble des limites fossoyées présente une régularité notable dans l'orientation générée par le chemin.

La première phase d'occupation et d'aménagement pourrait, selon les éléments céramiques identifiés, appartenir au courant du I^{er} siècle ap. J.-C. Le climax du site se situe pour sa part dans le II^e et début du III^e siècle de notre ère. Enfin, une phase tardive, représentée par de faibles quantités de mobilier du IV^e siècle, est représentée par le comblement des fossés parcellaires principaux et l'aménagement, au moins dans la partie nord, d'une clôture massive qui est trahie par la présence de gros poteaux fortement calés et alignés sur les vestiges du fossé bordier nord.

Au sein des espaces définis, peu de structures ont été reconnues et probablement conservées. Il s'agit dans la majorité des cas de fosses assez conséquentes dont certaines évoquent très clairement des activités artisanales. En revanche, on retiendra l'absence de trous de poteaux ou de fondations de maçonneries qui pourraient rattacher directement le site à un habitat ou au moins à des bâtiments.

Pourtant, plusieurs indices montrent que nous ne sommes pas dans un contexte de parcelles agricoles, ni même très éloigné d'un centre d'habitat. Parmi ces indices, on retiendra la présence d'un petit canal ou caniveau conservé sur quelques mètres de longueur. Il s'agit de blocs de calcaire posés de chant et sur deux lignes parallèles espacées de quelques centimètres. Deux fosses circulaires de grandes dimensions (3,40 m de diamètre et 1,74 m de profondeur sous décapage pour l'une et 4,70 m de diamètre et 2,74 m de profondeur pour l'autre), sur-creusées dans des fossés de refends de la partie sud de l'emprise, témoignent quant à elles d'une activité artisanale ou de stockage, tout comme une fosse plus modeste (1,80 m de longueur et 1,30 m de profondeur), recelant des blocs calcaires de grande taille dans le comblement supérieur. La plus grande de



Fig. 33 - GOUSTRANVILLE, le Plain Lugan. Calage de poteau : peson en pierre calcaire.

ces trois fosses a livré dans son comblement supérieur un ensemble d'une douzaine de pesons en calcaire d'une vingtaine de centimètres de longueur. Certains d'entre eux portent des marques gravées qui évoquent un ordre d'utilisation ou une indication de leur poids. Il semblerait que ce type de peson puisse faire partie d'un métier à tisser des grandes pièces comme des voiles par exemple. Un autre bloc, gros galet de terrasse de 10,7 kg, issu de la même fosse, porte lui aussi une marque gravée qui ne peut être confondue avec les traces éventuelles d'usures au contact de liens de suspension. L'inscription reconnue peut être lue ainsi : X-XII.

Une superstructure au-dessus de cette grande fosse existait probablement si on y associe plusieurs calages de poteaux découverts sur les bords supérieurs du creusement et dont certains réutilisaient des pesons en calcaire comme pierres de calage. Toutefois la fonction exacte de la fosse reste non définie à ce jour.

Il ne s'agit pas des seuls éléments évoquant les activités artisanales du site puisqu'un ensemble dispersé d'une vingtaine de meules et de deux mortiers tripodes en basalte a été découvert. Les meules varient dans leur taille, de 32 à 57 cm de diamètre, ainsi que dans la matière première utilisée, conglomérat ou poudingue, grès arkosique, granite. L'une d'entre elles porte des traces de broyage de minerai. Plusieurs de ces meules, entières ou fragmentées, ont été réutilisées en calage dans des systèmes d'entrée de parcelles.

La production métallurgique est représentée par un rejet massif dans le comblement d'un fossé, de scories et de parois de four. Le travail des métaux et alliages est représenté pour sa part par quelques fragments de coulures de plomb et d'alliage cuivreux, ainsi que par des fragments ou chutes de tôles de bronze.

Non loin de cette zone de rejet, un autre fossé recelait un ensemble de déchets de boucherie.



Fig. 34 - GOUSTRANVILLE, le Plain Lugan. Calage de poteau : meule de granite.

Le mobilier issu des dépotoirs et comblement des fossés traduit aussi par la quantité et la variété une occupation dense aux activités multiples. En dehors des 43000 restes céramiques (491 kg), des 75 kg de faune et des 8,5 kg de scories et parois de four, le site du Plain-Lugan a livré de nombreux objets métalliques et en divers matériaux liés à la vie quotidienne. Des clous de chaussures, un cure oreille, une spatule à fard, une petite paire de forces, un stylet et des épingles en os se rattachent au soin du corps ou à l'apparence des occupants. Les travaux artisanaux, transport ou transformation, ainsi que les travaux agricoles, sont quant à eux représentés par un crochet à foin en forme de harpon, une clarine, une herminette pour le travail du bois, et au moins six hipposandales. Le verre, bien qu'en petit nombre, représente un lot qui n'est pas dénué d'intérêt. Plusieurs fragments de bouteilles et de bols illustrent le service, des flacons ou fioles participent à l'éventail fonctionnel et deux fragments de verre à vitre montrent fugacement la qualité de l'habitat.

Des quantités importantes de malaco-faune, huîtres, coques et moules principalement, rappellent la proximité du littoral et de ses ressources. Les quantités sont telles qu'aux abords d'une mare ces coquilles sont étalées sur une cinquantaine de mètres carrés et visiblement utilisées en remblais de stabilisation.

Enfin, la céramique en cours d'étude permet, en dehors de la datation, de montrer certains échanges commerciaux. Outre les céramiques d'importation classique comme la sigillée, de la céramique commune produite dans les ateliers de Monfort-sur-Risle en Haute-Normandie, place le site du Plain-Lugan dans une aire d'influence tournée vers l'est et le Pays d'Auge. Sans préjuger de la superposition des aires d'influences commerciales avec les limites de cités antiques, ce site localisé entre la Dives et la Touques apporte un point d'occupation précieux dans la connaissance des territoires gallo-romains de Basse-Normandie.

Gaël LÉON

GRAYE-SUR-MER

Le Bougon – Les Coteaux du Marais

Le diagnostic archéologique mené en 2013 à Graye-sur-Mer sur le projet de lotissement « Les Coteaux du Marais », au lieu-dit « Le Bougon », a permis de déceler un ensemble de vestiges datés de la fin du Second âge du Fer. Le site est implanté à proximité du littoral, à quelques centaines de mètres au sud-ouest de l'embouchure de la Seulles. Dominant à la fois le cours du fleuve et l'ouverture à l'estuaire, l'établissement se situe dans une position topographique remarquable.

La fouille, menée sur une superficie de 7 770 m², a mis en évidence un double enclos superposé, résultant de deux phases d'aménagement. Il couvre une superficie de 1500 m² dans l'emprise de la fouille et s'étend au nord-ouest, affecté par une zone pavillonnaire. Son plan rectangulaire, orienté nord-ouest/sud-est, est interrompu sur le petit côté sud-est, créant une entrée en direction de la vallée de la Seulles. L'aire interne de l'enclos abrite deux zones de trous de poteau, l'une correspondant à un petit bâtiment à abside et l'autre répondant à l'emplacement d'une grande construction sans que l'on

puisse identifier son plan exact. L'espace est également investi par une vingtaine de fosses parallélépipédiques. Ce type de structures, bien connu en Plaine de Caen et dans le Bessin, est habituellement assimilé à la fonction de stockage. Dans un second stade, elles ont servi de dépotoir, notamment à de grandes quantités de restes coquilliers, indiquant une consommation importante de moules. D'autres contiennent d'abondants rejets de combustion qui, au vu des masses de pierres brûlées, nous interpellent quant à la nature des activités artisanales qui auraient été exercées au sein de cet habitat. La question de la présence de fours liés à la production de sel a été posée à l'issue du diagnostic et ne peut être écartée, bien qu'aucune structure en rapport avec cet artisanat n'ait été mise en évidence dans l'emprise de la fouille. Le seul témoignage de la fabrication de sel est amené par la présence de godets à sel, mais elle ne résulte pas nécessairement d'une production *in situ*. Le mobilier recueilli dans l'ensemble des structures permet de caler cet habitat entre la fin de La Tène moyenne et La Tène finale.



Fig. 35 - GRAYE-SUR-MER, le Bougon. Groupe de sépultures de La Tène ancienne/moyenne (cliché S. Giazzon, Inrap).

L'espace à l'extérieur de l'habitat est investi par de nombreux fossés, dont certains montrent clairement une relation spatiale avec l'enclos. D'autres relèvent d'aménagements postérieurs. Parmi ceux en rapport avec l'occupation gauloise, on observe un ensemble de fossés et de lambeaux fossoyés qui se structurent parallèlement et correspondent à des limites bordant des chemins en terre. Un premier chemin, d'une dizaine de mètres de large, suit une orientation nord-est/sud-ouest et passe devant l'entrée de l'habitat. D'après des données photo-aériennes, son tracé se poursuit sur le promontoire qui longe la vallée de la Seullès. Sur cet axe se connecte une seconde allée, longeant l'habitat sur le côté sud-ouest. Délimité de fossés décrivant un tracé en « goulot » et s'élargissant jusqu'à une quinzaine de mètres de large, ce passage est investi par un ensemble funéraire.

Comptant une vingtaine d'inhumations, cette petite nécropole se structure le long du fossé méridional du chemin secondaire et s'étend vraisemblablement en dehors de l'emprise de la fouille. Les tombes, dont certaines recourent d'autres, respectent une orientation nord-sud ou nord-est/sud-ouest. Six sépultures ont livré des parures, composées d'un torque, d'un bracelet et de fibules, dont les caractéristiques permettent de proposer une datation de La Tène ancienne à La Tène moyenne. Cet

ensemble funéraire indique l'existence d'une occupation antérieure à celle de l'habitat, située probablement au nord-ouest de celui-ci et à laquelle mène sans doute l'allée de circulation. Cette configuration spatiale n'est pas sans rappeler celle de Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés », où l'allée vers l'habitat de La Tène ancienne intègre également la nécropole familiale.

À l'écart de ce lieu funéraire, quatre individus ont été inhumés dans la parcelle agraire délimitée par les fossés bordant les chemins. Une cinquième tombe se situe dans l'espace de circulation à l'embranchement des deux axes.

Après l'occupation du second âge du Fer, quelques vestiges témoignent d'une fréquentation au cours de la période gallo-romaine. Ils se résument à une carrière installée à l'entrée de l'enclos et quelques vestiges situés dans l'angle sud-ouest de la zone de fouille. La carrière a servi à l'extraction de la roche calcaire. Elle a sans doute un rapport avec les vestiges au sud-ouest, composés de restes de fondation d'un mur, d'un grenier sur poteaux et quelques fosses. Ils semblent indiquer l'existence d'un établissement tout proche.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

GRENTHEVILLE Trainecourt

MOYEN ÂGE

Le site de Trainecourt à Grentheville, localisé à environ 5 km au sud-ouest de l'agglomération caennaise, à 700 m au sud des sites de la Delle Saint-Martin et du Haut Saint-Martin à Mondeville (= Mondeville-Saint-Martin), et à environ 1500 m à l'est du bourg de Grentheville, a fait l'objet entre 1987 et 1994 de fouilles préventives menées sur une durée cumulée de 30 mois, en plusieurs tranches de travaux, d'abord sous la direction de Claude Lorren (CRAHAM) en 1987 et 1988, puis sous celle de Marie-Claude Taupin (Afan puis Inrap) entre 1989 et 1994. Ce site prend place dans un environnement archéologique qui est l'un des plus riches de l'agglomération caennaise, après plus de 40 ans de fouilles programmées et surtout préventives.

Cet habitat présente toutes les caractéristiques morphologiques d'un « village-rue » : les parcelles sont réparties de part et d'autre d'un axe de circulation principal de 300 m de long, complété d'axes secondaires courts, sur lesquels prennent appui d'autres parcelles bâties. La régularité apparente des parcelles et l'organisation initiale du bâti entre « cour et jardin », attribué par M.-C. Taupin au XIII^e siècle, suggéreraient que l'on est en présence d'un aménagement planifié. Néanmoins, cette morphologie ne permet de préjuger *a priori* ni du statut, ni du contexte de cette création. Les parcelles, très majoritairement jointives, ont des dimensions qui varient en façade de 15 à 19 m sur 40 m de profondeur soit entre 680 et 760 m² de surface au sol. La fouille a montré que le bâti — des maisons et

leurs annexes construites principalement en moellons de calcaire - a subi des transformations importantes qui prennent notamment la forme d'agrandissements de maisons existantes dont la surface au sol s'accroît de 65 m² - un module fréquent sur ce site - pour atteindre 80 m² ou plus. De nouvelles constructions sont parfois ajoutées, contiguës ou non aux structures antérieures. À l'inverse, l'abandon de tout ou partie des structures localisées dans une même parcelle est observé, entraînant une diminution de la densité des unités composant le site. M.-C. Taupin a proposé dans un article de synthèse publié dans le premier colloque *Ruralia* en 1995, un phasage de Trainecourt : un processus de croissance situé dans le courant du XIII^e siècle - soixante-dix maisons sont identifiées à la fin du siècle ; puis à partir du premier quart du XIV^e siècle, une réduction progressive du nombre d'unités d'habitation est constatée concomitant d'un agrandissement des maisons encore présentes et voit, par ailleurs, l'apparition d'une vaste unité, composée de plusieurs structures, qualifiée d'élitaire ; enfin un abandon amorcé dans la deuxième moitié du XIV^e siècle se poursuit jusqu'au début du XV^e siècle. Trainecourt ne serait plus composé que de huit fermes, toutes abandonnées progressivement avant la fin de ce siècle ou le début du XVI^e siècle.

Trainecourt, dont l'appellatif reste obscur malgré la terminaison en *curtis* qui fait allusion à un domaine, certainement très ancien a suggéré L. Musset, est

attesté tardivement au début du XIII^e siècle. Une église paroissiale est alors fondée à Gretheville dont dépendrait Trainecourt. Un acte porté dans les rôles de l'Échiquier, daté probablement de 1196, nous apprend qu'un certain Robert de Formentin, seigneur de Gretheville, dont on sait peu sinon qu'il est qualifié de « *milites* », a donné à l'abbaye de Troarn l'église Saint-Rémy de Gretheville qu'il a fondée au cœur de ses terres qu'il fait directement exploiter (couture seigneuriale). L'église de Gretheville n'existe donc pas depuis longtemps (quelques années ou quelques décennies ?) sous le patronage attribué à la puissante abbaye bénédictine Saint-Martin de Troarn. Les plus anciennes mentions de Gretheville (*Grethivilla*), remontent à l'époque du duc Guillaume qui concède en 1081-1082 à l'abbaye Saint-Etienne de Caen une terre située à Gretheville et abandonne en 1080-1082, en faveur de l'abbaye de La Trinité de Caen, des dîmes qu'il y tenait. L'existence de terres cultivées situées « *in grethivilla* » suppose la présence d'un habitat dont le développement a justifié finalement la création d'une église. La bulle de confirmation des biens de Saint-Martin de Troarn, datant de 1268, comprend l'église de Gretheville. La création de cette église a favorisé, aux dépens du village de Saint-Martin de Mondeville et de son église (site de Mondeville-Saint-Martin), le regroupement de l'habitat autour du nouvel édifice de culte (le bourg actuel de Gretheville) et finalement permis l'émergence de Trainecourt. L'analyse des données archéologiques et textuelles suggère bien que ces abandons/créations doivent être situés dans un contexte de réorganisation du domaine (*curtis*).

Mis à part l'article publié dans *Ruralia* (1995), et deux notices données dans l'ouvrage édité par le CNRS en 1998, *Cent maisons médiévales en France*, et surtout les rapports de fouilles successifs, le site n'a fait l'objet d'aucune synthèse. Le caractère exhaustif de la fouille, la masse du mobilier archéologique découvert, dont le catalogue « *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII^e-XV^e siècles* » (2002) ne donne qu'une faible mesure, fait de ce site longtemps resté le seul intégralement mis au jour dans un contexte de paysage d'openfield, un cas remarquable dont la publication est nécessaire. C'est dans cette perspective que prend place

le PCR « Trainecourt » autour d'une démarche double :

1 - Il s'agit d'abord de publier les résultats de la fouille afin de valider ou pas le phasage proposé par M.-C. Taupin, en étudiant le mobilier notamment. Dans un premier temps, nous tentons de rassembler la documentation de cette fouille, assez dispersée, afin d'en établir un état réel pour faciliter les analyses. Le premier bilan est hélas assez contrasté car une partie de ces archives a été égarée. Cependant, le dépouillement des rapports de fouilles, et le traitement après numérisation des documents planimétriques accessibles (encore en cours), nous permettent de construire pas à pas un plan sous SIG. Il est ainsi probable que nous ne pourrions pas fournir un document proposant un même niveau de détail sur tout le site. L'association de spécialistes des mobiliers conservés notamment au Musée de Normandie, doit également être réalisée. Or ce mobilier est très abondant et divers, mais seule une petite partie du matériel (métal, céramique) est par exemple dessinée. Il sera surtout parfois difficile de localiser toutes les informations. Un travail de master, en cours de réalisation (Sylvain Dauphin), portant sur la spatialisation du mobilier métallique, suggère ainsi qu'environ 25 % du mobilier métallique ne peut être localisé. Nous ne sommes donc qu'à l'aube d'une enquête complexe mais indispensable pour rendre les résultats de cette fouille utilisables et finalement restituables vers la communauté scientifique.

2 - Nous voulons nous donner les moyens de produire des comparaisons entre les sites de la Plaine de Caen, notamment avec le village déserté de Saint-Ursin de Courtisigny à Courseulles-sur-Mer, dont l'intérêt va bien au-delà de la sphère régionale. Il est évident que les sites d'habitat du second Moyen Âge sortent de l'ombre dans laquelle les avait plongés la multitude d'habitats du premier Moyen Âge mis au jour par l'archéologie préventive de ces trente dernières années. De nouveau, des fouilles d'habitats disparus du bas Moyen Âge, voire de l'époque Moderne, sont plus souvent prescrites, ce qui fait naître le besoin de ré-interroger les problématiques anciennes et de forger de nouvelles clés de lecture.

Claire HANUSSE

INDÉTERMINÉ

GRETHEVILLE

Voie d'accès ZAC Éole

L'ouverture prochaine d'une voie d'accès pour la réalisation de la ZAC Éole, à la sortie sud-est de l'agglomération caennaise, a motivé le diagnostic d'une aire agricole de 1,3 ha à l'extrémité sud de la plaine de Gretheville, au contact quasiment des communes de Soliers, de Iffs et de Cormelles-le-Royal.

En dépit des nombreuses traces d'occupations protohistoriques et médiévales connues sur cette zone (Flotté 2008, 2009, 2010), les sondages menés dans

le cadre de cette nouvelle opération ont révélé peu de vestiges à l'emplacement du futur accès. Les éléments paraissant devoir provisoirement retenir l'attention consistent en quelques fosses et trous de poteau, non datés, et une section de fossé d'assez fort gabarit (2 m à l'ouverture pour 2 m de profondeur) dont la destination fonctionnelle demeure difficile à établir.

Si l'éventualité selon laquelle il ait pu s'agir d'une limite parcellaire à raccorder aux éléments découverts sur la

tranche 2 de la ZAC paraît aujourd'hui la plus probante, limite dont le format pourrait alors se conjuguer à des notions de territorialité, l'éventualité selon laquelle il ait également pu s'agir du côté oriental d'un enclos d'habitat (protohistorique ou médiéval) reste ouverte.

Dans le cadre de cette éventualité, la plus large part de cet enclos se situerait hors emprise, sur une enclave de terrains assurément promise toutefois à de futurs aménagements.

Ivan JAHIER

HONFLEUR
Avenue Jacques Cartier

FER

La première phase du projet d'aménagement d'un écoquartier, menée par la SHEMA sur la commune de Honfleur, a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur une surface de 40 600 m². L'opération s'est déroulée du 7 au 10 janvier 2014.

de souligner un petit ensemble constitué d'un fossé et de fosses datant probablement du second âge du Fer. Cet ensemble est localisé en bordure orientale de l'emprise. Il pourrait signaler un site protohistorique se développant en dehors de l'aire diagnostiquée, vers le nord-est.

Si la majorité des sondages réalisés s'est révélée assez pauvre en structures archéologiques, il convient néanmoins

Denis THIRON

HUBERT-FOLIE
Les Fossettes

PROTOHISTOIRE
GAULE ROMAINE

La fouille menée sur la bordure orientale de l'agglomération de Hubert-Folie a concerné la première tranche (1,6 ha) d'un projet d'urbanisme de 3 ha impactant, sur la totalité de son emprise, les parties orientale et septentrionale d'un habitat protohistorique et antique. Topographiquement parlant, le site prend place à mi-chemin entre le réseau d'exploitations gauloises égrenées sur la périphérie sud-est de Caen et la résidence aristocratique de Bourguébus, « La Main Delle ». Comme pour un certain nombre de ces entités, l'étude de la première zone du site des Fossettes – actuellement en cours – permet de reconnaître à son niveau une occupation des lieux quasi continue comprise, au rythme de 4 phases, entre le VI^e-V^e siècle av. J.-C. et le II^e siècle ap. J.-C.

plus petites. Ces dernières étaient peut-être couvertes à l'origine par des ossatures de bois ou abritées à l'intérieur de bâtiments sur poteaux porteurs alignés le long de la clôture mais dont il reste compliqué dans l'immédiat de restituer le plan.

Si la première phase (VI^e-V^e siècle av. J.-C.) prend dans l'aire de fouille actuelle la forme d'un parcellaire rayonnant – l'habitat proprement dit devant se situer à l'ouest –, la seconde qui lui succède au tournant des IV^e-III^e siècles av. J.-C., adopte – dans sa forme définitive au moins – les traits d'une résidence aristocratique apparemment ordonnée sur le mode «cour et avant-cour». De cette étape de l'habitat occupant la presque totalité de l'emprise, le décapage ne permet en effet d'aborder dans l'immédiat que la marge orientale, soit une partie seulement de sa cour et de son avant-cour. La nature des aménagements découverts à sa surface y révèle une importante unité de stockage organisée à partir de caves boisées munies de descenderies ainsi que, dans l'espace de la cour intérieure bornée par un fossé de 6 m de large à l'ouverture pour 3 m de profondeur, toute une série de fosses globulaires

Le mobilier exhumé de ces niveaux, principalement céramique et faunique, comporte également quelques éléments remarquables parmi lesquels, des fragments d'amphores, de la céramique fine, des parures (bracelet, perle en terre cuite...) ainsi que plusieurs accessoires vestimentaires métalliques dont une fibule complète de type «*kragenfibeln*» permettant de situer le comblement supérieur du fossé intérieur, alors investi de multiples fours en sape, au cours de La Tène D2.

Si, au sein du lot céramique issu de ces niveaux, se reconnaissent les formes ordinaires de La Tène finale, jattes, vases et pots à profil en S ou tronconiques, toute une série de pièces à parois fines et de facture gauloise (réalisées au tour rapide, bien cuites et polies sur leurs deux faces), mais de ligne indubitablement antique (coupes tronconiques à paroi concave décorées de baguettes par exemple), étoffent le cortège de tessons de céramiques mordorées (types Besançon) et de Dressel 1 par ailleurs compris dans ces niveaux et les premiers niveaux de la phase 3. Ces pièces, encore très mal référencées en Normandie, s'imposent assurément dans ce contexte comme les compléments des diverses importations de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et, surtout, de pertinents témoins des productions augustéennes locales.



Fig. 36 - HUBERT-FOLIE, les Fossettes. Fossé de la cour intérieure de la résidence gauloise (phase 2).

Les phases 3 et 4, qui concernent la période antique, se caractérisent par un déplacement de l'habitat vers le sud-ouest, hélas sous l'agglomération actuelle.

Dans un premier temps pourtant, durant la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du I^{er} siècle ap., les limites du nouvel établissement (dont seules les installations adventives se voient intégrées à l'emprise : carrières, fosses peu marquées, trous de poteau épars...) restent fidèles à celles de la résidence gauloise dont le contour extérieur est alors restauré. Dès cette étape, la qualité des mobiliers (amphores, céramique fine issue des ateliers lyonnais, panoplie de toilette...) associés aux structures du nouvel habitat garantit pour lui le maintien d'un statut élevé.

La phase 4 se voit principalement marquée dans l'emprise par la création, au cours du dernier tiers du I^{er} siècle, d'une nouvelle parcelle rectangulaire cloisonnée dans sa longueur. Celle-ci, qui selon un plan assez stéréotypé outrepassé les précédentes limites de plusieurs mètres, fait manifestement table rase du plan d'aménagement des deux établissements antérieurs. Elle désigne alors les confins probables d'une exploitation rurale de type villa. Si les installations de cette seconde étape de l'habitat antique restent discrètes dans l'emprise, les mobiliers apportés dans le comblement des fossés, et plus encore les fragments de colonnes et les moellons incorporés aux fondations de deux dépendances édifiées lors de la dernière étape de l'occupation du site, témoignent bien du faste de ce domaine. La plus grande densité de ces éléments au sud-ouest, qui indique que les parties résidentielle et domestique se maintiennent sous le bourg de Hubert-Folie, rejoint ainsi la thèse selon laquelle l'émergence de diverses paroisses aurait pu se faire dans les ruines des résidences rurales de la notabilité antique.

Durant toute l'occupation, sont pratiquées sur le site diverses sépultures, une quinzaine au total dans l'emprise, d'un aspect relativement modeste et concernant en majorité des immatures jeunes.

Les deux sépultures de la phase 1 s'apparentent à des inhumations «opportunistes» installées dans le parcellaire à une quarantaine de mètres de distance l'une de l'autre le long des fossés. Celles de la phase 2, plus ordonnées, se répartissent dans l'avant-cour en deux principaux groupes, l'un réunissant sept inhumations, dont deux doubles, l'autre, les restes de trois incinérations enfouies dans un contenant périssable. Deux autres inhumations chronologiquement indéterminées sont implantées dans l'espace de la cour intérieure.

L'unique sépulture antique avérée, l'inhumation d'un adulte réalisée dans une fosse de grandes dimensions, fut implantée, nécessairement au cours de la phase 4, aux confins du domaine, dans l'angle nord-est de la longue parcelle rectangulaire. Celle-ci était accompagnée de conséquentes pièces de bœuf déposées sur son côté gauche.

Assurément, l'un des principaux apports du site des Fossettes réside dans ses marques de statut élevé à la période gauloise conjuguées à sa proximité à la résidence de La Main Delle (1500 m). Si cette proximité enrichit substantiellement l'image que l'on possédait jusqu'alors de l'organisation – physique – de l'habitat des III^e-I^{er} siècles av. J.-C. dans la région, elle n'en demeure pas moins fidèle au rapport de voisinage suspecté pour les petites résidences de l'aristocratie des VI^e-V^e siècles av. J.-C. égrenées le long du cours de la Seulles ou, en Bretagne, au travers des autres «forteresses» repérées dans les environs de Paule et de Tréguex.



Fig. 37 - HUBERT-FOLIE, les Fossettes. Fondations du bâtiment antique le plus septentrional (dernière étape de la phase 4) (cliché L. Le Gaillard, Inrap).

À Hubert-Folie, la continuité qu'exprime à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. le maintien de l'établissement dans ses limites originelles, entre la phase celtique et la phase antique, n'est pas une nouveauté en soi pour ce rang de l'habitat. L'établissement de Bourguébus, celui de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, paraissent eux aussi enjamber les événements de la Conquête et la réorganisation des territoires sous Auguste sans hiatus. La restructuration de l'établissement laténien en une exploitation agricole proprement tibéro-claudienne,

puis l'émergence probable d'une villa sous le règne des Flaviens, dont seuls les confins de la *pars rustica* furent ici abordés, rejoint de fait la chronologie observée autour de Caen. La continuité entre les deux phases de la romanisation, la seconde paraissant bien être attachée à la refonte du monde agricole antique dans nos régions, est toutefois une nouveauté pour le secteur.

Ivan JAHIER, Ludovic LE GAILLARD

JORT

Le Moulin Fouleux - diagnostic

MOYEN ÂGE
MODERNE - CONTEMPORAIN

Un projet de construction individuelle dans le bourg de Jort à l'angle des rues du Moulin Fouleux et de l'Abreuvoir, déposé par Mme Mathilde Vanhoove, a déclenché une prescription de diagnostic de la parcelle 696. Cette opération s'inscrit dans une dynamique de prescriptions à Jort depuis 2009 et qui confirme le fort potentiel archéologique de la zone, aussi bien pour les périodes protohistoriques qu'historiques. Le diagnostic a concerné la totalité de la surface de la parcelle, soit un peu plus de 3100 m².

Trois pôles d'aménagements et d'occupations semblent bien révélés à l'issue de ce diagnostic. Les deux premiers sont attribués chronologiquement à la période médiévale, du XII^e siècle au plus tôt jusqu'au XIV^e siècle

et le troisième est compris entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Il s'agit principalement pour le premier pôle, le plus à l'ouest, d'un ensemble de structures fossoyées autour d'un bâtiment excavé à l'allure modeste mais qui présente quelques caractéristiques intéressantes, notamment par la présence d'un foyer aménagé dans une paroi maçonnée sans mortier. Ce bâtiment d'une vingtaine de mètres carrés au minimum a pu connaître une phase d'extension ou de déplacement léger sur sa façade est. Deux trous de poteaux matérialisent alors un système d'entrée depuis le sud. À quelques mètres seulement, un ensemble de trous de poteaux disposés autour d'une fosse de forme complexe évoque un bâtiment plus modeste dans sa structure. Des activités, non déterminées à ce stade, sont représentées par deux fosses grossièrement circulaires.

La première fosse qui a été fouillée par moitié semble aménagée et devait recevoir une « armature » dont les encoches dans le calcaire naturel seraient les marques. La seconde fosse, morphologiquement comparable, n'a pas été testée. À l'est de ces fosses et bâtiments se trouve une vaste dépression aménagée par endroits, dallage de calcaire dans la tranchée la plus au sud, et qui pourrait correspondre à un espace de cour excavée. Les rares éléments mobiliers qui en sont issus sont compatibles avec ceux extraits du bâtiment à parois maçonnées et de son environnement immédiat, c'est-à-dire pour les périodes du Moyen Âge central à tardif. Le deuxième pôle, situé à une cinquantaine de mètres du bâtiment 30, est principalement représenté par des fosses difficiles à interpréter mais qui attestent d'une certaine densité de l'occupation. Dans l'état, il n'est pas possible de les rattacher au premier pôle ou au contraire d'en faire une unité distincte, mais il apparaît que la « parcelle » est pour cette seconde moitié du Moyen Âge dédiée à l'habitat. Quant à la situation de ce point d'habitat, il faut remarquer que sa position est intéressante à plusieurs titres. Localisé à moins de 200 mètres de l'église paroissiale de Jort, le site est avant tout placé sur le bord du chemin de l'Abreuvoir, c'est-à-dire à une centaine de mètres d'un passage à gué de la Dives et sur le chemin des villages de

Perrières à Courcy. Ce chemin est sans aucun doute actif au Moyen Âge, à défaut d'être plus ancien comme cela est parfois prétendu. Il relie donc Perrières, dont le prieuré du XI^e siècle a été fondé par Richard de Courcy, et le bourg de Courcy. Ce chemin interparoissial a, au surplus de cette relation historique, un rôle de perméabilité entre la plaine de Sassy – Saint Sylvain et celle de Courcy – Louvagny et donc de manière plus large encore, il rend possible une relation de la Plaine de Caen avec le Pays d'Auge central. Dans la succession des passages de la Dives à Jort, celui-ci, bien que largement substitué par la route de Saint-Pierre-sur-Dives à Falaise depuis son percement au XIX^e siècle, semble donc avoir été important au Moyen Âge et c'est bien sur son tracé que les églises de Jort et de Courcy sont fixées. Le troisième pôle, placé entre les deux premiers, concerne un habitat plus récent, attribué par les quelques restes céramiques entre la période Moderne et le tout début de la période Contemporaine. Il s'agit d'un bâtiment entièrement démantelé dont il ne reste que l'emprise rectangulaire et un remblai massif de plaquettes. Il n'est pas présent sur le cadastre dit napoléonien et serait selon toute vraisemblance antérieur à sa levée en 1826.

Gaël LÉON

GAULE ROMAINE

JORT

Le Moulin Fouleux, parcelle B 687 – fouille préventive

L'aménagement de deux pavillons individuels sur la commune de Jort, au lieu-dit « Le Moulin Fouleux », a conduit à un diagnostic réalisé en 2009, puis à deux opérations de fouilles préventives effectuées pour la première en mars 2012 et pour la seconde en septembre 2013. Les deux opérations concernent un seul et même site archéologique reconnu sur une surface totale prescrite de 1700 m².

La deuxième opération a permis de préciser le plan de l'arrière d'un grand bâtiment gallo-romain dont la plus grande partie a été fouillée en 2012. Ce bâtiment d'au moins 39 m de long est composé d'un minimum de 9 pièces dont il ne reste que les fondations plus ou moins bien conservées. D'autres pièces restent hypothétiques au vu des quelques petits tronçons de fondations restants.

Si la façade nord de l'ensemble semblait homogène et alignée, la fouille de l'arrière du bâtiment permet de constater des variations de la construction traduites par deux blocs principaux. Un premier ensemble occidental est formé de trois pièces accolées de module carré. Un espace interprété comme une cage d'escalier s'insère dans cet ensemble entre la deuxième et la troisième pièce. L'ensemble mesure 16,8 m de long pour une largeur de 4,8 m.

Un deuxième ensemble qui s'appuie directement sur le premier, présente le même module d'espaces en enfilade

et s'inscrit dans un prolongement oriental. Cinq à sept pièces sont identifiées assez clairement. Deux d'entre elles sont des petits espaces rectangulaires (environ de la moitié du module carré) qui forment une excroissance sud des pièces 2 et 3 de l'ensemble.

Très peu de mobilier a été découvert lors de cette campagne de fouille, ce qui tend à montrer une véritable distinction fonctionnelle entre l'avant et l'arrière du bâtiment. Les quelques éléments céramiques recueillis n'apportent donc pas de précision importante sur la chronologie ou sur la fonction du site. La datation de cet établissement reste donc calée entre la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. et la première moitié du II^e siècle.

À l'exception d'une fosse d'environ 3 m de diamètre et assez faiblement creusée dans le limon, aucune structure ne peut être associée au bâtiment dans cette seconde emprise de fouille.

Un petit four à deux foyers circulaires de 50 cm chacun a bien livré quelques tessons du Haut-Empire mais son état de conservation très médiocre interdit de le rattacher de manière certaine à l'occupation principale.

La position du bâtiment le long d'un chemin à l'entrée de l'agglomération secondaire ainsi que sa morphologie particulière pourraient évoquer une halte routière, peut-être une petite auberge avec chambrettes et boutiques, sans pour autant que cet établissement ne réponde aux caractéristiques d'un véritable relais routier et encore moins d'une *mansio*.



Fig. 38 - JORT, le Moulin Fouleux. Angle sud-ouest du bâtiment Haut-Empire.

La restructuration du Bas-Empire identifiée lors de la première campagne de fouille trouve un complément sur cette seconde emprise. Une ligne de calages de poteaux parallèle à celle découverte en 2012 a en effet été mise au jour. La longueur restituée de la clôture est certes moins importante que celle de la première fouille, environ une dizaine de mètres, mais l'architecture est tout à fait comparable. Les deux lignes définissent ainsi une parcelle d'un peu plus de 16 m de large alors que la longueur reste indéterminée mais d'au moins 30 m. Cet espace clos condamne définitivement dans cette zone le chemin sur les bords duquel le bâtiment du Haut-Empire s'était implanté.

Une sépulture isolée postérieure aux occupations antiques à été identifiée dans des niveaux de remblais limoneux. Enfin, une grande fosse dépotoir contemporaine a livré des éléments de démolition d'un bâtiment accompagnés de mobilier de la première moitié du XX^e siècle. Cette fosse recoupe très légèrement l'angle sud-ouest du bâtiment du Haut-Empire.

Gaël LÉON

LA HOGUETTE

Abbaye de Saint-André-en-Gouffern

MOYEN ÂGE

Le monastère de Saint-André-en-Gouffern se trouve en limite sud de la Plaine de Caen, à proximité de Falaise. L'abbaye est fondée en 1130 par Guillaume III Talvas, sous la filiation de Savigny, chef d'ordre anglo-normand qui intègre Cîteaux en 1147, comme la totalité de ses filles. Aujourd'hui, le visage de l'abbaye médiévale est partiellement sauvegardé : au centre de l'enceinte monastique, l'aile ouest du cloître dédiée aux convers est encore debout mais a perdu sa configuration d'origine en raison de lourds travaux opérés durant le XVIII^e siècle ; en bordure nord de la clôture, un ancien logis, certainement accolé à la porterie disparue, est bien conservé ; quant aux autres bâtiments conventuels (abbatiale, aile des moines,

infirmerie, réfectoire, ...), la période révolutionnaire a eu raison de leur sort, et n'a laissé que quelques micro-reliefs révélant leur présence. En mettant en œuvre un travail interdisciplinaire, les nombreux témoignages de cette ancienne abbaye savignio-cistercienne permettent de mener une étude régressive afin d'identifier des résurgences organisationnelles propres à Savigny. Des études mixtes, conjuguant relevés topographiques (pour une modélisation du territoire), prospection géophysique et archéologie du bâti, ont permis de répondre à de nombreuses problématiques portant sur l'ordre, l'implantation, l'organisation spatiale et l'architecture, mais soulevant aussi de nombreuses questions. Au cours

d'une seconde phase d'étude (2013), des sondages archéologiques, implantés de manière très ciblée à l'intérieur du carré claustral, ont révélé le plan de nombreux bâtiments de l'abbaye et permis d'évaluer la chronostratigraphie du secteur conventuel. En 2014, l'analyse du site s'est enrichie de deux études connexes, d'une part celle des archives et d'autre part la dendrochronologie. Dans un premier temps, une partie du fond monastique a été dépouillée par Adrien Dubois (historien des textes) pour permettre la transcription de documents relatifs aux visites et descriptions de l'abbaye durant la période moderne. Il s'agit là d'un moyen efficace pour restituer l'abbaye médiévale, telle qu'elle se présentait avant les travaux de restauration du XVIII^e siècle. Cette riche étude permettra de corroborer certains faits identifiés en fouille et de révéler certaines zones d'ombre difficiles à déchiffrer telles que la présence d'une infirmerie, l'édification d'un bâtiment dans le prolongement oriental de la salle capitulaire, ... Dans un second temps, la société Dendrotech a été chargée de réaliser une étude dendrochronologique de la charpente du logis d'entrée. Cette dernière, montée en chevron formant-ferme, en arc brisé, a ainsi pu être datée de

1250-1251d grâce à cette méthode de datation. L'intérêt ici est double : connaître l'édifice dans son intégralité pour préciser sa date de construction et permettre son identification fonctionnelle (un bâtiment dédié à l'accueil dont les exemples bien conservés sont rares), et déterminer la chronologie d'édification du monastère grâce à des dates précises permettant de distinguer les grandes campagnes de construction.

Ces dernières analyses complémentaires étaient indispensables pour parachever l'étude globale de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern, qui, au-delà d'avoir révélé le plan du monastère, contribue à nourrir une problématique bien plus large, celle de la question savignienne et de son intégration dans la famille cistercienne. À l'issue de cette recherche, une monographie permettra de confronter toutes les études menées jusqu'à présent et de fournir une synthèse des résultats.

Jean-Baptiste VINCENT

MOYEN ÂGE

LA POMMERAYE

Le Bois des Parcs

Malgré l'état de ruine du monument, l'étude archéologique des élévations de la tour-porte de Château-Ganne, implantée à l'entrée de la haute-cour du complexe castral qui se composait d'une succession de trois enclos (haute-cour, basses-cours principale et secondaire), a révélé deux phases architecturales pour la période médiévale. Leur distinction tient à des changements de mise en œuvre des matériaux perceptibles dans le traitement des parements. Toute la difficulté de l'étude, menée en accompagnement des travaux de consolidation des maçonneries, tient ici dans l'appréciation du contenu historique de ces deux phases qui peuvent être, *a priori*, perçues soit comme les étapes successives d'un même chantier de construction (plus ou moins échelonné dans le temps), soit au contraire comme le témoignage de deux états architecturaux chronologiquement bien distincts et, par conséquent, clairement individualisés. L'identification d'une reprise de l'entrée de l'édifice résultant d'une très vraisemblable insertion de l'actuelle porte monumentale orientale, associée à l'accumulation des divers changements notables dans la mise en œuvre des matériaux des parties hautes des élévations, nous a finalement conduit à retenir la seconde hypothèse.

Il est ainsi loisible de proposer l'existence d'un premier édifice de plan rectangulaire (8 x 26 m hors-œuvre) divisé en deux égales travées barlongues et dont seul subsiste partiellement le premier niveau (phase 1). L'ampleur de la construction (bâtie en moellons de grès schisteux irrégulièrement disposés en *opus spicatum*) ainsi que la conception du premier niveau, qui consistait en un long couloir rythmé d'au moins deux portes monumentales en enfilade pour l'accès à la haute-cour, autorisent l'identification d'une tour-porte dont la datation peut être

située, au plus tard et par prudence, dans la seconde moitié du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. Ce type d'édifice s'inscrit, en effet, dans un *corpus* de bâtiments bien connus en Angleterre et qui furent édifiés autour ou après la Conquête de 1066 par Guillaume I^{er}, duc de Normandie.

Vers le milieu ou, plus largement, dans le second tiers du XII^e siècle, la tour-porte originelle est très fortement restructurée (phase 2). La travée orientale est réduite en longueur avec l'insertion dans les murs gouttereaux primitifs d'une porte monumentale, coiffée d'un arc brisé extérieur à double rouleau et ajourant le premier niveau du nouveau mur de façade orientale. Le retrait ainsi constitué servait d'assise à un chemin ou rampe d'accès, précédé du côté de la basse-cour principale par un fossé défensif. Ce remaniement s'est accompagné de la reconstruction de la totalité du premier étage de la tour-porte, et de l'installation d'un troisième niveau équipé de hourd(s). Le premier étage, divisé en deux par un mur de refend, était desservi par une porte d'entrée dans le mur gouttereau sud. Un dispositif d'escalier extérieur en permettait vraisemblablement la desserte. L'éclairage s'effectuait au moyen de probables fentes de jours ou d'archères. La pièce orientale, la plus petite, était uniquement accessible depuis la pièce occidentale ; elle desservait un petit hourd pour défendre la porte d'entrée du monument. Le second étage possédait un hourd beaucoup plus massif, d'une largeur égale ou supérieure à 2 m et dont les traces sont clairement repérables vers le haut de la façade occidentale, tournée vers la haute-cour. Ce type de tour-porte rectangulaire, d'un traitement relativement austère et à la vocation défensive très nettement affirmée, est assez récurrent dans l'architecture castrale Plantagenêt de la

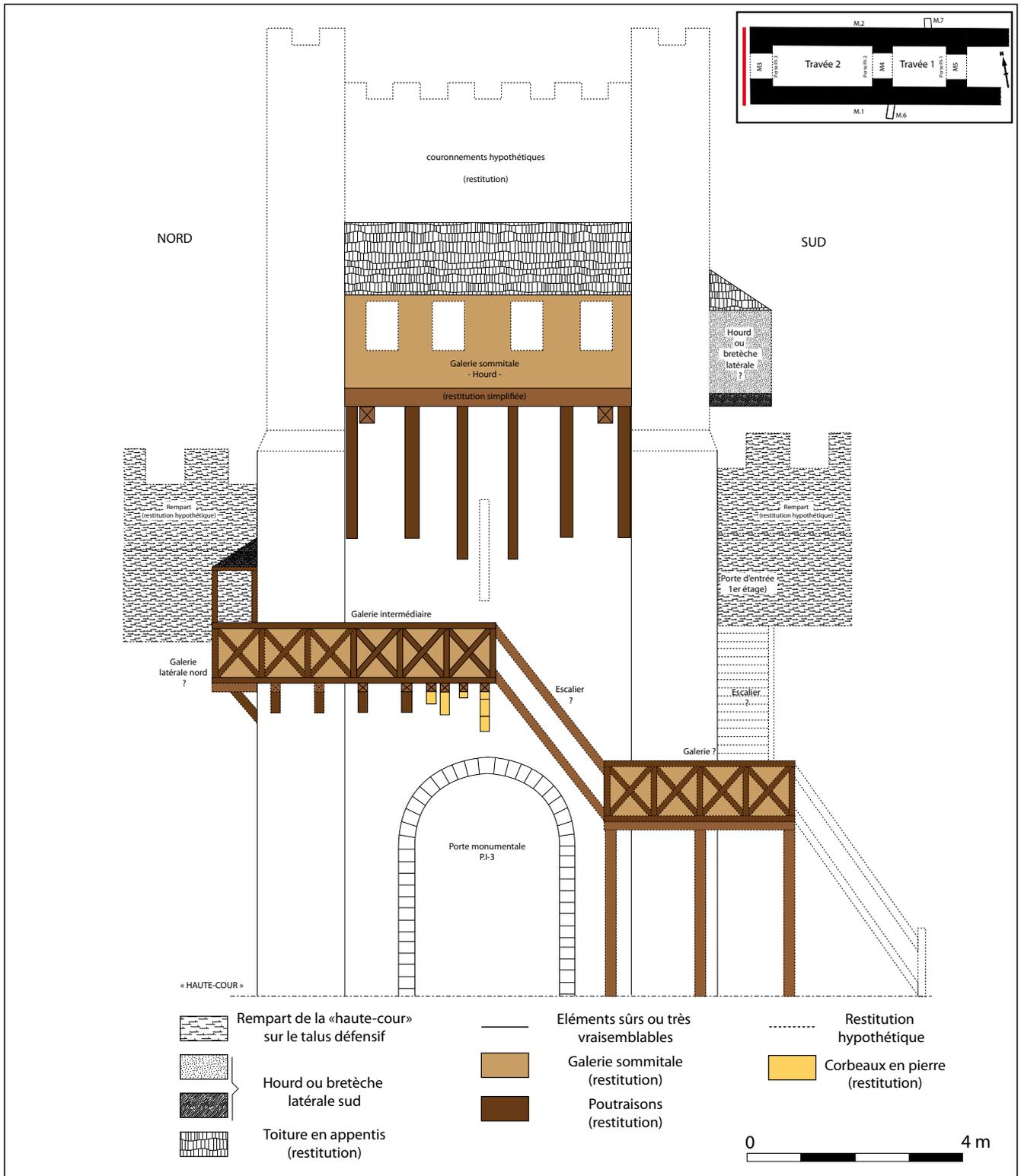


Fig. 39 - LA POMMERAYE, le Bois des Parcs. Façade du mur occidental de la tour-porte, parement extérieur – Restitution hypothétique des structures en encorbellement et autres éléments remarquables (relevés, dessin et interprétation : G. Carré, Conseil départemental du Calvados).

seconde moitié du XII^e siècle, qu'il s'agisse de l'Angleterre ou de la France. À Château-Ganne, ce bâtiment qui devait être perçu comme la tour-maîtresse du site, témoignait sans doute de la réussite sociale et du statut élevé de son commanditaire, probablement Henri I^{er} de La Pommeraye.

Ce personnage, décédé avant 1167, fut connétable du roi Henri I^{er} Beauclerc et reçut également une charge royale sous Henri II Plantagenêt.

Gaël CARRÉ

MOUEN
Zone de stockage de déchets inertes
Mesures techniques visant à la conservation des vestiges

Suite au diagnostic réalisé en 2013 sur un projet de zone de stockage de déchets inertes à Mouen et à la découverte d'un enclos d'habitat datant de l'âge du Fer, des mesures techniques visant à la conservation des vestiges ont été convenues en concertation avec la commune, aménageur

du projet. Les mesures techniques consistent en une quasi-absence de terrassements sur cette zone et la limitation en hauteur du futur merlon de stockage.

Cyrille BILLARD

NÉOLITHIQUE
 FER – GAULE ROMAINE

MOULT
La Hoguette

La fouille archéologique de Moul « La Hoguette » s'est déroulée du 1^{er} au 31 août 2014. Cette opération est préalable à la construction d'un réservoir d'eau potable. Elle a été menée par une équipe du service archéologie du Conseil départemental du Calvados. L'emprise du projet, de

1590 m², est située à l'intérieur d'un éperon fortifié, connu de longue date et dont la partie nord-est est barrée par un imposant rempart précédé d'un fossé. Elle se trouve juste en contrebas du talus massif. Ce site fortifié est localisé au sommet d'une ligne de cuesta délimitant l'est de la Plaine

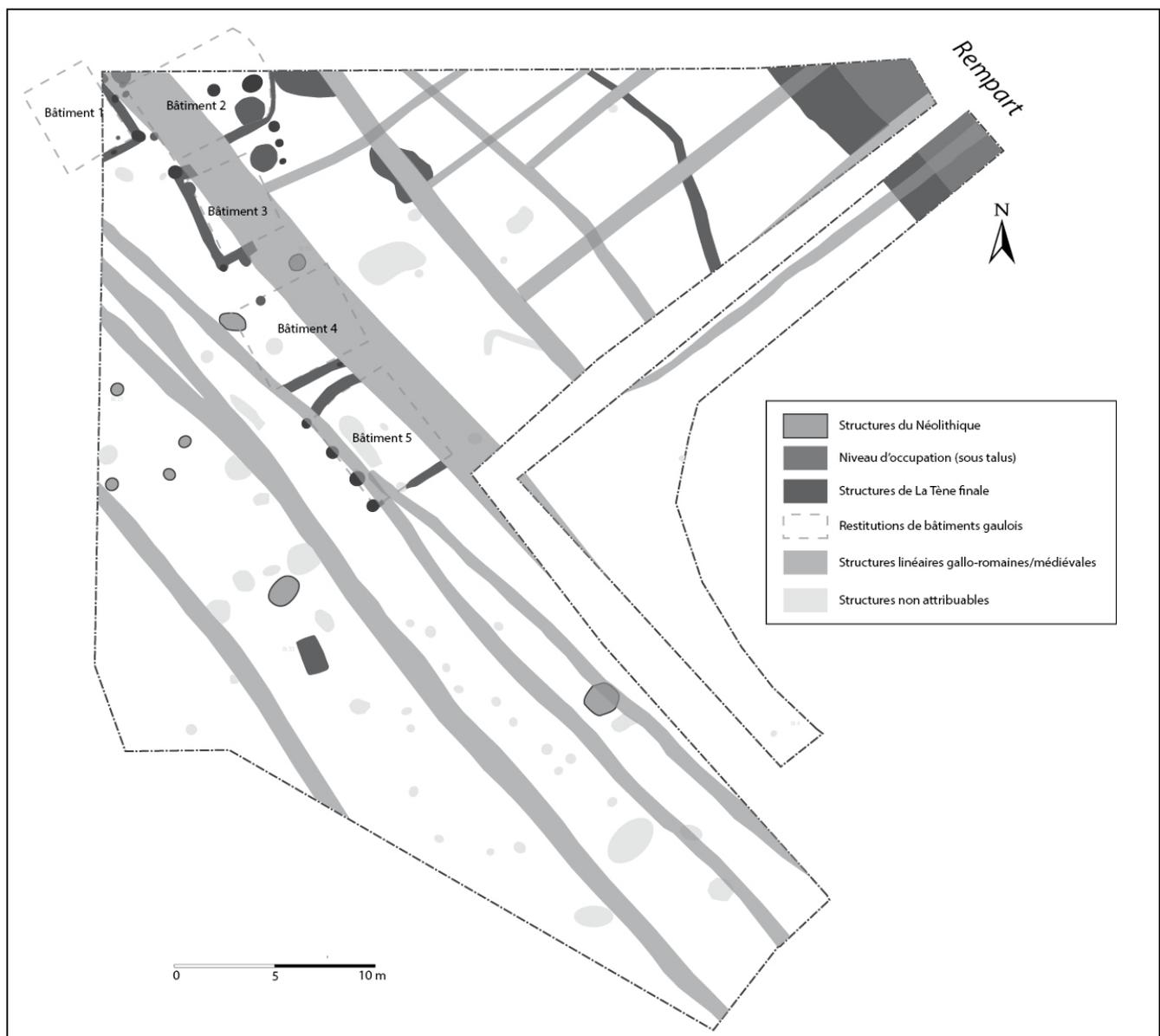


Fig. 40 - MOULT, la Hoguette. Plan simplifié des structures.

de Caen, à environ 65 m d'altitude. Sa surface avoisine les 4 hectares et son talus, barrant l'accès au plateau côté est, fait partie des plus importants ouvrages fortifiés de la région Basse-Normandie avec celui de Commes « Le Mont Cavalier » et d'Ouilly-le-Vicomte « La Butte du Mont-Héléry ». Ici, le talus fait environ 70 m de longueur, 40 m de largeur pour une hauteur de près de 4 m. En 2013, une opération de sondage d'archéologie programmée réalisée par Hervé Duval et un diagnostic d'archéologie préventive ont révélé plusieurs périodes d'occupation de l'éperon : le Néolithique moyen II, l'âge du Bronze et la fin du Second âge du Fer.

Le décapage réalisé lors de cette opération de fouille a révélé pas moins de 142 faits archéologiques correspondant essentiellement à trois états d'occupations de l'éperon : avec les témoignages d'une ou plusieurs implantations au cours du Néolithique, une installation à la fin de la période gauloise (contemporaine du talus massif) et un réseau dense de fossés et de drains mis en place probablement dès la période gallo-romaine.

Le dernier état rassemble des systèmes successifs de drains et de fossés disposés orthogonalement. Ces derniers semblent implantés de façon à récolter l'eau ruisselant des pentes du talus gaulois afin de l'acheminer vers des citernes, puisards et/ou mares localisés dans les pentes, au nord-ouest de l'éperon. Le rare mobilier mis au jour dans ces contextes est attribuable à l'époque gallo-romaine et médiévale. L'inconvénient de ces nombreuses structures linéaires (près d'une douzaine enregistrée),

auxquelles s'ajoutent les fossés bordiers d'un chemin contemporain, est la destruction d'une grande partie des vestiges des implantations antérieures.

Plus d'une trentaine de structures archéologiques sont attribuables à la fin du Second âge du Fer, phase contemporaine du système de fortification étudié en 2013 (rempart massif et fossé). Au nord-ouest de l'emprise, à la base du talus, nous avons identifié ce qui semble être un étroit chemin empierré. Il recoupe un niveau charbonneux, non daté, fossilisé sous le rempart. À quelques mètres, est implanté l'unique fossé gaulois relevé, dont le tracé est irrégulier. Dans la partie centrale de l'emprise de la fouille, nous avons mis en évidence un alignement de cinq petits bâtiments. Ces derniers, d'une surface comprise entre 12 et 16 m², sont construits sur sablières basses et poteaux porteurs. Près de l'angle nord-ouest du décapage, un niveau charbonneux, comprenant de nombreux éléments de terre rubéfiée et artefacts, recouvre des structures gauloises. C'est dans les contextes de ce secteur qu'ont été mis au jour une scorie de fer de près de 1 kg et de très nombreux clous non utilisés, ce qui témoigne de la proximité d'un atelier de forge. Une fosse rectangulaire, *a priori* isolée et localisée à l'est de l'emprise, comprend l'empreinte d'un coffrage en bois. Son comblement très charbonneux a livré un mobilier abondant.

Le matériel archéologique de l'âge du Fer est relativement nombreux au vu du faible nombre d'excavations de grandes dimensions, avec 1606 tessons de poterie (13394 g.) et 95 objets ou fragments d'objets en fer (1053 g.). Le mobilier céramique compte exclusivement des éléments de formes



Fig. 41 - MOULT, la Hogue. Vue de l'angle du bâtiment 1.

attribuables au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. (entre 60 et 30 avant J.-C.). Il s'agit, à de rares exceptions près, de céramiques modelées. Les vases de type balustre à fond débordant (piédouche), parfois ornés de cannelures et fins cordons (baguettes), sont bien représentés. Les pâtes céramiques sont majoritairement à glauconies, elles rappellent celles identifiées sur l'oppidum principal des Lexoviens à Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Ifs. De nombreux contextes ont livré des poteries de type Besançon « précoce » (pots et jattes), caractéristiques du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et des fragments d'amphores vinaires italiques (Dressel 1). Aucune céramique s'apparentant à des productions augustéennes précoces (-30 à -10) n'a été mise au jour sur le site.

Deux périodes d'occupation de l'éperon au cours du Néolithique sont reconnues. La présence d'outils en silex (fragment de lame, burin sur lame), étudiés par François Charraud, hors structures ou en position remaniée, témoigne de la fréquentation des lieux durant le Néolithique ancien. Aucun fait archéologique fiable n'est cependant assigné à cette période. La principale occupation néolithique de l'éperon est attribuable à la

seconde étape du Néolithique moyen. Elle se matérialise par trois structures fossoyées et plusieurs trous de calage de poteau dont certains peuvent dépendre d'un probable bâtiment. Les remplissages assez charbonneux des fosses ont livré 257 tessons (814g.), 80 pièces de silex (869g.), 9 esquilles osseuses (2g.) et 4 fragments d'outils de mouture (1340g.). Au sein de la fenêtre de fouille, l'occupation imputable à cette période est restreinte. La présence ubiquiste de pièces en silex (éclats, éclats retouchés, nucléus) mises au jour dans les sondages de la fouille programmée de 2013 laisse présager d'une occupation plus dense à l'intérieur de l'éperon.

Si l'emprise de cette fouille paraît petite, il n'en est pas moins que toutes informations concernant ce type de site fortifié sont importantes. Les connaissances sur les occupations des éperons barrés de moins de 5 hectares, notamment de l'époque de la conquête de César, sont peu étoffées et se résument surtout à l'étude des remparts.

Pierre GIRAUD et Denis JAN

MULTIPLE

PONT-L'ÉVÊQUE

Lotissement du Mont Fiquet

Cette opération de diagnostic montre que des traces d'occupation existent dans cette zone de la commune de Pont-l'Évêque. L'origine du mobilier lithique découvert dans les colluvions doit être recherchée dans les parcelles situées au-delà de la limite sud du projet, secteurs de plateaux qui devraient être lotis dans les prochaines années. D'autres indices mobiliers comme les quelques tessons protohistoriques et médiévaux principalement des XI^e et XII^e siècles témoignent en outre que d'autres zones d'occupation plus récentes doivent également y exister.

Les quelques structures découvertes dans les sondages de la parcelle 150 confirment la présence de ces îlots d'occupations diachroniques qui sont ici implantés en pied de versant sur une zone préservée des crues de la *Touques* toute proche. Comme le montre la diversité des

périodes pressenties dans les colluvions du versant, on retrouve sensiblement les mêmes phases chronologiques dans les tranchées ouvertes dans cette zone basse. Il apparaît en effet que des indices tangibles d'une implantation du Néolithique moyen y existent. Toutefois, il est difficile d'associer à cette phase certaines des autres structures retrouvées. On y note d'ailleurs également les traces assez fugaces d'une implantation protohistorique et de vestiges médiévaux. Quelques fosses mal datées avec ou sans mobilier accompagnent ces rares aménagements établis sur cette modeste parcelle entourée à l'est, au sud et à l'ouest par une zone pavillonnaire et un bassin d'orage.

Alain VALAIS

La plaine fermée de PORT-EN-BESSIN

Résolument multiscalair et transdisciplinaire, ce projet de recherche associe dans le temps, l'espace et les corps disciplinaires des échelles d'observations variées qui permettent une lecture globale de notre secteur d'étude grâce au jeu des interactions entre les informations historiques, archéologiques et environnementales. Ce travail d'analyse multiproxy ne pourra toutefois être mené à terme qu'après une période d'acquisition qui va courir

sur plusieurs années. Pour l'instant, les résultats présentés dans ce rapport ne constituent que des bilans par zones ateliers sans un travail transversal qui sera mené à partir de l'année 2016.

Comme nous l'avions évoqué lors de la présentation de notre projet scientifique de recherche 2014 et après des sondages conduits en 2010 par A. Lefort, puis une

prospection géophysique effectuée dans le cadre d'un Master de l'université de Bourgogne en 2012 par J. Ghyselink en parallèle d'un relevé topographique conduit par l'Inrap, et une année 2013 consacrée à une étude documentaire régressive permettant d'apprécier entre autres le degré d'érosion du site du Castel et l'évolution de la zone portuaire ainsi qu'à une analyse géoarchéologique du secteur de la plaine fermée sur la base de prospections et d'observations cartographiques, le programme 2014 comportait trois types d'intervention suivant trois axes de recherches conduits à des échelles et suivant des protocoles différents :

1 - à l'échelle de la plaine fermée et ses abords immédiats, des prospections sur l'ensemble des reliefs et ouvertures de la plaine fermée avaient pour but d'identifier les occupations humaines et les structures de protection supposées ;

2 - des fouilles ont été menées sur le Mont Castel (ce chantier deviendra en 2015 un chantier école de l'Université de Rennes 2) de manière à mieux caractériser le système de barrages retrouvé sur les pentes et sa liaison avec la plaine fermée et le plateau sommital et obtenir un référentiel « structure » sur les talus et système de barrage de manière à engager à n+1 des sondages sur les élévations reconnues en prospection ;

3 - à l'échelle de la plaine, la poursuite des prospections et des relevés topographiques engagés depuis 2012/2013, associés à des carottages, devait aboutir à une lecture géoarchéologique du secteur (datation des paléochenaux, connaissance du couvert végétal et de l'emprise de l'homme) et compléter le recensement complet des données archéologiques en cours depuis 2013.

Paléoenvironnement et géométrie des sols

Dans le cadre du PCR, une série de sondages manuels a été effectuée au sein de la plaine fermée de Port-en-Bessin. Sous forme de carottage à la tarière manuelle, ces sondages ont eu pour objectif de tester le remplissage sédimentaire de la plaine afin d'y déceler les traces d'un réseau hydrographique ancien. La localisation des sondages s'est faite selon la topographie du site, dans les zones les plus basses, plus susceptibles de détenir des archives sédimentaires significatives pour cette étude. La réalisation de ce diagnostic géomorphologique permet de dresser un premier bilan de la sédimentation de la plaine fermée de Port-en-Bessin. L'épaisseur sédimentaire est constante sur la totalité de la plaine. Elle est composée majoritairement de colluvions issues de l'érosion des lœss et du calcaire des plateaux et versants alentours. Deux épisodes de colluvionnement peuvent être différenciés sans être datés. Cependant, aucune trace de sédimentation alluviale n'a pu être décelée. Ainsi le réseau hydrographique supposé d'après les plans anciens n'a semble-t-il pas existé.

Prospections et documentation

La collecte des données - sources textuelles, iconographiques et le mobilier archéologique dans les bibliothèques, les collections privées, les musées et les archives nationales, locales et régionales - est terminée et leur mise en forme en cours.

Plusieurs campagnes de photographies aériennes à basse et moyenne altitude ont été lancées ou traitées dans le cadre du PCR. Les survols effectués à l'aide d'un ballon ou d'un drone permettent de suivre et de dresser un relevé des destructions du Mont Castel. Des structures archéologiques sont aussi observables ainsi que le parement du rempart délimitant le site de hauteur. Les photos en drone ont permis de dresser par photogrammétrie un Modèle Numérique de Terrain (MNT) du Mont Castel qui sert actuellement de support graphique géoréférencé pour les sondages et l'étude plus générale du Mont Castel. Le réexamen des photos réalisées par G. Hulin et N. Normant lors d'un programme de prospection aérienne mené en 2008 a mis en évidence un probable petit site de hauteur à Etréham.

La prospection pédestre et la surveillance active des travaux ont permis d'enrichir la connaissance des communes de la plaine fermée et de ses abords (Commes, Étréham, Saint-Honorine-des-Pertes, Longues-sur-Mer et Maisons) et de lancer, à Commes, une opération de fouille sur un habitat rural d'époque romaine.

La reprise des collections anciennes

Initialement, nous avons prévu lors des premières années de ne travailler que sur l'âge du Bronze. Lors du travail de reprise des données de la Carte archéologique, il est apparu que la plaine fermée de Port-en-Bessin et son environnement immédiat, présentaient un potentiel tout à fait intéressant en matière de répartition des dépôts d'objets à base cuivre, pendant une longue période de la protohistoire, rappelant en cela des observations similaires faites dans la Hague (présence de dépôts en limite externe, ou à la « frontière », du Hague Dike) ou autour du territoire de Saint-Vaast-la-Hougue/Réville (avec les dépôts de Surtainville, Maltot, Gatteville, etc.). En 2014, seul le dépôt de Port-en-Bessin, « Le Mont Castel », a fait l'objet d'une étude liminaire ne portant que sur l'inventaire des 159 objets de ce dépôt encore conservés au Musée de Normandie.

Les opérations de terrain

Les deux zones ateliers choisies dans le cadre de ce PCR, celles du Mont-Castel et de Commes, consistent en opérations programmées, celle de Commes étant justifiée par une découverte fortuite. Elles font l'objet d'une présentation particulière dans ce volume.

Jean-Paul GUILLAUMET

Vaste plateau côtier d'une vingtaine d'hectares dominant le village de Port-en-Bessin et la mer, le Mont Castel n'avait pas encore fait l'objet, avant cette année, d'investigations poussées sur le terrain. Le site s'intègre dans un réseau de points hauts fortifiés (Mont Cauvin, Mont Cavalier, Golf) formant un système de protection de l'espace unique pour la protohistoire de l'Ouest de la France (étude menée dans le cadre d'un PCR dirigé par J.P. Guillaumet).

Si une fréquentation du site durant la Protohistoire semblait bien attestée, la nature et la chronologie de cette fréquentation restaient à mettre en évidence. La topographie et les quelques informations disponibles après des sondages réalisés en 2010 orientaient la réflexion vers un site fortifié de hauteur de La Tène finale (de 150-30 avant notre ère), implanté en un lieu remarquable et éminemment stratégique depuis la fin l'âge du Bronze (1350-800 avant notre ère).

La première campagne de sondage réalisée dans un contexte d'urgence suite à la découverte d'un vaste pillage sur le site a confirmé les premières hypothèses : le site est occupé durant l'âge du Bronze final puis voit la construction de fortifications à l'extrême fin de l'âge du Fer. Durant ces sondages, de l'armement romain a été mis au jour (bouterolle de glaive, trait de baliste ou de scorpion, balles de fronde en plomb...).

En 2014 et dans le cadre d'un vaste programme de recherche visant à étudier le secteur, il a semblé opportun

de lancer une nouvelle campagne de fouille sous la forme de fenêtres exploratoires de 2000 à 4000 m². Trois fenêtres ont été réalisées en septembre, l'une d'entre elles s'est révélée stérile, les couches et structures archéologiques étant oblitérées par une carrière moderne, les deux autres ont montré un semis dense de trous de poteaux et fosses formant de nombreux bâtiments. La plupart de ces structures semblent obéir à une trame orthonormée couvrant une bonne partie du plateau, à côté des bâtiments, les fosses correspondent à des celliers ou des latrines qui ont livré un abondant matériel archéologique, tant céramique que métallique, associé à des rejets de faunes (faunes terrestres et marines).

Le mobilier actuellement en cours d'étude comprend de nombreuses céramiques datées du I^{er} siècle avant Jésus-Christ, du *militaria* tardo-républicain et un monnayage associant de nombreux exemplaires en argent. Pour ces derniers, il s'agit essentiellement de monnaies de l'Est (Togirix et Q. DOC SAM F. attribués aux Séquanes) et du Sud (imitations d'oboles de Marseille et deniers républicains). Si la monnaie gauloise ne peut pas être considérée comme un élément datant très précis à l'échelle qui nous intéresse ici (de l'ordre de la décennie), la présence de trois deniers romains offre un *terminus post quem* particulièrement fiable puisque ces monnaies datées à l'année près s'échelonnent de 124 avant notre ère pour la plus ancienne à 48 avant notre ère pour la plus récente avec une intercalaire frappée au début de la Guerre des Gaules en 58 avant J.-C.



Fig. 42 - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN et COMMES, le Mont Castel.
Photo aérienne vue du sud-est (cliché H. Paitier, Inrap).



Fig. 43 - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN et COMMES, le Mont Castel.
 Vue des deux fenêtres de fouille ouvertes à l'est (cliché Air Drone Company).



Fig. 44 - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN et COMMES, le Mont Castel.
 Monnaies gauloises découvertes sur le site (cliché H. Paitier, Inrap).

L'association des deniers républicains, des oboles de Marseille et des quinaires séquanes, pour exotique qu'elle soit dans le Nord-Ouest de la Gaule, est au demeurant tout à fait cohérente avec les nombreuses pièces d'armement par ailleurs mises au jour sur le site et constitue clairement un marqueur attestant d'une présence militaire sur le site. Le faciès monétaire présente par ailleurs de nombreuses similitudes avec celui du site de La Chaussée-Tirancourt

pour lequel la question d'une occupation militaire romaine est clairement posée. Il faut donc vraisemblablement voir dans ce monnayage exotique une part de la solde (*stipendium*) affectée aux troupes stationnées sur le Mont Castel dans les années suivant de près les défaites gauloises d'Alésia et d'Uxellodunum en 52 et 51 avant notre ère.

Il reste maintenant à préciser la chronologie exacte de cette implantation militaire. À savoir, si elle suit immédiatement la bataille d'*Uxellodunum*, ou si elle est mise en place dix ou vingt ans après. Rien n'exclut non plus pour l'heure que le Mont Castel n'ait pas connu une occupation dès les premières incursions romaines dans l'Ouest de la Gaule dans les années 57 et 56 avant notre ère, laquelle se serait

prolongée de manière continue ou non, jusqu'à la création de *Augustodurum* – Bayeux à une dizaine de kilomètres de là quelques décennies plus tard.

Pierre GIRAUD, Jean-Paul GUILLAUMET, Karine JARDEL,
Anthony LEFORT et Cyril MARCIGNY

INDÉTERMINÉ

POTIGNY
Rue des Anciennes Cantines

Le projet d'aménagement d'un lotissement par la société LCV Développement sur la commune de Potigny, rue des Anciennes Cantines (parcelle ZA 144 et 145), a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur une surface d'environ 15 294 m².

diagnostic est très faible : seulement deux structures ont été mises au jour : une excavation qui n'est pas sans évoquer un puits à silex néolithique mais stérile en l'occurrence, comme une sorte de test, et une carrière de calcaire sans doute récente.

Malgré sa localisation dans un secteur particulièrement riche d'un point de vue archéologique, le résultat de ce

Denis THIRON

PROTOHISTOIRE – GAULE ROMAINE
CONTEMPORAIN

RANVILLE
Rue Motten et rue Pertworth

Le projet de construction d'un lotissement d'habitation par la société EDIFIDES, rue Motten et rue Pertworth, sur la parcelle cadastrale ZB 162 de la commune de Ranville, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 46 168 m². Les terrains concernés sont situés au nord du secteur urbanisé, près du stade et le long du lotissement d'habitation implanté dans la pointe formée par la RD 37 et la RD 223. Ils occupent le plateau dominant la rive droite de l'Orne laquelle s'écoule à 1 km à l'ouest.

de mètres de « diamètre » et n'ayant livré aucun mobilier archéologique.

Le diagnostic s'est révélé positif puisque 78 structures ont été portées à l'inventaire. Il s'agit exclusivement de vestiges fossoyés correspondant à des fosses et à des fossés. Deux secteurs disjoints contenant les vestiges de fossés de dimensions modestes potentiellement associés à quelques fosses ont été mis en évidence. Les fossés des deux secteurs sont organisés en trames et en faisceaux obéissant à des orientations différentes. Ces deux ensembles renvoient à la protohistoire finale ainsi qu'aux premiers siècles de notre ère. Parmi ces ensembles de structures rectilignes se distingue pourtant un ensemble fossoyé curviligne, probablement clos, d'une trentaine

de mètres de « diamètre » et n'ayant livré aucun mobilier archéologique.

La troisième occupation distinguée à travers l'échantillonnage des sols consiste en une série de fosses (essentiellement des trous d'homme) disséminées sur l'ensemble de l'emprise et relevant de la Bataille de Normandie de 1944. Le mobilier observé ou recueilli consiste en jerrycans, piquets, boîtes de conserves, toiles caoutchoutées provenant de planeurs. Ces vestiges sont attribuables à la 6^e division aéroportée britannique qui s'est pour partie posée là, dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 (opération Mallard) afin de protéger le flanc oriental des troupes débarquées sur les plages d'une contre-offensive allemande et de leur assurer le franchissement de l'Orne par la suite. Ces découvertes font suite à celles faites en 2009 par E. Ghesquière lors d'un diagnostic archéologique sur une parcelle située non loin de là et qui faisait également partie de la zone d'atterrissage des troupes aéroportées britanniques.

David FLOTTÉ

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

INDÉTERMINÉ

Rue de l'Église

Le diagnostic mené sur le projet d'extension du lotissement de la rue de l'Église a concerné une aire agricole de 2 ha (parcelles Z 45, 46, 47p) située, immédiatement à la lisière du bourg, sur l'une des hautes terrasses de la vallée de l'Orne. Plusieurs restes d'industrie levalloisienne furent récemment collectés dans les dépôts de cet étage alluvial de la vallée, à Feuguerolles-Bully (2010) et Saint-André-sur-Orne (2012). Le projet se place en outre à 500 m au sud-ouest de l'enceinte d'habitat (ou «timber circle» ?) de la Delle du Poirier, découverte en 2012 dans le prolongement du versant, et à environ 1500 m de l'enceinte du Néolithique moyen II du Diguët de Saint-Martin-de-Fontenay étudiée en 2003.

En dépit de ce contexte, les sondages effectués au niveau de la rue de l'Église n'ont permis de découvrir aucune donnée complémentaire, si ce n'est, vers l'intérieur du versant, le relief possible d'un ancien lit comblé, sous la

couche d'alluvions pléistocènes exclusivement chargée de galets, d'un mélange d'alluvions et de colluvions chargés, eux, d'une assez forte fraction de cailloutis calcaires faiblement émoussés.

Les tranchées ouvertes par ailleurs sur cette seconde section du projet n'ont révélé à son endroit que les fosses de plantation d'un verger contemporain, creusées à l'aide d'un engin mécanique, et l'angle fossoyé d'une parcelle agraire antérieure au parcellaire actuel. Si la consultation du cadastre ancien atteste que cette parcelle est antérieure à 1829, celle-ci reste mal datée faute de mobilier réellement caractéristique dans son comblement. Un grand fragment de pierre de taille conservé dans le remplissage témoigne malgré tout de son appartenance à la période historique.

Ivan JAHIER

SAINT-LAURENT-DU-MONT

RD 101- RD 50 - Les Trois Rois

FER

L'opération de diagnostic archéologique est située à Saint-Laurent-du-Mont, à deux kilomètres au sud de Cambremer et à quinze kilomètres à l'ouest de Lisieux. L'emprise est située au carrefour des « Trois Rois » entre la RD 101 passant à Saint-Pair-du-Mont et la RD 50 reliant Caen et Lisieux. L'opération, de 24 041 m², fait suite à la prescription portant sur le permis d'aménager déposé par la SARL JCA, destiné à la construction d'un lotissement de maisons individuelles.

Saint-Laurent-du-Mont est situé au centre du Pays d'Auge, région géographique délimitée par le bassin versant de la Touques à l'est, la Dives à l'ouest, la côte fleurie au nord et les collines d'Argentan au sud. Le paysage est fait de collines bocagères, et le lieu-dit « les Trois Rois » se trouve ainsi sur une des premières collines du Pays d'Auge. La commune appartient géologiquement au Bassin parisien. Le territoire est situé sur une colline dont les versants sont orientés à l'ouest vers la Plaine de Caen et au sud vers la Plaine de Falaise-Trun. La topographie de l'emprise, située sur un plateau, ne présente donc pas de relief particulier avec une altitude constante à 143 m NGF. Le substrat est constitué d'argile à silex rencontrée sous des limons de plateaux et sur des assises de craie. Les logs montrent que la terre végétale est présente sur environ 0,30 cm de hauteur. Les limons de plateaux sont épais de 0,80 à 1,30 m jusqu'à la rencontre d'une couche d'une dizaine de centimètres d'argile rougeâtre mêlée à du silex géoliffracté de teinte ocre (A.R.S.). Cet épisode est ponctuel (et géologiquement non en place) et se situe sur de l'argile rouge et de l'argile rouge bleutée. Les 14 tranchées de

diagnostic ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique (20 t.) équipée d'un godet lisse de trois mètres de large.

Les tranchées ont permis de reconnaître trois types d'occupation. D'une part, des indices d'une occupation néolithique sous la forme de mobiliers lithiques hors structure. D'autre part au nord, un fossé est-ouest, d'une taille non négligeable (2,50 à 2,60 m de large et 2,2 m de profondeur) possédant plusieurs phases d'utilisation. Le mobilier recueilli oriente sa datation dans l'âge du Fer (Tène finale probablement). La présence d'un angle à son extrémité orientale évoque la possibilité d'un enclos qu'il est difficile de situer au nord ou au sud. L'absence quasi totale de structures protohistoriques autres que des fossés (parcellaires ? divisions internes de l'enclos ?) sans doute associés au fossé principal limite les hypothèses. La situation du site sur la première colline du Pays d'Auge en fait un point d'installation privilégié. En effet, le plateau sur lequel est situé ce qui est peut-être un enclos, domine les vallées environnantes et permet d'observer les points de passage éventuels en contrebas. Cette situation, si elle n'a pas encore été vraiment observée par manque de sites repérés et / ou fouillés dans le Pays d'Auge, a néanmoins été notée lors des diagnostics et des évaluations effectués en 1996 sur le tracé de l'A 29 sud entre Beuzeville et Saint-Gatien près de Deauville. En effet, un chapelet de quatre enclos de La Tène finale s'égrainant environ tous les 1,5 km a été reconnu selon cette même configuration, c'est-à-dire une installation en hauteur sur un site de plateau fertile et en dominance par rapport aux vallées. Malgré l'ancienneté de ces opérations archéologiques, on

connaît encore très mal l'occupation du Second âge du Fer dans le Pays d'Auge. La céramique locale demeure encore mal connue par manque de sites de références proches des lieux d'approvisionnement des argiles et des ateliers locaux. Enfin, quelques tessons de céramiques antiques assez précoces évoquent une vague continuité dans l'occupation. Seule une fosse (dépotoir?) (st. 55) a été reconnue dans la zone de l'enclos mais c'est surtout un bruit de fond dans les fossés bordiers nord du chemin empierré orienté est-ouest qui permet d'évoquer une certaine continuité (?). En effet, le report des structures sur le cadastre napoléonien et une rapide observation des tracés parcellaires et des axes routiers pourraient montrer que la portion de la voie gallo-romaine Vieux – Lisieux assimilée en partie à la départementale 50 par la

Carte Archéologique et qui porte le nom sur le cadastre napoléonien de « route de Caen à Paris » (elle-même une rectification – et route royale – de l'ancienne grande route de Paris) pourrait se trouver dans l'emprise du diagnostic, ces deux axes étant une variation latérale d'un axe plus ancien fossilisé dans le parcellaire et dont nous avons les vestiges d'un tronçon. Les fossés et le chemin empierré pourraient donc être les vestiges d'un axe utilisé sur le temps long (jusqu'à la fin du Moyen Âge ?) et dont certains éléments céramiques – certes très ténus – pourraient même évoquer une origine dans le Second âge du Fer.

Hélène DUPONT

MOYEN ÂGE

SAINT-OUEN-LE-PIN

Abbaye du Val-Richer

Située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Lisieux, l'abbaye du Val-Richer jouit d'une certaine réputation grâce aux grandes personnalités qui l'ont habitée durant les périodes moderne et contemporaine telles que Dominique Georges – abbé du monastère durant la fin du XVII^e siècle – un des personnages clés de la réforme cistercienne (la Stricte observance), François Guizot – historien et ministre durant le deuxième quart du XIX^e siècle, acquéreur du monastère en 1836, ou encore les frères Schlumberger, inventeurs de procédés de prospection géophysique. Quant au monastère médiéval rattaché au diocèse de Bayeux, la résonance scientifique est moindre du fait de l'état lacunaire des sources archivistiques et de l'inexistence de vestiges médiévaux liée à la destruction totale de l'abbaye après la Révolution française. De ce fait, l'indigence des connaissances sur l'abbaye du Val-Richer empêchait jusqu'à présent toute restitution fiable de l'organisation spatiale de l'établissement religieux.

Un projet de prospection géophysique a donc vu le jour afin de tenter de pallier, au moins en partie, cette lacune. Cette étude a ainsi pu mettre en avant différentes anomalies qui ont permis une restitution plus ou moins partielle de certains bâtiments, l'abbatiale à chevet plat, l'aile des moines et le cloître. Au final, le monastère du Val-Richer est d'une dimension modeste comparable aux abbayes de Barbery, de la Noé... Les causes pourraient être un statut économique peu développé, une communauté réduite ou plus probablement vu la configuration du terrain, des contraintes topographiques ne permettant pas de développer un monastère plus vaste.

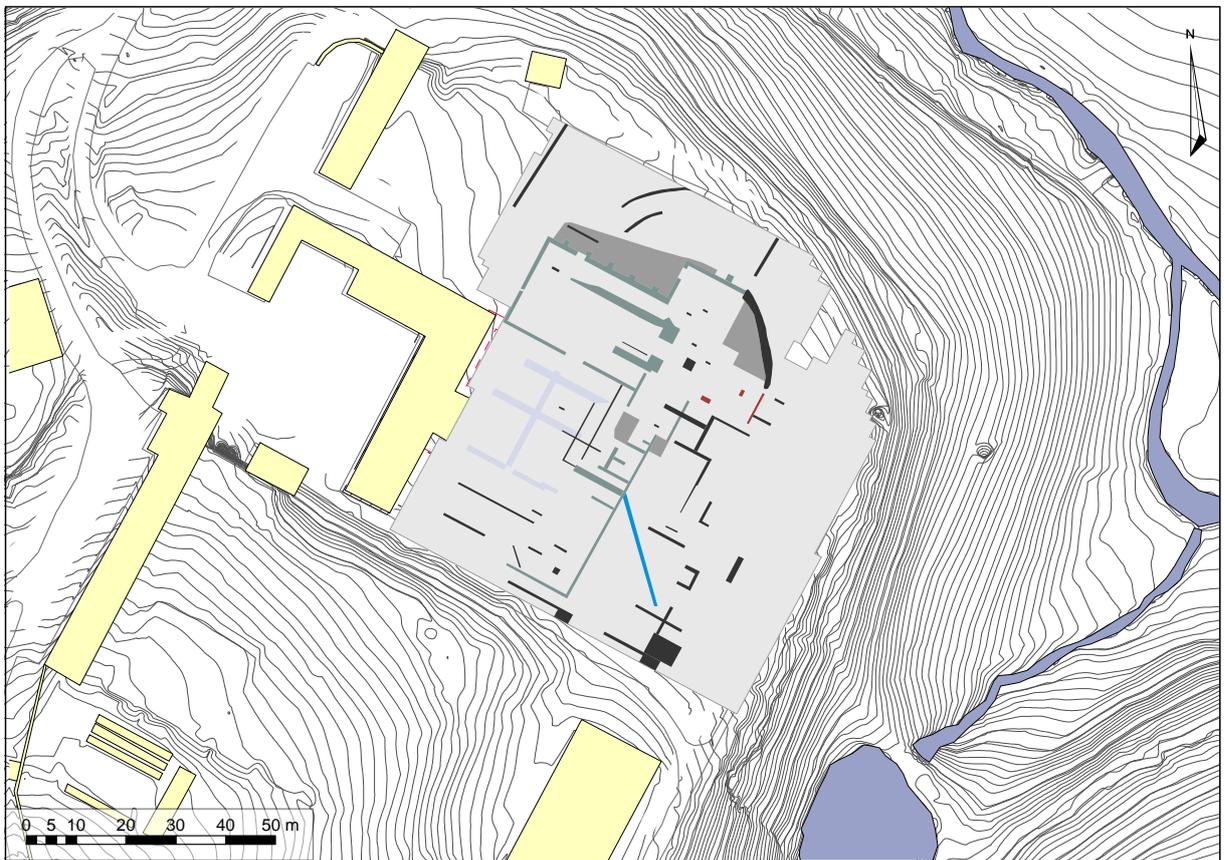
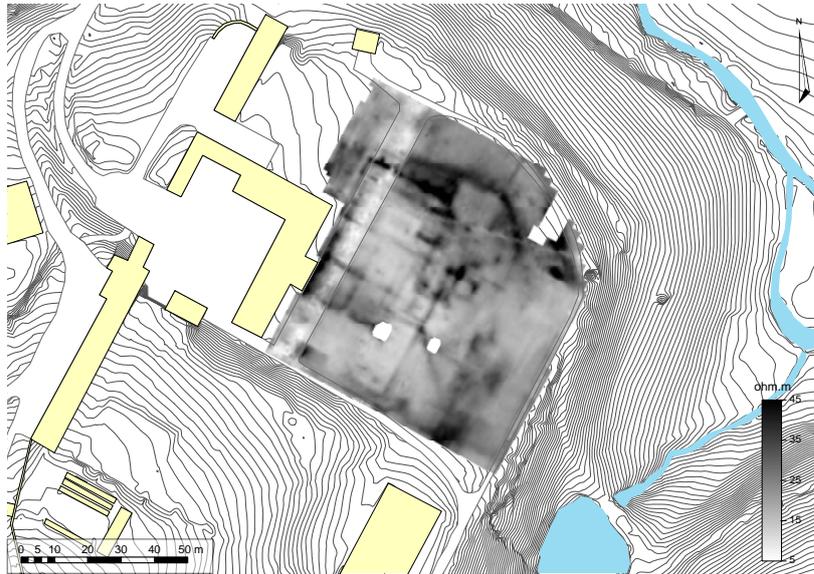
N'ayant aucun élément chronologique en possession, seuls quelques aspects morphologiques permettent de transposer une partie du plan pour la période médiévale. L'abbatiale à chevet plat et les réfectoires parallèles au cloître sont très en vogue dans les monastères de la fin du XII^e siècle et du tout début du XIII^e siècle. Morphologiquement, il est rare qu'une abbaye évolue entièrement au fil des siècles au point de changer

de visage. Il est donc très envisageable que l'aspect morphologique du plan conventuel ait peu bougé et soit le reflet d'une organisation monastique de la transition du XII^e-XIII^e siècle. Enfin, la prospection géophysique a révélé le degré élevé de destruction des bâtiments conventuels, qui n'exclut pourtant pas la réalisation de sondages archéologiques dans certains secteurs clés permettant de valider le plan aujourd'hui proposé.

En plus de la thématique purement archéologique, ce projet revêt une dimension particulière. La propriété du Val-Richer, demeure de la famille Schlumberger – descendants de Guizot – est considérée, à juste titre, comme le berceau de la géophysique appliquée. C'est ici même durant l'été 1912 que Conrad Schlumberger a expérimenté pour la première fois une nouvelle méthode visant à cartographier les propriétés électriques du sol. Ces tests aux résultats positifs ont conduit les frères Schlumberger à développer ce type de prospection et à créer dès 1920 un bureau d'études, qui est progressivement devenu la plus grande multinationale de services pétroliers.

Un plan tracé de la main de Conrad Schlumberger, bien connu de la communauté géophysique, relate cette expérience. Ce plan, conservé au château de Crèvecœur-en-Auge, montre la répartition du potentiel électrique et un commentaire décrivant les difficultés rencontrées et les solutions retenues. Une analyse complète de ce compte-rendu et des schémas a ainsi été faite pour replacer les solutions adoptées alors par Conrad Schlumberger par rapport aux connaissances et pratiques actuelles en prospection électrique de surface. Ce sont donc deux pans du Val-Richer, *a priori* éloignés, qui se rejoignent par cette étude.

Guillaume HULIN, Christophe MANEUVRIER,
Alain TABBAGH, Jean-Baptiste VINCENT



- | | |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Maçonnerie | Manoir sur l'emplacement de l'aile des convers |
| Restitution de maçonnerie | Secteur susceptible d'accueillir des bâtiments conventuels |
| Maçonnerie du choeur (?) | Canalisation ? |
| Restitution des piliers | Anomalie résistante linéaire non interprétée |
| Restitution de la sectorisation interne de l'abbatiale | Anomalie résistante zonale |
| Délimitation du cloître | |
| Délimitation du mur bahut du cloître | |
| Allée du patio du cloître | |
- Aile des moines**
- | | |
|-------------------------|------------------------|
| 1 : Sacristie ? | 3 : Passage/Parloir ? |
| 2 : Salle capitulaire ? | 4 : Salle de travail ? |

Fig. 45 - SAINT-OUEN-LE-PIN, abbaye du Val Richer. Carte de résistivité électrique sur l'abbaye (écartement entre électrodes de 1 m) et interprétation issue de l'étude géophysique.

Le projet d'aménagement d'un parking et de six logements sur la commune de Saint-Sylvain a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique à l'intérieur d'un verger de 6 000 m² situé au cœur du bourg, à environ 100 m de l'église.

À cette occasion, les vestiges inédits de trois principales occupations ont été découverts, fossilisés (après ablation de la terre arable) sous un remblai contemporain de près d' 1 m d'épaisseur.

La plus ancienne de ces occupations, qui s'illustre par une fosse ovoïde de moyennes dimensions (2,50 m x 2,10 m), de probables lambeaux de sols et peut-être quelques trous de poteau, s'affiche comme une aire d'habitat de quelques centaines de mètres carrés. L'industrie en silex taillé à débitage exclusivement lamellaire (nucléus, lames, éclats, cassons, armatures de faucille...) issue de la fosse et des lambeaux de sols, comme le vase à anses massives et décors de cordons en V conservé dans le comblement de la fosse ovoïde, se rattachent au Néolithique ancien.

Un second espace de cette nature, mal conservé celui-ci, semble avoir existé à une quarantaine de mètres au nord-est, en rebord de terrasse.

Outre les passerelles avec les sites du VSG de Mondeville, Colombelles ou Verson qu'autorisent les mobiliers et l'organisation générale de l'habitat, le silex conservé rue aux Morices témoigne de liens étroits entre cette zone de la Plaine de Caen, sise sur des terrains du bathonien alors peu ou prou exploités, et la région du Cinglais d'où provient la totalité de la matière première ayant servi à la fabrication de l'outillage.

Après un hiatus de plusieurs millénaires dans l'emprise, la seconde occupation, qui se matérialise par de probables plans d'édifices de terre et de bois sur poteaux porteurs, des fosses et des silos, éventuellement des «fonds

de cabane», se réfère pour sa création à la période médiévale, au XII^e-XIII^e siècle probablement. Les mobiliers disponibles témoignent d'une pérennité probable des installations jusqu'à la fin du XIII^e ou jusqu'au début du XIV^e siècle. Il reste malgré tout difficile en l'état de choisir pour l'interprétation de cet ensemble entre les fondations d'un modeste habitat rural et quelque chose de plus important ayant pu donner le jour au bourg actuel de Saint-Sylvain, comme le phénomène est par exemple récemment envisagé pour d'autres villages de la région (Éterville, Colleville-Montgomery, Audrieu...).

La dernière occupation, qui se rattache à la seconde moitié de la période moderne, concerne la mise en place d'un cimetière le long de la venelle au Prêche. L'ensemble, qui s'organise le long de la voie en une bande de 10 à 12 m de large, paraît pouvoir réunir un effectif de 350 à 400 individus dans l'emprise. Il comprend adultes, enfants, tombes individuelles et – vraisemblablement – tombes plurielles.

À défaut de mobilier chronologiquement identifiable, une mesure par radiocarbone effectuée sur l'un des ossements (sép. 26), autorise, avec l'appui de recherches locales conduites par Adolphe Hénaff, de le définir comme le (ou éventuellement l'un des) cimetière(s) protestant(s) de Saint-Sylvain.

L'ensemble, dont la localisation était perdue mais l'existence non oubliée, nous plonge de la sorte dans les affres de la condition et de la pratique de l'église réformée en Normandie postérieurement, probablement, à la révocation de l'Édit de Nantes.

Ivan JAHIER

L'emprise du cimetière protestant correspond à une zone non constructible dans le cadre du projet. Compte tenu de l'intérêt scientifique des vestiges néolithiques et médiévaux et de la nature des travaux projetés occasionnant peu d'atteintes au sous-sol, des mesures techniques visant à la conservation des vestiges archéologiques ont été prises

en limitant la profondeur des travaux de terrassement et d'implantation des réseaux.

Cyrille BILLARD

Cette année, le rapport s'est ouvert sur une présentation générale de la prospection thématique. Cela était l'occasion de faire un rappel historiographique, de manière à recontextualiser l'état de la recherche sur les sites fortifiés de hauteur protohistoriques. Une synthèse méthodologique a également été réalisée afin d'exposer le système d'acquisition et de traitement des données. Les problématiques et les objectifs de la prospection ont été rappelés.

Les recherches menées cette année ont livré de nombreux résultats. Trois nouveaux sites ont été identifiés (Baron-sur-Odon, Castillon-en-Auge et Saint-Gatien-des-Bois) et ont livré des vestiges archéologiques suffisamment importants pour les faire intégrer la catégorie des sites attestés. Le site de Beuvron-en-Auge, déjà connu de la prospection thématique, a été intégralement revu à la lumière de nouveaux éléments qui bouleversent la vision que l'on avait de ce petit site fortifié de hauteur. Sa puissante enceinte de contour (jusqu'à 6 m de hauteur depuis l'extérieur du site) en fait désormais un des plus

vastes sites du Pays d'Auge, derrière Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Iffs et Bénerville-sur-Mer, alors qu'il était jusqu'il y a peu de temps un des plus petits.

Plusieurs sites potentiels ont également été identifiés. Saint-Jean-le-Blanc et Damblainville n'ont pas encore fait l'objet de vérifications de terrain, malgré les indices qui ont été repérés. À l'inverse, Maltot et Cricqueville-en-Auge ont livré des résultats qui vont dans le sens de leur intégration au corpus. Des investigations supplémentaires sont nécessaires, comme à Feuguerolles-Bully où l'hypothèse d'une anomalie topographique barrant le plateau et repérée sur photographie aérienne n'a pas été confirmée, ne le faisant pas basculer dans la catégorie des sites attestés. Malgré la présence de vestiges repérés en forêt en 2012 et 2013, ce site pose encore de nombreuses questions, auxquelles viennent s'ajouter celles du site voisin du « Bois » de Maltot.

Hervé DUVAL

THAON
Église Saint-Pierre – post-fouille

MOYEN ÂGE

MODERNE

Les dernières campagnes de fouille menées sur le site (2011 et 2012) ont permis de préciser les liens existant entre l'occupation antique des II^e et IV^e siècles et la mise en place d'une première église au cours du VII^e siècle. Situé non loin du passage à gué établi sur le cours de la Mue, il semblerait qu'au moins un édifice existait dès l'Antiquité sur le site. La nature de ce bâtiment reste toutefois imprécise, et la vocation cultuelle qui lui avait été assignée au départ ne semble plus pouvoir être avancée. En effet, si des structures antiques (pavage, murs divers, vestiges de fondations) ont bien été identifiées dans le chœur, la travée sous clocher, la nef et à proximité immédiate de l'église, tout le mobilier, céramique notamment, qui leur est associé, traduirait davantage une occupation de type domestique. Les ultimes vérifications de terrain opérées dans le chœur et dans la première travée de la nef au cours des campagnes 2011 et 2012 (C. Chapelain de Seréville-Niel, 2011 et Cécile Allinne, 2012, CRAHAM-Unicaen) ont également permis de faire évoluer la compréhension des bâtiments et des zones sépulcrales déjà identifiés pour la période médiévale (mise en évidence d'un chœur X^e siècle trilobé, reconnaissance des limites sud et ouest du cimetière du haut Moyen Âge). De plus, les niveaux d'occupations antiques et médiévaux perçus dans l'église et en dehors de l'emprise de celle-ci ont également pu être mieux cernés avec la mise au jour de maçonneries antérieures aux structures médiévales reconnues jusqu'alors sur ce site. Toutes recoupent les niveaux antiques sur lesquels les investigations archéologiques

ont dû s'arrêter (en raison du niveau élevé de la nappe phréatique stoppant les recherches au-delà des niveaux atteints alors).

Après les investigations de terrain, les études en post-fouille ont débuté. Le traitement et l'analyse des relevés de terrain, puis les études spécialisées menées sur le matériel exhumé, ont ainsi pu se poursuivre cette année encore. L'étude menée dans le cadre des travaux de post-fouille 2014 a tout d'abord été consacrée à la poursuite de l'analyse ostéologique de laboratoire avec l'étude anthropologique et paléopathologique des 452 sujets exhumés (2000-2011 et 2012). Les premiers résultats de laboratoire permettent de préciser plusieurs des hypothèses émises antérieurement. Ainsi, la répartition et la gestion particulière des espaces funéraires, notamment dans le secteur du chœur ou le long des murs gouttereaux où l'identification de zones réservées à l'inhumation des tout-petits reste valable pour les édifices du VII^e, X^e et XI^e siècles. De même, le chœur constitue bien, pour la période moderne, une zone d'inhumation privilégiée pour des hommes plutôt âgés et surnutris, voire obèses. Pour cette même époque, une autre comparaison est engagée avec les sujets issus du cimetière mis au jour sous la place Saint-Sauveur à Caen, en collaboration avec A. Thommann et E. Herrscher (UMR 7269, LAMPEA, Aix-Marseille). En effet, la population de Thaon constitue désormais une collection ostéologique d'importance des XV^e-XVIII^e siècles, périodes jusqu'ici peu étudiées

en Normandie. Dans les deux cimetières, la population immature est nombreuse et une recherche sur l'état sanitaire et le sevrage des tout-petits peut être envisagée. Ce travail se base sur une analyse isotopique comparative des os immatures issus des deux populations pour les périodes modernes (analyses prévues pour 2015) mais aussi sur une étude des sources textuelles relatives aux inhumations modernes de Thaon et au placement en nourrice des tout-petits à l'époque moderne (à partir du travail de recherche et d'analyse d'archives mené par Adrien Dubois en vue d'accompagner le traitement des données archéologiques).

De plus, dans plusieurs secteurs, la chronologie des tombes a pu être revue à la fois grâce aux résultats d'analyses ¹⁴C menées sur une dizaine d'individus, mais aussi par l'analyse stratigraphique des sépultures et des structures qui est achevée. Ainsi, une bonne partie des tombes identifiées dans la nef se sont révélées être postérieures aux XIII^e-XIV^e siècles et appartiendraient plutôt aux périodes les plus récentes d'utilisation de l'église à des fins funéraires (période XV^e-XVIII^e siècles). L'étude fine des modes d'inhumations identifiés sur le site de Thaon s'est également poursuivie et permet désormais d'établir quelques rapprochements avec plusieurs sites voisins et contemporains du site de Thaon. Une comparaison peut notamment être effectuée avec les inhumations issues du site proche de « La Campagne » de Basly et avec celles provenant du site de Saint-Ursin-de-Courtsigny (Calvados) qui comprennent des sépultures

relativement semblables à celles identifiées à Thaon pour les périodes des VI^e - XI^e siècles, mais sans traces de bois conservés.

Par ailleurs, un important travail de rangement, d'archivage des minutes de terrain et de mise au net des relevés de sépultures, commencé en 2013, s'est également poursuivi (localisation très précise sur plan, position stratigraphique précisée en plan, dessins des sépultures, récolement de ces derniers). Une étude spécialisée du matériel métallique, envisagée au départ pour 2014, a dû être repoussée à 2015 (objets métalliques isolés dans certaines sépultures, mais aussi lots de clous de cercueil en fonction de la typologie des contenants mis en évidence par l'analyse des modes d'inhumations et de leur période de rattachement chronologique) pour rembourser les analyses paléopathologiques menées au cours des années précédentes sur les sujets de Thaon par J. Blondiaux (CEPN-CRAHAM), mais non financées jusqu'alors. Enfin, la campagne 2014 s'est attachée à poursuivre la mise en phase de ce site tant pour les sépultures que pour les maçonneries de manière à poursuivre la diffusion scientifique des résultats de cette opération au travers d'articles spécialisés, de conférences scientifiques, mais aussi pour envisager une publication finale des résultats sous la forme d'une synthèse monographique.

Cécile CHAPELAIN de SERÉVILLE-NIEL

GAULE ROMAINE
CONTEMPORAIN

TILLY-LA-CAMPAGNE

RD 230, rue de la Castine

Le diagnostic archéologique réalisé rue de la Castine, sur les parcelles Y 51 et 54p, a révélé la présence de fossés et haies correspondant à deux états successifs du parcellaire. Si le premier demeure non daté, il a pu être établi que le second est postérieur à l'établissement du cadastre de 1812 mais antérieur aux remembrements d'après-guerre (années 1950-1960).

La découverte la plus significative réside dans la mise en évidence d'une carrière antique. Celle-ci, profonde d'au moins deux mètres, est située en limite sud de l'emprise et à une vingtaine de mètres d'une structure analogue repérée lors du diagnostic archéologique effectué en

janvier 2011. Le mobilier recueilli dans les différents niveaux de comblement, et en particulier la céramique, indique la période couvrant la 2^e moitié du premier siècle jusqu'à la fin du second siècle. Comme en 2011, il a pu être remarqué que le creusement de l'excavation n'atteignait pas le substrat calcaire mais impactait la quasi-totalité du niveau de loess sous-jacent au limon décarbonaté. Il semble donc vraisemblable que la carrière ait eu pour objet l'extraction de ce type de matériau.

Benjamin HÉRARD

CONTEMPORAIN

TILLY-SUR-SEULLES

Le Grand Champ, le Jardin au Quesne

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune de Tilly-sur-Seulles fait suite à un projet de lotissement émis par la société SAS VIABILIS, sur les parcelles A 44, 347, 349, 351 et 353. L'emprise se situe au sud-ouest du bourg actuel, un kilomètre à l'est du *ruisseau du Pont Tueloup* et 500 m

à l'ouest de *la Seulles*, la surface est de 37 152 m². Une pente à 6 % s'exerce du nord-est (NGF : 175 m) au sud-ouest (NGF : 190 m). Douze tranchées ont été réalisées afin d'évaluer le potentiel archéologique de l'emprise, elles couvrent près de 11 % de la surface prescrite. Les

sondages n'ont révélé que de minces indices. Quelques fossés, fosses et aménagements ont été mis au jour. Une structure de combustion possiblement attribuée à l'âge du Bronze étoffe le champ des découvertes, la datation ne reposant que sur l'aspect structurel de la structure. Ce sont les vestiges de la Seconde Guerre mondiale qui sont les plus significatifs. Ils sont illustrés par une fosse et quelques découvertes ponctuelles. La fosse livre des munitions, des canons de mitraillettes dans leur étui et un fusil. Les munitions en bon état de conservation

nous ont conduits à contacter les services de déminage. L'assemblage qui comprend des effets des forces alliées ainsi que de l'armement des troupes allemandes résulte sans doute d'un acte d'après-guerre. Les habitants étaient en mesure de collecter ce type de matériel, vraisemblablement abandonné lors des combats.

David GIAZZON

VARAVILLE
Chemin dit d'En Bas

FER
MOYEN ÂGE

Le projet d'aménagement d'un lotissement par la SARL Le Clos Polet sur la commune de Varaville, au lieu-dit le chemin dit d'En Bas, a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur une surface de 5395 m².

il est probable que les fossés et fosses découverts ici soient liés au drainage du terrain et à l'obtention d'eau douce nécessaire à l'activité des salines à l'âge du Fer. Ce deuxième diagnostic vient confirmer l'existence d'un vaste complexe artisanal de fabrication de sel en ce lieu et dès cette période.

Une première occupation du site, datée de l'âge du Fer au sens large d'après les tessons recueillis dans les sondages, se matérialise sous la forme d'une série de fossés et de deux fosses mises au jour. La configuration de ces structures, leur localisation en bordure de marais et la datation permettent de relier cet ensemble au site salicole mis au jour à Varaville en 2013 à l'occasion du diagnostic réalisé par Vincent Carpentier au lieu dit « le Colombier » et distant d'environ 200 m. Tout comme à cette occasion,

Un petit ensemble de vestiges des XIII^e et XIV^e siècles comprenant un four a été découvert en bordure d'emprise. De nature vraisemblablement artisanale, sa fonction demeure indéterminée.

Denis THIRON

VARAVILLE
Chemin dit d'En Bas
Mesures techniques visant à la conservation des vestiges

FER
MOYEN ÂGE

Compte tenu de l'intérêt scientifique des vestiges médiévaux susceptibles de témoigner de l'activité saunière et de la nature des travaux projetés occasionnant peu d'atteintes au sous-sol, des mesures techniques visant à la conservation des vestiges archéologiques ont été prises

sur le secteur concerné en limitant la profondeur des travaux de terrassement et d'implantation des réseaux.

Cyrille BILLARD

VIEUX
Le forum

GAULE ROMAINE

À Vieux, capitale antique des viducasses, les fouilles programmées menées depuis 2007, sur le site du forum, ont été poursuivies en 2014.

Les campagnes précédentes avaient révélé, sur la totalité de la fouille, des vestiges antérieurs à la construction du forum, notamment un grand bassin associé à deux imposantes canalisations d'évacuation. La fouille de

cette année s'est concentrée sur ces vestiges, datés du I^{er} siècle, et manifestement sans rapport avec le forum.

Il convient de préciser que le parti pris de conserver toutes les maçonneries de l'ensemble monumental du forum dans le but éventuel d'une mise en valeur, auquel s'ajoutent de fortes contraintes de sécurité dues aux profondeurs

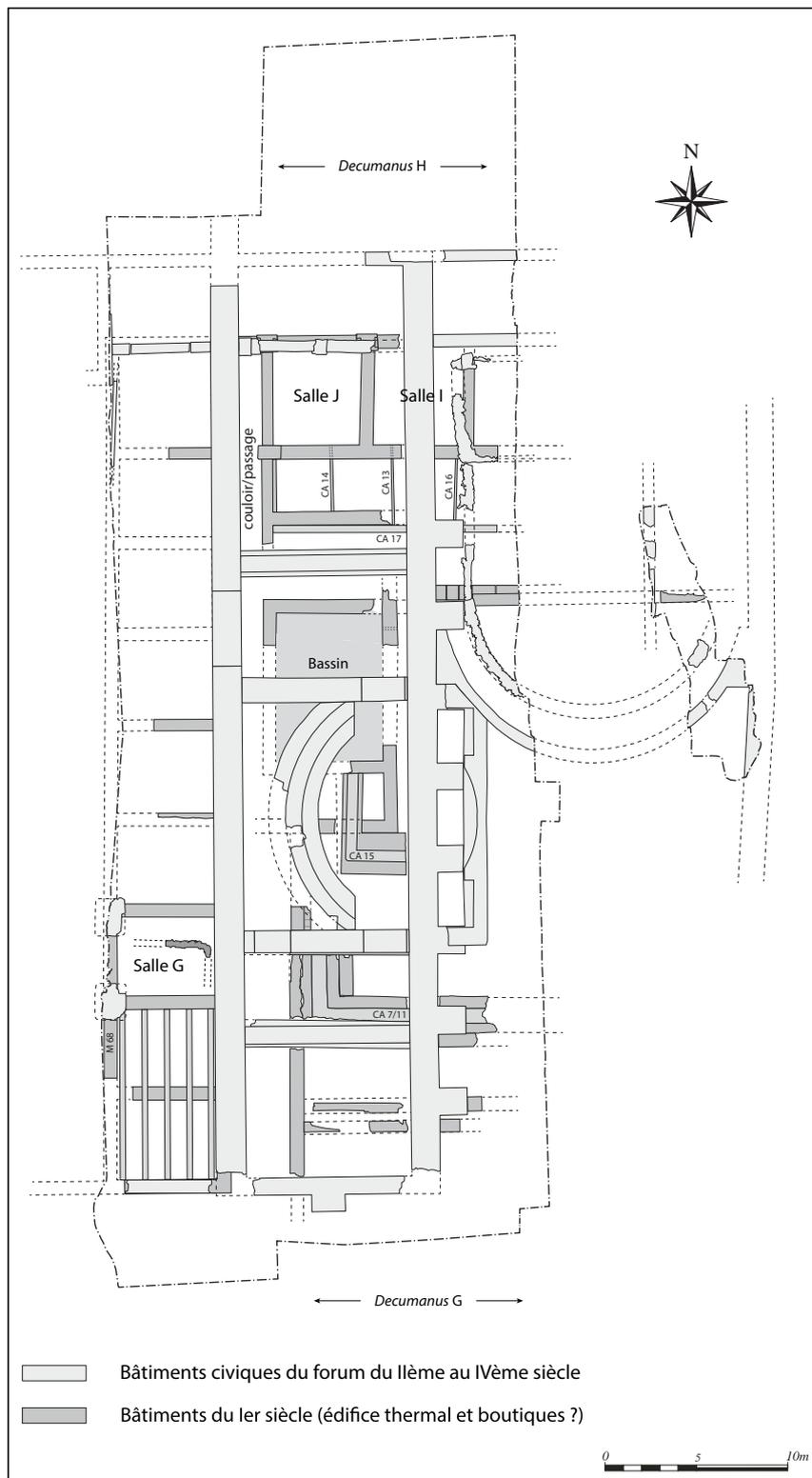


Fig. 46 - VIEUX, le forum. Plan général du forum.

d'excavation croissantes, a imposé une fouille lacunaire, sous forme de sondages ne permettant pas une vision globale des bâtiments et des niveaux du I^{er} siècle. De plus, l'installation d'un « échafaudage parapluie » lesté au sol, protégeant le site des intempéries, interdit toute extension de la surface de fouille sous la structure, comme à sa périphérie.

La fouille a révélé deux phases d'incendie. À l'issue du premier, qui touche une partie seulement de l'édifice, certaines pièces ont été reconstruites selon le même plan, sur les décombres de la destruction (salles I, J,

G) ; d'autres espaces, en revanche, ont fait l'objet de restructuration (arasement de murs, modification de l'espace, mise en place de nouvelles canalisations...). Le deuxième incendie qui intervient à la toute fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle a entraîné la destruction définitive de l'édifice. Celui-ci fera alors l'objet de récupérations et sera en parti remblayé, tandis que certains murs serviront de fondations à la construction des bâtiments du forum.

Ce nouvel ensemble monumental se décompose en fait en deux ensembles distincts.

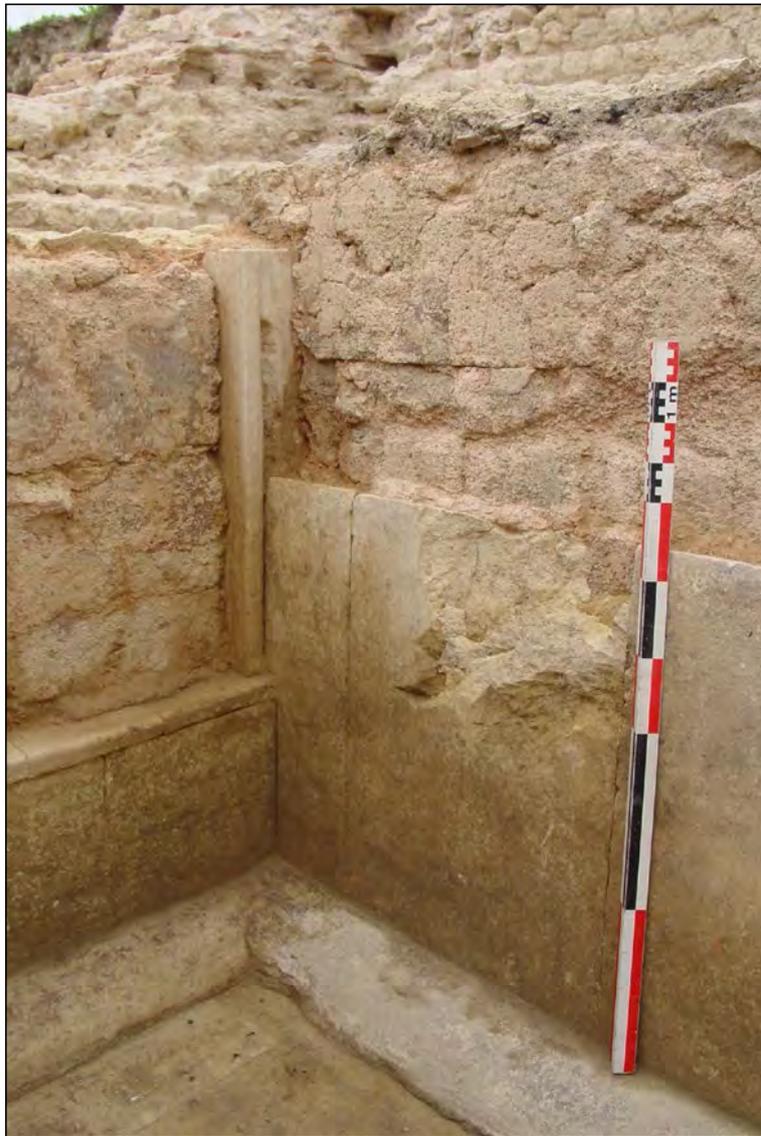


Fig. 47 - VIEUX, le forum. Angle nord-ouest du bassin ; revêtement de dalles calcaires et boudin d'étanchéité en mortier de tuileau au sol, placages calcaires sur les murs.



Fig. 48 - VIEUX, le forum. Canalisations (Ca 7/11) formant un angle droit, recoupée au sud et au nord par les murs postérieurs du forum.

Le premier est constitué d'une aile ouest, formée d'une série de 9 pièces en enfilade, toutes de mêmes dimensions : 5,30 m x 4,30 m. De façon similaire, on retrouve une aile nord également structurée en cellule, le long de la voie publique (*decumanus* H) ; avec une légère variante quant aux dimensions des pièces qui mesurent ici 5,30 m x 4,80 m. Toutes ces pièces ont conservé leurs sols successifs, qui se présentent souvent en « cuvette », en raison d'un important tassement des couches sous-jacentes. L'amplitude de ce tassement dépasse parfois la cinquantaine de centimètres entre les parties périphériques du sol, piégées sur le ressaut des murs, et le centre de la pièce. Aucun élément remarquable ne permet de caractériser précisément ces pièces, l'hypothèse de boutiques donnant sur la rue semblant vraisemblable.

Un passage ou un couloir scindant les deux ailes de possibles boutiques permettait d'accéder depuis la rue au second ensemble qui comprend principalement un grand bassin de 1,50 m de profondeur conservée, pour une largeur de 7 m, et une longueur réduite à 10 m dans son dernier état. L'intérieur du bassin est entièrement plaqué de dalles calcaires. Depuis son côté sud, deux larges canalisations maçonnées (Ca 15 et Ca 7/11) permettaient sa vidange. Ces deux canalisations bifurquent rapidement vers l'est, à angle droit et disparaissent, détruites par

des aménagements postérieurs. À leurs abandons, des éléments architecturaux tel qu'un chapiteau de colonne à décor de feuilles d'acanthes, des éléments de corniches à modillons, des fûts de colonnes, y ont été jetés en guise de comblement.

Plus au nord, une batterie de trois conduites en bois (Ca 13, 14 et 16) débouchant des murs par des passages aménagés dans les fondations, vient se greffer sur un « collecteur » (Ca 17) constitué d'un coffrage en bois maintenu par des piquets sur une chape de mortier. La nature exacte de cette installation n'a pu être clairement définie.

La somme de ces structures hydrauliques, et la découverte dans des niveaux de démantèlement de nombreux fragments de terres cuites architecturales de type *tegula hamata* utilisées pour le chauffage, suggèrent un édifice thermal, dont la fouille révèle la piscine froide (*natatio*) et ses infrastructures hydrauliques. Ces thermes semblent se développer vers l'est, hors emprise de fouille ; il est pour le moment impossible de définir une réelle organisation spatiale et d'établir un plan précis de cet édifice.

Karine JARDEL

BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 4

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	AVRANCHES – Rue Saint-Gaudens, rue de Brèmesnil et rue du Pot d'Étain	LEVALET Daniel (BÉN)	ST	3536	2574
2	AVRANCHES – Rue du Collège et rue Jacques Simon <i>Opération négative – pas de résumé</i>	LEVALET Daniel (BÉN)	ST	3550	-
3	DIGOSVILLE – Le Bourg, chemin du Stade	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3532	2558
4	DIGULLEVILLE – Jardeheu	MARCIGNY Cyril (INR)	SD	3549	-
5	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE – ZAC Tôt Sud Margannes	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3572	2614
6	FLAMANVILLE – Parc du Château	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3531	2554
7	GRANVILLE – Îles Chausey	SÉVIN-ALLOUET Christophe (ENT)	PRT	3515	2576
8	GRANVILLE – Îles Chausey	SÉVIN-ALLOUET Christophe (ENT)	SD	3585	2576
9	LA HAYE-DU-PUITS – Le Clos Versailles	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3518	2536
10	LA HAYE-DU-PUITS – Rue de Bretteville	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3517	2536
11	LE MONT-SAINT-MICHEL – La Merveille	DELAHAYE François (INR)	SD	3598	▶
12	LE ROZEL – Le Pou	CLIQUET Dominique (SRA)	FPA	3542	2633
13	LESSAY – La Gaslonde, les Campagnes, phase 1	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPREV	3371	-
14	LONGUEVILLE – La Bretonnière	SEHIER Élise (INR)	DIAG	3486	2549
15	MARCEY-LES-GRÈVES, SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE et PONTS – Contournement de Marcey-les-Grèves	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3490	2566
16	SAINT-PAIR-SUR-MER – ZAC des Ardilliers, tranche 1	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3570	2613
17	SIDEVILLE – La Commune	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3489	2527
18	TOURLAVILLE – Quartier Chardine	HAUZEUR Anne (ENT)	FPREV	3577	-
19	VALOGNES – Le Bas Castelet, le Castelet	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPA	3524	2606

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2015.

BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

AVRANCHES
Rue Saint-Gaudens, rue de Brêmesnil
et rue du Pot d'Étain

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

Des observations archéologiques ont été réalisées, entre les mois de mars et de mai 2014, sur une partie de la deuxième tranche de travaux de rénovation de différents réseaux, dans les rues Saint-Gaudens, de Brêmesnil et du Pot d'Étain. La première tranche, conduite en 2013, dans les rues Saint-Pierre, des Fontaines-Couvertes, des Trois-Rois et sur la place Saint-Gervais, n'a pas donné lieu à une surveillance archéologique. On sait simplement, puisque une partie des remblais a été déposée sur une propriété privée, que du matériel céramique allant du I^{er} siècle (urne globulaire à lèvre courte et à couverte micacée) au IV^e siècle (céramique sigillée d'Argonne à décor de molette) a été découvert.

Rue Saint-Gaudens

Plusieurs structures archéologiques ont pu être observées de l'extérieur de l'emprise du chantier, puisqu'à l'époque l'autorisation de surveillance n'avait pas été donnée. La rue Saint-Gaudens a été percée lors de la reconstruction du quartier consécutive aux bombardements de 1944. Elle a été tracée sur des espaces constitués essentiellement de jardins. Les deux murs observés étaient environnés d'une couche de destruction-remblai contenant des TCA et des coquillages (huîtres surtout) qui caractérisent habituellement, sur Avranches, les niveaux antiques : leur orientation (est-ouest et nord-sud) s'inscrit dans celle du réseau viaire de l'époque romaine. D'autre part, au carrefour avec la rue Saint-Gervais, le niveau supérieur de la chaussée du *Cardo B* a de nouveau été observé, à un mètre de profondeur environ.

Rue de Brêmesnil

L'aspect actuel de la rue (tracé rectiligne et bâtiments) ne date que de la fin du XIX^e siècle. Il n'existait auparavant qu'un chemin dit « rue de Mortain » bordé de jardins et de quelques maisons. La rue suit une pente régulière de

l'ouest vers l'est, s'élevant de 7,50 m entre le carrefour de la rue Saint-Gervais et la place Croix-des-Perrières. Sur près de deux cents mètres, cinq sites que l'on peut raisonnablement dater de l'époque romaine ont été observés, ainsi que trois structures qui peuvent remonter au Moyen Âge ou à la période moderne.

Entre la rue Saint-Gervais et la rue Ormont, deux bâtiments ont été mis au jour. La technique de construction (petit appareil, présence de chaînage de briques pour certains murs) et l'orientation des murs correspondent à ce que l'on sait des bâtiments gallo-romains déjà découverts à Avranches. Mais aucun niveau d'occupation n'a été observé.

Aux abords du carrefour de la rue de Brêmesnil avec les rues Morin et Ormont, c'est un ensemble constitué de deux chaussées et d'un bâtiment doté d'un sol de béton de tuileau qui a été observé. Ce dernier était longé par une chaussée orientée nord-sud représentant sans doute le prolongement du *Cardo A*, déjà observé sur les sites AVR-17 (1988) et AVR-18 (1990) : plusieurs niveaux de recharge de chaussée étaient visibles sur plus d'un mètre d'épaisseur. Le sol du bâtiment était recouvert par une couche très noire contenant cendres et charbons de bois, mortier et TCA, résultat vraisemblable d'un incendie. La profondeur relative du sol de béton par rapport aux premiers bâtiments doit être appréciée au regard de la pente actuelle de la rue. Il est possible qu'à l'époque romaine, on ait eu, dans ce secteur de la ville, une succession de bâtiments séparés par des escaliers ou de petites terrasses.

Au sud du carrefour, au débouché de la rue Morin, une autre zone de chaussée a été mise au jour. Le problème est qu'elle est désaxée vers l'ouest par rapport à la précédente, et qu'elle ne s'aligne pas non plus sur la voirie découverte en 1991 et fouillée en 1994, un peu plus au sud, dans le secteur des anciennes usines Lemerre. D'autre part, au niveau de la rue Morin, la surface représentée par ces



Fig. 49 - AVRANCHES. Mur gallo-romain mis au jour dans la tranchée rue de Brèmesnil.

divers indices de chaussée est assez vaste et nous nous demandons si nous ne sommes pas, là, en présence d'un carrefour entre, d'une part, un prolongement du *Cardo A* vers le sud et, d'autre part, un *Decumanus* hypothétique, vers l'ouest, que nous avons appelé *Decumanus 5*.

Enfin, à l'est du carrefour, deux autres bâtiments, dont les murs étaient très dégradés, montraient eux aussi des signes de destruction par incendie. En haut de la rue, l'arène et la roche sont de plus en plus proches de la chaussée actuelle jusqu'à quasiment affleurer au carrefour avec la place Croix des Perrières. La présence de niveaux archéologiques gallo-romains cesse à une cinquantaine de mètres de la place Croix-des-Perrières.

Outre les structures antiques, nous avons également observé deux murs sans liant, d'orientation légèrement différente du parcellaire gallo-romain, et pouvant représenter des murs de jardins ayant bordé le chemin médiéval ou moderne. Enfin, face au n° 2 de la rue (AP 75),

dans la paroi sud de la tranchée, est apparu le cuvelage d'un puits dont la margelle affleurerait pratiquement sous la chaussée.

Rue du Pot d'Étain

Les bombardements de juin 1944 ont détruit et incendié la totalité des maisons bordant la rue du Pot d'Étain. Lors de la reconstruction, les gravois sont restés en partie sur place et, surtout, l'axe de la rue a été déplacé vers le sud. La tranchée des travaux de réfection des réseaux a donc recoupé, sur la longueur, les façades des anciennes maisons. Ont été mises au jour les fondations des caves, avec des murs rubéfiés et des couches de remblais divers datant essentiellement de la reconstruction.

Daniel LEVALET

MULTIPLE

DIGOSVILLE

Le Bourg, chemin du Stade

Le diagnostic archéologique effectué à Digosville, sur les parcelles B 19p, B 20 et B 757, sur une surface d'environ 15 500 m², a permis la découverte de vestiges de l'âge du Bronze, de l'Antiquité ainsi que des périodes moderne et contemporaine. Les vestiges attribuables à l'âge du Bronze mis en évidence se résument à cinq structures dispersées sur la totalité de l'emprise du projet d'aménagement. Au

centre de celle-ci, un groupe de cinq trous de poteau répartis sur 50 m² indique la présence d'un ou plusieurs bâtiments arasés et partiellement remaniés par le tracé d'un fossé antique. Le comblement de certains calages de poteaux a livré des fragments de céramiques attribuables à l'âge du Bronze final. Trois fosses viennent compléter cette occupation, elles sont respectivement localisées à 50 m à

l'ouest, à l'est et au sud-ouest. Là encore, des éléments céramiques protohistoriques ont pu y être collectés. Enfin, un fossé rectilinéaire traversant la partie centrale de l'emprise du diagnostic a livré également quelques tessons de céramiques de cette période, toutefois son origine protohistorique est sujette à caution dans la mesure où son creusement a pu simplement remanier d'autres structures.

Plusieurs trames parcelaires ont également été mises en évidence. Celles-ci correspondent respectivement aux périodes gallo-romaine, moderne et contemporaine.

Benjamin HÉRARD

DIGULLEVILLE Jardeheu

NÉOLITHIQUE
BRONZE

Petite langue de terre encore conservée au large de la Manche, la presqu'île de Jardeheu, sur la côte nord-est de la Hague, fait l'objet de découvertes archéologiques récurrentes depuis près d'un demi-siècle au gré des tempêtes et de l'érosion littorale. Un long travail de suivi de ces destructions, de collecte et de sauvegarde de l'information archéologique, est mené depuis les années 80 sur les microfalaises de l'anse de la Gravette ou de Falguières. Ces différentes données ont mis en évidence trois grandes phases d'occupation pour l'Holocène : le Mésolithique moyen, le Néolithique moyen II et l'âge du Bronze ancien. La plupart des structures observées sont des foyers et quelques rares fosses ou fossés difficiles à caractériser sur un simple redressement de coupe en microfalaise.

En 2014, une campagne de sondages a été réalisée à l'aplomb de ces découvertes, vers l'intérieur des terres, de manière à mieux cerner le potentiel du site, la nature des occupations et l'état de conservation des structures. Les quelques tranchées ouvertes sur trois parcelles (AB 191, 193, 195), totalisant environ un hectare, ont permis de confirmer que deux des occupations identifiées sur le littoral se poursuivaient vers l'intérieur de la presqu'île.

La plus récente correspond à un réseau de fossés du Bronze ancien qui semble dessiner une trame parcelaire déjà identifiée sur d'autres opérations dans la Hague (comme sur l'anse Saint-Martin, travaux de L. Lespez). Ces structures témoignent une fois encore de la forte anthropisation du secteur à la charnière des III^e et II^e millénaires (Culture des *Tumulus* armoricains).

Ces fossés viennent perturber un lambeau de sol archéologique, partiellement conservé, daté du début du Néolithique moyen. Ce niveau comporte quelques très rares artefacts, très fragmentés : tessons centimétriques et éclats de silex. En lien avec ce sol, plusieurs foyers à pierres chauffantes ont été dégagés. Ces derniers présentent les mêmes caractéristiques que ceux fouillés en microfalaise mais constituent un nouveau pôle d'aménagement éloigné de près de 100 m de ceux étudiés dans les années 80.

La poursuite des investigations en 2015, sur les parcelles voisines, devrait nous permettre d'affiner notre connaissance du site.

Gérard FOSSE, Cyril MARCIGNY
et Gérard VILGRAIN-BAZIN



Fig. 50 - DIGULLEVILLE, Jardeheu. Photo aérienne du site ; les sondages sont visibles en bas à droite du cliché (photo Panormadic).

EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

ZAC Tôt sud Margannes

Le projet de la ZAC Tôt sud Margannes couvre 16 ha d'un bocage dense mais peu remembré. Dédié au logement, il créera sur les hauteurs de l'agglomération cherbourgeoise un quartier neuf, structuré par ce bocage. Celui-ci est conditionné par la topographie : au sommet d'une longue

croupe, un talus planté de haies à l'ouest, un chemin bordé de haies à l'est, sont les limites d'une longue bande qui épouse strictement le relief. Cette bande est coupée de haies transversales par lesquelles se dessine un parcellaire laniéré.

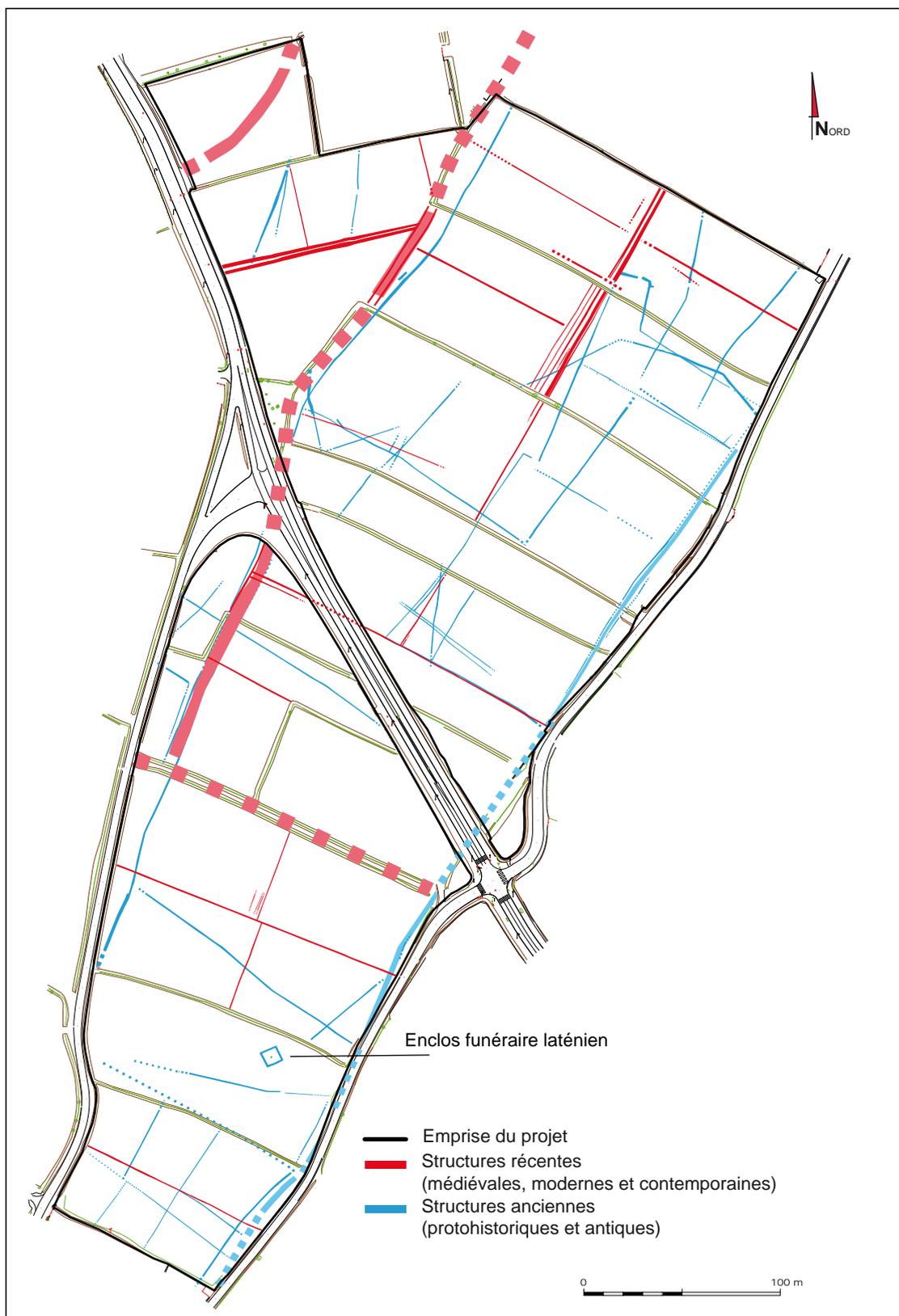


Fig. 51 - EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE, ZAC Tôt sud Margannes. Plan général des structures mises au jour.

Beaucoup des vestiges découverts, majoritairement des sections de fossés, se rapportent à ce bocage actuel. Ils sont compris comme des limites agraires fossiles, dont certaines ont disparu au cours des années 1990, et dont plusieurs figurent sur le plan cadastral de 1814. Ces limites complètent le laniéragage, mais soulignent aussi la subdivision transversale des lanières, généralement en milieu de pièce.

Si la plupart des fossés sont modernes et contemporains, et se bornent à des creusements réduits, celui qui sous-tend le talus de la limite occidentale est en revanche plus ancien et plus imposant. Il est large d'au moins 7,50 m, profond d'au plus 1,20 m, et livre, dans un seul sondage toutefois, un tessou médiéval. La datation, mais aussi la place du fossé comme limite agraire, conduisent à le placer dans l'un des premiers états du bocage actuel, sinon dans le premier.

Une autre part des sections de fossés découvertes se rapporte à un réseau plus ancien. Distingués par leur situation stratigraphique dans les formations superficielles, et, dans une moindre mesure, par les mobiliers qu'ils ont livrés, ces fossés permettent d'établir le plan d'un réseau qui semble, lui aussi, conditionné par la topographie. On voit ainsi un long fossé sur le rebord occidental de la croupe, et un long chemin excavé sur le rebord oriental : les tracés anciens ne sous-tendent toutefois pas les plus récents.

Dans cette longue bande, on reconnaît trois secteurs successifs. Le premier au nord est subdivisé en enclos quadrangulaires ou polygonaux, appuyés sur la limite

orientale et sur un refend méridional. Trois états de ces enclos ont été perçus. Le deuxième secteur au centre se trouve isolé par des refends mais paraît indivis. Le troisième secteur au sud est subdivisé de façon régulière et systématique en parcelles quadrangulaires.

Les tessons qui ont été recueillis dans les fossés anciens sont protohistoriques, et trop petits pour que l'on puisse préciser cette datation. Par ailleurs, le premier comblement du chemin a livré de grands fragments de *tegulae*, grâce auxquels on peut rapporter sa fréquentation à la période antique.

Une précision chronologique est fournie par un dernier vestige. Il s'agit d'un enclos funéraire isolé, découvert dans le secteur médian de la bande. Caractérisé par un fossé peu profond, cet enclos carré mesure un peu moins de 10 m de côté. Il abrite une fosse centrale, et une incinération recueillie en urne. Celle-ci est une céramique du début de La Tène moyenne (c. 200 av. J.-C.), par laquelle on peut assurer une occupation durant le Second âge du Fer.

Le réseau fossoyé ancien serait ainsi laténien et antique. Si l'on excepte la présence ponctuelle de l'enclos funéraire, l'espace ainsi parcellisé semble entièrement voué à l'agriculture. Ce parcellaire agricole, vaste et ordonné, est une nouvelle attestation de l'exploitation ancienne, anté-médiévale, de cette partie très septentrionale du Cotentin.

Ludovic LE GAILLARD

FLAMANVILLE

Parc du château

INDÉTERMINÉ

Propriété de la commune de Flamanville, le château accueille depuis une vingtaine d'années le Rugby Ouest Cotentin, dont les activités sportives ont nécessité l'aménagement au nord-ouest du parc d'un terrain de jeu puis d'un terrain d'entraînement. Parallèlement, les alentours ont accueilli deux vastes parcs de stationnement, utilisés par le personnel de la centrale électronucléaire voisine. Les travaux à venir, que précède le diagnostic rapporté ici, verront la pérennisation de ces aménagements, avec la construction d'un nouveau terrain de rugby et de deux parkings. Les tranchées, quelque peu écartées de l'édifice médiéval et moderne, n'ont fait ressortir aucun vestige. Notamment, aucun aménagement paysager n'a été mis en évidence : le petit soutènement en pierres sèches qui subsiste non loin du château, quoiqu'identifiable à la bordure d'un parterre, semble finalement trop isolé pour être compris par cette hypothèse.

Le parc, qui est établi autour de talwegs profonds et humides, ne se prête guère à la création de jardins : il est régi par des étangs, par des barrages qui les ferment et des allées qui les contournent ; des bois ou des bosquets occupent presque toutes les autres surfaces. Avec la topographie et l'hydrographie, la nature granitique des sols est peut-être la cause de cet agencement à l'anglaise.

Les vestiges découverts se rapportent ainsi, pour l'essentiel, à une occupation rurale qui ne relève ni du château ni du parc. Il s'agit de fossés, qui matérialisent des limites agraires fossiles, mais récentes : elles ont disparu sur les photographies aériennes de 1947 (où ce secteur fait partie du parc), mais elles figurent sur le plan cadastral de 1824 (où il n'en fait pas partie). Elles y encadrent la petite exploitation agricole de «La cour du parc», disparue dans le même délai. Les substructions des bâtiments qui la composaient n'ont pas été touchées par les tranchées ; plusieurs fosses d'extraction en voisinent l'emplacement.

Il faut mettre en exergue une limite fossile qui se prolonge au sud, dans un secteur où le plan cadastral de 1824 ne figure qu'une vaste parcelle, certainement intégrée au parc. Bornant l'un des talwegs, et s'étendant sur plus de 160 m, elle se place dans la suite d'un mur qui jouxte le château, et qui ne semble ni moderne ni contemporain. Deux segments de fossés qui la matérialisent ont chacun livré un tessou du XIII^e ou XIV^e siècle.

La principale opportunité de ce diagnostic archéologique aura été l'observation de la topographie et du remplissage d'une zone humide, source secondaire du rû voisin. Aujourd'hui remblayée, elle occupait la plus grande

part d'une cuvette constituée en amont de pointements rocheux et drainée via une ancienne faille. Elle est comblée par colluvionnement, puis accumulation et décomposition de matière organique : l'aspect essentiellement tourbeux de ce comblement, par ailleurs exempt de matériaux

exogènes, permet d'entrevoir un système hydro-sédimentaire stable.

Ludovic LE GAILLARD

MULTIPLE

GRANVILLE Îles Chausey

Cette première campagne de prospection sur l'archipel de Chausey a eu lieu entre le 19 mai et le 13 juin 2014, puis a été suivie d'une courte mission de trois jours au mois d'octobre 2014 afin de réaliser des prélèvements pour datations OSL.

Au terme de ces missions, c'est l'ensemble de la Grande-Île de l'archipel qui a été prospectée. Du fait d'une importante végétation sur l'île, formant par endroits de véritables murs de ronces et d'ajoncs hauts de plusieurs mètres, certaines zones restent toutefois inexploitées.

À l'issue de cette première campagne, il a été possible de mettre en évidence un nombre important de traces d'occupations sur cette Grande-Île ; traces qu'il conviendra de mieux caractériser, tant chronologiquement que spatialement, lors des missions ultérieures. Outre de nombreux silex et quelques tessons de céramique ramassés en surface dans différents endroits de l'île, avec de fortes zones de concentrations qui se dessinent

nettement, cette mission a permis de mettre au jour deux « sites » qui ont fait l'objet de sondages, et quatorze « spots » mis en évidence dans les coupes sur les berges, et qui sont autant de traces d'occupation et d'anthropisation de l'île.

En dépit du fait que ce projet a pour finalité la Préhistoire, les études de mobilier, les datations, les archives et les observations de terrain permettent de mettre en évidence des traces d'occupations de cet archipel allant du Paléolithique supérieur jusqu'à la période Moderne.

Les prochaines missions auront pour but de prospecter l'ensemble des autres îles de l'archipel, de débiter les études eustatiques, et de continuer les investigations sur l'île principale en testant par résistivité les zones de recouvrement dunaire.

Christophe SEVIN-ALLOUET

FER – GAULE ROMAINE
MODERNE

LA HAYE DU PUIS Rue de Bretteville et Le Clos Versailles

Un diagnostic archéologique a été réalisé à La Haye du Puits sur une parcelle péri-urbaine vouée à l'aménagement de lotissements ; l'emprise de la zone vouée aux constructions étant d'environ 2,6 ha.

Les sondages archéologiques ont permis de repérer partiellement une occupation attribuable à la fin du second âge du Fer matérialisée par un réseau de fossés complété de quelques trous de poteau dans la partie sud de la parcelle. Certains de ces aménagements semblent avoir fait l'objet d'une réutilisation au début de l'époque gallo-romaine. Les vestiges du second âge du Fer pourraient

être en relation sinon appartenir au site laténien dit de « La Bannerie ». La zone fouillée en 1996 en préalable à la construction de la RD 900 n'est en effet distante que de 200 m sachant que l'étendue globale du site qui semble correspondre à un vaste habitat de La Tène n'est pas, à ce jour, connue. Plusieurs trames de réseaux parcellaires ont été repérées sur l'ensemble de la parcelle. Deux d'entre elles peuvent être attribuées respectivement aux époques gallo-romaine et moderne.

Benjamin HÉRARD

En raison de l'intense érosion littorale et de l'éboulement des formations superficielles qui affectent profondément la dune weichselienne du Rozel, entraînant la destruction des niveaux d'occupations incorporés au massif dunaire, les investigations ont repris depuis l'été 2012 sur ce site connu depuis 1967.

En effet, le gisement a été trouvé par Yves Roupin durant l'hiver 1967 à la faveur de l'érosion du pied de dune et a fait l'objet d'une campagne de sondage en 1969, puis d'une fouille sous l'égide de Frédéric Scuvée en 1970. Ces investigations avaient révélé la présence de vestiges de faune, de foyers et d'industries en silex et en quartz filonien à forte composante laminaire. Ces produits obtenus selon un débitage volumétrique tournant ou semi-tournant ont été considérés, lors de la publication du site (Scuvée et Vérague, 1984), comme appartenant au début du Paléolithique supérieur et la formation dunaire attribuée au Pléniglaciaire moyen et supérieur.

Ces deux attributions ayant été contestées (Van Vliet-Lanoë, 1987 & Cliquet, 1992), un ré-examen du site a été pratiqué et complété par une série de datations OSL sur sédiment. Cette relecture du site a été publiée en 2006 dans la revue *Quaternaire* (Van Vliet-Lanoë & al., 2006). En fait, la dune et les niveaux d'occupations qu'elle conserve s'inscrivent bien dans le début du Dernier Glaciaire weichselien et l'industrie laminaire se rapporte bien au grand complexe des industries laminaires de débitage volumétrique du nord de l'Europe.

Par ailleurs, ce site s'individualisait par la conservation des structures anthropiques (foyers) et de la faune ; sa préservation s'est trouvée considérablement menacée par l'intense érosion de la partie sommitale de la dune qui accélère le processus d'éboulement des formations superficielles (*head* à forte charge pierreuse) et détruit les niveaux archéologiques intégrés au massif dunaire, à mesure que des pans complets de *head* glissent sur le flanc de la dune, et par le travail de sape de la mer lié à la remontée du niveau marin.

La virulence de cette érosion et les importantes surfaces détruites depuis 2006 ont motivé en 2011 une campagne de sondages visant à préciser le tracé de la falaise de schiste qui structure le gisement, puis des fouilles de sauvetage depuis l'été 2012. Malgré ces mesures conservatoires, le gisement reste fortement menacé comme l'ont montré les tempêtes de l'hiver 2013 - 2014 qui ont affecté le site, impliquant la mise en place d'une protection sous la forme d'un enrochement, début 2014, après concertation avec la DDTM et le Conservatoire du littoral. Ce dernier a dû être remodelé sur le tiers de son tracé en décembre 2014, la mer l'ayant déstructuré.

Si les travaux anciens avaient déjà souligné le caractère exceptionnel des vestiges (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, et surtout l'exceptionnel état de conservation des ossements de grands mammifères consommés, dans un espace géographique où les sols sont presque systématiquement acides), les

travaux conduits depuis 2012 confirment ces premières impressions. Ces vestiges témoignent de l'existence de lieux de vie conservés dans des sols incorporés à la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...).

Le cadre stratigraphique proposé par B. Van-Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques faites lors des terrassements et pendant les fouilles (Jean-Pierre Coutard). Celles-ci renseignent la chronologie des événements, les conditions de dépôt et d'érosion, et les environnements. Deux ensembles dunaires ont ainsi été reconnus, séparés par un important niveau d'éboulis constitué de blocs pour certains pluri-métriques correspondant à l'effondrement de la partie sommitale de la falaise vraisemblablement sous l'effet d'un climat froid et humide (impact du gel).

Le membre inférieur du massif dunaire semble correspondre à une péjoration climatique du début glaciaire, caractérisé par des espèces animales d'environnement ouvert où le mégacéros et le morse ont été reconnus, alors que les occupations incorporées à la base du membre supérieur témoignent de conditions climatiques plus clémentes, avec une faune comportant le chevreuil, le rhinocéros de prairie et l'éléphant de forêt.

Comme nous l'avons déjà souligné, les investigations menées depuis 2012 ont permis la mise au jour de plusieurs niveaux d'occupation superposés « fossilisés » par des accumulations de sable éolien, datés d'environ 110 000 ans. Ils se présentent soit sous la forme de petits niveaux organiques correspondant à des sols de dune dégradés, soit à des coulées de boues sur lesquelles les néandertaliens ont évolué et laissé les témoignages de leurs activités. La qualité de conservation des vestiges incorporés au massif dunaire supérieur permet de tenter une approche du quotidien du groupe de néandertaliens qui a séjourné à plusieurs reprises à l'abri du pied de falaise, derrière le cordon dunaire.

Les niveaux présentent sensiblement la même organisation spatiale avec des aires d'activité vouées aux travaux de boucherie (découpe de portions de carcasses apportées sur le site, fragmentation des os longs pour récupérer la moelle osseuse) qui se structurent autour d'enclumes en pierre, d'amas de débitage où la méthode Levallois domine, de foyers à plat entretenus avec du bois végétal et des fragments d'os spongieux et enfin des espaces de circulation périphériques qui ont livré de nombreuses empreintes de pas d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Ces empreintes attestent de la présence de l'ensemble du groupe sur ces aires d'activités techniques ; aucune structure d'habitat n'a jusqu'alors été reconnue.

Le matériel lithique comporte à la fois du silex et du quartz. Le silex mis en œuvre provient des cordons littoraux et le quartz de veines qui parcourent la falaise de schiste. Plusieurs ensembles de cristaux de quartz ont été collectés sur les sols anthropisés. Est-ce le fruit du hasard,



Fig. 52 - LE ROZEL, le Pou. Foyers en cours de fouille.



Fig. 53 - LE ROZEL, le Pou. Empreintes de pas d'adulte sur sol boueux.

ou le témoignage de la collecte et de la conservation de « curiosités » par certains individus constituant le groupe ? Si aucun outil en quartz n'a jusqu'alors été reconnu, l'outillage en silex associé à ces niveaux d'occupation apparaît constitué essentiellement de racloirs. Parmi ceux-ci figurent quelques racloirs doubles convergents très standardisés qui, bien que provenant de plusieurs niveaux d'occupation, semblent le fait d'un même individu ! Si ce fait était confirmé, il témoignerait de la récurrence d'occupation du site par le même groupe sur un laps de temps relativement court.

Ces points mériteront d'être affinés.

Pour conclure, rappelons que la qualité des informations fournies par le site du Rozel permet une approche paléolithographique des modes de vie des néandertaliens en Europe du Nord-Ouest au début du dernier glaciaire, notamment en ce qui concerne les différentes activités conduites sur les sols d'occupation, la constitution du groupe, où toutes les tranches d'âge sont représentées, et la récurrence d'occupation des lieux au sein du territoire parcouru.

Dominique CLIQUET

LESSAY

La Gaslonde – Les Campagnes - phase 1

FER

GAULE ROMAINE

La fouille réalisée sur 1,2 ha, correspondant à l'emprise de la phase 1 de la prescription, a permis de dégager le plan d'un enclos trapézoïdal et quasiment complet, dans le tiers sud des terrains. Des fossés, de près de deux mètres d'ouverture et un mètre de profondeur, en délimitent une surface qui avoisine les 2200 m². À l'intérieur, un ensemble de trous de poteau flanqué le long de la façade orientale de l'enclos signale l'emplacement du seul édifice reconnu sur le site. Ce bâtiment à ossature de bois contient également les restes arasés (poche de pierres brûlées) d'un possible foyer. Les quelques lots de céramique recueillis dans le fossé d'enclos, à proximité du bâtiment, indiquent une occupation entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le II^e siècle ap. J.-C.

Sur les extérieurs de l'enclos, le réseau de fossés est surtout dominé par les tracés modernes à contemporains, qui trouvent le plus souvent des correspondances avec le découpage en lanière figurant sur les versions anciennes du cadastre. Cependant, quelques linéaires attribués à l'époque gallo-romaine ou au second âge du Fer témoignent d'une organisation ancienne du paysage, dont l'articulation avec l'enclos d'habitat reste encore mal documentée, et ne manqueront pas d'être complétés avec la fouille ultérieure de la phase 2.

Laurent PAEZ-REZENDE

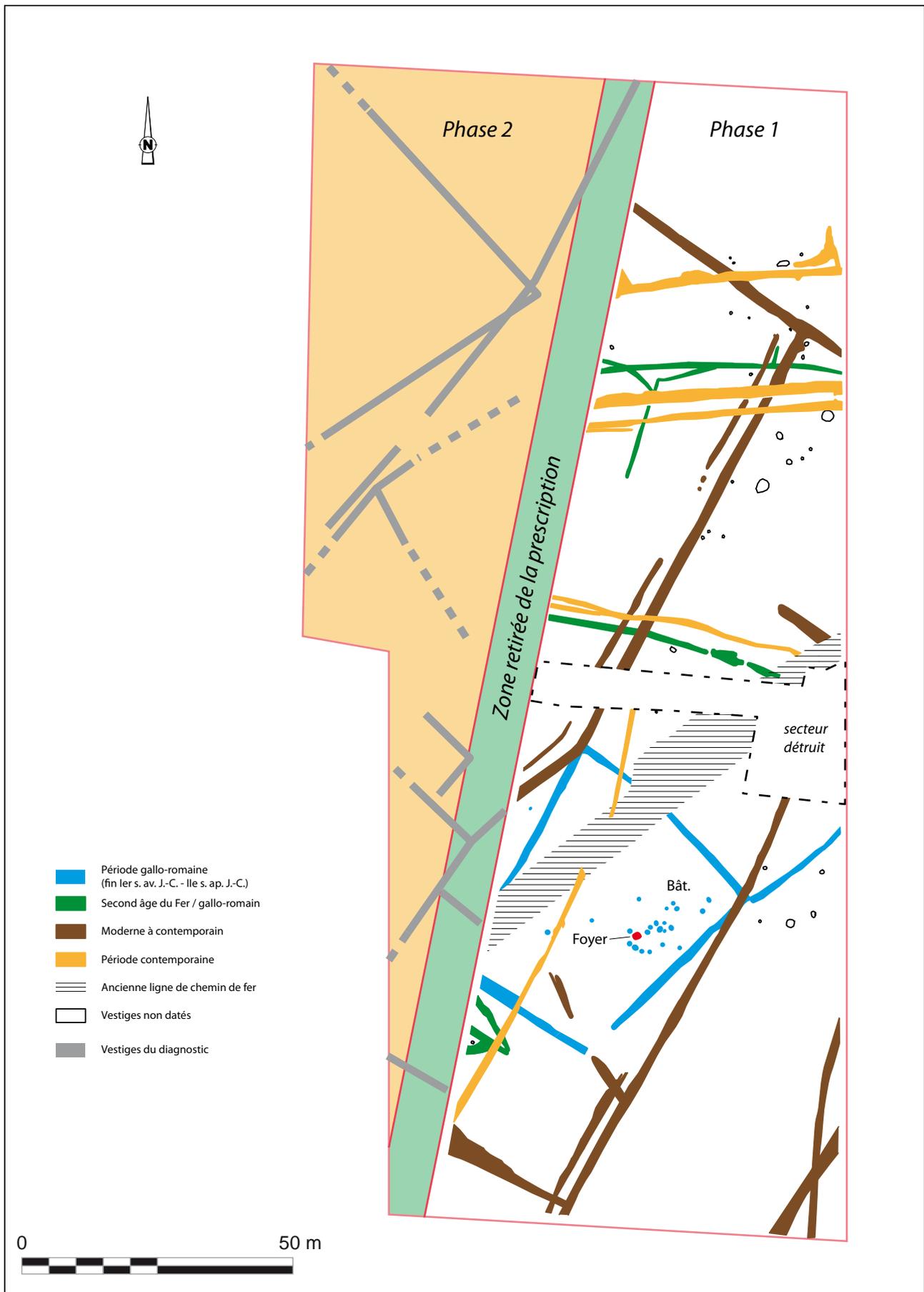


Fig. 54 - LESSAY, la Gasconie. Plan général des vestiges par phases chronologiques (topographie L. Vipard, Inrap).

Le projet d'aménagement d'un camping bocager sur le territoire de la commune de Longueville, au lieu-dit « La Bretonnière », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique.

Ce projet couvre une superficie de 88 341 m². Les terrains, inscrits en milieu rural, regroupent 21 parcelles correspondant à des champs en herbes, bois, mares et zones humides protégées qui sont actuellement délimités par d'autres parcelles, en herbes ou en friches.

Au terme du diagnostic, 36 tranchées ont été réalisées mécaniquement. Elles ont révélé 187 entités archéologiques, fossoyées pour la quasi-totalité, allant de la période protohistorique à la période contemporaine. Il s'agit principalement de reliquats de fossés parceliaires visant à diviser le territoire et de fossés de drainage, aujourd'hui comblés, voués à abaisser le plafond de la nappe naturelle et à atténuer, dans le cas présent, le risque d'inondation des parcelles.

C'est dans un paysage de bocage que sont inscrits les terrains. Actuellement, les limites parceliaires, organisées sur les orientations cardinales, sont de deux types : invisibles dans le paysage ou matérialisées par des talus plantés agrémentés de fossés peu profonds. Ces limites définissent les 21 parcelles. En raison du projet d'aménagement, certains de ces talus ont une implantation relativement récente et sont issus d'une volonté de l'aménageur de conserver les limites parceliaires existantes sur le cadastre. Les autres talus, plus anciens, correspondent à une limite administrative figurant sur le cadastre actuel ; en revanche, tous les traits cadastraux mis au jour ne correspondent pas à une limite hors sol et visible dans le paysage. La superposition du plan cadastral napoléonien et du cadastre actuel laisse apparaître que les limites actuelles sont héritées au moins de leur figuration datant de 1827. Depuis cette date, on observe divers remembrements dont la tendance consiste à agrandir les parcelles en les réunissant afin de pouvoir labourer ou cultiver un lot terrien plus important, par exemple. Pour

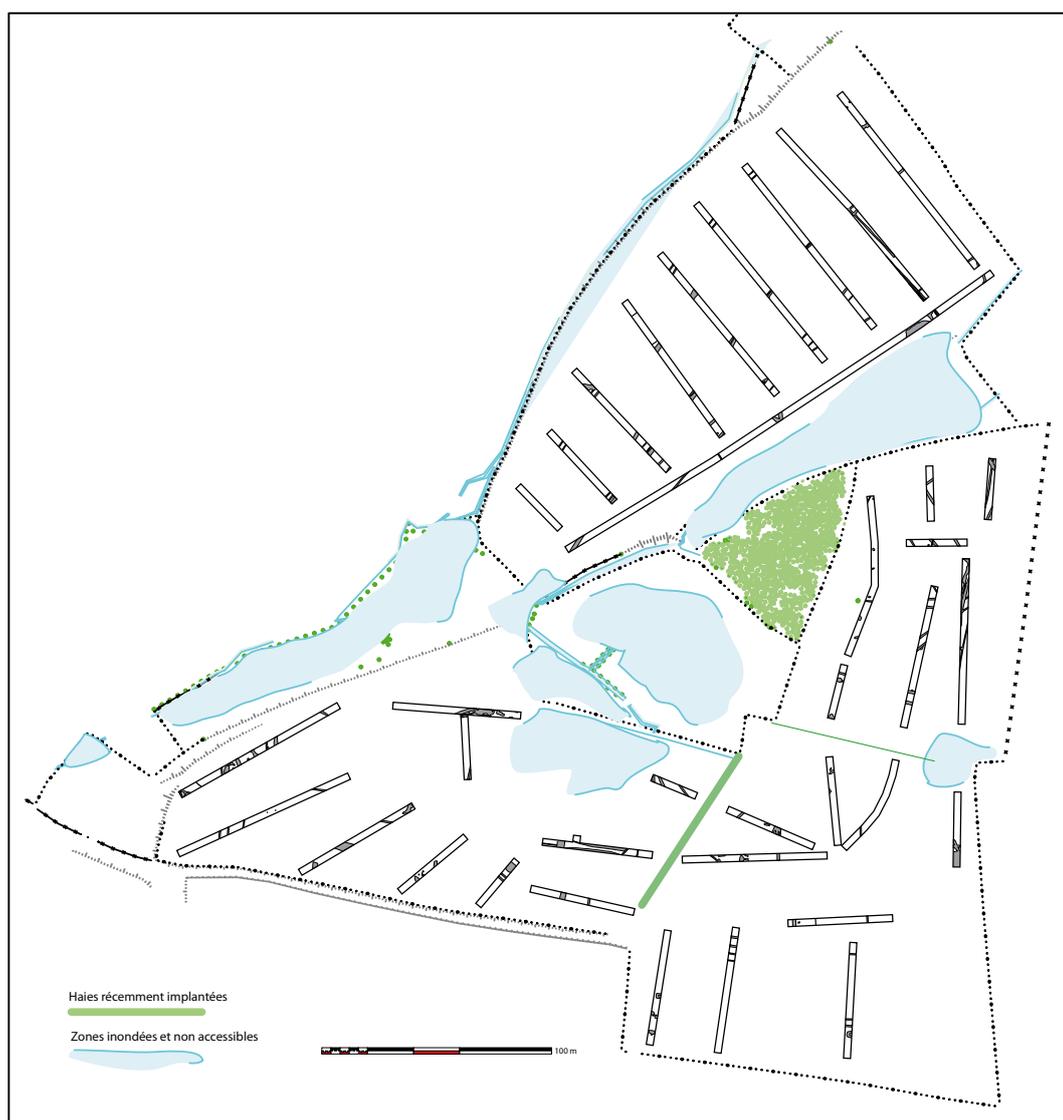


Fig. 55 - LONGUEVILLE, la Bretonnière. Plan masse du diagnostic (relevés L. Vipard, Inrap).

autant, rien de fondamental ne change durant la période contemporaine dans l'organisation du paysage en termes d'orientation et de pérennité des limites.

L'analyse des structures fossoyées fossiles, réalisée entre autres au travers des orientations de leur tracé, laisse apparaître un réseau parcellaire non représenté sur le cadastre napoléonien. Ce réseau semble subdiviser les parcelles actives ou présentes sur le cadastre de 1827 créant ainsi des propriétés terriennes de plus petites surfaces. Si dans certains cas, il n'a pas été possible de vérifier si ces fossés outrepassaient ou non les limites parcellaires actuelles, il a pu être constaté que sur le secteur sud-ouest, cette nouvelle trame fossoyée ne répond pas aux limites strictes présentes sur le cadastre de 1827 mais s'articule avec un quadrillage orthogonal dont l'orientation est quasi identique à l'orientation des limites cadastrales mais dont la topographie diffère. Cette trame fossoyée apparaît être antérieure au réseau napoléonien ; reste la question de son origine ? L'une des problématiques du site a été la détection de mobilier archéologique datant extrêmement rare dans les comblements. Les seuls indices dont nous disposons ici sont la découverte de quelques tessons de céramique d'origine médiévale, autorisant au moins une datation du XIV^e siècle, au sein des portions de fossés 115 (Tr. 25) et St. 169 (Tr. 33). Fossés qui si leur origine est fondée sont les reliquats d'une occupation médiévale ou du moins d'une délimitation de l'espace à cette période ; délimitation qui entraîne nécessairement une occupation dans l'environnement du secteur diagnostiqué.

Une autre phase de maillage parcellaire a pu être caractérisée à partir des fossés discordants par rapport aux orientations de la phase actuelle. Elle est principalement représentée par un réseau de structures

fossoyées à l'est du site dont les axes nord-est / sud-ouest et sud-est / nord-ouest traversent les limites parcellaires napoléoniennes et actuelles et se déploient à l'est du secteur diagnostiqué au sein d'un espace encore vierge de tout aménagement. Là encore, la question de l'origine de cette phase parcellaire doit être posée. Trois des fossés appartenant à ce maillage viennent conforter une origine ancienne grâce à la découverte au sein de leur comblement de mobiliers céramiques, accompagnés de petits fragments de terre cuite architecturale, datés du Haut-Empire. Ces éléments nous permettent d'avoir une approche chronologique de ce maillage parcellaire qui apparaît en totale disjonction avec les deux phases vues précédemment. Diverses questions se posent donc quant à la mise en place du réseau parcellaire à travers le temps ; ainsi que sur la disjonction totale des deux phases enregistrées comme étant les plus anciennes puisque quelques fossés attribués à l'héritage de la phase actuelle sur le critère de l'orientation semblent participer à une occupation médiévale.

Outre les vestiges de réseaux fossoyés, le diagnostic archéologique a mis en évidence quelques fosses anthropiques éparses et non datées qui ne forment aucun ensemble et ne révèlent aucune organisation particulière. Par ailleurs, vierges de tout vestige, la fonction de ces fosses n'a pu être définie. La majeure partie des fosses mises au jour se sont révélées être des fosses de plantation (ou chablis). La période contemporaine se manifeste quant à elle dans le sous-sol au travers des traces laissées par divers engins lors de leur passage, puis embourbement, au sein des zones les plus humides.

Élise SÉHIER

MULTIPLE

MARCEY-LES-GRÈVES, SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE et PONTS

Contournement de Marcey-les-Grèves

Le projet de construction, par le Conseil départemental de la Manche, du contournement de Marcey-les-Grèves, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique (arrêté de prescription n° 16-2013-273 modifié par l'arrêté 16-2013-279 du 7 novembre 2013). Cette déviation, longue d'environ 4 km et reliant la RD973 à l'ouest à l'A84 à l'est, se place à 2,5 km en moyenne au nord de la commune d'Avranches et traverse les territoires communaux de Marcey-les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize et Ponts. Ce projet couvre une superficie de 74 ha.

Les 1128 structures inventoriées lors du diagnostic, essentiellement des fossés dits parcellaires et des fosses, ont fait l'objet d'un tri à partir de critères cartographiques (comparaison du cadastre actuel et du cadastre napoléonien) et de critères morphologiques (orientation, disposition, forme active ou fossile). Elles sont envisagées en comparaison de l'état actuel des structures paysagères et cartographiées dans la trame

actuelle. Le paysage actuel correspond, en géographie culturelle, à l'unité de paysage baptisée le « Val de Sée » (Brunet, 2001). Ses traits caractéristiques, aujourd'hui en voie d'effacement, sont une trame parcellaire bocagère sur talus planté très géométrique, définissant des parcelles modestes, des exploitations dispersées dotées d'un plant de pommiers, d'une habitation à la maçonnerie de moellons et de plusieurs bâtiments agricoles en pan de bois et cadres de torchis autrefois couverts en chaume. Cette description prototypique définit la phase parcellaire actuelle. Cette phase n'est pas achevée, elle évolue et, à travers de nouveaux usages, semble aller vers un effacement de ses traits caractéristiques (remembrements, modernisation des têtes d'exploitation, développement de nouvelles cultures). Pour autant, son infrastructure (la voirie, les limites parcellaires conservées) ne change pas fondamentalement : la trame parcellaire est seulement moins détaillée, les arbres moins nombreux et l'architecture agricole moins endémique. De la même façon, à l'autre bout du temps, on ne connaît pas la

période de mise en place des infrastructures de cette phase parcellaire dite actuelle. On sait seulement, à travers le cadastre napoléonien, que ce mode d'occupation et d'exploitation du sol est en place, presque tel quel, au début du XIX^e siècle. D'autre part, nous avons constaté sur le terrain que, malgré sa faible représentativité, le mobilier recueilli dans les structures fossiles de la phase parcellaire actuelle ne renvoie jamais à une période antérieure au Moyen Âge classique. C'est un des objectifs du diagnostic que d'aborder la question de l'origine de cette phase parcellaire en fonction de laquelle s'articule l'approche de l'ensemble des vestiges.

Au terme du tri, quatre segments de l'emprise ont révélé la présence de structures fossoyées fossiles discordantes avec la phase parcellaire actuelle (sites 1 à 4). Nous considérons ces vestiges comme antérieurs à la phase parcellaire actuelle parce qu'une activité simultanée des deux systèmes paraît dysfonctionnelle. Nous nommerons cette phase antérieure « phase parcellaire ancienne ». À ces quatre sites s'ajoute un cinquième point de découverte (site 5) qui se signale par une structure ponctuelle ayant livré du mobilier céramique de la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer. C'est sur ce seul critère d'ancienneté mobilière que repose son identification archéologique car il ne semble pas être en relation avec un quelconque réseau de fossés.

Le site 1 consiste en quelques linéaments de fossés et fosses éparses. Cet ensemble se développant sur 150 m de longueur a livré du mobilier en faible quantité et couvrant la période de la Protohistoire au haut Moyen Âge en passant par la période antique. Le site 2 n'a livré aucun vestige matériel permettant d'ancrer ces quelques structures dans le temps. En revanche le site 3, qui se développe sur plus de 12 ha et 1100 m d'emprise, offre plus d'opportunités stratigraphiques et chronologiques que les deux sites précédents puisque les éléments fossiles discordants se manifestent sous la forme d'une trame parcellaire orthogonale dans laquelle des occupations domestiques laténienne et du haut Moyen Âge (au moins aux IX^e – X^e siècles) ont été identifiées et qui garantissent son fonctionnement à ces époques. On rencontre également des structures fossiles de la phase parcellaire actuelle qui croisent les structures de la phase antérieure (fossés, bâtiments agricoles, chemin creux) mais qui parfois tendent à s'y conformer. La discordance d'orientation qui a permis d'identifier des occupations anciennes et une phase parcellaire associée pourrait n'être qu'un trompe-l'oeil et pose la question de la rupture ou du conservatisme dans le changement à travers le maintien de certaines infrastructures (les chemins creux notamment, certains axes parcellaires) d'une phase à l'autre. Le site 3 trouve des points de comparaison dans les sites de Plomb (Carpentier, 2007) et Montours (Cattedu, 2001), où des occupations de la même tranche chronologique du haut Moyen Âge, installées dans des trames parcellaires comparables, ont été mises au jour. Le site 4 a livré son lot de traces fossiles de la phase parcellaire actuelle et de la phase parcellaire ancienne discordante. Cette dernière s'illustre sous la forme d'un long axe coudé à partir duquel quelques fossés définissent des espaces assez vastes de part et d'autre de lui. On n'observe pas de nettes concentrations de structures ponctuelles associées à ces

dits espaces contrairement au site 3. Le mobilier recueilli dans les structures de la phase ancienne renvoie à la même tranche chronologique que les sites 1 et 3, à savoir de La Tène au haut Moyen Âge.

Si nous considérons l'emprise des travaux comme un échantillon du Val de Sée alors les enseignements chrono-stratigraphiques de chaque site s'additionnent, s'articulent et contribuent à un même diagramme chrono-stratigraphique. Ce présupposé amène à faire l'hypothèse que les quatre systèmes fossiles antérieurs observés en différents points de l'emprise relèvent d'une seule et même phase parcellaire. La chronologie absolue de cette phase ancienne, abordée à travers le mobilier céramique recueilli dans les structures, semble s'orienter sur une phase en place à La Tène et perdurant au moins jusqu'aux IX^e-X^e siècles. Le fait que la même tranche chronologique soit désignée par le mobilier sur les sites 3 et 4 alors qu'ils sont séparés par deux kilomètres en renforce la pertinence archéologique. Le seul témoin d'une occupation antérieure à La Tène consiste en une structure ponctuelle associée à un vase de stockage de la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer, qui était fiché dedans. Cette fosse ne paraissait pas être en relation avec un réseau fossoyé. Cela pourrait constituer un terminus pour l'origine de la phase parcellaire ancienne. Cette phase parcellaire ancienne discordante avec la phase actuelle est toujours en place aux IX^e – X^e siècles comme l'atteste l'occupation médiévale étendue du site 3. La période gallo-romaine apparaît sous forme mobilière discrète, dans le comblement de certaines structures des sites 1 et 4, mais ne semble pas contribuer massivement à l'évolution de l'infrastructure paysagère. La période de fin de la phase parcellaire ancienne ne peut pas se situer avant l'abandon de l'occupation domestique médiévale du site 3. Il en est de même pour l'origine de la phase parcellaire actuelle qui ne peut pas se situer avant le X^e siècle.

Bien que rare et peu caractéristique, le mobilier recueilli dans le comblement des structures fossiles de la phase parcellaire actuelle ne renvoie jamais à des périodes antérieures au Moyen Âge classique ou au bas Moyen Âge. C'est dans cet horizon vague, de plusieurs siècles, que l'infrastructure parcellaire actuelle, son bocage et ses fermes, semblent devoir prendre forme.

Les phases parcellaires ancienne et actuelle ont quelques traits distinctifs que nous voudrions souligner. Le premier point concerne la discontinuité de la mise en valeur du sol durant la phase ancienne puisqu'on observe des vides en vestiges de la phase ancienne entre les sites sur des distances plus ou moins grandes. Même si le site 3 se développe sur 1100 m de longueur, on observe un début et une fin des structures fossoyées qui le manifestent. Cela contraste avec les aménagements parcellaires actuels qui envahissent tout l'espace ainsi qu'en témoigne l'absence de zones délaissées par le document cadastral. À partir de cette observation nous émettons l'hypothèse que la phase parcellaire ancienne, de La Tène au haut Moyen Âge au moins, se caractérise par une occupation discontinue du sol alternant *ager* et un important *saltus*. La phase parcellaire actuelle et sa cadastration totale ne ménageant aucun extérieur, signent le terme d'une tendance de fond de l'histoire qui mène à un paysage



Fig. 56 - MARCEY-LES-GRÈVES, contournement. Exemple d'architecture du « Val de Sée » à l'abandon.

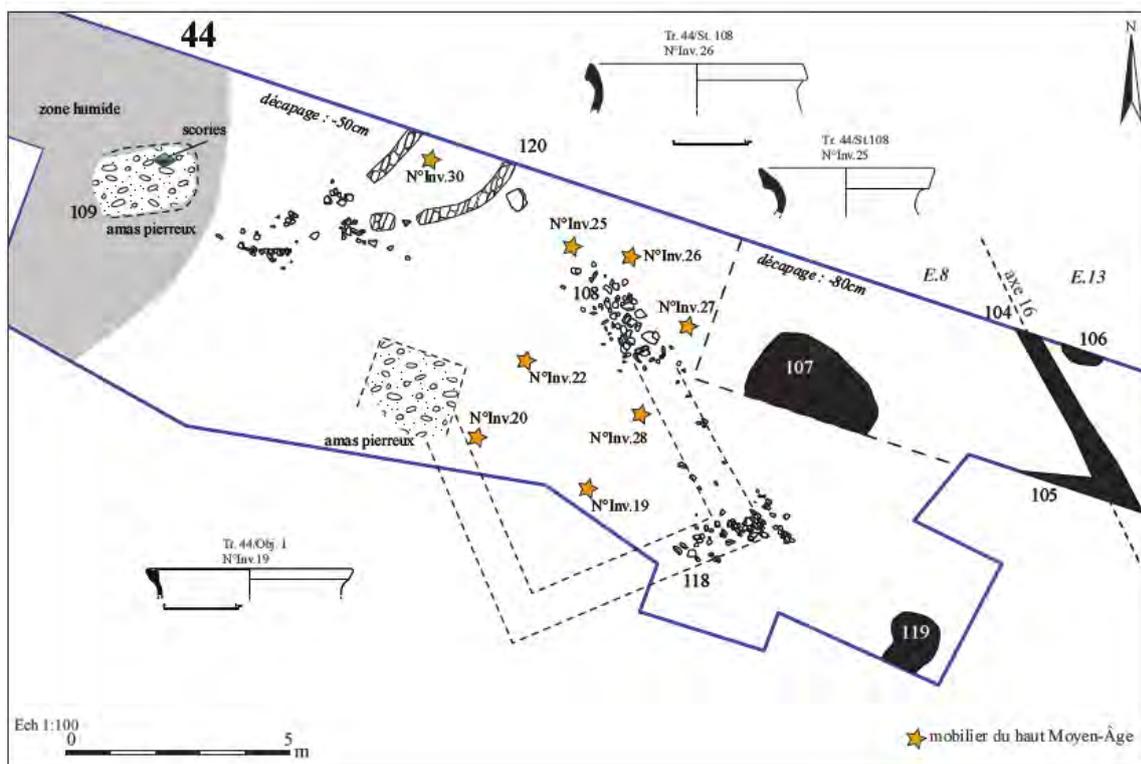


Fig. 57 - MARCEY-LES-GRÈVES, contournement. Habitat du haut Moyen Âge du site 3.

entièrement artificialisé et sous contrôle. Le deuxième trait distinctif entre les deux phases parcellaires découle de la première observation et concerne la position qu'occupent préférentiellement les vestiges de la phase ancienne, en partie haute des versants.

La fouille du site du « Mesnil » à Plomb, un territoire communal inscrit dans l'unité de paysage du Val de Sée (Carpentier, 2007) montre, sur une superficie de quelques milliers de mètres carrés, un diagramme chrono-stratigraphique compatible avec celui de Marcey-les-Grèves, avec une occupation antique à laquelle succèdent des vestiges médiévaux des IX^e – X^e siècles inscrits dans une trame fossoyée serrée définissant des parcelles modestes dédiées à des fonctions spécialisées (habitat, stockage, pâture ...), un abandon du site au XII^e siècle après une redéfinition de l'habitat et une réoccupation domestique au XIX^e siècle sous la forme d'une longère. Ce phasage est compatible avec celui issu de l'opération de Marcey-les-Grèves à ceci près que l'on n'observe pas de discordance après le Moyen Âge entre deux systèmes parcellaires qui se succèderaient. À Tirepied, une autre commune du Val de Sée, au lieu-dit du Chêne au Loup, une opération de diagnostic archéologique sur une superficie de 30 ha a permis de mettre au jour de nombreux vestiges (Flotté, 2011). L'emprise des travaux occupe les versants et le sommet de l'interfluve formé par *La Sée* au sud et le ruisseau de *La Mazurie* à l'ouest. (...) La plus ancienne occupation consiste en un bâtiment naviforme et une fosse du Bronze ancien/campaniforme. L'autre horizon chronologique rencontré concerne le début de La Tène finale. La céramique recueillie est généralement faite de la même pâte micacée rencontrée sur les sites 3 et 4 du contournement de Marcey-les-Grèves, ce qui conforte la datation que nous avons proposée. Cet horizon chronologique se manifeste par un vaste réseau fossoyé parcellisant tout autant le plateau que le versant de l'interfluve, sur la totalité de l'emprise. Dans cette trame généralement assez lâche, définissant des espaces aux limites floues, on distingue deux zones de forte densité structurelle. La première prend la forme d'un enclos rectangulaire de 20 x 30 m implanté sur le versant et contenant de nombreuses structures ponctuelles

témoignant de la présence d'un bâtiment où se sont déroulées des activités de combustion. La seconde, sur le plateau, se traduit par une très forte densité en fossés organisés sur une trame orthogonale plutôt concordante avec l'organisation parcellaire actuelle et par la présence d'assez nombreuses structures ponctuelles. Difficile de conclure à la présence d'un enclos dans cette grille de fossés ou à celle d'un parcellaire loti. Ce secteur très dense se développe sur 2,6 ha. Il est frappant de constater qu'à Tirepied comme sur le contournement de Marcey-les-Grèves, hormis des aménagements ponctuels campaniformes ou de l'âge du Bronze final-début du premier âge du Fer (site 5), la phase parcellaire fossile (discordante à Tirepied ?) livre du mobilier du second âge du Fer pour ses lots les plus anciens. De ce point de vue les deux diagrammes stratigraphiques ne sont pas contradictoires et semblent même signaler un phénomène pertinent. Il faudrait mener plus avant les recherches sur les formes anciennes de la phase parcellaire actuelle de Tirepied pour juger de la réalité ou non d'une rupture dans l'organisation de l'infrastructure parcellaire constatée après le X^e siècle à Saint-Jean-de-la-Haize (site 3). À l'issue du diagnostic, on ne peut que noter l'absence de mobilier du haut Moyen Âge et de l'Antiquité à Tirepied.

À Montours (Cattedu, 2001), les séquences d'occupation commencent au haut Moyen Âge, l'occupation domestique s'arrête en ce lieu autour du X^e siècle. Par la suite les sols sont mis en culture, continûment semble-t-il, jusqu'à nos jours et sur les mêmes axes qu'à la période médiévale. On observe des points de divergence et des différences d'échelle d'observation qui ne permettent pas de dire si ces trois récits chrono-stratigraphiques renvoient à un même modèle ou s'ils renvoient à des récits différents concernant des territoires différents, vécus, occupés et utilisés différemment. Il s'agit de savoir, en multipliant les observations, si ces diagrammes chrono-stratigraphiques sont des outils qui permettent de définir, à partir de leurs limites géographiques de validité, les limites de territoires anciens.

David FLOTTÉ

SAINT-PAIR-SUR-MER
ZAC des Ardilliers – tranche 1

BRONZE
GAULE ROMAINE

Découvert à l'occasion du diagnostic mené au préalable de la viabilisation d'une ZAC, l'enclos funéraire des « Ardilliers » à Saint-Pair-sur-Mer a fait l'objet d'une étude complémentaire durant l'été 2014. Les fouilles, financées par la SHEMA, ont concerné une surface restreinte d'environ 1000 m², permettant d'appréhender l'enclos et ses abords immédiats. Le monument, de plan circulaire, était délimité par un puissant fossé, large de 2 m pour une profondeur d'environ 1 m. La plateforme centrale, d'un diamètre de 5 m, a livré les vestiges de quatre sépultures. Ces dernières correspondent toutes à des dépôts cinéraires. L'une d'elles était contenue dans une urne, une

autre était délimitée par un petit coffrage en pierre ; quant aux deux dernières, elles semblent avoir été déposées dans de simples fosses, recouvertes pour l'une d'elles de dalles de pierre. L'étude anthropologique, conduite par Myriam Le Puil Texier, s'est avérée particulièrement surprenante. Les amas osseux se sont en effet révélés particulièrement importants. Si avec 527 g d'ossements calcinés correspondant selon toute vraisemblance à un unique individu adulte, le plus petit (St 155) peut paraître assez « classique », les trois autres en revanche illustrent des pratiques tout à fait singulières. Les dépôts y regroupent en effet 3627 g (St 162), 4804 g (St 5) et 5048 g

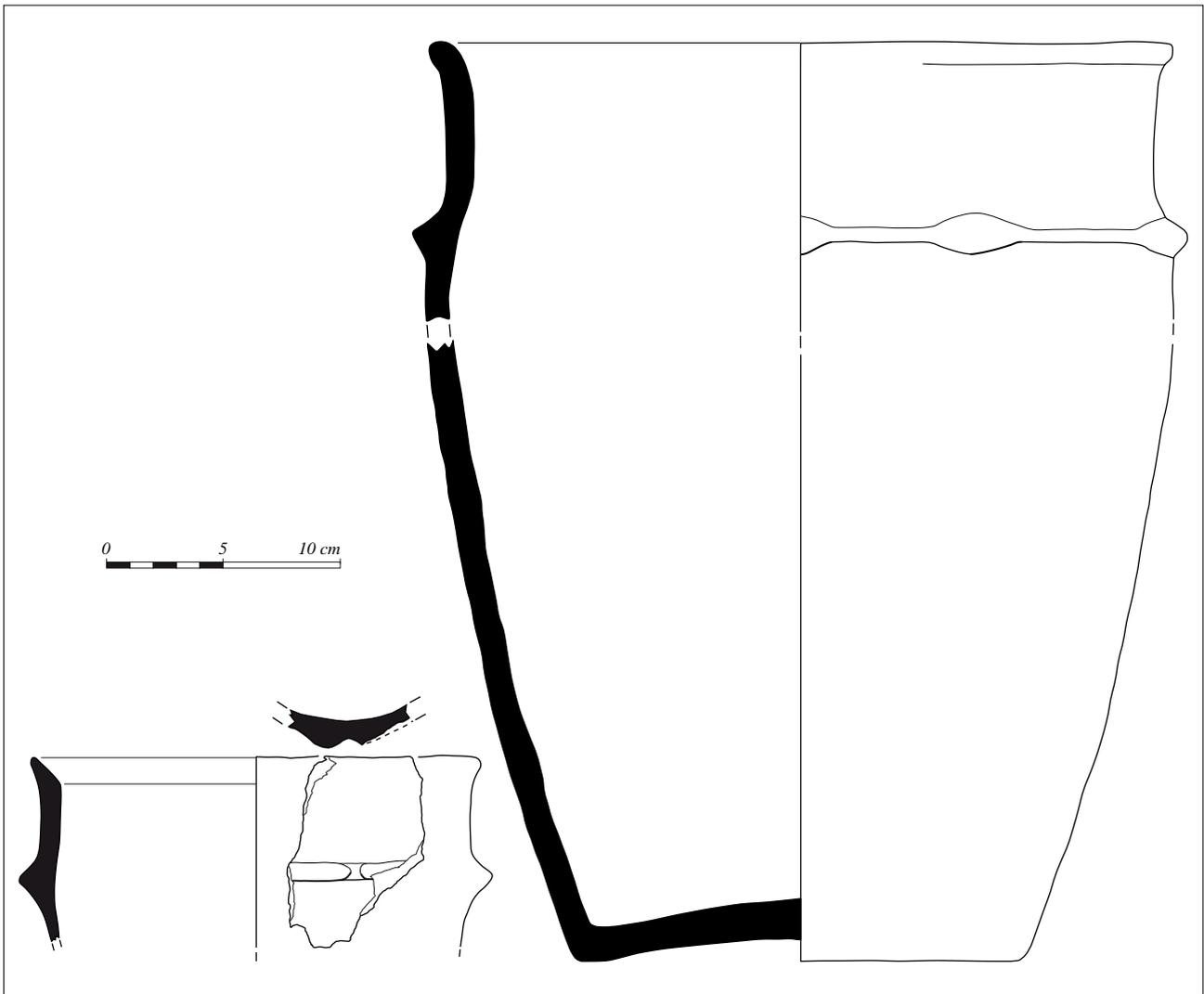


Fig. 58 - SAINT-PAIR-SUR-MER, ZAC des Ardilliers.

Urne cinéraire et tesson de céramique provenant du fossé de l'enclos de l'âge du Bronze.

(St 158) d'os, qui correspondent dans les trois cas aux restes de trois individus (à chaque fois deux sujets adultes et un immature).

Dans l'attente de datations au radiocarbone, l'attribution du monument repose sur l'étude des quelques vestiges céramiques (l'urne et un fragment de vase rencontré dans le fossé), qui permettent d'envisager sa fréquentation au cours du Bronze moyen. Enfin, en raison d'une situation géographique assez atypique là encore, l'approche archéologique des vestiges a été complétée par une étude géomorphologique. Réalisée par Adrien Gonnet (Université

de Rouen), celle-ci a pu montrer que le site a été soumis durablement à des épisodes de colluvionnement qui ont pour partie comblé le petit vallon dans lequel le monument a été érigé.

En marge du cercle de l'âge du Bronze, le décapage a également permis de reconnaître deux fossés parcelaires et une fosse empierrée qui ont pu être datés, par les quelques vestiges céramiques qu'ils ont livrés, au Haut-Empire.

Hubert LEPAUMIER

MOYEN ÂGE
MODERNE

SIDEVILLE
La Commune

L'opération de diagnostic archéologique est située à Sideville, dans le Nord-Cotentin, au hameau «la Commune». Le bourg est positionné à 9 km au sud-ouest de Cherbourg-Octeville. L'opération, de 30 076 m², fait suite à la prescription portant sur le permis d'aménager déposé par la SARL Poséidon, permis portant sur la

construction d'un lotissement de maisons individuelles. L'emprise de l'opération est située sur la rive droite de *la Divette*, fleuve côtier situé en contrebas du Hameau de «la Commune». Le terrain présente donc une déclivité sud-est, nord-ouest qui s'achemine vers le centre-bourg et l'église situés sur la rive gauche de *la Divette*.

Ce sont environ 80 entités qui ont pu être enregistrées à l'issue du diagnostic. Les principaux vestiges rencontrés sont des segments de fossés, des fosses de plantation et des chablis. Quelques structures en creux de type trous de poteau apparemment isolées ont également pu être décelées sans qu'il soit possible de déterminer leur fonction et la raison de leur présence dans une parcelle dénuée d'indices de tout habitat. La quantité de mobiliers est assez pauvre et représentée par une dizaine de tessons de poterie, quelques objets métalliques d'époque contemporaine et quelques fragments de faune.

Le réseau de fossés principal retrouvé lors du diagnostic correspond à celui qui existe toujours, c'est-à-dire un réseau sud-ouest / nord-ouest qui correspond logiquement au sens de la pente. Des fossés perpendiculaires à ce réseau, et orientés nord-est / sud-ouest le complètent ponctuellement, à l'image du paysage parcellisé environnant. Ce réseau a fourni des indices chronologiques très ténus et il est difficile de déterminer un phasage précis. L'ensemble des fossés peut être tout de même placé dans une fourchette de datation située entre le IX^e siècle et l'époque Moderne, la partie parcellisée située au sud-ouest de l'emprise étant manifestement la plus ancienne et n'ayant pas forcément perduré à l'époque Moderne. Les fossés situés dans la partie nord-est de l'emprise semblent quant à eux plus récents mais à l'évidence ces réseaux font partie d'une même structure générale toujours présente. Précisons en marge que deux

tessons roulés de facture protohistorique ont été trouvés de manière résiduelle dans ces fossés.

Les vestiges mis au jour lors du diagnostic témoignent donc d'une parcellisation de l'espace par des fossés installés dans le sens de la pente (vers *la Divette*) et en perpendiculaire, rythme qui se retrouve encore au XIX^e siècle et de manière dégradée aujourd'hui dans le paysage environnant. La parcellisation fossilisée peut-être d'origine médiévale ici est plus segmentée que celle visible actuellement mais elle s'inscrit dans la même trame organisationnelle.

La perdurance des trames parcellaires anciennes semble assez récurrente dans cette région bocagère : les diagnostics archéologiques effectués dans le Nord-Cotentin montrent pour la plupart d'entre eux ce même résultat, c'est-à-dire la perdurance des trames parcellaires depuis l'Antiquité ou le Moyen Âge jusqu'à la période Contemporaine. Une observation large du territoire avec une synthétisation à petite échelle des résultats archéologiques recueillis par les différents diagnostics pourrait donc donner les indices d'une origine ancienne des trames parcellaires, pour certaines encore actives mais de manière dégradée et perdurant par des formes diverses (fossés bordiers avec fonction de cheminement, fossés associés à des haies-talus...).

Hélène DUPONT

TOURLAVILLE Quartier Chardine

MULTIPLE

Des fouilles préventives ont été prescrites par le Service Régional de l'Archéologie (SRA) de Basse-Normandie, en préalable à la construction d'un futur quartier résidentiel, aménagé par la SHEMA. Ces fouilles ont été réalisées par les sociétés Archéodunum et Paléotime.

La fouille (septembre - novembre 2014) a couvert une superficie de 11000 m², découpée en deux sites distincts : l'un (site 2) en bordure de la rue Chardine et de la Chasse Garden, l'autre (site 1) à l'angle de la rue Chardine et de la rue du Caplain, au pied de celui-ci. La pente est relativement prononcée et le lessivage des terres est important, ayant entraîné une érosion importante des lieux, ce qui limite fortement les attributions chronologiques des vestiges.

Plusieurs périodes, avec des vocations différentes, ont été mises en évidence. Un long bâtiment à abside au bas du site 2 pourrait dater de la fin du Néolithique. Un autre bâtiment quadrangulaire à poteau central a été découvert en haut de la pente du site 2 ; son âge est indéterminé, entre l'âge du Fer ou la période gauloise. Au moins une fosse contenant des débris de céramique remonte à la période gallo-romaine. Elle pourrait être en relation avec un ensemble de trous de poteau comportant des calages de pierres, de dalles ou de tuiles romaines, qui pourraient être les vestiges d'un ou de plusieurs bâtiments antiques.

Le monde funéraire est représenté par un ensemble de quatre cercles funéraires, généralement attribués au début de la période des âges des métaux, entre 2000 et 1600 av. notre ère. Seul le fossé annulaire est présent, soit parce que l'érosion du terrain n'a pas permis la conservation de la sépulture centrale, soit parce qu'il s'agit de monument à sépulture plus en surface, un modèle déjà évoqué pour la région. D'autres vestiges de cette période, voire un peu plus anciens, consistent en un autre ensemble funéraire de trois sépultures, caractérisées par un coffre en pierre. Il est composé de dalles de chant pour le coffrage et d'une dalle de couverture ou d'un empierrement pour le fermer. Ces sépultures monumentales étaient peut-être surmontées d'un tertre car des traces très fugaces de décoloration du sol ont été observées autour du monument le plus important. Aucun vestige de quelque nature que ce soit n'a été conservé.

Au pied du Caplain, sur le site 1, plusieurs greniers protohistoriques ont été découverts, matérialisés par quatre poteaux en carré. Ils témoignent d'installation domestique et de l'existence d'un habitat rural dans les environs.

Plusieurs fossés de largeur différente sillonnent l'ensemble des deux sites, témoignant de plusieurs périodes, allant



Fig. 59 - TOURLAVILLE, quartier Chardine. Plan masse des vestiges (DAO A. Hauzeur, Archéodunum – Paléotime).



Fig. 60 - TOURLAVILLE, quartier Chardine. Deux des quatre cercles funéraires protohistoriques (cliché Archéodunum – Paléotime).

de la Protohistoire à l'époque Moderne. Ces fossés ne contiennent a priori aucun objet permettant de les dater plus précisément.

Plus de quatre mille ans d'histoire sont ainsi révélés par les fouilles du « Quartier Chardine » permettant de mieux comprendre l'évolution du territoire de la commune de

Tourlaville au pied du Caplain, depuis un lieu à vocation domestique et funéraire jusqu'à l'installation du parcellaire moderne, dont les traces subsistantes sont les murets séparant les anciennes cultures maraîchères.

Anne HAUZEUR, Audrey BLANCHARD,
Annabelle DUFOURNET

Pour la deuxième année de sondages, les résultats confirment l'extension de l'aire urbaine sur toute la frange septentrionale de l'emprise estimée du site. Le rebord de plateau et le versant sud de la vallée du Merderet, jusqu'au contact des thermes, en livrent de nombreuses traces : rues, édifices, productions artisanales, mobiliers. Cette campagne est donc particulièrement positive dans la progression des connaissances de cette ville antique, tant sur le plan de l'état sanitaire des vestiges, que de son organisation et de sa chronologie. Elle a permis de préciser l'organisation, la densité et l'état du réseau viaire à l'intérieur de l'espace urbain et sur ses marges. Fait nouveau est la mise en évidence, autour de la zone des sources, d'un secteur sans autre aménagement que des fossés parcellaires et des voies qui structurent l'espace et le raccrochent à l'aire urbaine, mais où les marqueurs anthropiques sont quasi inexistantes.

En recoupant une quarantaine de vestiges de voirie ou assimilés, elle a offert une grande variété de constructions, puisqu'à côté des désormais traditionnelles rues à revêtements de galets, il existe une chaussée en dalles calcaires et des chemins de terre. Ainsi, deux nouveaux tronçons du *decumanus maximus* ont été mis au jour ; le premier mesure 11 m de large et dispose d'une chaussée en galets. On y observe des réparations et des recharges en mortier. La chaussée, plutôt réservée au portage et au roulage, est bordée de chaque côté par un espace piétonnier abrité sous une galerie formée par la saillie des étages supérieurs d'édifices clairement identifiés en bordure de la voie ; le second, situé plus

près du théâtre, a révélé un agencement de grosses dalles calcaires reposant sur un lit compact de moellons en calcaire très usés, marquant un état antérieur de cette voie. Ce cas de figure témoigne qu'il existe des travaux de réfection et d'entretien opérés sur les voiries d'*Alauna*. Cet aménagement imposant, de type voie dallée, est le deuxième exemple découvert en Basse-Normandie, après celui de la médiathèque de Lisieux. D'autres voies decumanes et cardinales secondaires ont également été mises en évidence ; elles viennent ainsi étoffer le plan du réseau des rues et le découpage des *insulae*.

Sur cette frange méridionale de la ville, le bâti est encore très présent, mais assez arasé, et la stratigraphie semble plus réduite. Les orientations des maçonneries demeurent cohérentes avec celles du réseau des rues. Les matériaux prédominants sont le calcaire, en moellons bruts ou petits blocs décimétriques légèrement apprêtés pour les fondations, en boutisses ou en panneresses pour les parements des élévations, et le grès, en petits blocs équarris et décimétriques dans les deux cas. Il semblerait que l'emploi du grès soit le signal d'une séquence postérieure à l'état initial (entretien, réfection, réaménagement ou agrandissement ?), peut-être même d'une seconde phase de construction généralisée à toute la ville, sans avoir, pour le moment, d'indication chronologique à y associer. Certains assemblages laissent ainsi entrevoir la présence d'édifices complexes et étendus.

Mais la surprise de ces sondages 2014 reste la découverte d'un four de bronzier, dans les décombres duquel ont été



Fig. 61 - VALOGNES, le Bas Castelet. Revêtement en dalles de calcaire du deuxième état du *decumanus maximus* à l'approche du théâtre (cliché L. Jeanne, CRAHAM/UMR 6273).

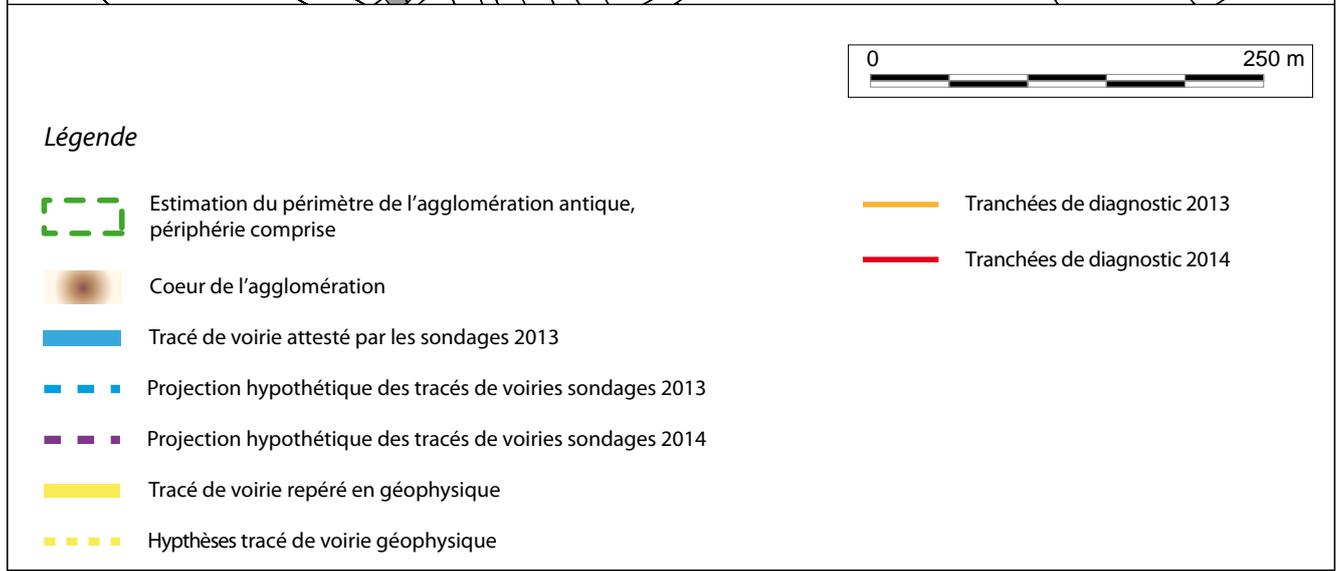


Fig. 62 - VALOGNES, le Bas Castelet. Plan de synthèse de l'organisation urbaine (topographie L. Vipard, SIG G. Léon et DAO L. Paez-Rezende, Inrap).

collectés 33 fragments de plaques d'argile assez épaisses (15 à 20 mm), dotées d'alvéoles à ouverture circulaire grossièrement alignées. Connus sur de nombreux sites du monde celtique et romain, ils sont généralement interprétés comme des moules à flans monétaires. À ce titre, leur découverte à *Alauna* est particulièrement précieuse pour appréhender l'un des chapitres de la vie économique de l'antique cité. Ces éléments ont été confiés au service de numismatique du CRAHAM (UMR 6273), dirigé par Pierre-Marie Guihard ; leur étude complète est prévue dans le cadre d'une intervention ciblée sur cette structure en juillet 2015.

Enfin, avec l'étude des lots céramiques issus des deux campagnes de sondages et celle des monnaies de 2014, la chronologie de la ville gagne en précision et en documentation. Cette année encore, la découverte de lots céramiques correspondant à la phase fin du II^e siècle av. J.-C./début du I^{er} siècle av. J.-C., vers le nord de la ville, sur le versant sud de la vallée, fait écho aux points de collectes situés sur l'ouest de l'agglomération (Paez-Rezende *et al.* 2013 ; Le Gaillard 2010). Majoritairement collectés dans des fossés, ces ensembles viennent confirmer qu'une occupation du plateau à la fin de la période gauloise précède la mise en place de l'agglomération, sous une forme qui semble davantage s'apparenter à une agrégation d'enclos et de parcelles, structures certainement tournées vers l'exploitation agricole et la production métallurgique, plutôt qu'à une quelconque proto-urbanisation. Quelques éléments céramiques des IV^e-V^e siècles ap. J.-C. viennent repousser

de près d'un siècle la chronologie de l'abandon de la ville. Quant au Moyen Âge, là encore des découvertes confirment que, non seulement, des fréquentations persistent à l'évidence autour du VII^e siècle, mais que des occupations plus structurées se redéployent sur certains secteurs, notamment le long du cardo principal, avec un probable atelier de potier implanté sur le rebord du plateau, et autour des thermes, où le hameau du XIII^e siècle adossé à la façade ouest du bâtiment (Lepert 1990-1991) semble s'étaler un peu plus vers le sud.

Depuis 2012 et la reprise des recherches sur cette agglomération antique, notre connaissance de l'organisation urbaine et de la chronologie d'*Alauna* ne cesse de progresser et de se renouveler. Les avancées sont notables mais il reste encore énormément à faire pour achever la reconnaissance de son ampleur effective et de son potentiel. Deux années de sondages sont d'ores et déjà au programme en 2015 et en 2016 pour, respectivement, clôturer l'exploration des 15 derniers hectares de son emprise supposée, et engager un bilan sanitaire du centre monumental et du théâtre.

Laurent PAEZ-REZENDE, Laurence JEANNE, Caroline DUCLOS
avec la collaboration de Eva BISSON,
Anne BOCQUET-LIÉNARD, Christophe BRÉMONT,
Stéphanie DERVIN, Alexandra GASSON,
Pierre-Marie GUIHARD, Gaël LÉON,
Dominique LEPOITTEVIN, Amélie MARIE,
Cédric PAUPY et Laurent VIPARD

BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 4

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	ALENÇON – La Providence	BRIAND Fabien (ENT)	FPREV	3552	-
2	ALENÇON et DAMIGNY – Rue du Chemin de Maure	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3485	2502
3	FLERS – Place Saint-Germain	DUPONT Hélène (INR)	FPREV	3582	-
4	GOULET – Le Mont	BILLARD Cyrille (SRA)	FPP	3367	2512
5	LES VENTES-DE-BOURSE – Forêt domaniale de Bourse	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	3520	2565
6	RD 924 – Déviation de FLERS , prolongement nord-ouest	THIRON Denis (INR)	DIAG	3578	2638
7	SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS - Abbaye	VIGOT Anne-Sophie (ENT)	FPA	3523	2629
8	SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE – Le Carré Saint-Julien	MORAND Fabrice (BÉN)	ST	-	-
9	SARCEAUX – Rue Réage des Clercs, tranche 1	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3586	2593
10	SARCEAUX – Rue Réage des Clercs, tranche 2	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3587	2593
11	SARCEAUX – Rue Réage des Clercs, tranche 3	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3588	2593
12	SÉES – Rue des Ardrillers	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	3584	2594

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2015.

BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

ALENÇON
La Providence

MOYEN ÂGE
MODERNE - CONTEMPORAIN

L'opération de fouille préventive réalisée en septembre 2014 à Alençon « Rue de l'Abreuvoir » a porté sur une emprise de 3500 m² concernée par le projet d'aménagement du secteur de « la Providence » conduit par la ville. Pour ce faire, trois zones de fouille ont été ouvertes à des emplacements prédéfinis en fonction des résultats du diagnostic archéologique mené en 2010 (F. Delahaye, Inrap) et de l'étude documentaire réalisée juste avant le démarrage des fouilles (A. Dubois, Archeodunum).

L'opération a conduit à mettre au jour des vestiges qui s'échelonnent entre les périodes médiévale et contemporaine. Les maçonneries de l'enceinte urbaine médiévale identifiées dans ce secteur de la ville étaient

à l'origine de la prescription du Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie. Ainsi, ce secteur a livré les bases de quatre tours ainsi que des portions de courtine reliant chacune de ces fortifications. Il est très probable qu'une de ces tours corresponde à la porte de la Poterne, une des portes médiévales de la ville uniquement réservée aux piétons. La morphologie de ces tours et leur quantité (quatre sur une portion d'enceinte étudiée d'environ 75 mètres de longueur) indiquent que plusieurs phases de construction, au moins deux, ont concerné cette partie de l'enceinte. Dans un premier temps, le mobilier céramique retrouvé sous les fondations du rempart, dans le secteur de la probable porte de la Poterne, indique une première phase de construction du



Fig. 63 - ALENÇON, la Providence. Tour circulaire de l'enceinte dont les bases ont servi de glacière au XIX^e siècle (cliché Ville d'Alençon, direction de la communication, Olivier Héron).



Fig. 64 - ALENÇON, la Providence. Deux tours circulaires et deux murs de courtine formant un angle de l'enceinte urbaine médiévale.

rempart aux XII^e-XIII^e siècles (mise en place du rempart ou reprise d'une fortification existante ?). La seconde phase de travaux du rempart de la ville dans ce secteur est plutôt à mettre en relation avec la fin de la période médiévale (XIV^e-XV^e siècles).

À partir de la période moderne, les sources écrites attestent d'un abandon progressif du rempart ce qui conduit à sa lente destruction. Dans le secteur de « la Providence », c'est également à cette période que le cours de la Sarthe est déplacé vers le sud. Ainsi, le démantèlement du rempart et ce déplacement de la rivière mettent à disposition de nouvelles parcelles exploitables. Les travaux archéologiques ont mis en évidence d'importants remblais modernes pouvant être rattachés à des travaux d'assainissement de ces nouveaux espaces disponibles.

Au tout début du XIX^e siècle, la construction de la glacière d'un hôtel particulier dans la base d'une tour circulaire du rempart urbain médiéval a permis d'assurer sa bonne conservation jusqu'à aujourd'hui puisque cette glacière était encore accessible avant les fouilles archéologiques. Malheureusement, les autres vestiges de l'enceinte dans ce secteur ont subi de nombreux dommages, principalement liés aux constructions des XIX^e et XX^e siècles. Divers aménagements maçonnés de cette période ont été mis au jour dans le secteur fouillé : fosses, caniveau, murs et murets.

Fabien BRIAND

MODERNE

CONTEMPORAIN

ALENÇON / DAMIGNY Rue du Chemin de Maure

Le diagnostic a été réalisé sur les communes d'Alençon et Damigny, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la société SAS Acanthe Centre. Il porte sur une surface de 8,5 ha. La surface est répartie sur deux parcelles communicantes, la première grande et branchue, la seconde plus modeste et rectangulaire.

Le diagnostic a livré quelques fossés très modestes attribuables probablement à la fin de l'époque Moderne

et à la période Contemporaine. Un petit bâtiment de deux pièces, dont l'une est une cave, est installé dans la parcelle rectangulaire. Le mobilier assez abondant (objets en fer, tuiles, porcelaine) témoigne d'une occupation domestique relative à la seconde moitié du XIX^e siècle.

Emmanuel GHESQUIÈRE

Une équipe de l'Inrap est intervenue pour effectuer une fouille préventive du 22 septembre au 21 novembre 2014, préalablement au projet d'aménagement de la place Saint-Germain par la ville de Flers. En juin 2013, un diagnostic archéologique avait permis de mettre au jour une partie des fondations de l'église et du cimetière Saint-Germain révélant ainsi une intense activité funéraire de

la fin du Moyen Âge et durant toute l'époque Moderne. La construction de la dernière église Saint-Germain, qui intervient dans le courant du XVIII^e siècle, recoupe une partie des inhumations regroupées autour de l'église dont une grande partie du plan a été dégagée. La fouille avait pour objectif de faire une étude anthropologique d'un groupe d'environ 200 individus, ainsi que de mettre en

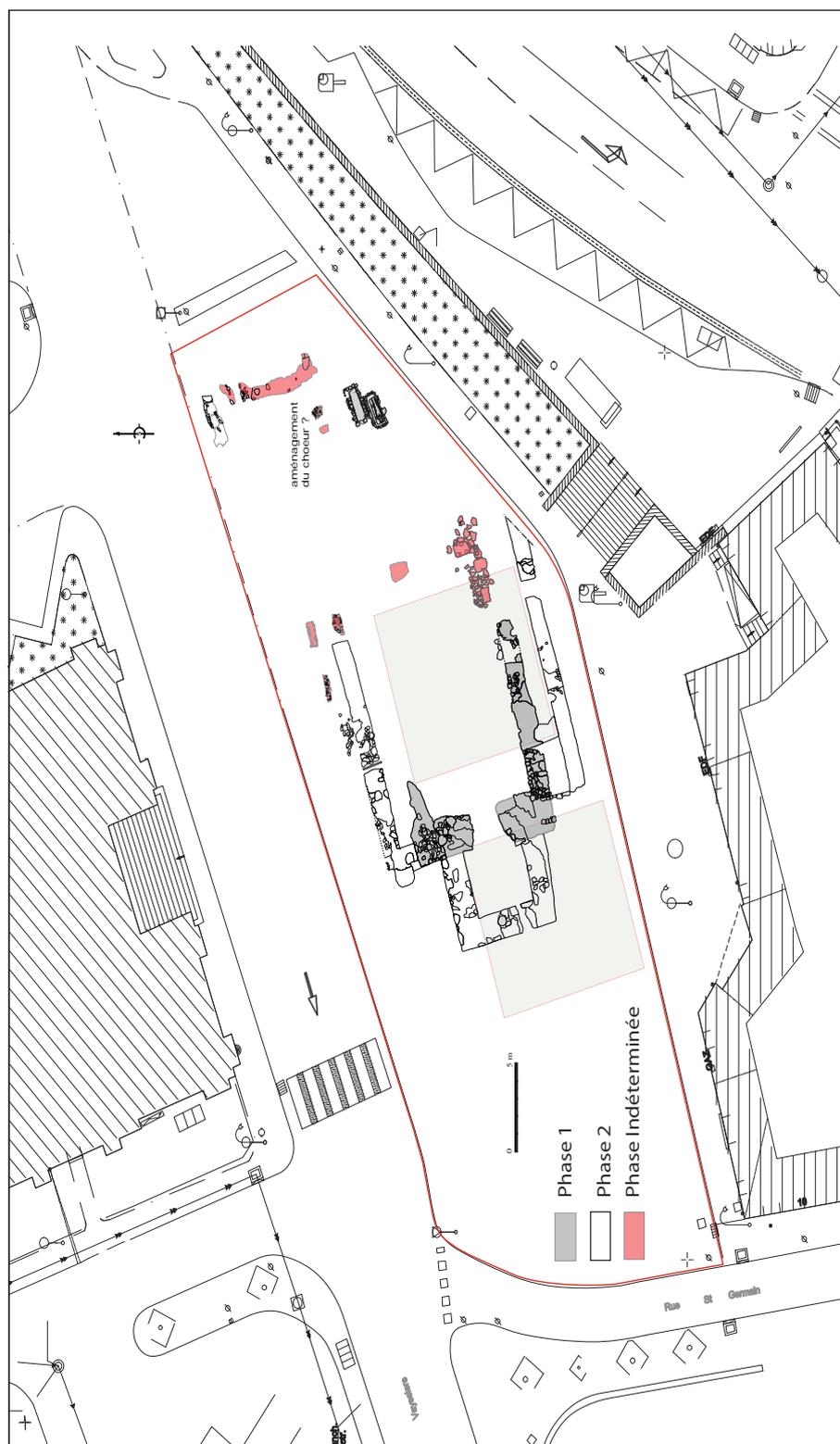


Fig. 65 - FLERS, place Saint-Germain. Plan des sondages effectués dans l'église et le cimetière Saint-Germain (topographie S. Calduch-y-Sancho et DAO Alice Cetout, Inrap).



Fig. 66 - FLERS, place Saint-Germain.
Caveaux des Comtes de Flers en cours de fouille.



Fig. 67 - FLERS, place Saint-Germain.
Étude d'un des cercueils au laboratoire d'anthropologie de l'Université de Caen.

évidence les fondations de l'église moderne en permettant de déceler les vestiges de l'église antérieure peut-être d'origine médiévale. Par ailleurs, deux caveaux maçonnés situés dans le chœur de la première église et sous l'autel de la seconde, renfermaient deux cercueils en plomb qui ont été prélevés et fouillés en février 2015 à l'Université de Caen, fouille qui a associé deux équipes de l'Inrap et du CRAHAM (Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales, CNRS, Université de Caen).

La première mention de Flers dans les archives se situe à la fin du XII^e siècle. La ville dépend alors du château des comtes de Flers, centre d'une baronnie ensuite érigée en comté. Modeste bourg rural concentré autour de l'église Saint-Germain, la ville compte au XV^e siècle une centaine de feux (environ 500 habitants) et environ 1700 habitants avant la Révolution. À partir du XIX^e siècle, l'industrie textile permet le développement de la ville qui compte 10 000 habitants à la fin de ce siècle. Au milieu du XIX^e siècle, la ville s'étend, se transforme, ses rues sont nivelées et alignées. À la fin du XVIII^e siècle, le cimetière de la paroisse Saint-Germain est déplacé vers l'actuelle place Duhalde, puis en 1838, un nouveau cimetière est créé hors du centre-ville. Le quartier Saint-Germain change alors de physionomie : l'ancienne mairie, le presbytère et la grange aux dîmes sont détruits pour construire l'actuelle église Saint-Germain à partir de 1910. L'ancienne église, dont la tour-porche est bâtie en 1720 contre l'église antérieure et le reste de l'édifice reconstruit en 1778, est démolie en 1924. L'emprise de l'église et du cimetière devient alors la place Saint-Germain.

Lors de l'opération archéologique, un premier sondage de 100 m² a été implanté dans la tour-porche et dans une partie du cimetière paroissial, sondage qui a permis d'étudier environ 150 individus ; un second sondage également de 100 m², situé dans la nef de l'église, a permis de dégager une centaine de sépultures. Dans une grande majorité, les défunts sont inhumés dans un cercueil en bois cloué de forme trapézoïdale. Ceux-ci sont attestés notamment par la présence de traces ligneuses brunes dans le sol et par les nombreux clous retrouvés *in situ* tout autour des corps. Les défunts sont également enveloppés d'un linceul fermé par des épingles en alliage cuivreux. Les individus sont généralement déposés sur le dos, la tête à l'ouest, les avant-bras croisés sur le thorax ou sur le bassin, les jambes allongées. Peu de mobiliers sont associés au défunt mais quelques objets peuvent être déposés tel un chapelet ou une monnaie. La fouille a permis de localiser des zones d'inhumations particulières : inhumations d'individus de groupes sociaux privilégiés dans la nef et simples paroissiens à l'extérieur de l'église. L'étude anthropologique qui est en cours, grâce à l'étude paléopathologique, mettra en évidence l'état sanitaire des inhumés apportant ainsi des renseignements sur les conditions de vie des paroissiens durant cette période. L'étude archéologique et historique du cimetière paroissial de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne associe

l'étude archéologique et anthropologique des individus inhumés avec l'étude des registres paroissiaux. Pour la paroisse Saint-Germain, les registres disponibles datent de 1637 à 1792 et concernent environ 12 000 actes (dépouillement effectué par Gwenaëlle Bazin, du Cercle Généalogique du Pays Bas-Normand). Chaque acte de décès indique l'emplacement de l'inhumation dans l'église ou le cimetière ce qui permet de corréliser par une approche statistique les niveaux sociaux des individus révélés par les archives (grâce également aux actes de baptême et de mariage) et l'état sanitaire mis en évidence par l'étude anthropologique. De plus, les registres paroissiaux, outre d'indiquer la zone d'inhumation du défunt, permettent d'observer des variations dans le nombre d'inhumés correspondant ainsi à de possibles pics de mortalité sous l'Ancien Régime.

Par ailleurs, l'ouverture sécurisée et la fouille des cercueils en plomb ont été entreprises en février-mars 2015. Après un nettoyage minutieux et un relevé photographique précis, une première prospection par caméra endoscopique a été effectuée. La fouille en laboratoire a livré deux squelettes d'hommes relativement âgés, comportant des traces de coupures liées à la pratique d'embaumement (crâne, sternum et côtes sciés notamment). De nombreux prélèvements, inventoriés et relevés précisément, ont été effectués suivant des protocoles bien établis, au vu d'une étude scientifique interdisciplinaire. Ainsi, une dizaine de spécialistes est actuellement en train d'analyser les différents échantillons issus de ces cercueils (ADN, parasitologie, chimie organique, palynologie, carpologie, étude des textiles, mycologie, entomologie). Ils tenteront de répondre aux diverses problématiques liées aux techniques d'embaumement interne. Un cœur en plomb était déposé sur l'un des cercueils et sera étudié ultérieurement selon un autre protocole. L'étude archéologique et anthropologique des cercueils en plomb est couplée à une étude archivistique. L'examen du chartrier du château de Flers permet en effet de soulever des hypothèses sur l'identité des défunts, les comtes de Flers, patrons de l'église Saint-Germain. L'étude des testaments et des registres de dépenses de la famille donnent également un aperçu concernant les choix individuels des rites funéraires entre le milieu du XVII^e siècle et le milieu du XVIII^e siècle (élections de sépultures, fondations de messes, funérailles). Cette approche vise à un objectif commun : approcher les pratiques funéraires de la noblesse seconde sous l'Ancien Régime, pratiques en définitive encore assez peu étudiées par l'archéologie. Ainsi, l'étude du cimetière de la paroisse Saint-Germain permet d'aborder les rituels funéraires de tous les niveaux sociaux d'une petite ville à l'époque Moderne et ceci de manière interdisciplinaire.

Hélène DUPONT, Raphaëlle LEFEBVRE,
Antoine COTTARD, Rozen COLLETER,
Cécile CHAPELAIN de SERÉVILLE-NIEL, Eric BROINE
et Gwenaëlle BAZIN

Pour rappel, une partie de l'enceinte néolithique de Goulet a été fouillée en 2007 dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A88 entre Caen et Sées. Il s'agit d'une très vaste enceinte à fossé interrompu dont l'origine peut remonter au Néolithique moyen I et dont l'occupation couvre principalement le Néolithique moyen (seconde moitié du V^e millénaire). En parallèle de la fouille, une prospection géophysique réalisée par G. Hulin a permis de détecter en dehors de l'emprise autoroutière un ensemble de deux grands bâtiments circulaires du Néolithique moyen II, de type Auneau.

En 2014, la fouille a permis d'atteindre une surface décapée voisine de 8000 m². L'objectif était de poursuivre la reconnaissance de l'environnement large des 2 bâtiments circulaires (bâtiments 1 et 2) à l'intérieur de l'enceinte et d'achever la fouille du bâtiment rectangulaire (n°3) mis au jour en 2011.

Dans le secteur du bâtiment 3 et de l'alignement nord de trous de poteau, les limites ont surtout été perçues à la base de la couverture limoneuse, généralement au niveau d'apparition de la nappe alluviale. À l'emplacement du bâtiment 2, les limites de structures ont été perçues à environ 50 cm de profondeur, à la base du limon brun de surface, au niveau du sommet d'un limon brun jaune loessique riche en glauconies (passes verdâtres). Dès lors, la recherche des creusements s'est faite « en aveugle », en ouvrant une surface plus grande que celle qui aurait été nécessaire si les conditions de lecture avaient été correctes. Sur les plans, nous avons représenté les deux types de contours : la limite de la surface de fouille ouverte au niveau de la surface de décapage mécanique, et d'autre part la limite « vraie » perçue quelques dizaines de centimètres plus bas.

Le bâtiment 3

Ce dernier est un bâtiment à poteaux jointifs implantés dans une tranchée de fondation de plus de 1 m de profondeur. Les poteaux sont exclusivement constitués de demi-troncs dont les fantômes sont particulièrement bien lisibles. Avant la fouille de l'été 2014, se posaient donc des questions quant à la fonction de ce bâtiment et de sa relation avec l'alignement de gros poteaux plantés.

Le bâtiment 3 mesure environ 11 m de large pour 18 m de long, orienté grossièrement nord-sud. Il est constitué d'une tranchée presque continue de 50 cm à 1 m de large et profonde d'environ 1 m sous le niveau de décapage. Cette tranchée est seulement interrompue à deux emplacements, au milieu de chacun des grands côtés.

La seule structure en position interne est liée à l'interruption de la tranchée sur le grand côté oriental. Un nouveau décapage mécanique à l'intérieur n'a pas permis de mettre en évidence de nouvelles structures en creux. Sur les pignons, la tranchée est bordée sur sa partie externe de trois grands trous de poteau profonds : un à chaque angle et un troisième au centre du pignon.

Les données complémentaires de la fouille confirment la symétrie générale du bâtiment avec ses trois gros poteaux décalés à chaque pignon. L'organisation générale et la stratigraphie ne laissent pas de doute sur la contemporanéité des différentes structures du bâtiment (trous de poteau et poteaux de parois).

La paroi installée dans la tranchée du bâtiment 3 est très probablement constituée d'une suite continue de billes fendues en deux et/ou de grandes dosses.

Les premières données carpologiques ont été acquises cette année par M.-F. Dietsch-Sellami. Sur la trentaine d'échantillons examinés, onze ont livré des macro-restes carbonisés, mais les densités et la diversité taxonomique varient considérablement d'un échantillon à l'autre. Outre les fragments de coquilles de noisettes (*Corylus av.*), au nombre d'une vingtaine, isolés à la fouille, de nombreux restes de céréales carbonisées proviennent de la tranchée du bâtiment 3.

Les structures monumentales à poteau planté

L'un des apports importants de la campagne 2013 résidait dans la mise au jour dans l'axe du pignon sud d'un alignement de fosses circulaires profondes ayant servi à implanter de robustes poteaux. La campagne 2014 a montré en symétrie l'existence d'un alignement de fosses à poteaux plantés dans l'axe du pignon nord sur une longueur de 34 mètres.

Pour la fouille 2014, les profondeurs atteintes sont tout à fait comparables à celles de 2013, bien que sensiblement inférieures. Leur profondeur minimale sous la surface de décapage est de 1,10 m pour le poteau de la st. 205. Leur profondeur maximale sous la surface de décapage est de 1,60 m pour le poteau central du pignon et la st. 272 (soit 2,30 m sous le niveau du sol actuel). Compte tenu du profil du sol, on peut estimer qu'au moins une quarantaine de centimètres ont disparu sous l'effet de l'érosion agricole, ce qui nous amène à une estimation d'une profondeur minimale de 2,70 m.

L'hypothèse d'alignement de stèles peut être à nouveau privilégiée. La question du rôle architectural de ces structures dans le bâtiment 3 est toutefois posée.

Le bâtiment 2 et ses abords : description générale

Après prélèvements géochimiques, le bâtiment 2 a donné lieu à une fouille partielle. Du côté oriental, les divers trous de poteaux et tranchées de fondation étaient difficiles à percevoir. Généralement, des sondages d'un minimum de 1 m² ont permis de réaliser des coupes, mais également de procéder à une lecture en plan.

Le bâtiment 2 a une forme circulaire de 16 m de diamètre.



Fig. 68 - GOULET, le Mont. Vue aérienne d'une partie de la zone décapée (en haut, bâtiment 3 ; en bas, bâtiment 2 ; entre les deux, alignements de fosses à poteau planté (photo par cerf-volant F. Levalet).

Il est séparé en deux parties inégales par le fossé de refend. Celui-ci présente une courte interruption d'environ 80 cm, qui correspond incontestablement au seul passage entre les deux pièces du bâtiment. La fouille de plusieurs sections du fossé circulaire et du fossé de refend a permis d'identifier beaucoup plus facilement les contours des fantômes de poteaux. L'identification de poteaux en forme de demi-troncs a été systématique. Les poteaux forment une suite continue, avec la partie fendue tournée vers l'extérieur du bâtiment. La qualité de l'observation doit être ici relevée, ce qui nous ouvre des perspectives importantes en matière de reconstitution architecturale.

L'interruption du fossé de refend est associée à une structure « en H » tout à fait proche de celle du bâtiment 1. Cette structure mesure 3 m par 3,50 m. Elle est constituée d'une fosse peu profonde (une trentaine de centimètres) encadrée au nord et au sud par deux grandes poutres horizontales qui partent de la paroi du fossé de refend et se prolongent vers l'ouest jusqu'à deux excroissances formant des sortes d'antennes. Les deux grandes poutres semblent reliées entre elles par une poutre orthogonale. À l'instar de celle du premier bâtiment circulaire, cette structure donne très nettement l'impression d'avoir été la seule structure ouverte lors de l'incendie.

L'organisation et les formes générales des 2 bâtiments circulaires sont indiscutablement très proches avec un diamètre proche de 16 m. Les deux bâtiments offrent

très probablement une entrée secondaire placée du côté occidental et marquant une interruption du fossé circulaire. Leur orientation offre toutefois une différence d'environ 19°. Le bâtiment 2 est également légèrement plus grand et son fossé de refend est situé plus près du plus grand diamètre du cercle : de ce fait, la partie orientale du bâtiment 2 est plus grande que celle du bâtiment 1.

La fouille a permis de constater que d'une manière globale la profondeur des structures est moindre dans le bâtiment 2 que dans le bâtiment 1. Ces observations pourraient être liées à des processus d'érosion différentielle, le bâtiment 2 étant installé sur un substrat limoneux probablement plus sensible à l'érosion agricole que les formations argileuses issues de l'altération du substrat.

Quelques structures néolithiques ont été identifiées autour des 3 bâtiments : pour l'essentiel deux fosses à pierres chauffées et un four en forme de huit. Une reconnaissance plus extensive de l'intérieur de l'enceinte est prévue sous la forme de tranchées de sondage larges en 2015.

La campagne 2014 confirme l'intérêt exceptionnel du site de Goulet pour l'étude architecturale de la maison néolithique et pour celle de la fonction des enceintes.

Cyrille BILLARD

LES VENTES DE BOURSE

Forêt domaniale de Bourse

Le massif forestier de Bourse est une forêt domaniale publique gérée par l'ONF qui recoupe le territoire de 4 communes : Le Ménil-Broût, Les Ventes de Bourse, Essay, Marchemaisons. Il couvre une superficie avoisinant les 1200 hectares et composée essentiellement de feuillus.

Cette forêt n'a que peu évolué depuis la période Moderne mais si la présence d'un important couvert forestier favorise le repérage des reliefs conservés, il ne facilite en aucun cas leur attribution chronologique. En l'absence de

chablis, il est extrêmement rare de pouvoir associer une structure en élévation et des éléments de mobilier datant, ce qui implique une grande prudence dans l'interprétation fonctionnelle mais également chronologique des structures observées. De fait, le travail de prospection pédestre entrepris depuis plusieurs années sur les massifs forestiers et basé sur le repérage et le relevé systématique des structures anthropiques conservées en élévation, permet de compléter considérablement la carte archéologique du département.

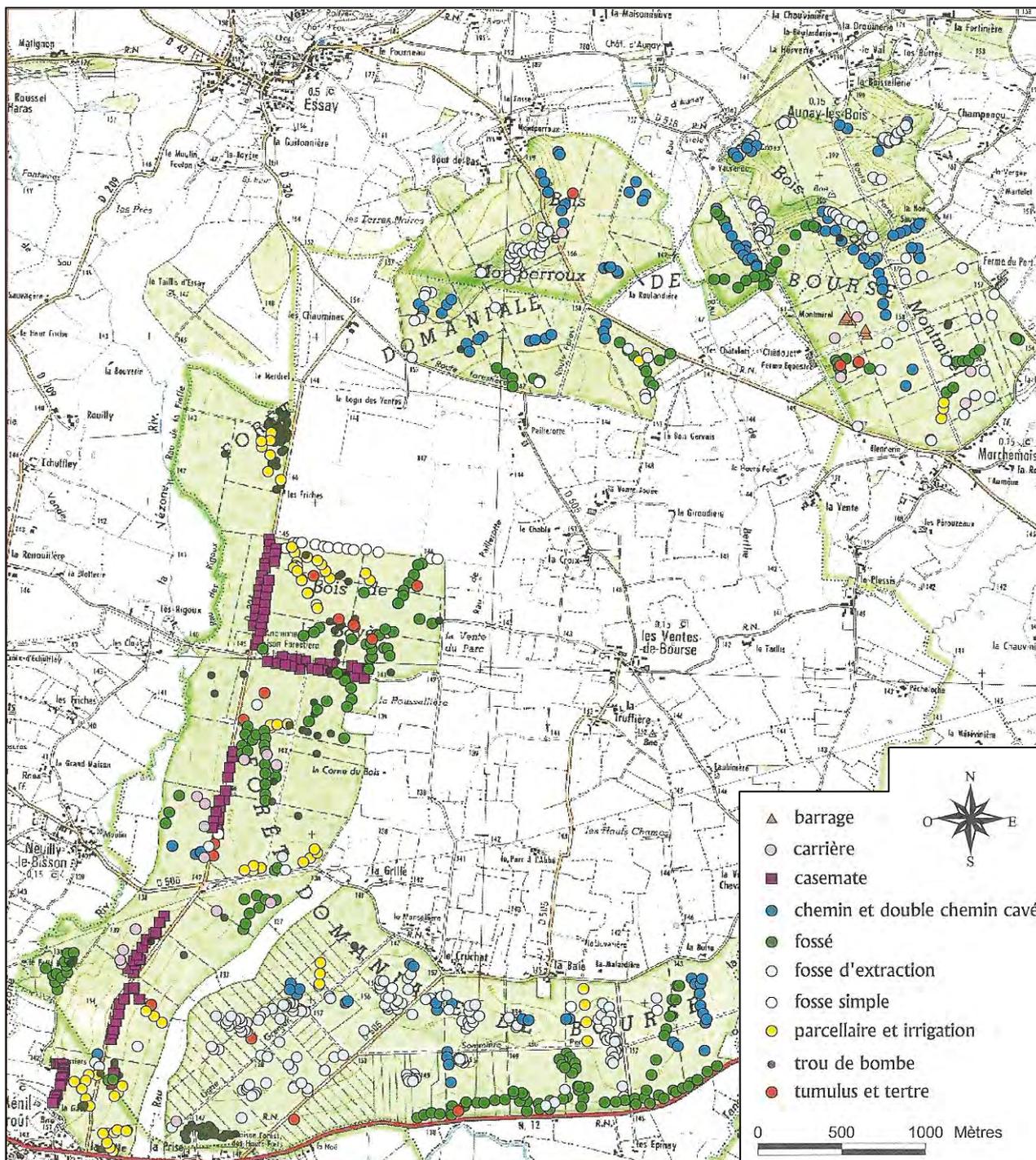


Fig. 69 - LES VENTES DE BOURSE, forêt domaniale. Répartition des principales traces anthropiques repérées.



Fig. 70 - LES VENTES DE BOURSE, forêt domaniale. Fosse à munitions de l'armée allemande.

Les résultats :

Les tumulus : pour l'année 2014, ce sont plus de 7 structures que l'on peut interpréter comme de probables tumulus. De forme circulaire, ces tumulus semblent dater de la période protohistorique. Ils présentent tous des dimensions identiques et un profil similaire (élévation d'environ 0,70 m pour un rayon de 3 m à 4 m avec un fossé périphérique plus ou moins visible suivant l'état de conservation de la structure).

Les sites gallo-romains : deux sites ont été retrouvés à environ 750 m de distance et à proximité du CD 42, probablement une voie antique qui se dirige vers Sées, secteur déjà riche en occupations gallo-romaines. Le premier site a été repéré par l'agent forestier de l'ONF (Gérard Duval) qui au cours de l'arrachage d'un arbre, a récupéré quelques fragments de *tegula* et d'*imbrex*. Le deuxième site se trouve sur la parcelle 67 et se présente

sous la forme de petits dômes de terre qui contiennent des moellons de pierres calcaires, de silex et des fragments de tuiles. Ces petits monticules semblent recouvrir des bâtiments effondrés restés en l'état depuis la fin de la période gallo-romaine.

Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale : ils sont très nombreux (plus d'une centaine) et correspondent soit à des dépôts de munitions aménagés par les troupes allemandes (fosses de plan quadrangulaire), soit à des parcs pour camions chargeurs, la plupart datant de l'année 1943. Enfin, un terrain d'aviation installé en bordure de la forêt en juin 1944 par les Allemands, explique la présence de très nombreux cratères de bombes, rebouchés depuis la fin de la Seconde guerre.

MORAND Fabrice

**RD 924 – Déviation de FLERS
Prolongement nord-ouest**

INDÉTERMINÉ

Dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 924 - déviation nord-ouest de Flers par le Conseil départemental de l'Orne, un diagnostic archéologique a été prescrit sur l'ensemble du tracé et des zones d'occupation temporaires, soit une surface totale de 308 494 m². Le tracé de la RD 924 se déploie successivement sur les communes de Saint-Georges-des-Groseillers, La Bazoque, Caligny, Cerisy-Belle-Etoile, Landisacq et la Lande-Patry, sur une distance d'environ 4.5 km.

Au final, malgré la superficie de la surface prescrite, les résultats du diagnostic sont très ténus avec 165 structures enregistrées dans les 126 tranchées ouvertes et les rares vestiges archéologiques mis au jour sont peu significatifs.

Denis THIRON

Au fil des décennies les érudits se sont intéressés à l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, sortant de l'oubli ces ruines qui semblaient perdues dans le pays d'Ouche. Avant de faire l'objet de fouilles archéologiques entre 1998 et 1999, c'est essentiellement sur l'historique, de l'abbaye et de sa fondation, que portent les écrits dont nous disposons. Lors de ses fouilles, V. Hincker (archéologue Conseil départemental du Calvados, à l'AFAN en 1999), donne une nouvelle dimension aux bâtiments conventuels de cet ensemble religieux. L'analyse des bâtiments conventuels, aujourd'hui disparus, est en effet essentielle pour la compréhension de l'organisation de l'abbaye et de la vie des moines. Les éléments retrouvés dans le sondage qu'il a effectué dans la salle capitulaire ont permis, non seulement de replacer l'architecture de ce bâtiment dans un mouvement de reconstruction gothique normande, mais aussi de comprendre le rôle de cette salle qui semble avoir une situation privilégiée dans l'abbaye durant près de sept siècles.

À l'issue de l'opération, deux tiers de cet espace restaient encore à explorer. L'opération archéologique menée en 2013 a permis de faire un premier bilan de l'état de conservation des vestiges et également de répondre à certaines questions restées en suspens concernant le plan architectural de cet espace. La fouille de 2014 a confirmé ces premières constatations et a permis de mettre en relation le chapitre avec les pièces voisines. De plus l'espace funéraire a pu être appréhendé.

Un espace bouleversé

D'importantes perturbations ont modifié le paysage de cette abbaye depuis son abandon après la Révolution. Fouilles « sauvages », exploration ou réutilisation de l'espace abandonné, la salle du chapitre, aujourd'hui disparue, a vu son sous-sol bouleversé.

Une importante tranchée, réalisée lors des fouilles de 1999, perce la pièce d'est en ouest. Cette tranchée vient recouper perpendiculairement quatre sections parallèles, issues très probablement de « fouilles » réalisées au XIX^e siècle. Ces percées ont bouleversé la quasi-totalité des niveaux de sols médiévaux et modernes. On note de plus une récupération conséquente des murs et même leurs niveaux de fondation. Cette récupération est partielle dans un premier temps, puis totale dans sa dernière étape.

Une salle au sein d'un ensemble abbatial

Deux ouvertures réalisées à l'ouest et au sud du chapitre ont permis de situer cette pièce dans son contexte abbatial.

Ainsi, l'ouverture à l'ouest a mis au jour la présence de la galerie du cloître. Son sol est perturbé, les pavés ne sont plus en place, en revanche, les niveaux d'aménagement de ces sols et les niveaux funéraires sont intacts. L'une des tombes, datée du XIII^e siècle, a pu être fouillée. Elle renferme le corps d'un sujet masculin adulte en position primaire inhumé dans un cercueil, des pots à encens l'accompagnent. L'ouest de la galerie est bordé par la fondation du mur bahut soutenant les colonnes ouvrant sur le cloître. Cette fondation est large de 1,70 m. Un

caniveau construit en pierre longe ce mur. Il est large de 0,30 m.

Au sud, une pièce est mitoyenne du chapitre, son mur ouest est d'ailleurs la continuité de celui de la salle capitulaire. Ce bâtiment orienté nord-sud est large de 8,50 m environ, dans ses dimensions internes. Une ouverture dans le mur Est de ce bâtiment semble perceptible, elle donnerait sur un espace extérieur aménagé ?

Une restitution architecturale du chapitre confirmée

À l'issue de l'opération de 1999, une proposition de restitution architecturale avait pu être réalisée. La mise au jour de l'essentiel des murs et des structures maçonnées encore en place (colonnes murales, piles centrales...) a permis de confirmer la restitution initialement proposée. La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult est donc une salle rectangulaire orientée ouest-est, accolée au transept sud de l'église, composée de deux nefs divisées en quatre travées chacune. Les dimensions intérieures sont de 9 m de large sur 14,6 m de long.

Les fondations sont épaisses, entre 2,6 m pour les murs orientaux et occidentaux et 2,3 m de large pour le mur sud. La profondeur des fondations atteint 1,45 m pour le mur sud.

Trois piles centrales séparent les deux nefs. Leur fondation, de conservation inégale, est de forme rectangulaire de dimension environ 1,5 à 1,75 m par 2 m. Ces piles devaient supporter des voûtes en plein cintre qui reposaient ensuite sur les colonnettes murales, placées en vis à vis.

Ce plafond devait soutenir le dortoir situé au-dessus. La découverte de deux murs se prolongeant perpendiculairement à la pièce vers le sud - l'un partant du centre du mur sud de la salle du chapitre - indique qu'un autre bâtiment lui était collé et surtout que l'étage ne devait pas recouvrir l'intégralité de l'espace.

En effet, il semble que la partie orientale du chapitre soit autonome et tournée vers l'extérieur de l'abbaye.

Deux contreforts ont été repérés sur la façade orientale de la salle. L'un est situé au milieu du mur Est et devait servir de soutien, le second est un contrefort double venant renforcer l'angle sud-est de la salle.

Le décor architectural et les différents remaniements

Les nombreuses tranchées de récupération, bien qu'elles aient largement perturbé le site, ont livré un grand nombre de pièces lapidaires, d'éléments de terre cuite architecturale ou même de vitrail.

Les enduits peints issus des blocs lapidaires supposent une décoration de la pièce peinte de bandes blanche, jaune et rouge. Les nombreux pavés découverts indiquent une variété intéressante de décors, allant du motif floral, géométrique, mythologique ou encore animalier. Cet ensemble hétéroclite accompagné de la présence de fragments de plate-tombe, indique que ce sol devait s'organiser au gré de nombreuses réouvertures, liées à la pratique funéraire. Quelques propositions d'assemblages de pavements peuvent être faites.

Ces artefacts donnent également des indices sur les différentes périodes de restauration de la salle. Au vu des



Fig. 71 - SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DES-BOIS, abbaye. Photo aérienne du site.

tombes présentes dans l'enceinte de la pièce, il semble que les fondations pourraient dater du XI^e siècle. De plus, des éléments encore en place et des informations historiographiques indiqueraient, en revanche, que le mur encore en élévation pourrait dater du XIII^e siècle ; néanmoins, le dortoir s'effondre et est reconstruit à différentes époques. Ainsi, les éléments de voutains découverts confirment une restauration du plafond de la salle du chapitre vers la fin du Moyen Âge.

De même, la typologie du vitrail suggère une réfection des fenêtres lors de la période mauriste.

Un lieu d'inhumation prisé

La fouille réalisée en 1999 a permis de découvrir la présence de seize tombes médiévales, sur l'équivalent d'un tiers de la pièce, ce qui induit une densité d'occupation non négligeable.

Si les tranchées réalisées au cours du XIX^e siècle ont largement perturbé les niveaux de sols de la salle du chapitre, la mise au jour de plusieurs sépultures au fond

de ces tranchées de récupération indique que les niveaux funéraires n'ont pas été totalement touchés.

La fouille d'un tiers de l'espace restant a révélé au moins trois phases d'occupation pour l'ensemble sépulcral. La première occupation daterait du VIII^e, soit de la fondation du monastère, un second ensemble serait contemporain de la première construction en dur du chapitre au XI^e siècle et enfin, les sépultures les plus récentes pourraient dater des XIII^e-XIV^e siècles.

Il est difficile de connaître l'environnement des premières tombes ; néanmoins, leur présence suppose que l'emplacement de l'abbaye primitive, jusqu'alors difficilement localisée, devait être sur le lieu même des ruines actuelles.

Les campagnes à venir devraient permettre de fouiller le reste de l'ensemble funéraire et de peut-être en savoir plus sur l'occupation antérieure.

Anne-Sophie VIGOT

SAINT JULIEN-SUR-SARTHE

Le Carré Saint-Julien

Des travaux urbains réalisés par la commune dans le secteur du Carré Saint-Julien ont nécessité une surveillance archéologique de ces travaux.

L'implantation des tranchées de 30 cm de profondeur pour l'installation de bordure en ciment sur l'emprise du site gallo-romain a permis de récolter du mobilier gallo-romain, des scories de fer mais surtout un fragment de

plat en céramique sigillée, archéologiquement complet, de la fin du 1^{er} siècle (Lezoux 17).

Ces observations régulières effectuées depuis 1998 permettent d'appréhender plus précisément l'extension antique du site.

Fabrice MORAND



Fig. 72 - SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE, le Carré Saint-Julien. Fragment de plat en sigillée en provenance de Lezoux.

SARCEAUX

Rue Réage des Clercs, tranches 1, 2 et 3

Le diagnostic archéologique a porté sur une surface totale de 4,9 ha vouée à l'aménagement de lotissements en trois tranches distinctes. Si la surface des tranches 1 et 3 n'a pas révélé de vestiges archéologiques dignes d'intérêt, il en est autrement pour celle de la tranche 2. Dans sa partie sud et sud-est, ont été mises en évidence différentes concentrations de trous de poteau indiquant la présence de bâtiments. Fortement arasés, les niveaux d'occupation comme le mobilier archéologique semblent avoir disparu, ne laissant guère d'indices de datation. Toutefois, la

présence aux abords immédiats d'une double sépulture attribuable à La Tène moyenne suggère que l'on soit en présence d'une installation de cette époque. Il convient également de signaler quelques fosses dont certaines ont livré du mobilier gallo-romain et une autre néolithique. Une seconde inhumation localisée dans l'angle sud de la parcelle s'est avérée exempte d'éléments de datation.

Benjamin HÉRARD

Le projet de construction d'une école maternelle au sein du groupe scolaire Marie-Immaculée, rue des Ardrillers à Sées, a amené le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface de 1390 m².

Toutes les tranchées ont livré des niveaux remontant à la période antique. L'occupation, telle qu'on peut la restituer au vu des vestiges dégagés, peut être séparée en trois secteurs.

Le premier, localisé au sud-ouest, comprend un habitat illustré par une maçonnerie (TR3). Cette dernière, associée à la nature des niveaux de démolition et à la présence d'éléments de construction, témoigne d'un édifice construit entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le début du II^e siècle en torchis-colombage sur solins en pierre avec couverture en *tegulae* et *imbrices*. Le côté interne de certains enduits recueillis présentait les négatifs d'un lattis de bois, appuyant cette hypothèse d'une élévation en matériaux légers. Cet édifice pourrait se prolonger jusqu'à l'ouest dans la tranchée TR2, avec la mise en évidence d'autres vestiges de pans de murs en matériaux légers.

La découverte d'enduits peints permet d'identifier une habitation avec au moins une pièce décorée globalement avec panneaux sur fond rouge et inter-panneaux sur fond noir. Plusieurs motifs ont été mis en évidence, dont un filet jaune portant un bouquet de feuilles vertes, qui pourrait appartenir à un encadrement intérieur du panneau.

Les fragments d'enduits peints recueillis plus à l'ouest, dans la tranchée TR1, avec une composition géométrique pouvant appartenir au décor des plafonds, complètent le registre décoratif de l'habitat.

Au nord-ouest, l'habitat semble moins imposant, comme le montre la présence d'un muret. On se trouverait alors hors de l'édifice précédent, dans un secteur moins densément occupé, avec néanmoins la présence de niveaux cendreaux, de charbons de bois (dont de gros fragments) et de coquilles de moules.

À l'est, dans TR4, on se situe également hors de l'habitat avec une occupation peu structurée. Au sud-est, un massif composé d'éclats calcaires liés à un mortier sableux jaune est un vestige d'une autre construction plus difficile à identifier, qui devait utiliser blocs calcaires, grès et briques.

L'ensemble des tranchées montre une destruction et une récupération de ces structures à la fin du II^e siècle, ou au tout début du III^e siècle. Des niveaux de circulation sont installés dans la partie centrale du terrain (TR3), peut-être afin de faciliter la récupération des matériaux de l'édifice. Il faut noter la présence en grand nombre de restes osseux animaux, dans les niveaux d'occupation de ces sols et dans certains remblais de TR1.

L'étude céramique a donc permis de dater les premiers niveaux sur le terrain naturel de la fin du I^{er}-début II^e siècle, avec une occupation qui couvre la première moitié du

II^e siècle mais ne semble pas s'étendre très loin dans le II^e siècle. L'abandon et la démolition de l'habitat remontent à la fin du II^e ou au tout début du III^e siècle. Il s'agit donc d'une période relativement courte qui montre un abandon du secteur très tôt par rapport aux autres données connues sur la ville. Par exemple, lors de la fouille de la rue Amesland, F. Fichet de Clairfontaine note une restructuration du secteur au III^e siècle mais un abandon définitif au début du Bas-Empire (Fichet 1998).

Dans la partie centrale du terrain, les derniers niveaux antiques sont perturbés par l'installation de plusieurs sépultures, creusées en pleine terre, sans que les bords des fosses sépulcrales soient visibles. Quatre squelettes en connexion ont pu être identifiés, trois adultes et un immature, tous présentant la même orientation. Quelques ossements humains isolés ont également été observés, provenant au moins de deux immatures. Ils permettent de cerner un peu plus le secteur dédié aux sépultures, qui forme une bande de terrain d'au maximum 8 m de large par moins de 30 m de long, avec une densité de sépultures très faible.

Seule une sépulture a fait l'objet d'une fouille et d'une étude anthropologique. Après étude des ossements, il s'agit d'une femme adulte inhumée dans un contenant en bois de type coffrage. Cet individu est atteint de pathologies probablement d'origines dégénératives et/ou infectieuses :

- une enthésopathie en creux des ligaments costo-claviculaires très marquée sur la clavicule droite, témoignant probablement d'une sollicitation assez importante du haut du corps ;
- une présence d'atteintes arthrosiques remarquée sur plusieurs vertèbres (ostéophytes relativement importantes sur les vertèbres thoraciques) ;
- un remaniement osseux arthrosique sur la surface articulaire du tubercule costal de nombreuses côtes (droites et gauches) ;
- enfin, une pathologie importante sur le bassin avec une fusion sacro-iliaque du côté droit. Il pourrait s'agir d'une spondylarthrite ankylosante, d'origine arthrosique ou inflammatoire, qui a entraîné une perte complète de la mobilité au niveau du bassin par la soudure totale des surfaces articulaires. Cependant, l'aspect lissé de la fusion pourrait indiquer également une origine congénitale.

Aucun élément de datation n'a pu être déterminé, les sépultures recoupant les niveaux du début du III^e siècle et apparaissant sous la terre arable de la période moderne. La position et l'orientation du défunt, le mode d'inhumation et l'absence de dépôt funéraire pourraient indiquer une datation plutôt médiévale de la tombe.

Il faut signaler la découverte, en 1991, d'inhumations dans des coffres en *tegulae* au sud de la parcelle, rue du Grenier à Sel, mais sans que leur datation puisse être précisée. Le cimetière médiéval dit «de l'Autre Monde» est



Fig. 73 - SÉES, rue des Ardillers. Enduits peints avec un filet jaune portant un bouquet de feuilles vertes (cliché S. Dervin / J. Boislève, Inrap).



Fig. 74 - SÉES, rue des Ardillers. Fragment de pot de fleur en faïence marbrée bleue, décor à la bougie, avec applique d'un visage moulé (cliché S. Dervin, Inrap).

à environ 300 m à l'ouest de la parcelle et les églises ou institutions religieuses connues sont toutes assez loin de notre secteur.

Après cette phase d'inhumation, le terrain est recouvert par un niveau de terre à jardin ou un limon sableux brun-jaune plus compact et par plusieurs structures fossoyées, dont une de très grande taille. Dans la partie ouest du terrain, dans la direction de l'actuelle rue des Ardrillers, se trouvent deux voire trois bâtiments. L'étude du mobilier céramique indique que nous sommes en présence de deux origines bien différentes pour ces rejets. D'une part,

au nord-ouest (TR1), il s'agirait d'une activité agricole et sans doute laitière qui pourrait être datée de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle. D'autre part, au sud (TR3) et à l'est (TR4), le lot comprend de nombreuses faïences blanches et décorées liées aux arts de la table (tasse et assiettes) et aux arts décoratifs (pot de fleur), d'où une grande différence dans le statut social et dans l'activité par rapport au dépôt précédent.

Bénédicte GUILLOT

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	L'Antiquité en Basse-Normandie	COULTHARD Nicola (COL)	PCR	3543	2623
2	Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)	HAMONOU Yves (BÉN)	PRD	3521	-
3	Les haches polies néolithiques en roches tenaces et les parures en séricite de Basse-Normandie	LE MAUX Nicolas (BÉN)	PAN	3513	-
4	Les premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	3541	2615
5	Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X ^e - XVI ^e siècle	DERVIN Stéphanie (INR-CRAHAM)	PCR	3510	2587

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2015.

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

L'Antiquité en Basse-Normandie
Projet collectif de recherche

GAULE ROMAINE

Le PCR ARBANO organisé en ateliers thématiques a poursuivi ses travaux durant cette quatrième année transitoire. En effet, certains ateliers touchent à leur but fixé en début de programme alors que d'autres poursuivent un labeur de plus longue haleine. Après avoir effectué un travail de recherche des limites anciennes pour les *civitas* des Unelles et des Abrincates, les participants de l'atelier « limite des territoires antiques » s'attachent maintenant aux frontières des baïocasses et des viducasses. Le deuxième volet de cet atelier, consacré aux réseaux de circulation terrestre, poursuit son exploration archéogéographique principalement dans la moitié nord du Calvados. La publication de la méthode et des premiers résultats est en préparation.

L'atelier « espace urbain » a largement avancé ses travaux et se trouve en position de publier la majorité des notices d'agglomérations comme prévu. L'étude des collections gallo-romaines du musée Quesnel-Morinière à Coutances est achevée et vient boucler la rédaction de la notice monographique de Coutances. Toujours dans la Manche, la notice de Valognes s'enrichit des données issues des sondages programmés sur l'agglomération d'Alleaume. Pour l'Orne, la notice de Sées est achevée. L'année a aussi été marquée pour cet atelier par une présentation faite sur les fortifications romaines tardives de Basse-Normandie dans le cadre de la cinquième journée d'étude sur les fortifications et les villes de l'Antiquité tardive dans le nord-ouest de la Gaule et qui s'est tenue à Caen le 21 mars 2014.

L'atelier funéraire a achevé ses notices de site et se prépare à la publication de l'ensemble. Les dernières

notices concernent les sites funéraires de Bernières-sur-Mer « La Crieux » (14), Montaigu-la-Brisette « Le Hameau Gréard » (50), Boitron « Le Sainfoin » (61), Ifs « Crédit Immobilier » (14), Fourneville « Le Petit Epiné », Saint-Pellerin « RN174 » et Flottemanville « Les Poistils » (50).

L'atelier mobilier qui a adopté un fonctionnement séparant l'*instrumentum* et le verre d'une part et la céramique d'autre part a lui aussi progressé tout en recentrant ses objectifs, notamment sur l'étude des pâtes céramiques et les sources d'approvisionnement.

La restitution des données sur l'*instrumentum* prend la forme d'un catalogue synthétique présenté par site. Plusieurs études de verre ont été entreprises cette année sur les sites de Montaigu-la-Brisette, « Le Hameau Dorey » (50), Valognes, « Agglomération antique d'Alleaume » (50), Portbail « Le Genestel » (50) et Port-en-Bessin « Avenue du Général de Gaulle » (14).

Les études de l'*instrumentum* de Valognes et du musée Quesnel-Morinière à Coutances sont aussi à mettre au compte de cette année d'activité.

Enfin, les recherches sur la basse-vallée de la Seulles et la vallée de la Vire conduites dans le cadre de l'atelier sur les occupations antiques en relation avec des cours d'eau ont constitué la dernière phase d'expérimentation de la méthode proposée. Celle-ci ne sera pas reconduite.

Nicola COULTHARD et Laurent PAEZ-REZENDE

Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61) Prospection diachronique

Dans le cadre d'une étude sur le choix de certaines séries microtoponymiques comme indicateur pouvant révéler une présence éventuelle d'une occupation humaine, la campagne de prospection, menée dans les cantons de Falaise (14) et de Putanges-Pont-Écrepin (61) depuis les années 2009 et 2010, a été poursuivie en 2014. Cette année, celle-ci a été très brève. Seules deux communes du canton de Falaise ont fait l'objet de prospections sur

une petite partie de leur territoire, Noron-l'Abbaye, au sud-est de l'abbaye, et Saint-Martin-de-Mieux, au sud-ouest de Miette. Hormis la présence d'artefacts disséminés à la surface des champs, elles n'ont pas permis d'identifier de nouveaux sites sur les parcelles prospectées.

Yves HAMONOU

NÉOLITHIQUE

Les haches polies néolithiques en roches tenaces et les parures en sérécite de Basse-Normandie

À travers ce troisième volet de l'étude des haches polies en roches tenaces bas-normandes, nous avons pu accroître l'inventaire et décrire qualitativement les séries lithiques polies, particulièrement en ce qui concerne le dessin lithique ou encore la minéralogie. C'est dans cette optique que nous proposons les premiers résultats de la synthèse typologique concernant les haches fusiformes.

I – Typologie des haches dites fusiformes

Les haches fusiformes ont depuis longtemps suscité l'attention et ont été quelquefois signalées anciennement. Elles ont déjà fait l'objet d'une première étude de synthèse (Dédouit *et al.* 1994). Cette recherche soulignait le caractère exceptionnel de ces pièces s'appuyant alors sur la typologie. Ce type a été défini sur les critères suivants : « tranchant plus étroit que le corps de la lame, dont la plus grande largeur se situe au tiers supérieur ; section circulaire de la lame sauf au tranchant ; extrémité distale pointue ; roche tenace ». Ainsi, un premier inventaire fut dressé, qui permit la reconnaissance de l'étendue géographique du phénomène inscrit dans le quart nord-ouest de la France. Ces outils sont souvent surdimensionnés. Ils correspondent sans conteste à des biens socialement valorisés au Néolithique. Ce sont de véritables *outils-signes*, dont l'usage technique a été détourné en rentrant dans les rituels et les échanges au profit d'un statut particulier dans les systèmes de signes sociaux. Certains de ces outils-signes, comme les productions de grandes lames de haches en jade alpin, sont désormais bien documentés en Basse-Normandie et au-delà, en Europe occidentale. Il n'en est pas de même pour les haches dites fusiformes. La Basse-Normandie offre un nombre relativement conséquent de haches fusiformes. Beaucoup d'entre elles ont été utilisées, et on les retrouve fréquemment fragmentées, ou bien encore refaçonnées, réemployées et recyclées. Ces modèles sont réalisés dans une gamme assez large de roches, qui présente la particularité d'être souvent d'origine locale-régionale comme c'est le cas des exemplaires en dolérites variées, cornéennes, grauwackes, grès et grès-quartzites briovériens ; et parfois extrarégionale comme avec certaines amphibolites, gabbros et métadolérites (du type A ou non). Nous avons

déjà signalé l'existence d'une certaine variabilité au sein de cette famille des haches fusiformes (Le Maux 2014), sans toutefois statuer de manière définitive à ce sujet. L'étude et la documentation fine de ces pièces que nous avons récemment menées permettent de proposer des groupes typologiques distincts, au sein de ce que nous appellerons la *famille des haches fusiformes*. Cet exercice, tributaire de dessins typo-technologiques, a nécessité de s'appuyer sur un échantillon représentatif, mais aussi sur des exemplaires entiers et plus ou moins préservés dans leur état d'origine.

Nous avons ainsi identifié trois modèles bien distincts (fig. 75). Nous proposons de donner un nom à chacun des types, attribués en raison du nom du site éponyme où l'on a découvert un des exemplaires caractéristiques. Nous montrons plusieurs modèles au sein de chaque type, afin de rendre compte de leur variabilité.

Le premier type, baptisé « Sainte-Honorine » est le plus fréquent parmi les haches fusiformes. Il correspond aux haches fusiformes « vraies » (*Ibid*) dans la mesure où il est très longiligne, fuselé ou en « boudin », son tranchant est moins large que son corps, le fil du tranchant se raccorde insensiblement aux côtés, de section ovalaire large, presque ronde, et son talon appointé, d'allure triangulaire, biseauté ou non. Si de très longs modèles existent, des exemplaires courts voire petits, sont également connus et conservent malgré tout les mêmes proportions dans les rapports longueur/largeur et largeur/épaisseur.

Le deuxième, que nous qualifions de type « Russy », présente les mêmes caractéristiques principales que le type « Sainte-Honorine ». Il se distingue de celui-ci par un élément majeur, qui consiste en un allongement de la partie finale de son tranchant, lequel est plus ou moins subtilement marqué par le développement de renflements aux deux extrémités. Ces ergots ou « bourrelets » sont caractéristiques de ce type et créent une certaine rupture dans le profil général de la hache. Ils sont laissés de manière délibérée et habilement polis. Le fil du tranchant se raccorde aux côtés par dédoublement, formant ainsi des arêtes de polissage décrivant un « V ». Ce type est plus rare que le premier, et serait probablement à rapprocher

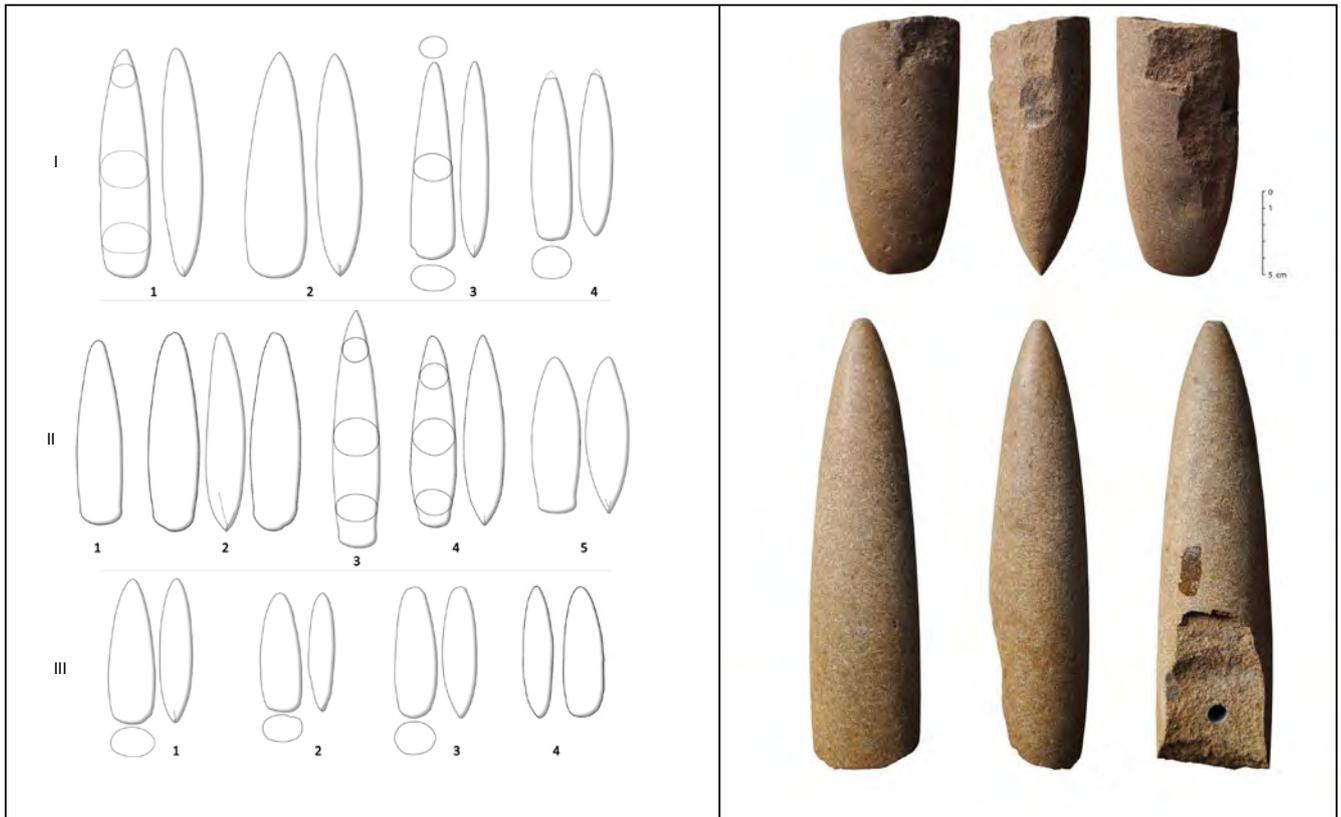


Fig. 75 – Haches polies. Typologie de la famille des lames de haches fusiformes.

I – Type «Sainte-Honorine» : 1 Sainte-Honorine-la-Chardonne (61) - 2 Berjou (61) - 3 Clinchamps-sur-Orne (14) - 4 Mathieu (14).

II – Type «Russy» : 1 Russy (14) - 2 La Courbe (61) - 3 Garcelles-Secqueville (14) - 4 Louvigny (14) - 5 Cabourg (14).

III – Type «Banville» : 1 et 2 Banville (14) - 3 Dozulé (14) - 4 Bretteville-en-Saire (50).

À droite, clichés de deux lames en dolérite de la famille des haches fusiformes provenant des fouilles de Goulet (61) et n'appartenant à aucun type précis (illustrations N. Le Maux).

d'une partie de la production de hache en métadolérite (de « type P ») de l'île anglo-normande de Jersey où ce genre de modèle est connu.

Le troisième, que nous baptisons type « Banville », est plutôt ubiquiste et assez fréquemment rencontré parmi les assemblages lithiques polis. Si le tranchant présente toujours une largeur bien moindre que le corps de l'outil, la particularité de ce modèle consiste dans son allure trapue et presque aplatie, à tendance ovoïde, bien moins fuselée et longiligne que les types « Sainte-Honorine » et « Russey ». Il présente une largeur généralement supérieure aux deux premiers modèles, et se singularise par des talons larges, aux formes convexes à ovalaires larges, quelquefois presque plats, alors que les sections sont le plus souvent ellipsoïdales assez larges.

Ces trois types, jusqu'alors confondus dans la catégorie des haches fusiformes, sont révélateurs de réalités archéologiques différentes qu'il nous reste encore à préciser, notamment en termes de production et de chronologie. À ce titre, les récentes fouilles des structures internes du Néolithique moyen II de l'enceinte fossoyée de Goulet (Orne) (Billard *dir.* 2014), ont mis au jour quelques nouvelles haches fusiformes notables (fig. 75) qui viennent étayer les exemplaires en contexte archéologique recensés jusqu'à présent. Les exemplaires complets font néanmoins défaut au sein des contextes bien datés, même s'il semble toutefois se dégager que les haches de type Sainte-Honorine marquent la deuxième moitié du V^e millénaire pour des horizons NM I et II, alors que celles de type Banville s'inscriraient au tournant

du V^e et du IV^e millénaire et couvriraient éventuellement toute une partie du IV^e au cours du Néolithique moyen II et au début du Néolithique récent. Quant au type Russey, aucun exemplaire n'a jusqu'alors été retrouvé en contexte stratifié.

Il faudra, à terme, également comprendre les rapports entre ces types de haches fusiformes et ceux en jades alpins. Il s'agit en particulier des rapports entre les types « Sainte-Honorine » et ceux « Bégude » d'une part, entre ceux de type « Russey » et ceux à tranchants élargis de type « Rarogne » d'autre part, et auxquels on ne peut nier une certaine parenté. Signalons enfin que les grands exemplaires intacts de haches fusiformes sont préférentiellement retrouvés hors de tout contexte archéologique. Certains ont même été découverts plantés verticalement dans le sol, « pointe vers le bas » et tranchant vers le haut, comme c'est le cas pour l'exemplaire de Berjou dans l'Orne. Il s'agit d'une pratique de dépôt rituel. Rappelons qu'on l'observe également pour les grandes haches en jades alpins.

II – Parures en séricite de Basse-Normandie

Au cours de nos nombreux inventaires sur les haches polies, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer des objets de parure. Il s'agit pour une partie d'entre elles, de perles ou de pendeloques réalisées dans un matériau verdâtre à vert intense et lumineux, très fortement micacé (fig. 76). Leurs analyses en spectroscopie infrarouge ont permis d'identifier cette roche. Il s'agit de séricite, variété à grain fin de muscovite – famille des micas (phyllosilicates).

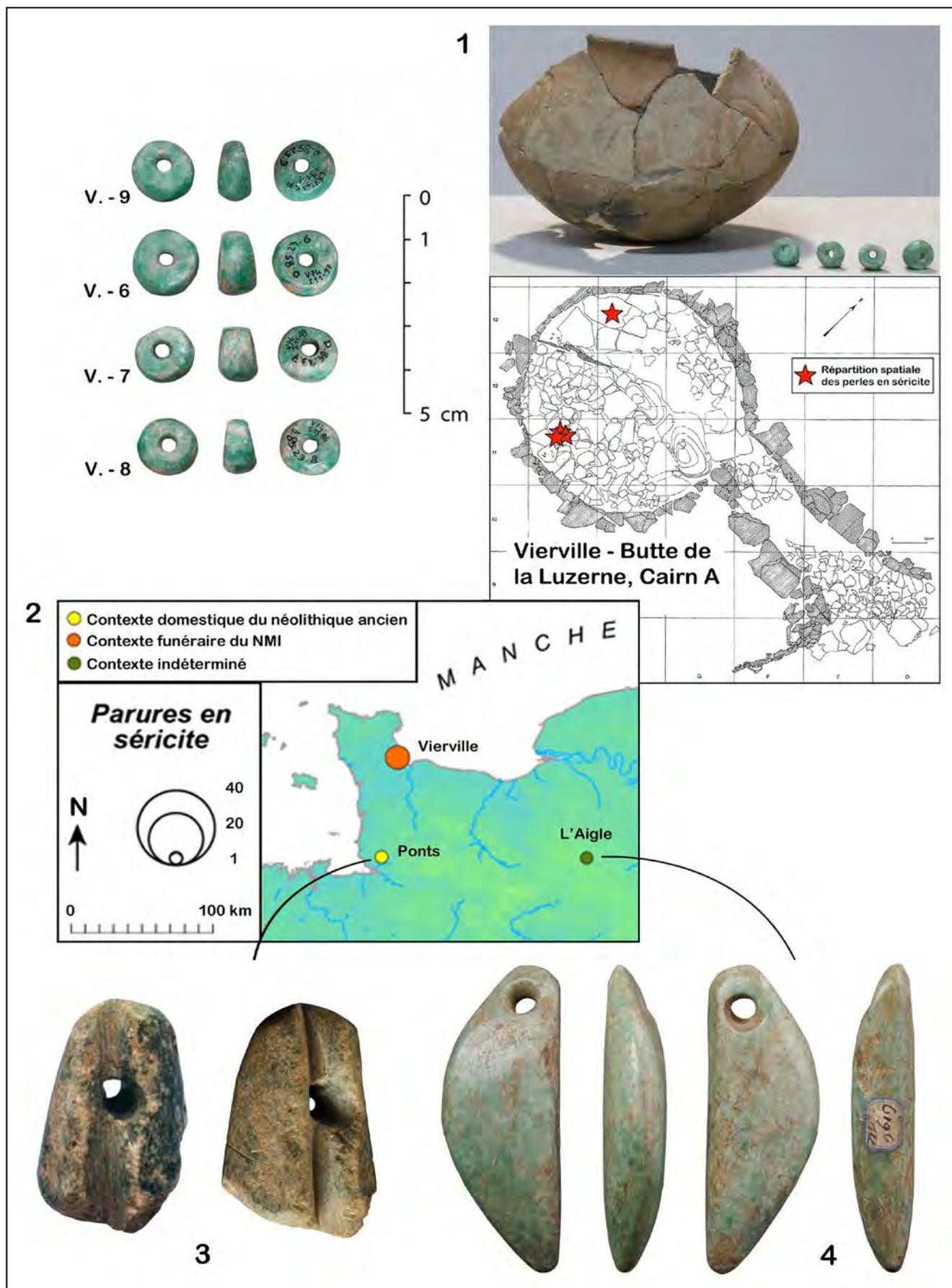


Fig. 76 – Parures en sérécite.

1 – Perles discoïdes de la Butte de la Luzerne, chambre A du cairn de Vierville (50) associées à un vase du Castellac récent et localisation des perles dans la tombe.

2 – Localisation des parures en sérécite en Basse-Normandie.

3 – Volumineuse pendeloque, cassée en cours de bipartition par sciage provenant de Ponts/Plombs (50).

4 – Pendeloque appointée issue d'une bipartition par sciage de L'Aigle (61).

(illustrations N. Le Maux, sauf plan d'après G. Verron 1975 et photo 3 J. Durand et H. Paitier).

Une pièce provenant du site BVSG du « Champ-Hardy » à cheval sur les communes de Ponts et de Plomb (Manche), avait été interprétée à maintes reprises comme une ébauche de hache polie, au talon perforé, en cours de débitage par sciage (Ghesquière, Marcigny et Carpentier 2001). De même, son matériau était auparavant décrit comme une fibrolite de variété « vert pailletée ». Le réexamen de la documentation réunie sur cet objet, ainsi que les travaux récents visant à décrire le phénomène de production et de diffusion de la parure en sérécite sur le quart nord-ouest de la France, ont permis de réattribuer l'usage typo-fonctionnel de cette pièce technique ainsi que sa nature minéralogique. En effet, il s'agit bien d'une pendeloque oblongue, assez volumineuse (et non pas d'une hache perforée au talon), cassée lors de la tentative de décrochage de la double rainure de bipartition menée sur ses faces. Quant à la roche, il s'agit en réalité d'une sérécite massive (et non pas d'une fibrolite). Ce procédé de bipartition sur de grosses pendeloques est désormais bien décrit, et correspond aux phases anciennes du Néolithique (*Ibid*).

Un deuxième exemplaire de pendeloque en sérécite vient tout juste d'être « exhumé » des réserves des collections du Musée d'Archéologie Nationale. Appointée, en forme de « canine », elle présente aussi de nombreux sillons rainurés sur son long côté, relatifs à un débitage par sciage d'une pièce anciennement plus volumineuse. Elle provient de L'Aigle (Orne), « près d'Orgères », sans que plus d'indication ne soit fournie, même si tout laisse penser qu'il puisse s'agir du mobilier d'une sépulture isolée (ou non), découverte anciennement et aujourd'hui détruite.

Enfin, signalons quatre perles discoïdes qui ont été découvertes dans l'assemblage funéraire de Vierville, « ensemble mégalithique de la Butte de la Luzerne » (Manche), au sein de « la chambre funéraire A » du cairn central, où trois d'entre elles étaient concentrées, alors qu'une autre se trouvait sous un gros bloc. Elles étaient associées à un vase Castelic, décoré de motifs en arceaux emboîtés selon la tradition Castelic récent, appartenant au Néolithique moyen II d'Armorique. Identifiées auparavant « en stéatite et [...] en variscite », puis en variscite (Verron 1975), ces perles ont fait l'objet de récentes analyses qui ont permis de déterminer de la sérécite.

Ce matériau était presque passé inaperçu malgré les travaux pionniers des minéralogistes et des archéologues de la région nantaise dès 1973 (Forestier, Lasnier et L'Helgouac'h), et dont les sources de matières premières

évoquées, correspondraient aux affleurements de Loire-Atlantique (*Ibid*), département pour lequel quelques ébauches ont été reconnues, et dont l'ampleur du phénomène fera sous peu l'objet de synthèses. Les 6 exemplaires de parure en sérécite de Basse-Normandie sont des témoins importants, permettant de mieux cerner l'ampleur de la diffusion et leur chronologie, tout en caractérisant les modalités des chaînes opératoires mises en œuvre.

Nicolas LE MAUX

Bibliographie

BILLARD C. (*dir.*) et DIETSCH-SELLAMI M.-F., avec la collaboration de GERMAIN-VALLÉE C., MARCOUX N., 2014 – Goulet « Le Mont » (Orne) -Rapport de fouille de deuxième année programmée tri-annuelle 2014, 115 p.

DÉDOUIT L., CHANCEREL A., DESLOGES J., DRON J.-L., LE ROUX C.-T. 1994 – Inventaire des haches fusiformes. *In* : Chancerel A. (*dir.*), Projet Collectif de Recherches sur le Néolithique moyen en Basse-Normandie. Rapport d'activité, 3^e année de recherches. Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Conseils Généraux : Calvados, Orne et Manche, 1994, non paginé, 21 p.

FORESTIER F.-H., LASNIER B. et L'HELGOUAC'H J., 1973 – À propos de la « Callaïs ». Découverte d'un gisement de variscite à Pannecé (Loire-Atlantique). Analyse de quelques « perles vertes » néolithiques. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 70-6, p. 173-180.

Ghesquière E., Marcigny C. et Carpentier V., avec la collaboration de Durand J. et Giazzon D. 2001 – Témoins d'occupation domestique du Néolithique ancien à Ponts/Plomb «Le Champ Hardy» (Manche). *In* : *Revue archéologique de l'Ouest*, 18, p. 5-12.

LE MAUX N., avec la collaboration de JAMMET-REYNAL L. (cartographie), 2014 – Produire des lames de hache néolithiques en cornéenne en Basse-Normandie. *In* : Louboutin C., Verjux C. et Irribarria R., (*dir.*), *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus*. Actes du 30^e Colloque Interrégional sur le Néolithique de Tours, du 7 au 9 Octobre 2011, 51^e Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, p. 117-136, pl. couleur p. 121.

VERRON G. 1975 – Haute et Basse Normandie. *Gallia Préhistoire*, 18-2, 1975, p. 471-510.

Les premiers Hommes en Normandie Projet collectif de recherche

PALÉOLITHIQUE
MÉSOLITHIQUE

Outre les activités éditoriales programmées, les activités ont encore été diversifiées cette année, avec la préparation d'une exposition consacrée aux premiers peuplements de Normandie qui devrait être présentée le second semestre 2015 au Musée de Normandie à Caen (Calvados), la poursuite du montage du Musée de Rânes (Orne) qui lui aussi devrait ouvrir ses portes à l'été 2015, et la poursuite des investigations de terrain.

Ces dernières ont consisté, outre de nombreuses prospections, en l'achèvement des travaux portant sur l'évolution quaternaire des fleuves côtiers normands (thèse de Guillaume Jamet, Université de Caen), la conduite d'une analyse de l'actuelle anse de la Mondrée à Fermanville (Manche) en partenariat avec IFREMER, et enfin l'accompagnement des fouilles sur le site du Rozel (Manche).

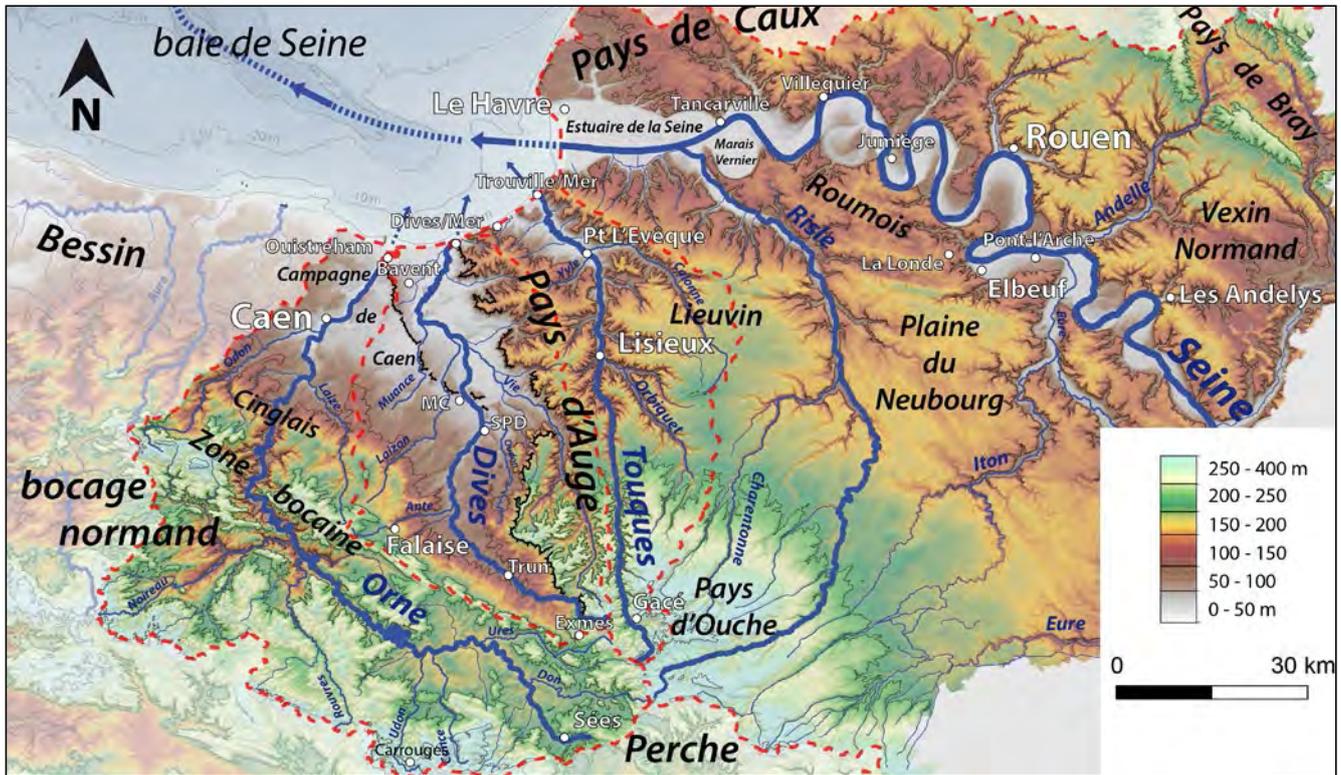


Fig. 77 - MNT terre-mer illustrant le relief, les pays normands et les réseaux de drainage du bassin versant côtier de la baie de Seine (DREAL Basse-Normandie et SHOM) (en rouge : limites des sous-bassins versants) (d'après G. Jamet et al.)

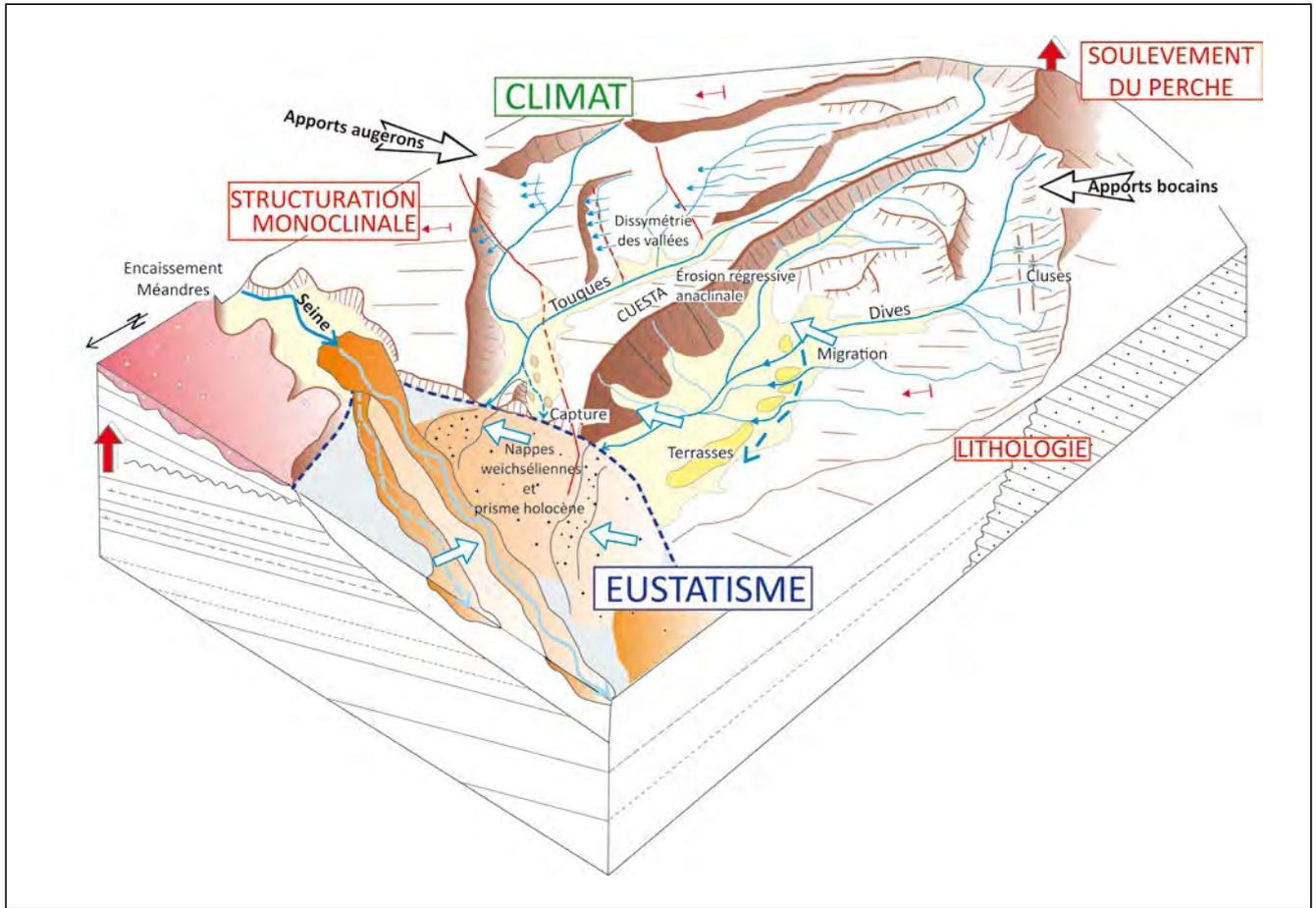


Fig. 78 - Représentation 3D du modèle de dépôts du bassin versant côtier de la baie de Seine avec ses contrôles tectoniques, eustatiques et climatiques (d'après G. Jamet et al.).

Ainsi, dans le cadre de la collaboration Université de Caen – SRA, soutenue par le PCR «Les premiers Hommes en Normandie», des recherches récentes ont été consacrées à la compréhension de l'évolution quaternaire (2,58 Ma - actuel) des fleuves Seine, Touques et Dives. Ces fleuves sont cantonnés dans le bassin versant côtier de la baie de Seine représentant un vaste ensemble géographique à cheval aujourd'hui sur le domaine terrestre et sur le domaine marin.

Au cours du Quaternaire, des contrôles structuraux, climatiques et eustatiques (variations du niveau marin) se sont exercés sur la mise en place du développement de ces réseaux de drainage et dont il ne reste le plus souvent que les terrasses fluviales comme témoignage.

Ces travaux pluridisciplinaires ont permis, d'une part, de compléter les données stratigraphiques préexistantes, notamment celles issues des travaux du Groupe Seine, sur les terrasses des fleuves normands et, d'autre part, de proposer un modèle d'évolution de systèmes fluviaux quaternaires inscrits dans un même bassin versant. Comme cela avait déjà été souligné lors de la précédente publication du PCR, ces nouvelles données obtenues sur les gisements archéologiques de Tourville-la-Rivière, les Fiefs-Mancels et Saint-Pierre-lès-Elbeuf, permettent d'affiner le cadre paléoenvironnemental (milieux et dynamiques de dépôts, chronostratigraphie) des restes de grande faune et des artefacts paléolithiques signalés depuis les années 1970.

Enfin, le terme des travaux engagés dans le cadre de la thèse de Guillaume Jamet (2014) ouvre des perspectives de recherches orientées vers la révision du système de terrasses de l'Orne, notamment :

- l'acquisition de données sédimentaires récentes sur les terrasses de l'Orne pour compléter le modèle d'évolution des fleuves normands ;
- la prise en compte des données sur les peuplements paléolithiques de la vallée de l'Orne (prospections...) pour cibler les interventions de terrains.

Le second partenariat de l'année 2014 concerne l'évaluation de l'anse de la Mondrée à Fermanville (Manche) avec les équipes d'IFREMER représentées par Laure Simplet.

Rappelons que le gisement de Biéroc est actuellement le seul habitat submergé du Paléolithique moyen connu en Europe, par environ - 20 m, présentant un état de conservation remarquable, ce qui confère à ce site une valeur toute particulière et une renommée internationale. Il se caractérise principalement par la présence d'un niveau principal d'occupation situé en sub-surface ou faiblement recouvert par les dépôts sédimentaires holocènes, et d'un deuxième niveau repéré par carottage manuel avec une implantation semblant moins étendue dans l'espace.

Le niveau supérieur, très partiellement observé en fouille fine, comporte une grande densité de silex taillés, parfois groupés en amas illustrant le débitage de rognons de silex visant à produire des éclats de forme prédéterminée par la Méthode Levallois (schéma opératoire attesté par les sondages conduits en 2002). Ce sol d'occupation est associé à un niveau organique qui conservait des pollens attestant d'un environnement ouvert en contexte

frais. Les datations OSL obtenues pour 3 échantillons à partir de l'analyse de grains de feldspaths situent les niveaux d'occupation vers -70 ka, ce qui correspond à la limite des stades isotopiques 5a et 4, en accord avec les interprétations palynologiques.

Comme pour le site de Port-Racine à Saint-Germain-des-Vaux dans la Hague, l'habitat paraît s'organiser en pied de falaise granitique et/ou d'un éboulis (ce dernier peut être postérieur à la dernière occupation du lieu). De manière plus large, l'étude de ce site s'inscrit dans l'analyse des occupations humaines pléistocènes de l'actuelle frange littorale des côtes de la Manche (France et Grande-Bretagne), en lien avec la variation du niveau marin rythmé par les cycles interglaciaire/glaciaire successifs.

Pour procéder à ces investigations, le recours à une vedette du type Haliotis a été impératif, tous les outils nécessaires à la mission étant incorporés dans la coque du navire.

Cet équipement a permis l'acquisition de données pour :

- dresser une cartographie de l'anse de la Mondrée et des éléments structurants de l'habitat paléolithique : la barre granitique de Biéroc et les éboulis observés en plongée (sonar interférométrique, bathymétrie) ;
- déterminer la puissance des sédiments qui constituent le remplissage de l'exutoire de l'ancienne vallée des Moulins (sismique Chirp) et formuler des hypothèses sur la nature des sédiments superficiels à partir des faciès sismiques et acoustiques (sismique Chirp, imagerie sonar et cartographie Roxann).

Les données acquises sont en cours de traitement (Laure Simplet et Delphine Pierre d'IFREMER). Cependant quelques faits sont dès lors acquis, notamment la très faible extension des formations du début du Dernier Glaciaire qui incorporent le gisement paléolithique de Biéroc. Elles forment une «poche» de sédiments au pied de la barre rocheuse, d'une largeur d'au maximum une centaine de mètres. Sa préservation suite aux variations du niveau marin notamment lors du dernier maximum glaciaire est due au fait que le site se trouve en position de piège. Seuls quelques lambeaux de sols anciens semblent avoir été préservés de l'importante érosion qui affecte l'ensemble de l'Anse de la Mondrée.

Toujours sur la base de la sismique, deux paléovallées ont été identifiées dans l'anse. La première s'écoule le long des roches de Biéroc, la seconde, le long des affleurements rocheux à l'Est de la baie. Aussi, nos premières réflexions tendraient à estimer que le gisement se situerait environ 10 mètres au dessus de la rivière et à moins de 500 mètres de celle-ci. En considérant un niveau marin plus bas d'environ 20 mètres, la ligne de rivage d'alors devait se situer à environ 1 kilomètre du site.

Si les données acquises sur l'Anse de la Mondrée participent à une meilleure connaissance des environnements pendant l'occupation néandertalienne, il y a environ 70 000 ans, il reste à achever l'exploitation des données acquises durant l'été 2014, à vérifier les anomalies reconnues en plongée, et si possible, à trouver un protocole de prélèvement d'une carotte de grand diamètre qui pourrait être fouillée en aérien afin de pouvoir procéder aux observations taphonomiques qui s'imposent pour l'analyse de niveaux d'habitat aussi anciens.

Enfin, si les nouvelles investigations menées durant l'été 2012 sur le site du Rozel avaient dépassé nos espérances avec la mise au jour de témoignages rares pour ces périodes anciennes – restes d'insectes fossiles, empreintes de pas de Néandertaliens imprimés dans les sols (cf. bilans scientifiques précédents) – le site n'a pas démenti durant la campagne de fouilles 2014.

En effet, les travaux engagés depuis 2012 ont permis la mise au jour de plusieurs niveaux d'occupation superposés « fossilisés » par des accumulations de sable éolien, datés d'environ 110 000 ans (ce site fait l'objet d'une notice spécifique dans le présent bilan). Ils se présentent sous la forme de petits niveaux organiques initialement végétalisés ou de nappages de boue sur lesquels les Néandertaliens ont évolué et laissé les témoignages de leurs activités. Celles-ci peuvent être

finement appréhendées du fait d'un ensevelissement rapide des sols qui conservent les structures (amas de débitage, aires de travaux de boucherie, foyers) et de nombreux vestiges d'une qualité de conservation remarquable (faune, microfaune, charbons de bois, industries lithiques). La qualité des informations livrées par le site du Rozel permet une approche paléolithographique des modes de vie des Néandertaliens au début du Dernier Glaciaire, notamment en ce qui concerne la constitution du groupe et la récurrence des occupations des lieux au sein du territoire parcouru.

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR

MOYEN ÂGE
MODERNE

Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X^e-XVI^e siècle. Production, diffusion

Ce programme, démarré en 2008, a pour but de construire une typochronologie régionale de la terre cuite médiévale et moderne en Normandie du X^e au XVI^e siècle. L'objectif est de construire un outil commun aux deux régions qui soit comparable et surtout facilement consultable.

En 2014, ce PCR a débuté un programme triennal coordonné par S. Dervin (Inrap/ Craham) et E. Lecler-Huby (Inrap/Craham). Il a pour objectif ultime la publication scientifique des résultats pour la Basse-Normandie, obtenus depuis 2008 : typochronologie, identification des productions et synthèses. Cette année, le travail a porté sur la période des XIII^e-XIV^e siècles. En Basse-Normandie, le répertoire typologique et le répertoire des groupes techniques ont été établis en s'appuyant sur les résultats d'un doctorat portant sur la céramique des XIII^e-XIV^e siècles en Basse-Normandie (Dervin, 2014). Cette synthèse est enrichie par l'analyse de deux lots anciens : Valognes « Le moulin d'Alleaume » fouillé entre 1989 et 1991 par T. Lepert, et repris par S. Dervin, et Rubercy : le lot de la basse-cour fouillé par C. Lorren entre 1977 et 1978, analysé par E. Vassal-Léger. Enfin, les données recueillies

sur les céramiques funéraires les années précédentes ont été intégrées. Au final, 88 types et 66 groupes techniques distincts pour les XIII^e-XIV^e siècles ont été identifiés et ont enrichi les différents répertoires existants.

En Haute-Normandie, l'un des objectifs était de mener un dépouillement bibliographique afin d'identifier les lots pertinents permettant d'extraire les informations typologiques nécessaires. Leur cartographie a permis de montrer une grande concentration de ces lots dans les contextes urbains et notamment de Rouen. Un premier état du répertoire typologique pour cette période a été proposé, notamment avec le répertoire des pichets/cruches. Pour cette région, la synthèse sur le XIII^e-XIV^e siècle se poursuivra en 2015. En Basse-Normandie, le travail se consacrera à finaliser les répertoires avec la synthèse des groupes techniques pour le X^e siècle et la typologie des vases du XVI^e siècle. Un SIG sera également élaboré.

Stéphanie DERVIN

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2 0 1 4

DIACHRONIQUE

FICHET DE CLAIRFONTAINE François, MARCIGNY Cyril, 2014.- 2 000 hectares aux portes de Caen : comment se renouvelle l'histoire d'un territoire, des premiers hommes à l'époque antique. *In : L'archéologie préventive : une démarche responsable.* Actes des Rencontres autour de l'archéologie préventive, 21-22 novembre 2012. Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, p.63-76.

LEVALET Daniel, 2014.- Observations archéologiques faites à Avranches, rue Saint-Gaudens, rue de Brèmesnil et rue du Pot d'Étain de mars à mai 2014. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **91**, fasc.441, 2014. p.437-444.

MARCIGNY Cyril, 2014.- Le site de hauteur d'Exmes de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge : archéologie et histoire d'un lieu exceptionnel. *Le Pays d'Auge*, **5**, 2014. p.4-13.

MARCIGNY Cyril, VILGRAIN-BAZIN Gérard, DAMOURETTE Cyril, 2014 dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche).* Études et travaux, volume **8**. Beaumont-Hague : 2014, 104 p.

PRÉHISTOIRE

MARCHAND Grégor, 2014.- *Préhistoire atlantique : fonctionnement et évolution des sociétés du Paléolithique au Néolithique.* Éditions Errance, 2014, 520 p.

WATTÉ Jean-Pierre, 2014.- Les représentations de la femme aux temps préhistoriques en Normandie. *In : Être femme(s) en Normandie.* 2014, 48^e congrès. (Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; **19**)

MÉSOLITHIQUE

CHARRAUD François, avec la coll. de VILGRAIN-BAZIN Gérard, **2014.-** Auderville (Manche) «Le Sémaphore», un amas de débitage côtier mésolithique. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.7-13.

NÉOLITHIQUE

BILLARD Cyrille, BOSTYN Françoise, HAMON Caroline, MEUNIER Katia, 2014.- *L'habitat du Néolithique ancien de Colombelles «Le Lazarro» (Calvados).* 2014, 408 p. (Mémoires de la Société Préhistorique Française ; **58**).

BILLARD Cyrille, DELRIEU Fabien, LE MAUX Nicolas, avec la coll. de GANNE Axelle, QUÉVILLON Sophie, ROPARS Anne, **2014.-** Premières reconnaissances du site du Castel à Barneville-Carteret (Manche) et de ses structures internes. *In : Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde.* Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.29-50.

BILLARD Cyrille, CHARRAUD François, GANNE Axelle, GERMAIN-VALLÉE Cécile, GHESQUIÈRE Emmanuel, HULIN Guillaume, JUDE Fanny, LEROYER Chantal, MARCIGNY Cyril, MARCOUX Nancy, 2014.- Données préliminaires sur les structures internes de l'enceinte de Goulet «Le Mont» (Orne). *In : Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde.* Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.51-62.

BILLARD Cyrille, LEROY Frédéric, 2014.- Préhistoire récente en immersion (2) ..de l'eau salée. *In : SÉNÉPART Ingrid, BILLARD Cyrille, BOSTYN Françoise, PRAUD Ivan, THIRAUULT Éric dir.-* *Méthodologie des recherches de terrain sur la préhistoire récente en France : nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012.* Actes des premières rencontres Nord/Sud de préhistoire récente, Marseille, mai 2012. Toulouse : Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, 2014, p.103-111.

BOSTYN Françoise, COLLET Hélène, GHESQUIÈRE Emmanuel, HAUZEUR Anne, DE LABRIFFE Pierre-Arnaud, MARCIGNY Cyril, 2014.- Vint-cinq ans de fouilles de minières à silex : retour sur expériences. *In : SÉNÉPART Ingrid, BILLARD Cyrille, BOSTYN Françoise, PRAUD Ivan, THIRAUULT Éric dir.-* *Méthodologie des recherches de terrain sur la préhistoire récente en France : nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012.* Actes des premières rencontres Nord/Sud de préhistoire récente, Marseille, mai

2012. Toulouse : Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, 2014, p.187-202.

CHARRAUD François, avec la coll. de FROMONT Nicolas et LADJADJ Jean, 2014.- Soumont-Saint-Quentin (Calvados) «La Mine». Nouveaux témoins d'extraction néolithique du silex bathonien. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.15-23.

CHARRAUD François, JUHEL Laurent, 2014.- Herqueville «Les Treize Vents» : bilan des données et nouvelles perspectives de recherche. In : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.6-15.

DIETSCH-SELLAMI Marie-France, 2014.- Des nouvelles attentions portées aux semences sur les sites néolithiques de la moitié nord de la France aux nouvelles problématiques qu'elles documentent. In : SÉNÉPART Ingrid, BILLARD Cyrille, BOSTYN Françoise, PRAUD Ivan, THIRAUULT Éric dir.- *Méthodologie des recherches de terrain sur la préhistoire récente en France : nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012*. Actes des premières rencontres Nord/Sud de préhistoire récente, Marseille, mai 2012. Toulouse : Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, 2014, p.135-141.

FROMONT Nicolas, 2014.- Anneaux et cultures du Néolithique ancien dans la moitié nord de la France et en Belgique : des zones d'approvisionnement et de production aux territoires culturels. In : LOUBOUTIN Catherine, VERJUX Christian dir.- *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique : espaces exploités, occupés, parcourus*. Actes du 30^e colloque interrégional sur le Néolithique, Tours 2011. 2014, p.13-26. (suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France ; **51**).

FROMONT Nicolas, SAN JUAN Guy, DRON Jean-Luc, BESNARD Michel, 2014.- L'enceinte du Néolithique final de Basly «La Campagne» (Calvados). Un habitat groupé, ostentatoire et défensif ?. In : *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*. Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.149-161.

GERMAIN-VALLÉE Cécile, JAN Denis, CHARRAUD François, FROMONT Nicolas, HAMON Caroline, RIQUIER Cécile, BÉGUIER Irène, MARCOUX Nancy, 2014.- Le site Villeneuve-Saint-Germain de Verson «Les Mesnils» (Calvados, Basse-Normandie) : présentation liminaire. *Internéo*, **10**, 2014. p.143-152.

GHEQUIÈRE Emmanuel, CHAMBON Philippe, GIAZZON David, HACHEM Lamys, THÉVENET Corinne, THOMAS Aline, 2014.- Présentation liminaire de la fouille de la nécropole des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne (Calvados). *Internéo*, **10**, 2014. p.179-181.

GHEQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, 2014.- Enceintes du Néolithique moyen 1 et du Néolithique moyen 2 en Normandie : exemples récents. In : *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*. Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.63-81.

GHEQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, 2014.- Les composantes du paysage et des territoires au Néolithique moyen : deux exemples dans la plaine sédimentaire bas-normande. In : *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*. Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.255-272.

HULIN Guillaume, 2014.- Évolution des méthodes géophysiques pour l'étude des sites du Néolithique. In : SÉNÉPART Ingrid, BILLARD Cyrille, BOSTYN Françoise, PRAUD Ivan, THIRAUULT Éric dir.- *Méthodologie des recherches de terrain sur la préhistoire récente en France : nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012*. Actes des premières rencontres Nord/Sud de préhistoire récente, Marseille, mai 2012. Toulouse : Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, 2014, p.115-123.

KERDVEL Gwénoùlé, 2014.- Quelques remarques d'archéologie spatiale concernant la distribution géographique des enceintes néolithiques du Centre-Ouest de la France et des marges du Massif armoricain. In : *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*. Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.273-290.

LE MAUX Nicolas, 2014.- Produire des haches polies néolithiques en cornéenne en Basse-Normandie : premières données. In : LOUBOUTIN Catherine, VERJUX Christian dir.- *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique : espaces exploités, occupés, parcourus*. Actes du 30^e colloque interrégional sur le Néolithique, Tours 2011. 2014, p.117-136. (suppl. à La Revue Archéologique du Centre de la France ; **51**).

MARCIGNY Cyril, 2014.- Du début du Néolithique moyen au Néolithique récent en Normandie et dans les îles Anglo-Normandes : chronologie et sites enclos. In : *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*. Actes du colloque CrabeNéo, octobre 2012. Association des Publications Chauvinoises, 2014, Mémoire **XLVIII**, p.405-418.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, avec la coll. de CHARRAUD François, 2014.- Galets et haches polis dans la Hague. In : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.17-19.

AGE DU BRONZE

GHEQUIÈRE Emmanuel, avec la coll. de MARCIGNY Cyril et LEFÈVRE Raphaëlle, 2014.- Parcelles de l'âge du Bronze ancien à Saint-Aubin-d'Arquenay «Eco-quartier des Vignettes» (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.57-82.

GIRAUD Pierre, COUPARD François, 2014.- Deux nécropoles de l'âge du Bronze du Calvados (Basse-Normandie). *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **12**, 2014. p.60-68.

LADJADJ Jean, 2014.- Utilisation de l'os de seiche en métallurgie au Bronze ancien : expérimentation (3^e partie). *Le Cochon Truffier*, **73**, 2014. p.3.

MOUGNE Caroline, DUPONT Catherine, GIAZZON David, QUESNEL Laurent, 2014.- Shellfish from the Bronze Age Site of Clos des Châtaigniers (Mathieu, Normandy, France). 'Human Exploitation of Aquatic Landscapes' special issue. *Internet Archaeology*, Issue 37, 2014.

ROUSSEAU Lolita, avec la coll. de BILLARD Cyrille, CHARRAUD François, LAISNÉ Gilles, VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2014.- Le site Bronze ancien de la Caillouerie à Saint-Lô d'Ourville (50), un site spécialisé en contexte littoral ?. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.37-55.

AGE DU FER

BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, BESNARD Michel, BOULOGNE Nina, MANSON Anne-Loïse, SAVARY Xavier, SÉHIER Élise, ZAOUR Nolwenn, 2014.- Un réseau de fermes du second âge du Fer au nord de Falaise (Calvados) : les enclos d'habitat de «L'Attache et «Expansia». *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.107-149.

LAJOYE Patrice, avec la coll. de LEMAITRE Claude, 2014.- Une inscription votive à Toutatis découverte à Jort (Calvados, France). *Études Celtiques*, **40**, 2014. p. 21-28.

ZAOUR Nolwenn, LEPAUMIER Hubert, BERRANGER Marion, FLUZIN Philippe, 2014.- Les activités métallurgiques dans les établissements ruraux enclos du second âge du Fer en Basse-Normandie : l'exemple du site des «Pleines» à Orval (Manche). *ArcheoSciences, revue d'archéométrie*, **38**, 2014. p.165-191.

GALLO-ROMAIN

AUBIN Gérard, MONTEIL Martial, ELOY-EPAILLY Laurence, LE GAILLARD Ludovic, 2014.- Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. ap. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges. *Gallia*, **71.1**, 2014. p.219-248.

BERRANGER Marion, COULTHARD Nicola, DEMAREST Mélanie, DIEUDONNÉ-GLAD Nadine, FLUZIN Philippe, 2014.- L'artisanat du fer dans la villa de Touffréville (Calvados) à l'époque augusto-claudienne : approches archéométriques et archéométriques. *ArcheoSciences, revue d'archéométrie*, **38**, 2014. p.183-203.

CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie, avec la coll. de BOCQUET-LIÉNARD Anne et SAVARY Xavier, 2014.- L'officine de faux-monnayeurs de La Coulonche (Orne) : nummi coulés de la Tétrarchie en Occident. *The Numismatic Chronicle*, **174**, 2014. p.153-191 planches 20-25.

CRISTINA Amandine, HINCKER Vincent, 2014.- *Le cheval dans le monde romain*. OREP Éditions, 2014, 63 p.

DESHAYES Daniel, 2014.- Don d'une balle gallo-romaine. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, **77**, 2014. p.25-30.

DESHAYES Julien, HINCKER Vincent, 2014.- Identification de deux figurations mithriaques découvertes à Jort en 2011. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXI**, 2014, (2012). p.69-95.

JARDEL Karine, LELIÈVRE Jean-Yves, avec la coll. de MAZURE Pierre, 2014.- Le forum et la curie d'*Aregenua* (Vieux, Calvados) : Bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes. *Gallia*, **71.2**, 2014. p.163-188.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, BOCQUET-LIÉNARD Anne, DUCLOS Caroline, SAVARY Xavier, COUTARD Sylvie, avec la coll. de LEMONNIER Manon, DODEMAN Catherine et MACQUERON Pierre-Louis, 2014.- La production de terres cuites architecturales à l'époque romaine dans le nord du territoire des Unelles (Manche). Les ateliers du Pas du Vivray à Teurthéville-Bocage et du Douetty à Brillevast. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.315-368.

PAEZ-REZENDE Laurent, ADRIAN Yves-Marie, 2014.- Le sanctuaire gallo-romain de la Pièce des Côtelets à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **31**, 2014. p.251-287.

PILOT Aurélien, HINCKER Vincent, 2014.- Dépôts carnés dans une sépulture aristocratique du II^e siècle après J.-C. dans la cité des Viducasses : approche taphonomique et interprétation socio-culturelle. In : BEDE Ilona, DETANTE Magali dir.- *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*. Actes de la IV^e rencontre du Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire, Saint-Germain-en-Laye, 30-31 mars 2012. GAAF / Musée d'archéologie nationale, 2014, p.133-143.

MOYEN-ÂGE

BARRÉ Éric, 2014.- «Que d'eau ! Que d'eau !» : les droits seigneuriaux liés à la mer en Normandie. *Revue de la Manche*, **56**, fasc. 226, 2014. p.51-58.

BOCQUET-LIÉNARD Anne, DERVIN Stéphanie, LECLER-HUBY Elisabeth, 2014.- Normandie (Haute et Basse). Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.317.

BONHOMME Florian, 2014.- Bayeux (Calvados), 5 rue de la Juridiction. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.179-180.

BONHOMME Florian, 2014.- Bellême (Orne). Rue ville close, la porte Saint-Sauveur. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.256.

BONHOMME Florian, 2014.- Porbail (Manche), l'église Notre-Dame. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.236.

- CARPENTIER Vincent, 2014.-** Dans quel contexte les Scandinaves se sont-ils implantés en Normandie ? Ce que nous dit l'archéologie de l'habitat rural en Neustrie, du VIII^e au X^e siècle. In : BAUDUIN Pierre, MUSIN Alexander E. dir.- *Vers l'Orient et vers l'Occident : regards croisés sur les dynamiques et les transferts culturels des Vikings à la Rous ancienne*. Publications du CRAHAM, Presses Universitaires de Caen, 2014, p.189-198.
- CARPENTIER Vincent, 2014.-** Du mythe colonisateur à l'histoire environnementale des côtes de la Normandie à l'époque viking : l'exemple de l'estuaire de la Dives (France, Calvados), IX^e-XI^e siècle. In : BAUDUIN Pierre, MUSIN Alexander E. dir.- *Vers l'Orient et vers l'Occident : regards croisés sur les dynamiques et les transferts culturels des Vikings à la Rous ancienne*. Publications du CRAHAM, Presses Universitaires de Caen, 2014, p.199-213.
- CARRÉ Florence, 2014.-** Normandie. Étude des matériaux organiques dans les tombes du haut Moyen Âge : un apport à la connaissance des pratiques funéraires et des vêtements ? Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.312.
- CALIGNY-DELAHAYE François, JEANNEAU François, 2014.-** La restauration des remparts du Mont-Saint-Michel, Manche : l'étude archéologique et la restauration. *Monumental*, **1**, 2014. p.44-47.
- DESHAYES Julien, 2014.-** Église Saint-Pair de Digulleville, la tour de clocher préromane. In : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.44-51.
- DESHAYES Julien, 2014.-** La chapelle Saint-Germain de Querqueville. *Société des Antiquaires de Normandie*, 2014, 58 p. (Monuments et sites de Normandie ; **4**).
- FICHET DE CLAIRFONTAINE François, 2014.-** La restauration des remparts du Mont-Saint-Michel, Manche : le renouvellement des connaissances par l'archéologie. *Monumental*, **1**, 2014. p.42-43.
- FLAMBARD HÉRICHER Anne-Marie, 2014.-** Les derniers acquis des recherches sur le Château Ganne. In : ETTÉL Peter, FLAMBARD HÉRICHER Anne-Marie, O'CONNOR Kieran, dir.- *Château et frontière*. Actes du colloque international d'Aabenraa (Danemark, 24-31 août 2012), 2014, p.181-191. (Château Gaillard ; **26**).
- FLAMBARD HÉRICHER Anne-Marie, 2014.-** Pommeraye (La) (Calvados), Château Ganne. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.279.
- FOSSE Gérard, RIDEL Elisabeth, VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2014.-** La «jetée mégalithique» du Nez-Quilas à Saint-Germain-des-Vaux : les traces d'un aménagement portuaire oublié ? In : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.32-43.
- GHESQUIÈRE Emmanuel, 2014.-** Cairon (Calvados), Rue des Écureuils 2. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.185.
- GHESQUIÈRE Emmanuel, 2014.-** Colleville-Montgomery (Calvados). La Mare Gobe. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.187.
- GUILLOT Bénédicte, 2014.-** Caen (Calvados), le château. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.259.
- HANUSSE Claire, avec la coll. de ALDUC-LEBAGOUSSE Armelle, HINCKER Vincent, PILLAULT Sophie, PILET-LEMIERE Jacqueline, TIXIER Benjamin, 2014.-** L'habitat de la Sente à Grentheville (Calvados), VI^e-X^e siècle, dans le contexte du terroir de Mondeville Saint-Martin. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.1-49.
- HAVARD Isabelle, 2014.-** Le prieuré de Saint-Gabriel, le complexe architectural à l'époque médiévale. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXI**, 2014, (2012). p.171-222.
- LEVALET Daniel, 2014.-** Le site d'Etouvy / La Graverie (Calvados) : un *xenodochium* au passage de la Vire ? *Annales de Normandie*, **64-2**, 2014. p.3-18.
- MANEUVRIER Christophe, BROINE Éric, 2014.-** A propos de quelques matrices de sceaux découvertes près d'Avranches. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **91**, fasc.440, 2014. p.295-302.
- MOESGAARD Jens Christian, 2014.-** Les échanges entre la Normandie et la Baltique aux X^e-XI^e siècles - La documentation numismatique et ses limites. In : BAUDUIN Pierre, MUSIN Alexander E. dir.- *Vers l'Orient et vers l'Occident : regards croisés sur les dynamiques et les transferts culturels des Vikings à la Rous ancienne*. Publications du CRAHAM, Presses Universitaires de Caen, 2014, p.177-188.
- PALLU DE LA BARRIERE Nathalie, 2014.-** Honfleur et son arrière-pays, chronique d'un espace militaire (1367-1530). *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, **77**, 2014. p.31-72.
- RIDEL Elisabeth, 2014.-** Langues et identités dans les établissements vikings d'Europe de l'Ouest. In : BAUDUIN Pierre, MUSIN Alexander E. dir.- *Vers l'Orient et vers l'Occident : regards croisés sur les dynamiques et les transferts culturels des Vikings à la Rous ancienne*. Publications du CRAHAM, Presses Universitaires de Caen, 2014, p.349-361.
- RIDEL Elisabeth, 2014.-** Les «marques» des Vikings : étude de toponymie littorale du Nord-Cotentin, l'exemple de la Hague. In : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.21-31.
- SAPIN Christian, 2014.-** *Les cryptes en France : pour une approche archéologique, IV^e - XII^e siècle*. Ed. Picard, 2014, 319 p.

THOMANN Aminte, 2014.- Flers (Orne), Places Saint-Germain, Vayssières et Paulette Duhalde. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.225-226.

VIGOT Anne-Sophie, 2014.- Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois (Orne), l'abbaye. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.239-240.

VINCENT Jean-Baptiste, 2014.- La Hoguette (Calvados), Abbaye savignio-cistercienne de Saint-André-en-Gouffern. Chronique des fouilles médiévales en France en 2013. *Archéologie Médiévale*, **44**, 2014. p.238.

ÉPOQUE MODERNE

DESLOGES Jean, 2014.- Découverte d'un décor mural «post-monastique» dans l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives : contexte et premières observations. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, **78**, 2014. p.111-143.

FAISANT Étienne, 2014.- Notes sur le prieuré de Saint-Gabriel à l'époque moderne. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXI**, 2014, (2012). p.223-235.

MORAND Fabrice, 2014.- Conturbie, village de métallurgie au coeur de la forêt de Perche - Trappe. *Cahiers percherons*, **197**, 2014. p.26-47.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril, 2014.- *Archéologie du débarquement et de la bataille de Normandie*. Rennes / Paris : Éditions Ouest-France / INRAP, 2014, 143 p. (Histoire).

CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril, 2014.- Les camps de prisonniers allemands : un nouveau champ de recherche pour l'archéologie française. *Archéopages*, **39**, 2014. p.64-69.

LEROUVILLOIS Robert, 2014.- Vestiges de la Seconde Guerre Mondiale dans la Hague. *In : Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.82-97.

OLIVIER Laurent, 2014.- Les racines nationales-socialistes de la refondation de l'archéologie médiévale en France : Michel de Boüard (1909-1989) et Herbert Jankuhn (1905-1990). *Antiquités Nationales*, **44**, 2014, (2013). p.157-175.

SIMON Mickaël, 2014.- Ondes de guerre en Pointe de la Hague. *In : Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.66-81.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, avec la coll. de FOSSE Gérard, 2014.- La fraude du tabac au hameau Danneville à Saint-Germain-des-Vaux au XIX^e siècle. *In : Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, volume **8**. 2014, p.52-55.

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 1 4

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 1 4

Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
REC : Période récente

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CD 14 : Conseil départemental du Calvados
CNRS : CNRS
COL : Collectivité
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques
et historiques anciennes et médiévales
EN : Éducation nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MCC : Ministère de la Culture et
de la Communication
MUS : Musée
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Étude documentaire
EB : Étude du bâti
FP : Fouille programmée
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistance du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
PMS : Prospection avec matériel spécialisé
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 1 4

François FICHET de CLAIRFONTAINE <i>Départ le 31 mai 2014</i>	Conservateur général du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité - Moyen Âge.</i>
Cyrille BILLARD	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
Dominique CLIQUET	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. DAO. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Gestion des documents d'urbanisme. Suivi des dossiers de subventions des opérations programmées. Bilan scientifique régional. Régie d'avance remboursement frais déplacements.
Sophie QUÉVILLON <i>Nommée le 1^{er} juillet 2013</i>	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de l'Orne et des dossiers urbains. <i>Antiquité.</i>
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.

